



Mongo
Beti

Main basse
sur le
Cameroun

Autopsie
d'une décolonisation



La Découverte **POCHE**

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Ce livre numérique est une création originale notamment protégée par les dispositions des lois sur le droit d'auteur. Il est identifié par un tatouage numérique permettant d'assurer sa traçabilité. La reprise du contenu de ce livre numérique ne peut intervenir que dans le cadre de courtes citations conformément à l'article L.122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. En cas d'utilisation contraire aux lois, sachez que vous vous exposez à des sanctions pénales et civiles.

Mongo Beti

Main basse sur le Cameroun

Autopsie d'une décolonisation



La Découverte

Copyright

© Éditions François Maspero, Paris, 1972, 1977.

© Éditions des Peuples noirs, Rouen, 1984.

© Éditions La Découverte, Paris, 2003, 2010.

ISBN papier : 9782707159366

ISBN numérique : 9782348061448

Cet ouvrage a été initialement publié en 1972 dans la collection « Cahiers libres » (Éditions François Maspero), puis en 1977 dans la « Petite collection Maspero ». Une nouvelle édition de cet ouvrage a été publiée en 1984 aux Éditions des Peuples noirs. Il a été réédité, en 2003, dans la collection « [Re]découverte » (Éditions La Découverte).

Ce livre a été converti en ebook le 26/03/2020 par Cairn à partir de l'édition papier du même ouvrage.

Ouvrage numérisé avec le soutien du Centre national du livre.

<http://www.editionsladecouverte.fr>

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du

Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

Cet ouvrage a été initialement publié en 1972 dans la collection « Cahiers libres » (Éditions François Maspero), puis en 1977 dans la « Petite collection Maspero ». Une nouvelle édition de cet ouvrage a été publiée en 1984 aux Éditions des Peuples noirs. Il a été réédité, en 2003, dans la collection « [Re]découverte » (Éditions La Découverte).

Présentation

Mongo Beti, écrivain camerounais, est connu pour ses romans, notamment ceux des années 1950, qui ont joué un rôle important dans la prise de conscience du colonialisme et dans la lutte contre celui-ci.

Publié en 1972 par les Éditions François Maspero, *Main basse sur le Cameroun* était un réquisitoire contre les crimes du président Ahidjo, dictateur du Cameroun par la grâce du néocolonialisme français. Son but fut largement atteint, semble-t-il, puisque le livre fut interdit, saisi, l'éditeur poursuivi, et l'auteur l'objet de multiples pressions et menaces.

Sa réédition, en 1977, dans une version revue, était encore d'une actualité brûlante à l'heure de l'intervention française au Zaïre. Mongo Beti montre en effet que les anciennes colonies d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française, formellement indépendantes depuis les années 1960, n'en sont pas moins restées étroitement contrôlées par la France.

Trente ans plus tard, ce livre demeure un document historique majeur, indispensable pour comprendre les évolutions ultérieures de la FrancAfrique.

L'auteur

Mongo Beti

Mongo Beti (1932-2001), agrégé de lettres classiques, fondateur et artisan de la revue *Peuples noirs, Peuples africains*, est l'auteur de nombreux essais et pamphlets sur l'Afrique. Il a également laissé une importante œuvre romanesque (notamment *Ville cruelle*, sous le pseudonyme d'Eza Boto, ou encore *Le Pauvre Christ de Bomba*). En 1994, après quarante-quatre ans d'exil en France, il était retourné vivre au Cameroun.

Table des matières

Préface à l'édition 2010 (Odile Tobner)

Une version non autorisée de l'histoire de la décolonisation

De la guerre secrète contre l'UPC aux dictatures d'Ahidjo et de Biya

La France, toujours le meilleur soutien d'un pouvoir déconsidéré

Note de l'éditeur (1972)

Avertissement

I. Les acteurs

Bref rappel historique

Qui est Ahmadou Ahidjo ?

Un innocent aux mains pleines ?

L'homme qui venait du Nord

« Tous les parfums d'Arabie... »

Ernest Ouandié

Violence et vérité

Roland Pré ou les débuts de la terreur

Le garrot

La baleine échouée sur la plage ?

L'UPC, espoir des pauvres et des jeunes ?

Mgr Albert Ndongmo ou la goutte d'humanité dans un océan de bureaucratie

Paradoxes de la condition bureaucratique camerounaise

Un système sociopolitique aberrant

Un pillage frénétique

Dictature, flibuste et compagnie...

Albert Ndongmo, prince de l'Église ou prophète ?

II. Les mystères de Yaoundé

La capture d'Ernest Ouandié

L'UPC, un mort qu'il faut qu'on tue ?

Action psychologique...

L'arrestation de Mgr Ndongmo ou l'odieuse machination

Comme un poisson dans l'eau ?...

L'hallali

III. Le procès

Présentation

Sinistre prélude

Les lumières viennent de *La Croix*

Manœuvre diabolique ou maladresse funeste ?

Effervescence salubre ?

Raid

À quoi servent les conventions internationales ?

Le vain combat de M^e J.-J. de Felice et du Comité international

de défense d'Ernest Ouandié

Feu vert !

Les observateurs internationaux ou la stratégie de la normalisation

Qui a circonvenu M. Pettiti ?

Myopie ou aveuglement ?

Mgr Albert Ndongmo à Canossa

Un mystère Ndongmo ?

L'aman

IV. Honte et malédiction sur les Vietnam... des autres !

À gauche comme chez Maxim's ?

US go home !

L'intelligence française malade de l'Afrique gaullienne ?

Temps nouveaux et vieux prétextes

L'aube de la « gaullocratie »

Préface à l'édition 2010

Main basse sur le Cameroun, un livre prophétique

Odile Tobner

Présidente de l'association Survie, Odile Tobner est la veuve de Mongo Beti, avec qui elle a publié, de 1978 à 1991, la revue *Peuples noirs, Peuples africains*, consultable sur le site < www.mongobeti.org >. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages, dont : *Dictionnaire de la négritude* (avec Mongo Beti, L'Harmattan, 1989) ; *Nérophobie* (avec Boris Boubacar Diop et François-Xavier Verschave, Les Arènes, 2005) ; *Du racisme français* (Les Arènes, Paris, 2007).

Le 1^{er} janvier 2010 a marqué le cinquantième anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Cameroun. C'est l'occasion de rappeler, ce que n'ont évidemment pas fait les discours officiels tant français que camerounais, dans quelles sinistres circonstances fut intronisé le régime de collaboration néocoloniale qui maintient encore, après un demi-siècle d'oppression, ce malheureux pays dans la misère. Avant et après le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun fut en effet le théâtre d'une guerre féroce et sanglante contre le parti indépendantiste et nationaliste de l'Union des populations du Cameroun (UPC), d'abord pour l'interdire, puis pour le pourchasser dans les maquis et dans l'exil, où ses leaders tombèrent, dans une lutte

tragiquement inégale : Um Nyobé tué en 1958 dans le maquis bassa, Félix Moumié assassiné à Genève en 1960, Osendé Afana tué en 1966 dans le maquis de la Boumba Ngoko au sud-est du Cameroun, Ernest Ouandié enfin, capturé dans le maquis bamiléké en 1970, condamné à mort en décembre et fusillé en janvier 1971.

C'est à l'occasion du procès d'Ernest Ouandié et de celui qui était présenté comme son complice, l'évêque de Nkongsamba, Mgr Albert Ndongmo, que Mongo Beti, révolté par la désinformation diffusée à ce sujet en France par des médias réputés, décida d'exposer au public l'histoire d'une indépendance mort-née, dans un ouvrage qui parut en juin 1972. « Mis en vente le lundi 25 juin, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation* était l'objet d'un arrêté d'interdiction paru au *JO* du samedi 30. [...] Le livre devait être saisi le lundi 2 juillet chez François Maspero, l'éditeur ^[1]. » Mais, de même que tuer un homme n'efface pas la figure d'un héros, interdire un livre ne l'empêchera pas d'exister. La censure, après les assassinats, montre seulement la volonté de l'État français de détruire toute velléité de libération véritable des territoires colonisés.

Une version non autorisée de l'histoire de la décolonisation

Cette édition de *Main basse sur le Cameroun* est la sixième depuis 1972. Interdit en France, le livre fut en effet réédité au Canada par les Éditions québécoises en 1974. Puis, après la procédure qui aboutit au désaveu de la censure et à l'annulation de l'arrêté d'interdiction, il reparut en 1977 dans la Petite collection Maspero. Mongo Beti le publia à nouveau aux Éditions des Peuples noirs en 1984. Réédité en 2003 à La Découverte, dans la collection « [Re]découverte », il reparait aujourd'hui en 2010 dans cette édition de poche. Plusieurs générations de Camerounais y ont appris leur histoire occultée, à travers celle du combat héroïque des résistants pour l'émancipation de leur peuple. Les Français peuvent y lire, une version non autorisée de l'histoire de la décolonisation, qui contrebalance utilement la version officielle édulcorée.

La thèse de la décolonisation en douceur de l'Afrique subsaharienne est en effet soutenue avec aplomb par les dévots du gaullisme de la V^e République et, plus généralement, par la majorité des historiens français. C'est cette thèse qui sera serinée en 2010 par l'ancien ministre Jacques Toubon, chargé des festivités du cinquantenaire des indépendances. La réalité est tout autre. Les soubresauts politiques n'épargnèrent aucun pays pour permettre la mise en place de régimes « sûrs » : disparition de Barthélemy Boganda, premier président de Centrafrique, le 29 mars 1959, dans un accident d'avion ; assassinat de Sylvanus Olympio, premier président du Togo, le 13 janvier 1963 ; destitution de Modibo Keita, premier président du Mali, en 1968 ; renversement de Hamani Diori, premier président du Niger, en 1974 ; plus tard, assassinat de Thomas

Sankara, président du Burkina Faso, le 15 octobre 1987. Presque tous les leaders africains d'envergure tant soit peu exceptionnelle virent leur carrière politique interrompue. Léopold Sédar Senghor au Sénégal et Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire furent les seules personnalités dont l'alignement sur la France constitua une victoire durablement acquise. En 1984, Mongo Beti a pu ainsi se demander « si l'indépendance [n'était] pas la simple poursuite de la colonisation par d'autres techniques ^[2] ». Le Cameroun, vingt-cinq ans après l'indépendance, lui paraissait avoir été le « laboratoire de la violence néocoloniale ».

De 1960 à 2009, plus de trente opérations militaires ont été chargées de maintenir l'ordre néocolonial : du Cameroun au Shaba, du Tchad à la Côte d'Ivoire, en passant par le Gabon, la Centrafrique et le Togo, l'armée française a défendu les pouvoirs intimement liés aux intérêts français et combattu les mouvements qui échappaient à une étroite tutelle politique de Paris. Les prétextes ont été multiples, tous relevant d'une logique néocoloniale. Il s'agissait, selon les époques, de combattre les influences soviétique, anglo-saxonne ou chinoise. L'idée d'un mouvement endogène de populations en quête d'émancipation était totalement exclue par un jugement paternaliste et raciste : les Africains ne peuvent se gouverner eux-mêmes, ils ne peuvent que passer d'une tutelle à une autre, alors autant que ce soit la France qui exerce cette tutelle. Ce type de raisonnement est encore aujourd'hui très courant dans les débats sur la politique africaine de la France, interdisant d'examiner les violations des droits des peuples et des

personnes sur lesquelles s'appuie cette tutelle. La fin justifie les moyens.

L'histoire du Cameroun est à cet égard exemplaire. Ce pays est considéré comme stratégique par le pouvoir français, par sa situation d'abord : il est situé au fond du golfe de Guinée, il commande l'accès à la mer pour le Tchad et la Centrafrique, il est limitrophe, au sud, de la Guinée équatoriale, du Gabon et du Congo, à l'ouest il a une longue frontière avec le Nigéria. Par ses ressources ensuite : on y a trouvé du pétrole dans les années 1950 et sa forêt offre des ressources considérables en bois, dont beaucoup d'essences précieuses. Bien qu'il ait reçu, à l'issue de la Première Guerre mondiale, après le démembrement de l'empire colonial allemand auquel il appartenait depuis 1885, le statut de territoire sous mandat, confié par la Société des Nations à la France pour la plus grande partie et à la Grande-Bretagne pour la partie Ouest, il a toujours été administré par la France comme partie intégrante de son empire colonial. Le général Leclerc, arrivé en pirogue au Cameroun, venant du Nigéria en 1940, y a levé l'armée qui mena la campagne d'Afrique à travers le Tchad et la Libye, livrant aux armées de l'Axe la bataille de Koufra, prenant Tripoli. Après la Seconde Guerre mondiale et la transformation du mandat de la SDN en tutelle de l'ONU, le Cameroun a été intégré comme territoire d'outre-mer à l'Union française ; et ses élus, dont certains comme Louis-Paul Aujoulat ont exercé des fonctions dans plusieurs gouvernements de la IV^e République, siégeaient au Parlement français.

De la guerre secrète contre l'UPC aux dictatures d'Ahidjo et de Biya

Mongo Beti, dans *Main basse sur le Cameroun*, raconte le combat désespéré mené par l'UPC, parti nationaliste, sous la direction de Ruben Um Nyobé, pour conquérir une indépendance pleine et entière. L'ONU restera sourde au plaidoyer du leader camerounais et confiera à la France l'organisation de l'accès à l'indépendance. Dès lors, le gouvernement français va conduire une terrible guerre contre les Camerounais qui suivent l'UPC : au moment même où se déroule en Algérie, de 1954 à 1962, la guerre contre les indépendantistes algériens, une autre guerre coloniale – largement cachée aux yeux de l'opinion française – sera conduite par la France au Cameroun de 1955 à la fin des années 1960 et fera sans doute presque autant de victimes qu'en Algérie.

La répression s'abattra d'abord dans les villes, surtout à Douala, puis, après l'interdiction de l'UPC en juillet 1955, dans les campagnes où se sont réfugiés les militants. Une politique d'extermination frappe alors les régions où sont établis des maquis, le pays bassa avant l'indépendance et surtout le pays bamiléké après 1960. Région la plus peuplée du Cameroun, l'Ouest bamiléké a subi une guerre effroyable, marquée par des actions militaires françaises puis franco-camerounaises qui constituent indiscutablement des crimes contre l'humanité –

ainsi, en 1966, l'anéantissement de la localité de Tombell, où périrent 500 paysans, femmes et enfants compris. Ces faits n'ont jamais été jugés. Bien plus, ils ont été rayés de l'histoire par tous les moyens, dont l'un fut l'interdiction et la saisie du livre de Mongo Beti.

De 1960 à 2010, l'histoire du Cameroun n'a pas dévié de cette trajectoire initiale de répression et de secret. L'image qui en est donnée à l'extérieur est un chef-d'œuvre de désinformation. La stabilité d'un pouvoir despotique est assimilée au règne de la paix. Une non-histoire, dans la meilleure veine de l'Afrique vue par Sarkozy, plonge le pays dans un total immobilisme. Il ne se passe rien au Cameroun. Derrière cette façade politique figée, de puissants flux ne cessent cependant de s'écouler. Le pétrole, le bois, les denrées coloniales quittent massivement le pays par le port de Douala. Les générations de jeunes en font autant par les mille canaux de fuite sans cesse reconstitués dans les interstices de la muraille qui se dresse entre eux et la liberté. Mongo Beti comparait le pays à un Bantoustan dont les habitants sont assignés à résidence. Ce pays se vide inexorablement de sa substance matérielle et humaine. Reste une masse de zombies croupissant dans une misère qui va chaque jour s'aggravant, et qui engloutit des strates entières de la population tandis que la petite minorité parasitaire du clan au pouvoir étale une insolente opulence.

Au tournant des années 1980, tandis que la France passait de Pompidou et Giscard à Mitterrand, et sa politique africaine de Jacques Foccart à Jean-Christophe Mitterrand, le Cameroun

changea également de façade, passant d'Ahmadou Ahidjo à Paul Biya, dans la meilleure des néocolonisations possibles. Dans un premier temps, sous Ahidjo, l'alliance des féodaux musulmans du Nord, hostiles à la modernité, et des ruraux catholiques du Sud, dociles au joug missionnaire, contre les « rouges », intellectuels et citadins, avait institué, après la sanglante « pacification », un ordre fondé sur la terreur. Les suspects disparaissaient dans des camps ignorés du monde. Puis, le 6 novembre 1982, Biya, qui avait été le chef de cabinet et le Premier ministre d'Ahidjo, succéda à ce dernier, démissionnaire « volontaire ». Il décapita l'élite militaire du Nord dans la brutale répression d'une tentative de coup d'État le 6 avril 1984, qu'on dit parfois avoir été un piège tendu à dessein. Jugés et exécutés dans les 24 heures, des dizaines de militaires nordistes disparurent dans des fosses communes. Depuis, le pouvoir est monopolisé par des hommes appartenant à la minorité beti-bulu, qui ont porté la corruption et l'enrichissement personnel à des niveaux record, tout en laissant leur propre région végéter dans une absence totale de développement ^[3]. Quelques prébendes laissées à des notables alibis des autres régions donnent l'illusion d'un partage du pouvoir, mais, sans l'énormité de la fraude électorale, le système s'effondrerait.

Les années 1990 virent la dispersion des aspirations démocratiques, qui se brisèrent sur une violence étatique imperturbable. En 1991, l'écrasement du mouvement de revendication populaire dit des « villes mortes », en même temps que celui du « Parlement étudiantin », fit plus de 300

morts ^[4]. La répression de l'information libre est constante ; elle s'acharne particulièrement sur la personne du journaliste Pius Njawe, qui a subi des dizaines d'interpellations et plusieurs emprisonnements, notamment en 1998 ^[5]. En 2000, prétextant la montée de la délinquance urbaine, Biya créa des unités spéciales dites « commandement opérationnel », qui accomplirent en un an à Douala plus de 1500 exécutions extrajudiciaires ^[6]. L'affaire fut enterrée par une dissolution de ce commandement et une parodie de procès qui acquitta les militaires. Les manifestations étudiantes sont régulièrement réprimées, faisant des morts comme à Yaoundé en 2005 et à Buéa en 2005 et 2006. Enfin, en février 2008, les manifestations interdites suivies d'émeutes qui ont lieu dans les principales villes du pays – à la fois contre la réforme constitutionnelle supprimant la limitation des mandats présidentiels et contre la misère grandissante générée par la hausse des prix – ont été réprimées féroce­ment, faisant plus de 150 morts, dans le silence complice de ce qu'on appelle la « communauté internationale », c'est-à-dire les pays riches défenseurs de droits de l'homme à géométrie variable.

La France, toujours le meilleur soutien d'un pouvoir déconsidéré

C'est pourtant cet État que le langage diplomatique français qualifie de « particulièrement stable et tranquille », ce dont il ne cesse de féliciter Biya. Par exemple en déléguant le Premier ministre François Fillon à la célébration de la fête nationale de mai 2008, à peine séché le sang des Camerounais tombés dans les rues quelques semaines plus tôt. Ou encore en invitant Paul Biya à Paris en juillet 2009, visite accompagnée d'une pluie d'articles publicitaires à la gloire du régime camerounais dans des journaux comme *Le Monde*, *Le Point* ou *L'Express*. Seule la société des journalistes de *L'Express* protesta en publiant, le 24 juillet 2009, un communiqué dans lequel elle estimait qu'une telle réclame « nuit à l'image de *L'Express* en induisant le doute sur la caution qu'apporterait le journal à un homme régulièrement dénoncé pour ses manquements démocratiques ».

La raison de cette mansuétude est à chercher dans les nombreux et puissants intérêts français présents au Cameroun, avec Total, les forestiers, les plantations – bananeraies et palmeraies – et, surtout, le groupe de Vincent Bolloré, qui contrôle pratiquement toute la logistique de l'État camerounais avec l'exploitation du port de Douala et celle du chemin de fer Camrail. Une véritable souveraineté du pouvoir viendrait forcément rogner les revenus privilégiés obtenus dans un rapport de forces néocolonial. L'asservissement du peuple camerounais est le prix à payer pour la perpétuation de ce rapport de forces. Apparemment, la politique française a un mépris total pour la montée inexorable d'un sentiment francophobe dans la population. Elle se borne à soutenir un

pouvoir déconsidéré, à lui fournir les instruments de la répression et à essayer de lui forger une image présentable. Ce choix a certes semblé lui réussir pendant un demi-siècle, mais il est moralement honteux et politiquement aveugle.

Le partage de l'Afrique entre les grandes puissances, inauguré avec la conférence de Berlin en 1885, est toujours à l'ordre du jour. C'est à qui va emporter le plus gros morceau. Le dépeçage n'a jamais cessé. Bien au contraire, il a repris toute sa virulence avec la course au pétrole, à l'uranium et aux autres matières premières nécessaires à la consommation démentielle d'une civilisation devenue folle. L'entrée de la Chine et de l'Inde dans le processus du développement a suffi à en montrer l'absurdité inhumaine. Les pays dits « émergents » et ceux qui n'émergeront jamais sont devant un dilemme, une sorte de *double bind*, pris entre l'injonction de se développer et l'interdiction de s'en donner les moyens.

Prophétique, *Main basse sur le Cameroun* montre ainsi comment on a tué dans l'œuf l'élan d'un pays africain vers sa souveraineté. Quitte à déplorer, cinquante ans après, la stagnation dans la pauvreté d'une communauté réduite à la mendicité. Mongo Beti avait levé le masque de l'imposture. On ne le lui a jamais pardonné, mais le temps lui a donné raison en révélant tout ce qu'avait de mortifère le choix qui fut imposé au Cameroun et de prévisibles les conséquences qu'on déplore aujourd'hui à grand renfort de discours sur l'« aide », qu'il est permis de trouver particulièrement insupportables.

Notes du chapitre

[1] ↑ Mongo BETI, préface à l'édition de 1977.

[2] ↑ Mongo BETI, préface à l'édition de 1984.

[3] ↑ Lire à ce sujet le témoignage de Mongo BETI, *La France contre l'Afrique. Retour au Cameroun*, La Découverte, Paris, 1993.

[4] ↑ Les films de Jean-Marie TENO, *Afrique, je te plumerai* (1992) et *Chef !* (1999), montrent l'image du Cameroun dans ces années-là.

[5] ↑ Il a rendu compte de ce séjour en prison à Douala dans : Pius NJAWE, *Bloc-notes du bagnard*, Mille et Une Nuits, Paris, 1998.

[6] ↑ Voir à ce sujet le documentaire de Oswalde LEWAT, *Une affaire de nègres*, septembre 2009.

Note de l'éditeur (1972)

L'Afrique francophone n'a jamais été véritablement décolonisée. Les anciennes colonies d'AOF et d'AEF ont reçu la possibilité, lors du référendum gaulliste de 1958, de se constituer en républiques fédérales étroitement liées à la France. Dans les territoires où Paris disposait de leaders nationalistes à sa dévotion, il a laissé ceux-ci organiser la consultation électorale. Dans les territoires dont les dirigeants n'étaient pas « sûrs » (par exemple, Djibo Bakari au Niger), la France a organisé directement le référendum. Si la Guinée a fait exception à la règle, c'est que Sékou Touré, mobilisant le peuple guinéen, avait pris les devants. On le lui a fait payer cher par la suite, en multipliant contre lui les complots et en l'acculant à une contre-répression qu'il n'a pas réussi à dominer.

Sur le plan économique, l'Afrique francophone est restée chasse gardée du capital colonial français, auquel se sont joints certains groupes du Marché commun. Ses peuples auraient eu intérêt à multiplier les liens de coopération avec l'Afrique anglophone. Mais le capital colonial français s'y opposait ; il n'était pas de taille à lutter contre le capital anglo-américain implanté en Afrique d'expression anglaise.

L'impérialisme américain ne voyait pas d'un très bon œil, vers les années 1960, la chasse gardée française d'Afrique

francophone, qui freinait les possibilités d'expansion du grand capital anglo-américain. Mais les États-Unis, se trouvant bientôt engagés au Vietnam, ont laissé les mains libres à la France dans sa zone africaine.

Sur le plan politique et administratif, cela s'est traduit à Paris par un contrôle étroit des ex-colonies où une bureaucratie autochtone a tout simplement pris la place de l'administration coloniale. Les rapports entre la France et les États dits indépendants d'Afrique francophone et de Madagascar ne sont pas réglés par le ministère français des Affaires étrangères mais :

- sur le plan administratif, par un secrétariat d'État ;
- sur le plan politique (et policier), par un secrétariat général, dépendant directement de l'Élysée et animé par Jacques Foccart.

Pompidou qualifie ces liens de « privilégiés ». Privilégiés pour qui ?

Quand l'Afrique francophone tente de bouger, il arrive que la France intervienne avec sa propre armée. Intervention des paras au Gabon en 1964, pour sauver le régime de Léon M'ba. Intervention actuelle des régiments d'infanterie de marine au Tchad. Il arrive parfois que la France semble céder : ainsi, à Madagascar, vient-on de voir un gouvernement se « malgachiser » en toute hâte sur les conseils du général Bigeard.

Si les présidents changent parfois, les missions d'assistance technique de la police française, implantée en Afrique francophone au titre de la coopération [sic], demeurent, quant à elles, solidement en place. La mission policière française s'est surpassée au Cameroun et a aidé Ahidjo, le chef de l'État, à asseoir un régime de type nazi.

Dans le livre noir de la « décolonisation » française, le Cameroun vient en tête. Ce pays a le malheur d'être pourvu de trop de richesses naturelles. La France n'a même pas pris la peine de le doter d'un semblant de régime démocratique. Pays placé « sous tutelle » de la France par les Nations unies, il n'a pas été besoin d'y jouer, comme dans les autres colonies françaises, la comédie du référendum. Simplement, les forces françaises ont « déblayé » le terrain avant la fin du mandat, en intensifiant la répression contre l'Union des populations du Cameroun, nationaliste, pour préparer la route à des hommes à leur dévotion.

Elles ont purement et simplement assassiné ses leaders nationalistes : Ruben Um Nyobé a été abattu au Cameroun par les troupes coloniales, le 13 septembre 1958, et Félix Moumié par la police parallèle française à Genève, le 3 novembre 1960 ^[1]. C'est de cette sorte de crimes du colonialisme qu'Ahidjo a assuré la relève, en faisant décapiter le leader de l'UPC Osendé Afana en 1966, et aujourd'hui fusiller Ernest Ouandié. Les nationalistes modérés n'ont pas échappé à l'épuration. En 1962, le gouverneur Jean Ramadier a démis de ses fonctions André-Marie Mbida, chef de l'embryon d'exécutif camerounais,

mis en place par la loi-cadre de Defferre. Il l'a remplacé par Ahidjo, qui gouverne sous le régime d'état d'exception encore en vigueur aujourd'hui.

À la fin de 1970, les progressistes français se réjouissaient de la grâce des condamnés à mort de Burgos. Au même moment, Ernest Ouandié, leader de l'Union des populations du Cameroun, était exécuté après un simulacre de procès à Yaoundé, dans une quasi-indifférence, sur l'ordre du président Ahmadou Ahidjo et avec l'aval du gouvernement français.

Depuis quatorze ans, l'Union des populations du Cameroun a affronté le même ennemi. Ce pouvoir, aujourd'hui, au Cameroun, a nom Ahidjo, comme au Congo il a nom Mobutu. Africanisation caricaturale qui se traduit en fait par une présence économique étrangère encore accrue, une « aide » militaire écrasante, et sanglante s'il le faut.

Um Nyobé, Félix Moumié, Osendé Afana, Ernest Ouandié, ce sont là des noms de leaders, martyrs connus et respectés des militants africains au même titre que celui de Patrice Lumumba. Mais combien de militants obscurs qui avaient une « certaine idée » de l'indépendance, combien de paysans victimes de leur attachement à la terre de leur patrie ont été torturés et massacrés, ou sont entassés dans les prisons d'Ahidjo ?

En 1961, le colonel Mobutu disait de Félix Moumié : « Si je mets la main dessus, ce sera un cadeau pour le Premier ministre camerounais. Je le lui enverrai par avion spécial ^[2] ! » Mobutu est, on le sait, spécialiste de ce genre de « cadeau », lui qui envoya Lumumba à la mort en cadeau à l'Union minière du Haut-Katanga. Cet aveu de son crime était aussi un conseil dont Ahidjo n'avait guère besoin. Ses conseillers français œuvraient bien. En 1972, si l'on en croit les journaux, l'ordre colonial continue de régner au Cameroun. Il y a quelques jours, la presse annonçait que « M. Ahidjo a encore raffermi l'unité du Cameroun autour de sa personne »...

L'intérêt du livre de Mongo Beti vient d'abord de ce qu'il est un réquisitoire contre le régime néocolonial incarné sur place par Ahidjo : or, dans cette guerre civile, bien plus longue et bien plus sanglante que celle du Tchad, les Français sont impliqués, soit directement, soit par fantoches interposés. Ce réquisitoire, Mongo Beti n'avait aucun intérêt personnel à le dresser. Il pouvait rester cet écrivain unanimement respecté qu'il est, même si les honneurs ne l'intéressent guère. Il a agi guidé par sa dignité d'Africain, au nom de la dignité de tous les Africains que leur statut de dépendance empêche de s'exprimer.

Dans les années 1950, nombreux ont été ceux qui, en France comme dans les colonies africaines, ont pris conscience de l'ignominie du statut colonial à travers les romans d'un grand écrivain africain, camerounais : *Ville cruelle* et *Le Pauvre Christ*

de Bomba de Mongo Beti ont joué pour un grand nombre un rôle aussi capital que jadis pour quelques-uns le texte de Pierre Mille sur le Congo (« Nous roulons sur des cadavres », écrivait-il en 1905 dans les *Cahiers de la Quinzaine* à propos du chemin de fer Congo-Océan) avant la Première Guerre mondiale, ou *SOS Indochine* d'Andrée Viollis et *Le Voyage au Congo* d'André Gide, avant la Seconde.

De cette dénonciation du colonialisme, l'indépendance venue (à laquelle il avait contribué), Mongo Beti pouvait se satisfaire, sinon participer comme d'autres à la course aux prébendes. Après tout, il eût pu se prévaloir d'une sorte de statut d'ancien combattant de l'indépendance : d'autres écrivains l'ont fait ; cela peut même mener, comme au Sénégal, à la présidence de la République. Au Cameroun, on vit un romancier décrocher le poste d'ambassadeur à Paris...

Mais là n'avait pas été le but du combat livré, Mongo Beti le savait, et il n'a pas voulu participer au dépeçage de cette indépendance sous la haute direction des colonisateurs qui l'avaient octroyée.

Mongo Beti ne prétend pas ici faire acte de militantisme politique, il ne dit pas être un militant politique. Sa voix est celle d'un homme qui reste, comme il y a vingt ans, et face à la même oppression, profondément attaché à son pays, à son continent. Nous avons publié par ailleurs dans cette même collection (*L'UPC parle*), dans *Partisans* et dans *Tricontinental*, des textes de camarades de l'UPC. Nous espérons le faire

encore. Woungly Massaga, leader de l'UPC, a récemment exprimé avec précision la ligne politique de l'Union des populations du Cameroun (*L'Afrique bloquée : l'exemple du Cameroun*) et donné des perspectives de lutte aux militants africains : il n'est pas question de s'y substituer.

Cependant, nous pensons que l'importance du livre de Mongo Beti est autre. Certains discuteront ses analyses politiques ou économiques : mais qu'importe ici qu'il approuve le projet de Mgr Ndongmo d'avoir voulu créer un embryon de capitalisme national ; il est plus important qu'il montre à l'évidence que, même ce capitalisme-là, le pouvoir néocolonialiste ne peut le tolérer... Par contre, ce qu'il dénonce avec force, et ce qui fait que nous avons voulu publier avec lui ce livre – malgré les intimidations habituelles ^[3] ... –, c'est la collusion totale du pouvoir français au nom de l'Aide et de la Coopération, avec le nazisme à la petite semaine d'Ahidjo. Il y a un an, peu de temps après l'exécution d'Ernest Ouandié, Pompidou donnait l'accolade à Ahidjo. Nous écrivions dans *Tricontinental* :

L'aide aux pays du tiers monde n'est qu'une forme particulièrement hypocrite de masquer le maintien et l'augmentation de l'« échange inégal », qui permet aux métropoles de perpétuer l'exploitation, à leur profit, des pays du tiers monde et leur mainmise économique, en annulant tous les effets d'une pseudo-indépendance politique.

De cette exploitation, le trafic d'armes de la France est un aspect particulièrement significatif et sordide. [...] Que dire des exploits et des méthodes de la France, phare de la « civilisation » : entre Debré et le gangster le plus vil, il n'y a guère de différence, dans ce domaine, et la mystification doit être démontrée.

[...] Profitant de ce que l'impérialisme américain est trop occupé pour l'instant au Vietnam, la France y fait régner son sous-impérialisme, ni plus ni moins oppressif, malgré son « libéralisme », que celui du Portugal fasciste. La guerre du Tchad, les prestations d'armements et de militaires « coopérants », la vente d'armes à l'Afrique du Sud, l'entraînement de troupes spéciales antiguérilla, n'en sont que quelques aspects.

Pompidou, en serrant la main à son compère Ahidjo, dictateur nazi du Cameroun, n'a fait que consacrer une vieille complicité : il n'y a pas de différence entre les Français qui ont exécuté les leaders de l'UPC, Um Nyobé et Félix Moumié, et les mercenaires camerounais qui ont tranché la tête du plus grand économiste africain, Osendé Afana, pour l'apporter à Ahidjo, et fusillé le héros de l'indépendance, Ernest Ouandié.

Pompidou reçoit, en grande pompe, Mobutu, l'assassin de Lumumba et de Mulélé. Avec l'accord de la bourgeoisie française et les encouragements de ses maîtres américains, Pompidou, au-delà de ses belles paroles, couvre une fois de

plus ses mains de sang. À nouveau, entre crapules, le pacte est scellé.

À nous de ne pas l'oublier ^[4].

Cette crapulerie du pouvoir métropolitain et néocolonial, cohérent et identique parce que produit par la haute finance, nous concerne tous. C'est elle que dénonce Mongo Beti. C'est le devoir des révolutionnaires français d'être aux côtés des révolutionnaires africains *dans ce combat comme dans les autres* ; sinon, à quoi servirait de parler d'internationalisme ?

Mongo Beti le rappelle : le combat contre l'oppression commence ici même, en France, et d'abord par l'*information* sur les guerres coloniales que mène en secret, honteusement mais avec constance (ou encourage ouvertement par ses fournitures d'armes), la V^e République, au Tchad, au Cameroun et ailleurs.

Juin 1972.

L'éditeur.

Post-scriptum 1977. Cinq ans plus tard, certains protagonistes ont changé : Giscard, remplaçant Pompidou, n'a fait que renforcer la France dans sa « mission » africaine. Il vole aujourd'hui au secours de Mobutu, au bord de la faillite politique, morale, économique, militaire. Plus que jamais, l'emploi du mot crapule est justifié. Ahidjo perpétue son bain de sang.

Notes du chapitre

[1] ↑ Voir *L’Affaire Moumié*, coll. « Libertés », Maspero, Paris, 1960.

[2] ↑ « L’Essor du Congo », 18 octobre 1960, *Le Courrier d’Afrique*, cité par Mosheje Luc dans *La Pénétration américaine au Congo*, Éditions Remarques congolaises, Bruxelles.

[3] ↑ Est-il normal (par exemple...) que nos imprimeurs reçoivent des visites de la police les priant de lui communiquer les épreuves de nos livres ? Ce qui est *légal*, en tout cas, c’est qu’ils s’y refusent !

[4] ↑ *Tricontinental*, n° 4/1970-1/1971.

Avertissement

Il est au moins inélégant de prétendre que c'est la faute de l'opinion occidentale et surtout française, habituellement trop indifférente aux drames lointains de l'Afrique, si les récents procès politiques de Yaoundé (où comparurent notamment un évêque catholique et le chef de l'opposition, clandestine bien entendu, et au terme desquels des hommes furent fusillés sur la place publique) sont passés inaperçus ici, venant pourtant aussitôt après les affaires de Burgos et de Leningrad. C'est répandre les germes de la peste pour pouvoir déplorer l'épidémie. On use du désintérêt concerté du public pour l'Afrique comme d'un prétexte pour soustraire le continent noir à la curiosité des braves gens, trop peu propice aux prouesses des fripons.

À en juger par la presse d'alors, les Français se sont enflammés naguère pour Saint-Domingue, contrée exotique de langue espagnole, aux populations mêlées, où ne se déroulait aucune expérience politique exemplaire, à moins de ranger dans cette catégorie bénie la triste dictature de M. Balaguer. Il en fut de même tout récemment pour Ceylan, une île du bout du monde, pittoresque comme une fiction d'adolescent attardé, moins plausible qu'un décor d'opérette. Ceylan n'est pas un pays francophone, n'a pas d'affinité historique avec la France, n'abrite pas de colonie française, n'a pas signé d'accord

privilegié ni de traité de coopération avec la France ; Ceylan vient de susciter dans les publications françaises une floraison d'études, de reportages, d'enquêtes, qui contraste avec le mutisme à peu près universellement observé sur les procès de Yaoundé, péripétie d'une longue tragédie aux rebondissements non moins significatifs pour l'avenir de l'humanité que le soulèvement de la jeunesse ceylanaise.

En remontant dans le temps, on retrouve une affaire qui, à l'époque, fit si grand bruit qu'on croirait, rétrospectivement, que les journaux étaient atteints de démence collective, puisque ni la situation géographique du pays, ni sa colonie française, ni sa population peu nombreuse et d'ailleurs indienne dans son immense majorité, ni la qualité de son industrie, ni aucune autre considération « réaliste » ne justifiaient une telle émotion. C'était en 1953, au cours des mois d'avril, mai et juin, et il n'y en avait plus que pour le Guatemala. Le gouvernement de gauche de Jacobo Arbenz venait d'engager ce petit pays d'Amérique centrale dans ce qu'il jugeait être la voie du progrès, décrétant entre autres mesures courageuses la nationalisation de la redoutable United Fruit yankee. Le secrétaire d'État du président Eisenhower, Foster Dulles, un homme dont on vantait l'énergie, l'habileté et l'efficacité, comme on le fait aujourd'hui de tel manitou gaulliste, conçut aussitôt une parade dont le scénario allait devenir classique dans ce genre de situation. On apprit qu'un colonel guatémaltèque en exil, un certain Castillo Armas, riche tout à coup de millions de dollars, de centaines de mercenaires et d'importantes quantités d'armes modernes, avait pénétré au Guatemala ; il progressait à travers le territoire

national sans rencontrer de résistance ; il menaçait la capitale d'où les ministres de gauche avaient fui ; il en avait entrepris le bombardement ; il venait de s'en emparer...

Je relate cette affaire de mémoire, sans avoir besoin de consulter aucune fiche, tant la lecture de la presse me familiarisa avec les hommes du Guatemala, ses mœurs politiques, les rapports sociaux de ses habitants, l'antagonisme dressant les millions d'Indiens qui formaient le fond de sa population contre l'aristocratie d'origine espagnole, les noms et les origines des personnalités, jusqu'au trop fameux Aigle Noir, Américain de couleur, héros de la bataille d'Angleterre pendant laquelle il n'avait pas hésité à défier des dignitaires nazis au duel aérien – en réalité, un inquiétant trafiquant d'armes, selon d'autres journaux.

J'étais alors étudiant dans une faculté d'Aix-en-Provence et, autant qu'il m'en souviennne, cette affaire, tout compte fait, ne troublait que très médiocrement la nombreuse population estudiantine de la ville. Excepté les auteurs de ce lamento, quels Français le destin du Guatemala pouvait-il tourmenter ?

Divorce entre la presse et l'opinion publique ? En ce domaine, l'opinion publique est-elle autre chose que l'opinion des journaux ? Si elle devait réserver sa sollicitude aux seuls sujets pouvant éveiller un écho chez le lecteur, la presse aurait tôt fait de réduire sa section de politique étrangère à des proportions squelettiques. L'exigence du public en cette matière n'est pas plus pesante que celle d'un amateur de romans sur son auteur

préféré, dont l'initiative est quasi illimitée. Le talent du journaliste aussi crée pour ainsi dire *ex nihilo* l'émotion du lecteur en revêtant tel thème de politique étrangère des chatoiements qui révolteront ou soulèveront l'enthousiasme, ou en l'enveloppant de la grisaille sucrée qui rassure, apaise, induit à la résignation ou à l'indifférence.

Pleurer sur le pauvre Guatemala, n'était-ce pas dénoncer une politique de force déterminée à étouffer l'originalité et le libre arbitre des peuples d'Amérique latine ? Braquer les projecteurs de l'actualité sur Saint-Domingue, n'était-ce pas mettre en lumière la vigueur du courant castriste et l'embarras éléphantinesque dans lequel il plongeait les Américains ? Inviter le lecteur à méditer sur l'insurrection de la jeunesse de Ceylan, n'est-ce pas vouloir signaler les dangers à longue échéance d'une décolonisation à courte vue – à la manière britannique, bien sûr ? Ici, le choix du sujet, de la page, de la colonne, de la typographie et, à plus forte raison, des dimensions du texte relève si peu du hasard, recèle si évidemment une intention qu'une observation un tant soit peu attentive de sa rubrique étrangère suffit pour définir la couleur politique d'un organe.

On s'en voudrait de rabâcher ces truismes s'ils ne devaient servir à fonder une observation qui me ramène à mon sujet : si l'omission d'une affaire grave n'est pas moins révélatrice d'une intention politique, « oublier » les récents procès du Cameroun, après avoir constamment « oublié » depuis dix ans, la guerre civile camerounaise, c'est trahir que le problème gêne. Qui ? le lecteur ? le journal ? le gouvernement ? On ne peut se proposer

d'examiner de près ces procès sur lesquels la presse française parut si préoccupée de se taire, sans être amené en même temps à se demander qui ce sujet aurait pu incommoder et pour quelles raisons.

Aussi bien, si elles étaient exposées platement, comme avec innocence, ces affaires, puisqu'il y en eut théoriquement deux, apporteraient plus de lassitude et de perplexité au lecteur que de vraie lumière. À quoi bon en donner un récit linéaire et circonstancié ? Des épisodes tels que l'enregistrement sur bandes magnétiques de dépositions des accusés faites au cours d'interrogatoires où ils ne bénéficiaient d'aucune garantie élémentaire, le tripatouillage évident de ces bandes, leur reproduction et leur interprétation au cours d'une conférence de presse d'où les accusés étaient exclus, le bâclage constaté par tous de l'instruction relative au prétendu complot de Mgr Ndongmo visant à l'assassinat du chef de l'État, tant d'autres faits semblables n'apprendraient rien que de banal sur les républiques africaines « francophones » où la justice est scandaleusement bafouée chaque jour, la vie humaine tenue dans le même mépris que celle de bestioles. En revanche, une sorte de coupe verticale de quelques moments privilégiés, inaperçus souvent même des rares initiés qui daignèrent suivre l'affaire, fera peut-être découvrir en profondeur cette réalité palpable en quelque sorte de la société camerounaise, de la politique, de la vie collective, de la souffrance physique et morale du peuple camerounais sans quoi ces procès n'auraient pas de sens, et n'auraient du reste pas eu lieu. Aussi pour la bonne intelligence du drame, présenterons-nous en guise

d'exposition ses protagonistes, qui incarnent en même temps les principales forces en lutte dans le pays. ^[*]

Notes du chapitre

^[*] ↑ Les notes précédées de la mention (Éd. 1977) ont été ajoutées par l'auteur à la seconde édition.

I. Les acteurs

Bref rappel historique

C'est la Seconde Guerre mondiale qui a ravi le Cameroun à l'anonymat, bien que durant toutes les hostilités la scène du pays soit demeurée vide d'acteurs africains.

27 août 1940

Un coup de main du capitaine de Hauteclocque, dit Leclerc, range le Cameroun dans le camp de la France libre et en fait une base alliée contre l'Axe.

Racontée par le général de Gaulle dans ses *Mémoires*, l'affaire manque pour le moins de clarté. L'ancien exilé de Londres évoque d'abord la situation du Cameroun au lendemain de l'armistice en imprimant un frémissement épique bien excessif à ce qui n'était encore qu'une vague contrée équatoriale oubliée dans l'extrême enfoncement du golfe de Guinée :

Au Cameroun, en particulier, le mouvement d'opposition à l'armistice s'étendait à tous les milieux. La population, tant française qu'autochtone, de ce pays actif et vivant, s'indignait de la capitulation. On n'y doutait pas, d'ailleurs, que la victoire d'Hitler ramènerait la domination germanique

subie avant la Première Guerre mondiale. Au milieu de l'émotion générale, on se passait des tracts, par lesquels d'anciens colons allemands qui s'étaient naguère repliés dans l'île espagnole de Fernando-Po, annonçaient leur prochain retour dans les postes et les plantations...

En réalité, les Camerounais autochtones ignoraient encore, même en août 1940, que leurs maîtres français eussent perdu la guerre ; grâce à des distributions de tracts opérées par avion, province par province successivement, ils apprendront avec stupéfaction que leur pays s'est placé sous le drapeau de la liberté en se ralliant spontanément à l'auteur de l'appel du 18 juin. Particularité constante du Cameroun, et qui vaut aujourd'hui encore, l'absence de toute information organisée transforme l'actualité, aux yeux des Noirs, en une succession prodigieuse et ahurissante de coups de théâtre.

Un comité d'action, continue le mémorialiste, s'était constitué autour de M. Mauclère, directeur des Travaux publics, et m'avait donné son adhésion. Sans doute le gouverneur général Brunot, éperdu par la conjoncture, refusait-il de prendre parti. Mais on pouvait imaginer qu'une intervention résolue, venue de l'extérieur, entraînerait la solution...

Et voici, dans la réalité, l'intervention extérieure dont rêve le chef de la France libre :

La petite troupe y parvint [à Douala] au cours de la nuit. Un certain nombre de « gaullistes », accourus au premier signal

chez le docteur Mauzé, l'accueillirent comme convenu. Leclerc, devenu, comme par enchantement, colonel et gouverneur, occupa avec simplicité le Palais du gouvernement. Le lendemain, escorté par deux compagnies de la garnison de Douala, il arriva par le train à Yaoundé où se trouvaient les autorités. La « transmission » des pouvoirs s'y accomplit sans douleur.

Soit. Mais écoutons aussi les exécutants eux-mêmes :

Nous avons débarqué de nuit sur trois canots indigènes. Nous avons fait immédiatement appel aux éléments sympathisants et nous avons donné l'ordre d'une action immédiate et *énergique* ^[1]. Le résultat fut un ralliement complet de toutes les forces, sauf de quelques éléments qui furent neutralisés et arrêtés. Leclerc, devant la nécessité de prendre le commandement, a pris le titre de commissaire général en votre nom. Étant donné le caractère spécial de cette opération, fondée sur la persuasion et l'autorité, nous fûmes obligés, afin d'assurer le succès, de nous conférer un rang plus élevé, étant bien entendu que cela serait purement temporaire. Je vous prie de nous excuser, mais seuls les résultats comptaient. L'ordre règne. [...] Les forces militaires ont été ralliées. Quelques officiers dissidents ont été arrêtés en attendant leur expulsion...

(Télégramme adressé au général de Gaulle par le colonel Leclerc et le capitaine Boislambert le 28

août, depuis Douala, cité par l'hebdomadaire *En ce temps-là, de Gaulle.*)

Ainsi, il y a trente ans, le Cameroun était déjà un champ d'expérimentation des techniques politico-psychologiques du gaullisme !

Avec l'après-guerre cependant, c'est un tout autre climat. Dans la foulée de la libération de la France et de la défaite de l'Axe, et grâce à la Constitution française de 1946, si libérale au moins dans sa lettre pour les autochtones des colonies, une certaine activité politique s'instaure parmi les Camerounais, favorisée par le désarroi du colonat et encouragée par les velléités anticolonialistes de l'ONU, toute jeune alors, héritière de la défunte SDN et, à ce titre, chargée d'être à la France, puissance mandataire, ce qu'est le conseil de famille au tuteur d'un mineur.

18 décembre 1944

Création, à Douala, sous l'impulsion d'un Français, Donnat, de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC), centrale syndicale unique, proche de la CGT française et qui, à ce titre, va tout de suite se trouver en butte à une très violente campagne du clergé catholique, européen, c'est-à-dire missionnaire dans son immense majorité à cette époque-là, en

attendant les persécutions de l'administration coloniale, plus lente à s'ébranler.

24-25 septembre 1945

Très graves événements à Douala, les premiers d'une telle nature et d'une telle ampleur dans les annales de la colonie depuis l'avènement de l'autorité française. Au cours de la première grande grève organisée par l'USCC, le colonat et le patronat blancs, exaspérés jusqu'au paroxysme, s'agitent ; c'est alors que de jeunes désœuvrés africains, provocateurs stipendiés du colonat, comme on l'a su depuis, saccagent quelques édifices, prétexte providentiel pour les Blancs qui s'emparent aussitôt du dépôt d'armes et de munitions mollement gardé par la garnison dont certains éléments blancs se joignent à eux. L'expédition se donne au début pour une chasse punitive au syndicaliste, mais elle ne tarde pas à dégénérer en un joyeux safari au cours duquel des grappes de paisibles piétons noirs, gibier d'un genre nouveau, sont transformés en cartons. Cependant, un commando de colons qui s'était présenté au domicile d'un syndicaliste blanc, Lalaurie, homme de gauche connu pour son rare dévouement en faveur des Africains, est surpris par la résistance de ce dernier et perd dans la rixe un des membres les plus exaltés du colonat blanc. Les colons occupèrent la ville pendant deux

jours, massacrant, selon une estimation officielle, quatre-vingts personnes.

Voici sur cette affaire un témoignage inappréciable, recueilli avec le recul d'un quart de siècle, auprès de l'avocat qui a défendu les syndicalistes agressés par les colons (propos rapportés dans un ouvrage à paraître par Abel Eyinga, professeur de droit à l'université d'Alger, spécialiste de l'histoire politique récente du Cameroun, auquel je suis redevable de la majeure partie des informations utilisées ici) ; c'est M^e Gamonet, avocat parisien, qui parle :

Je me suis rendu au Cameroun en 1945 pour défendre quatre personnes arrêtées là-bas à la suite des grèves sanglantes de 1945 : Moumé Etia, Lalaurie, Soulier et un quatrième monsieur que les colons avaient arrêté sans trop savoir pourquoi.

Alors en France était au pouvoir un gouvernement truffé de communistes (Thorez, Gazier...) et de cégétistes. La nouvelle étant arrivée à Paris de l'arrestation des cégétistes au Cameroun, et communistes et socialistes n'ayant pu se mettre d'accord sur le nom de l'avocat engagé à envoyer là-bas pour assurer leur défense, on me chargea de cette mission, moi qui n'étais ni socialiste ni communiste, mais un simple brave homme.

Des *sand-sand-boys*^[2] avaient profité des grèves pour descendre dans la rue et causer du grabuge, saccageant,

disait-on des magasins et tout alentour, mais sans faire aucune victime.

Par contre, les militaires blancs stationnés au terrain d'aviation étaient armés et ils se sont servis de leurs armes. À vrai dire, ils faisaient des cartons sur les Camerounais. Personne n'a pu dénombrer exactement les personnes décédées dans ces conditions, puisqu'on ramassait les morts au fur et à mesure. Mais j'ai entendu un peu partout avancer le chiffre de quatre-vingt-cinq morts... Ce qui est certain, c'est que les colons voulaient la peau des syndicalistes rendus, à tort ou à raison, responsables des troubles.

Le gouverneur Nicolas se trouvait à Douala, mais il était devenu en quelque sorte le prisonnier des colons. Il avait refusé de distribuer les armes aux Blancs au début de l'émeute, alors ces derniers se sont débrouillés comme ils l'ont pu. Vers la fin, cependant, Nicolas réussit à reprendre le contrôle de la gendarmerie.

Lalaurie, lui, a descendu le président (ou le secrétaire) de la Chambre de commerce qui, avec trois autres colons, s'était aventuré chez lui pour l'arrêter. Derrière la porte à claire-voie, Lalaurie a entendu le déclic d'une mitraillette. Il tira et abattit sur le coup le monsieur en question. La gendarmerie a réussi, sur l'ordre de Nicolas, à le prendre ainsi que Soulier et Moumé Etia et à les conduire à l'aéroport, ensuite à les mettre dans un avion à destination de Brazzaville. Mais sans avoir reçu aucun contre-ordre du gouverneur, les employés

blancs de l'aéroport ont fait revenir l'avion. Les colons ont alors recueilli les pauvres syndicalistes et les ont emmenés pour les fusiller. Ils les ont collés contre un mur et c'est *in extremis*, sur l'intervention d'un brave homme qui leur a déconseillé l'assassinat, que les syndicalistes ont eu la vie sauve ; et c'est dans cette atmosphère d'illégalité qu'on les a enfermés et qu'ils devaient comparaître devant un tribunal.

M^e Duplan, président du tribunal, a mené correctement les débats. Son jugement : un non-lieu. La déposition du directeur blanc de la King était révélatrice : « On ne peut pas dire que les syndicats aient organisé, conseillé ou encouragé l'émeute. Mais les idées qu'ils ont semées dans le pays sont directement responsables de ce qui arrive... »

Après le jugement, j'ai conduit les syndicalistes libérés dans un grand voyage de deux mois, dans un pick-up prêté par Nicolas, à travers le pays pour montrer aux populations qu'ils étaient bien vivants et libres, que la France de la libération ne retomberait pas dans les erreurs de la France colonialiste...

Nicolas a été rappelé tout de suite après les événements. [...] Dans les réunions syndicales, j'ai constaté que les Noirs s'asseyaient d'un côté, les Blancs de l'autre.

À la suite de quoi, l'administration coloniale ayant rapatrié d'autorité les militants blancs, si populaires et dynamiques, de l'USCC, on peut dire que désormais l'émancipation des Camerounais est entre les mains des seuls Camerounais. Tout

naturellement, la lutte va se poursuivre maintenant dans un tout autre esprit. Une page décisive vient d'être tournée et nul ne se doute du tour que va prendre l'avenir.

18 octobre 1945

Première apparition sur le devant de la scène camerounaise, bien qu'à une place modeste, de Ruben Um Nyobé, l'homme qui va donner une âme à son pays. Ruben Um Nyobé est donc nommé secrétaire général adjoint de l'USCC.

1947

Ruben Um Nyobé est élu premier secrétaire de l'USCC.

10 avril 1948

Création à Douala d'un parti politique de masse, l'Union des populations du Cameroun (UPC), dont Ruben Um Nyobé est élu secrétaire général. Désormais nul ne pourra plus sérieusement parler du Cameroun, sans évoquer l'Union des populations du Cameroun, ainsi que son premier secrétaire général, Ruben Um

Nyobé. Écrire l'histoire du Cameroun contemporain, quatorze ans après la mort de Ruben Um Nyobé, dix-sept ans après l'interdiction de l'UPC par Roland Pré, cela signifierait, nécessairement, presque exclusivement, expliquer et commenter ces deux phénomènes, sans lesquels le Cameroun ne serait encore qu'un mot, un cadre à remplir.

1949

Premières pétitions adressées à l'ONU par des organisations affiliées à l'UPC, et réclamant l'indépendance du Cameroun.

1951

L'UPC, maintenant sa ligne révolutionnaire, refuse de suivre le RDA dont elle était jusqu'ici une section, quand le mouvement que dirige Houphouët-Boigny, cédant aux pressions de François Mitterrand, 33 ans, député de la Nièvre, ministre de la France d'outre-mer (dans le cabinet de René Pleven, son compagnon de l'UDSR), inaugure une politique de collaboration avec l'administration coloniale.

17 décembre 1952

Événement extraordinaire pour les Camerounais, inimaginable jusque-là, même pour les plus audacieux. Pour la première fois, un Camerounais, à sa demande, est invité à parler devant une commission spécialisée des Nations unies, et met l'occasion à profit pour revendiquer *urbi et orbi* l'indépendance que les Camerounais, seuls alors à la réclamer avec les Togolais en Afrique noire française, considèrent comme leur terre promise. Bien entendu, cet homme, c'est Ruben Um Nyobé : devant l'ONU, il exige la fixation d'un délai à l'expiration duquel le Cameroun deviendrait le maître de son propre destin. Tant de sereine intrépidité stupéfie un peuple trop longtemps contraint à obéir, à filer doux.

1953

Création par Louis-Paul Aujoulat, missionnaire français qui a réussi à se faire élire député des autochtones dans la circonscription très catholique de Yaoundé (les Camerounais sont en effet représentés au Palais Bourbon, par trois députés), d'un parti politique destiné exclusivement à lutter contre l'UPC au nom de la religion, et contre l'indépendance au nom de l'assimilation. Il nomme ce parti Bloc démocratique camerounais. Y entrent, parmi d'autres notables « évolués » (c'est-à-dire ayant reçu, soit par l'école, soit par d'autres moyens, une légère teinture d'occidentalisation), André-Marie Mbida, qui se révoltera tôt contre son patron, mais surtout un

tout petit homme, musulman et originaire du Nord, un certain Ahmadou Ahidjo dont plus tard on parlera beaucoup, pour lors très modeste fonctionnaire autochtone de l'administration coloniale.

Mai 1955

Dans tout le pays, événements aussi sanglants que déterminants puisqu'ils vont infléchir pour de longues décennies l'évolution politique du Cameroun vers un processus typiquement révolutionnaire. Au milieu du désarroi suscité sur place par Diên-Biên-Phu d'abord, par l'éclatement de la rébellion algérienne ensuite, le président du BDC, Louis-Paul Aujoulat, d'ailleurs pied-noir lui-même, devenu ministre de la Santé à Paris, fait nommer un de ses amis au poste de gouverneur général du Cameroun (on dit maintenant : haut-commissaire de la France au Cameroun), un certain Roland Pré. Louis-Paul Aujoulat s'en défendra plus tard, sans doute pour esquiver la responsabilité du sang inutilement répandu par la stupide brutalité du haut-commissaire. J'évoquerai dans un chapitre ultérieur les provocations auxquelles allait recourir méthodiquement Roland Pré et qui furent à l'origine d'effroyables émeutes en 1955, aussi bien à Douala qu'à Yaoundé, et même dans d'autres villes camerounaises de moindre importance. On vit la troupe massacrer les Africains avec une sorte d'enthousiasme sadique, au point qu'aujourd'hui

encore personne ne peut fournir, avec quelque chance de plausibilité, une évaluation même approximative des morts. Aussi bien les autorités locales et le gouvernement français veillèrent-ils surtout, comme il arrive toujours chaque fois qu'il s'agit de l'Afrique noire, à ce que les événements soient totalement ignorés de la presse et ne soulèvent aucun écho dans l'opinion française ou internationale.

13 juillet 1955

Interdiction de l'UPC, dont les chefs entrent dans la clandestinité ou s'exilent.

23 juin 1956

Vote par l'Assemblée nationale, à Paris, de la loi-cadre Defferre, du nom du ministre de la France d'outre-mer du gouvernement de Front républicain, Gaston Defferre. Cette loi institue dans chaque colonie française d'Afrique noire, un exécutif indigène, obligatoirement présidé par le gouverneur français, mais comportant un vice-président africain responsable, avec son équipe, devant une assemblée législative locale à majorité africaine, mais où la population française locale est largement représentée.

C'est un système hybride, inutilement complexe, condamné ou à la paralysie, s'il tente de s'insérer dans les structures coloniales sur lesquelles il est artificiellement plaqué, ou à l'humiliation s'il entre en conflit avec elles. Tel quel, il fonctionnera pourtant quelques années non sans quelque bonheur, soit dans les colonies politiquement somnolentes, les plus nombreuses au demeurant, soit dans quelques pays, telle la Guinée où, rendu prudent par la vigueur et la détermination des organisations populaires africaines, le gouverneur colonial préfère adopter le masque de la collaboration confiante. Au Cameroun, où les deux parties se sont engagées trop avant dans l'épreuve de force, la loi-cadre Defferre n'aura d'autre effet que d'exacerber davantage les ressentiments et d'élargir le fossé qui désormais sépare sans espoir les antagonistes.

Juillet 1957

Nomination par Gaston Defferre de Pierre Messmer comme haut-commissaire de la République en remplacement de Roland Pré. Le futur Caton du gaullisme, pour lors très attaché aux avantages de la carrière, ne dédaigne pas les antichambres des ministres de « gauche » du Front républicain, auprès desquels il est apprécié, dit-on, pour son sens de la discipline – c'est-à-dire, dans le langage de l'époque, pour son opportunisme. Le nouveau proconsul va surtout s'ingénier à acculer l'UPC au boycott des élections à l'issue desquelles une assemblée

législative camerounaise doit, conformément à la loi-cadre Defferre, instituer le premier gouvernement camerounais.

Si la loi d'amnistie, note très justement Georges Chaffard, avait été votée à Paris dans des délais compatibles avec l'ouverture de la campagne électorale, et que l'UPC se soit trouvée autorisée à conduire sa propagande à ciel ouvert, elle eût sans doute obtenu pour ses listes des succès spectaculaires. Mais c'est le 11 décembre seulement, douze jours avant le scrutin, que l'Assemblée nationale française vote, en première lecture, le projet de loi. Le texte doit être transmis au Conseil de la République, dont la décision prendra, à un train de sénateur, deux bons mois, pour être envoyé, éventuellement en seconde lecture, au Palais Bourbon. Tout se passe donc comme si, par des artifices de procédure, l'autorité française s'arrangeait pour écarter l'UPC de la consultation. [La sage lenteur des Pères Conscrits] met un comble à la méfiance des chefs upécistes. La crainte de ne pouvoir faire élire qu'une poignée de sympathisants, dans une « Assemblée fantoche » tenue en tutelle, a raison des hésitations d'Um Nyobé...

***(Les Carnets secrets de la décolonisation, t. 2,
Calmann-Lévy, Paris, 1967.)***

Les élections camerounaises sont donc fixées au 23 décembre 1956.

2-3 décembre 1956

Création, dans la Sanaga-Maritime, province natale de Ruben Um Nyobé, d'un Comité national d'organisation (CNO). Aux élections truquées, l'UPC a décidé de répondre par la seule arme qui lui reste, la lutte révolutionnaire.

15 mai 1957

André-Marie Mbida est investi comme chef du premier gouvernement du Cameroun autonome. C'est un chrétien de choc, ancien séminariste. Homme du Sud, il était d'abord entré dans la politique comme collaborateur et disciple du tout-puissant Louis-Paul Aujoulat. Vite brouillé avec celui-ci, devenu son adversaire le plus redoutable, il avait tourné contre lui une puissance de démolition étonnante dont les premiers éclats sonnèrent le commencement de la fin du petit missionnaire qui se faisait donner, entre autres surnoms pittoresques, celui de « l'ange gardien du Cameroun ». Aux élections législatives de 1956, André-Marie Mbida avait mis Louis-Paul Aujoulat en déroute ; mais, très opportuniste comme tous les notables camerounais, bien que dénué d'un réel sens politique, il s'était apparenté au groupe socialiste du Palais Bourbon : les socialistes dominaient en effet la coalition « de gauche » qui était au pouvoir, sous le nom de Front républicain. Aux

élections locales, en décembre 1956, l'UPC ayant choisi le boycott, André-Marie Mbida, à la tête d'une liste de catholiques agressifs qu'encouragent en sous-main le haut clergé missionnaire et le haut-commissaire de la République française, l'emporte triomphalement dans la circonscription de Yaoundé. Aussitôt se répand la rumeur qu'étant le grand vainqueur des élections, il doit être appelé à former un nouveau gouvernement. C'est ce qui arrive en effet. Plein de bonne volonté, du moins à ce moment-là, il fait entrer dans son équipe Ahmadou Ahidjo, que nous connaissons maintenant, comme vice-président du gouvernement, chargé de l'Intérieur, poste déterminant, mais qu'on ne peut refuser à celui qui est censé conduire le groupe des députés musulmans du Nord, fût-il resté, lui, fidèle à « l'ange gardien du Cameroun ». Le lecteur apprendra plus loin pourquoi André-Marie Mbida se révéla très rapidement l'homme à abattre, pour tout le monde.

3 février 1958

Nomination de Jean Ramadier, fils de Paul Ramadier, comme haut-commissaire de la France au Cameroun, en remplacement de Pierre Messmer. Le nouveau haut-commissaire est chargé d'une mission dont les Camerounais vont d'autant moins tarder à découvrir la nature qu'il n'en fait guère mystère lui-même. Il n'a rien du fin manœuvrier et, si André-Marie Mbida ne mettait pas comme un point d'honneur à incarner le personnage du

nègre fruste, il donnerait facilement du fil à retordre à ce gauchiste pour rire. Plus tard, en effet, Jean Ramadier exposera que son coup d'État contre André-Marie Mbida visait en réalité à faciliter la formation d'un gouvernement de transition qui se serait effacé ensuite pour laisser la place à Ruben Um Nyobé, personnage dont la présence à la direction du pays lui paraissait indispensable, si la France désirait contracter des liens sincères et durables avec un Cameroun émancipé. Ce n'est pas là forcément un échafaudage justificatif *a posteriori* : on ne dira jamais assez la jobardise des hommes de « gauche » ou même d'« extrême gauche » dans les affaires concernant l'Afrique noire. L'événement, on ne sait par quelle fatalité, allait rapidement déjouer les prétendus calculs de Jean Ramadier.

11 février 1958

Sur les conseils de Jean Ramadier, Ahmadou Ahidjo démissionne du gouvernement Mbida, entraînant avec lui les autres membres musulmans de l'équipe. La crise est ouverte. Elle va s'éterniser, André-Marie Mbida, qui a peut-être été intoxiqué par Jean Ramadier, ameutant curieusement à Paris, lui, l'apparenté socialiste, la droite réactionnaire et le lobby des intérêts coloniaux, en appelant à la solidarité des ténors de la guerre froide contre le haut-commissaire cryptocommuniste de Yaoundé, et réussissant de longues semaines à bloquer l'arbitrage de la rue Oudinot. Même après le verdict de Paris

donnant finalement raison à Jean Ramadier, l'affaire va se prolonger à Yaoundé, par des rebondissements où le burlesque le dispute à la passion, Mbida refusant, par exemple, de céder le palais présidentiel à son successeur non sans mettre les rieurs de son côté. (Plus tard, devenu président de la République indépendante du Cameroun, Ahidjo se vengera en faisant condamner Mbida à une très longue peine de prison au terme de laquelle celui-ci ne sera plus que l'ombre de lui-même.) Ramadier est rappelé à Paris. Avec quelle surprise, peut-être, apprendra-t-il ensuite les événements du Cameroun, surtout après le 13 mai 1958 !

11 septembre 1958

Au terme d'une campagne intensive des troupes coloniales (le Cameroun n'ayant pas encore d'armée nationale ni même de police nationale à proprement parler), la mort de Ruben Um Nyobé en Sanaga-Maritime est officiellement annoncée. Et, pour qu'aucun doute ne puisse subsister, son corps est longtemps exposé dans son village natal. Les circonstances de la disparition de Ruben Um Nyobé demeurent mystérieuses aujourd'hui encore, malgré les efforts renouvelés des autorités françaises pour forger une version crédible de l'événement. En haut lieu, en tout cas, on se persuade que c'en est fini de l'insurrection, puisqu'elle vient de perdre son âme.

19 octobre 1958

Coup de théâtre à Yaoundé. À son retour de Paris, où il avait été appelé en consultation sitôt la mort de Ruben Um Nyobé connue, Xavier Torre, le nouveau haut-commissaire de la République française, annonce au micro de la radio que la France du général de Gaulle est prête à accorder l'indépendance au Cameroun. Sous-entendu pour tous les Camerounais : « ... maintenant que l'hypothèque Um Nyobé est levée ! »

14 mars 1959

À l'instigation du représentant du général de Gaulle, l'Assemblée générale des Nations unies vote la fin du mandat de l'Organisation sur le Cameroun, ce qui revient à se reposer sur le seul tuteur, désormais juge et partie, des ultimes initiatives à prendre dans le processus conduisant le pays à la souveraineté.

30 octobre 1959

Confirmation de cette analyse. À la demande d'Ahmadou Ahidjo, Premier ministre issu du coup d'État de Jean Ramadier, et sous la pression de Xavier Torre, haut-commissaire de la République française agissant conformément aux instructions du gouvernement gaulliste, l'Assemblée législative camerounaise vote les pleins pouvoirs à Ahmadou Ahidjo, précisément en vue de négocier avec la France, avant le 1^{er} janvier 1960, date fixée pour la proclamation de l'indépendance, des accords de coopération.

26 décembre 1959

Ahmadou Ahidjo et Michel Debré signent le traité de coopération qui, premier du genre entre la France et une république « indépendante » d'Afrique noire, va servir de modèle à tous les autres. De Conakry, les chefs bannis de l'UPC publient une déclaration dont les accents, avec le recul, paraissent admirablement prophétiques :

... l'indépendance actuelle ne répond nullement aux objectifs poursuivis par l'UPC dès sa naissance. À partir du 1^{er} janvier prochain, le Cameroun jouira d'une indépendance nominale. Loin d'être un instrument indispensable au plein épanouissement du peuple, elle sera au contraire le carcan au moyen duquel les agents du colonialisme et de l'impérialisme continueront à le tenir prisonnier dans son

propre pays. Ce peuple continuera à aller nu et à mourir de faim dans un pays qui regorge de ressources économiques considérables. [...] Si l'expérience fasciste contre laquelle lutte le peuple camerounais réussit, ceux qui y ont intérêt ne s'empêcheront pas d'en étendre le champ d'application...

(Cité par Georges Chaffard, *Les Carnets secrets de la décolonisation.*)

1^{er} janvier 1960

Proclamation solennelle de l'indépendance du Cameroun à Yaoundé, en présence du secrétaire général de l'ONU Hammarskjöld, des représentants du régime gaulliste, de Henry Cabot-Lodge, de John Profumo, représentant la Grande-Bretagne, des représentants de l'URSS et même, fort curieusement, de Modibo Keita, futur président « révolutionnaire » du Mali – et peut-être M. Vorster se trouvait-il là, lui aussi, mais incognito ?

Mais on n'a pas fini d'entendre parler de Ruben Um Nyobé ni, encore moins, de l'UPC, bien au contraire. Au moment où à Yaoundé Ahmadou Ahidjo lit la proclamation d'indépendance, une violente bataille se déroule à l'aéroport et dans les faubourgs de Douala. La révolte se rallume, plus acharnée que jamais. Pour sauver Ahmadou Ahidjo d'un naufrage prématuré,

il ne faudra pas moins que l'envoi d'un véritable corps expéditionnaire français dont l'action est évoquée un peu plus loin. Avec lui, c'est désormais une autre époque, celle de la répression inexpiable des progressistes camerounais, dans le silence des salles de torture aux volets hermétiquement clos.

De temps en temps toutefois, filtre la nouvelle d'une péripétie particulièrement atroce :

- 1^{er} février 1962 : en gare de Douala, un groupe de 52 détenus, hommes, femmes et enfants, est embarqué tôt le matin dans un wagon métallique dont la porte est verrouillée. Quand le train arrive à Yaoundé au début de la soirée, l'asphyxie a fait son œuvre : le gendarme qui ouvre le wagon découvre vingt-cinq cadavres.
- 10 mars 1966 : Ossendé Afana, jeune dirigeant upéciste qui venait d'ouvrir un front de guérilla dans l'extrême sud du Cameroun, est tué dans des circonstances jamais éclaircies. On retrouve son corps horriblement mutilé : la tête a été sectionnée au ras du tronc.
- Août 1966 : dans un village bamiléké du département du Moungo, une expédition punitive des forces de l'ordre fait quatre cents morts – chiffre corrigé ensuite par une agence qui le ramène, par souci des convenances sans doute, à un niveau un peu plus modeste ^[3] ...

Notes du chapitre

[1] ↑ Souligné par M. B.

[2] ↑ Jeunes désœuvrés, dans la langue du grand port camerounais.

[3] ↑ (Éd. 1977) Ce village, c'est Tombell, dont résonnera longtemps l'histoire, comme du plus pur symbole, à l'instar d'un Oradour-sur-Glane, du degré de frénétique férocité où peut atteindre un système qui a tout misé sur la force et entre les mains duquel la force se révèle finalement impuissante. Les témoignages que j'ai continué à recueillir après la première édition de mon livre (et sa saisie), tous concordants, ont sans cesse ajouté à l'horreur de cette abomination. Bien entendu, le nombre de morts de Tombell n'est pas exactement connu, cinq cents étant pourtant le chiffre que j'ai le plus souvent entendu avancer : l'incertitude, habituelle en de telles circonstances, s'aggrave de ce que la boucherie se perpétua à la faveur d'épaisses ténèbres, le village, soupçonné d'héberger des maquisards, ayant été surpris dans son sommeil. Personne ne fut épargné, ni l'enfant au sein, ni l'aïeul, ni la femme enceinte, la soldatesque d'Ahmadou Ahidjo ayant appliqué les techniques massives, en quelque sorte abstraites, d'abattage imitées de ses modèles nazis. Quant aux Blancs qui participèrent, comme chacun en convient, à ce haut fait d'armes, qui étaient-ils au juste ? Des instructeurs israéliens ? Des officiers et sous-officiers français détachés auprès des forces armées du tyran mercenaire au titre de l'assistance technique ? Ma propre conviction incline plutôt vers cette dernière hypothèse, sans laquelle je m'explique mal les efforts titanesques, et d'ailleurs heureux, déployés par Paris pour caviarder tout écho de cet énorme carnage dans la presse parlée et même écrite.

Qui est Ahmadou Ahidjo ?

Les historiens de la mutation camerounaise seront surpris de voir le portrait d'Ahmadou Ahidjo figurer en tête de la série des hommes qui illustrèrent à des titres divers les quinze années de lutte séparant 1945, date des émeutes qui à Douala, pour la première fois, signifièrent la revendication d'indépendance nationale, du 1^{er} janvier 1960, jour de ce qu'on a appelé très improprement la proclamation d'Indépendance. Le premier hommage de toute plume sereine évoquant cette époque s'offrira comme de lui-même à Ruben Um Nyobé, père de la révolution camerounaise, mort en combattant pour donner à ses frères comme suprême dignité la libre disposition d'eux-mêmes. Défileront alors d'autres grands martyrs d'une cause qui n'en a pas manqué : Félix-Roland Moumié, assassiné à Genève, empoisonné ; Ossendé Afana, le plus brillant des universitaires camerounais, mort lui aussi au combat ; Ernest Ouandié, le principal accusé du procès que précisément nous tentons d'expliquer ici même et qui fut fusillé sur la place publique, en exécution du verdict du tribunal militaire.

Un innocent aux mains pleines ?

Une instruction un peu approfondie eût sans doute permis à notre homme d'éventer le piège qui allait le transformer en une machine à assassiner les meilleurs enfants du Cameroun. Sans être exactement ce qu'on appelle un illettré, Ahmadou Ahidjo n'a pas fait d'études à proprement parler.

Au Cameroun, jusqu'à la dernière guerre mondiale, il n'existait pas d'établissement d'enseignement secondaire ni, à plus forte raison, d'enseignement supérieur, exception faite des séminaires catholiques où un très petit nombre de jeunes gens se préparaient au sacerdoce. D'autre part, l'administration coloniale n'autorisait pas les voyages des Camerounais à l'étranger, surtout en Europe. Les indigènes n'avaient donc pas la possibilité d'étudier sur place ni de se rendre à l'étranger pour le faire ; ceux qui étaient scolarisés devaient borner leur instruction au certificat d'études primaires : c'était là une particularité du temps. Toutefois, un nombre infime de privilégiés étaient ensuite admis dans un établissement de Yaoundé appelé « École primaire supérieure », dont l'ambition se bornait à former les quelques dizaines de fonctionnaires subalternes dont avait besoin chaque année une administration assoupie. On n'y apprenait ni mathématiques, ni langue étrangère, ni histoire. De l'orthographe, de la narration, un peu d'arithmétique, voilà le menu dont était jugé digne un futur fonctionnaire indigène. À la sortie, les meilleurs étaient nommés commis et affectés dans diverses branches ; les autres étaient, curieusement, nommés dans l'enseignement avec le titre de moniteurs.

Quand il sort de l'École primaire supérieure, Ahmadou Ahidjo est nommé commis des PTT.

Le dirigeant politique garde de cette insuffisance d'instruction, outre le sentiment d'infériorité ordinaire dans ces cas, vite mué en rancune à l'égard de ses adversaires presque toujours mieux lotis, une extrême difficulté à s'exprimer en français que notre homme dissimule tant bien que mal par des attitudes de retenue proches de l'énigme, le goût simulé de la circonspection, la comédie de ne vouloir jamais élever le ton, la grimace de l'extrême modestie. Au moins pendant les premières années de l'indépendance, à l'époque où cet illustre inconnu intriguait le plus les plumitifs occidentaux soi-disant spécialisés, cette simagrée ne manquait pas de faire impression sur des visiteurs, au reste déjà bien disposés, dont quelques-uns furent saisis véritablement d'enthousiasme devant tant de pondération et d'humilité. Avec son accoutrement de musulman africain, que le président ne manquait pas d'exhiber devant ses hôtes pour obtenir un effet psychologique, avec son teint bizarre, entre le chocolat et la réglisse, de Peuhl mêlé, ce petit homme qui paraît toujours juché et non assis, qu'on imagine mieux accroupi sur une natte, évoque les sages derviches des contes orientaux. L'étranger naïf ne peut imaginer que chacun des silences du président, chaque dérobade du regard, chaque sourire saugrenu, chaque chevrottement de la voix, chaque quinte de toux aident Ahmadou Ahidjo à chercher longuement un terme, un tour de phrase orthodoxe, à affadir, sinon à escamoter un accord douteux, parfois à envelopper une formule creuse, une phrase

toute faite, apprise par cœur et n'ayant guère de parenté avec la question posée ou la circonstance.

C'est bien l'analphabétisme d'Ahmadou Ahidjo qui le pousse sur les premières marches de la vassalité et de la guerre civile. Je montrerai plus loin une des significations de l'espèce de coup d'État qui a permis au gouverneur Jean Ramadier de projeter le petit commis des PTT peuhl sur le devant de la scène politique camerounaise, dans des responsabilités auxquelles sa formation ne l'avait nullement préparé : que, pour l'instant, le lecteur essaie de se figurer dans quelle confusion la lutte implacable de la colonisation contre les progressistes indigènes, débouchant tout à coup sur l'accession d'Ahmadou Ahidjo au pouvoir, a pu jeter ce malheureux pays. Les chefs et les militants de gauche qui ont échappé aux grandes boucheries des années précédentes se sont exilés, à moins que les troupes coloniales ne les traquent dans les maquis. Dans le vide ainsi créé, l'amertume, l'envie et le dénigrement dressent les ethnies contre les ethnies, les factions contre les factions, les politiciens contre les politiciens, sous le regard amusé et calculateur de l'administration coloniale toujours installée aux postes de commande. Si le nouveau statut du pays laisse toujours à l'autorité coloniale la responsabilité du maintien de l'ordre et de la répression, permettant ainsi à Ahmadou Ahidjo de se laver les mains du massacre de ses concitoyens, le dirigeant noir doit surtout s'imposer par le verbe : tel est un des paradoxes de la situation en 1958.

La rhétorique ronflante des meetings et des tournées, la chaleur factice des promesses peu crédibles, la menace tapie au creux de clauses prudhommesques mais entraînantes doivent valoir à Ahmadou Ahidjo, espère-t-on, sinon l'adhésion, aléatoire pour le moment, du moins l'attention des Camerounais ; le parti pris anticommuniste des interviews des grands journaux de droite lui apportera la sympathie de l'Occident, dont il sait bien qu'il va devenir de plus en plus tributaire. En quelques semaines, le Premier ministre du Cameroun devient l'otage d'une smala de collaborateurs issus de l'administration coloniale : secrétaires, assistants techniques, conseillers, porte-parole, scribes attitrés qui d'abord passent pour traduire sa pensée, mais bien vite l'interprètent, la devinent, la suggèrent, l'inventent. Ces collaborateurs, se faisant chaque jour plus indispensables, se sont installés dans le palais du Premier ministre, mais aussi dans le secret de l'homme privé, dans ses manies, dans sa vie de tous les instants, dans son intimité. Dieu merci, jusqu'ici tout cela se trame sous l'égide de la IV^e République ; sous ce régime de compromis terre à terre, de combinaisons à la petite semaine, d'élans avortés, aucun engrenage ne peut vraiment être qualifié de diabolique, puisque tout se défait à peine tissé. Sans doute le mécanisme qui s'est construit autour d'Ahmadou Ahidjo est-il finalement condamné à tourner à vide, sans jamais accoucher d'aucune de ses inquiétantes virtualités. Mais imaginons qu'à Paris surgisse un homme providentiel qui, aigle de la grandeur et de la certitude, couvre cette situation de son aile et y jette le drapeau de la coopération avec le tiers monde en général, avec l'Afrique en particulier...

L'homme qui venait du Nord

Il est vrai qu'Ahmadou Ahidjo n'a pas jailli tout à coup comme un diable de sa boîte ; il est vrai qu'on ne saurait, sans malveillance, s'interdire de présumer qu'il avait déjà puisé des enseignements dans la pratique, certes modeste, des affaires. Mais l'avait-il mise à profit pour former un projet politique, un dessein d'envergure, susceptible d'orienter une vie, de susciter des adhésions en ébranlant des âmes ? Il est permis d'en douter.

Ainsi, au cours des années qui précèdent immédiatement sa venue au pouvoir, Ahmadou Ahidjo siège simultanément dans deux assemblées qui toutes deux sont des institutions dépourvues de toute prérogative, quasi folkloriques. Il est membre du Conseil de l'Union française, établi à Versailles, mais vous chercheriez en vain, dans les procès-verbaux des séances de cette auguste assemblée, la trace d'une intervention du conseiller Ahmadou Ahidjo. Le futur Premier ministre est aussi membre de l'Assemblée territoriale de Yaoundé, à ce moment sorte de conseil général ; mais, même dans ce très modeste décor, personne ne se souvient d'avoir jamais entendu la voix d'Ahmadou Ahidjo. De même, si notre homme participa au premier gouvernement de l'histoire du Cameroun, comme vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, chacun sait à Yaoundé qu'il se montra un subordonné étonnamment muet, étonnamment effacé, étonnamment respectueux de son chef, le Premier ministre André-Marie Mbida. Alors, dira-t-on, pourquoi

lui confia-t-on de telles responsabilités ? Ce n'est point en raison de son mérite, mais parce qu'il est un des très rares « lettrés » parmi les élus du Nord musulman au sein de l'Assemblée territoriale. Si piètre politique qu'il soit, André-Marie Mbida n'est pas dépourvu de tout sens du dosage et il a découvert tout seul que le Nord doit être dignement représenté au sein de son gouvernement.

Qu'Ahmadou Ahidjo, avant de devenir chef du gouvernement n'ait été rien moins qu'un meneur d'hommes, un patron, nous en avons une autre preuve dans ses apports avec M. Louis-Paul Aujoulat, dont on parle peu aujourd'hui, bien que son rôle ait été déterminant dans la mise hors la loi de la gauche camerounaise, étape cruciale dans l'exaspération qui devait conduire à la guerre civile. Louis-Paul Aujoulat est un missionnaire laïque, espèce plutôt rare avant la guerre, mais qui allait connaître la vogue par la suite. Docteur en médecine, il a pendant quelques années dirigé un hôpital de brousse. Son chemin de Damas politique date de 1946, année où, en application de la nouvelle Constitution, des élections sont organisées au Cameroun pour donner aux populations trois représentants au Palais Bourbon : un député représentant le premier collège (Européens), deux le second collège (Africains). Le chef de l'Église locale est alors Mgr Graffin : au physique, un Lillois gigantesque ; au moral, un Sudiste enragé, qui s'est trompé de continent ^[1]. L'intelligence rapide et autoritaire de l'archevêque activiste a tôt fait de mesurer l'importance numérique des missionnaires catholiques français dans le pays et de supputer le parti que l'Église pourrait en tirer. C'est

l'archevêque qui pousse Aujoulat, d'ailleurs élu sans peine. Le jeune député du premier collège du Cameroun s'inscrit tout naturellement au groupe MRP, plus ou moins gauchisant à l'époque. Il a ainsi la révélation, dans cette France qui sort de la résistance à l'hitlérisme, que les positions de l'homme qui l'a patronné sont d'un anachronisme qui en interdit jusqu'à la formulation décente. Il se cantonne alors dans une réserve qui va faire son malheur. Le Lillois n'est pas loin de l'accuser de trahison, et Aujoulat s'aperçoit qu'il a perdu le soutien du terrible archevêque et qu'il a peu de chances de se faire réélire dans le premier collège. Qu'à cela ne tienne : puisque le MRP affiche des principes de gauche, pourquoi un dignitaire du mouvement catholique, au surplus médecin de brousse dévoué aux Africains, sorte de Schweitzer au petit pied, ne solliciterait-il pas les suffrages des Noirs ?

Par une coïncidence peu extraordinaire pour qui ne croit pas aux miracles, un décret du gouvernement français publié en vue des élections de 1951 vient justement de porter à trois députés au Palais Bourbon la représentation du deuxième collège, et la nouvelle circonscription couvre exactement le Centre très christianisé, vaste pays autour de Yaoundé, où la densité des établissements missionnaires catholiques est la plus forte peut-être de l'Afrique noire française. Malgré la neutralité ambiguë de la haute hiérarchie catholique, entièrement blanche à l'époque, Louis-Paul Aujoulat, qui a su habilement faire miroiter aux notables catholiques africains des avantages matériels et une considération que, selon lui, l'administration leur refuse injustement, suscite de fortes sympathies pour sa

personne dans la masse des électeurs et, malgré l'opposition de la gauche camerounaise, est brillamment élu.

Aussitôt commence le drame de ce patriote français, député de populations noires dont il se refusera à comprendre les aspirations profondes, et surtout la revendication d'indépendance. Aujoulat se persuade dans un premier temps que, noyées dans un effort de promotion sociale sans précédent, les voix de gauche s'assourdiront. Le calcul était exact, à condition que le député eût les moyens de sa politique, autant dire un budget énorme pour sa circonscription, une administration spéciale, la bienveillance sans faille de l'administration officielle, tous éléments dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'étaient pas exactement ceux qui caractérisaient la conjoncture de l'époque. Par la force des choses, la politique du député ne pouvait favoriser qu'une frange de la population, celle qu'on appelle en Afrique les notables, et ailleurs les élites ; mais, en aidant à la différenciation en classes de la population, Aujoulat qui, comme tous les Européens, attribue aux notables une emprise exagérée sur la masse des petites gens, ne s'aperçoit pas qu'il creuse le lit de la gauche, et notamment de l'UPC de Ruben Um Nyobé.

Quand, vers 1953, Aujoulat, ainsi qu'il était prévisible, se heurte à la gauche, on assiste à la dégradation d'un personnage qui avait peut-être été pur, mais qu'affolait maintenant la contradiction entre le succès qui montait à la tête de cet homme médiocre et l'angoisse qui le torturait de ne pas pouvoir durer. Ministre à Paris, Aujoulat est aussi, sur le plan local, tout-

puissant : il préside à peu près tout ce qu'un homme politique peut présider ; il tient dans sa main tous les fils de la vie politique camerounaise. Il s'est entouré d'une nombreuse clientèle de notables frustes, avides et arrogants dont la fonction, au fil des semaines, tend à devenir celle d'un syndicat de prébendiers. Conscient de la limite de ces individus, Aujoulat s'avise tout à coup d'élargir son assise camerounaise, de sortir du ghetto catholique, de réunir autour de lui tous ceux qui sont résolus à barrer la voie au « communisme » (c'est ainsi qu'on désigne la gauche au Cameroun). C'est à peu près à la même époque qu'il abandonne le MRP pour constituer avec Léopold Senghor un nouveau groupe appelé « Indépendants d'outre-mer ».

Parmi les personnalités camerounaises ainsi rassemblées par Aujoulat figure Ahmadou Ahidjo. Quant au nouveau parti, ce sera le Bloc démocratique camerounais, en abrégé BDC (aussitôt transformé par les tracts de l'UPC en « bande de c... s »). Parmi les partis camerounais dont la finalité avouée est de combattre l'UPC, le BDC d'Aujoulat se distingue par son indépendance à l'égard de l'administration coloniale, son profil d'émanation d'une classe sociale (en fait d'une coalition d'intérêts de type incontestablement réactionnaire), son insertion idéologique dans le cadre de la guerre froide en tant que défenseur des intérêts de l'Occident et partisan de l'Alliance atlantique. La logique de cette appartenance l'amène tout naturellement à des positions franchement colonialistes. C'est ce qui le perd. L'UPC a créé un courant irréversible pour l'indépendance. Plutôt que de l'accepter, Aujoulat, trahissant là un manque d'imagination qui

lui sera fatal, se lance dans une croisade anticommuniste échevelée où ne manque aucun accessoire de l'arsenal classique, excepté la terreur, parce que les mesures de répression doivent être péniblement négociées avec Paris, qui a d'autres chats à fouetter – et appliquées par le gouverneur, chef d'une administration qui, même lorsqu'elle sera dirigée par un grand ami d'Aujoulat, Roland Pré, obéira toujours à sa propre logique, jusqu'à l'avènement du gaullisme.

À cette époque-là, c'est-à-dire à partir de 1954 environ, l'aujoulatisme devient synonyme de cynisme politique. Le trouble des esprits est tel au sein du BDC que des collaborateurs proches de Louis-Paul Aujoulat quittent le mouvement, ils entreprennent même de le combattre. Aujoulat, qui manque de lucidité, déclarera plus tard devant moi qu'il fut victime du racisme noir. En réalité, l'atmosphère est devenue irrespirable au sein du BDC, même pour les anticomunistes les plus farouches. Ainsi André-Marie Mbida, ami d'Aujoulat, l'abandonne et se lance dans une entreprise personnelle qui le mènera bientôt à la présidence du premier gouvernement camerounais.

Ahmadou Ahidjo, lui, fera partie du dernier carré des fidèles d'Aujoulat. Cet homme qui doit accéder au pouvoir en tant que chef de file des élus musulmans du Nord, loin d'animer une organisation répondant aux aspirations spécifiques de ses coreligionnaires, n'est que le tâcheron d'un politicard esbroufeur. Battu aux élections de 1956 par André-Marie Mbida, évincé de tous les postes qu'il occupait, Aujoulat a

définitivement abandonné la politique camerounaise à la veille du 13 mai, mais beaucoup de Camerounais, à tort ou à raison, le considèrent comme une éminence grise du régime d'Ahmadou Ahidjo. De troublantes similitudes dans la courbe politique et la démarche des deux hommes plaident en faveur de cette hypothèse.

Voici un épisode édifiant de l'histoire récente du Cameroun. En 1957, en application d'une loi récente du Parlement français, créant des gouvernements dans toutes les colonies, un exécutif, pour la première fois, a été institué à Yaoundé. André-Marie Mbida en est le premier chef et il a sous ses ordres le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Ahmadou Ahidjo. En droit, et en fait moins encore, l'institution d'un exécutif n'empêche pas la France d'exercer toujours sa pleine autorité sur le pays – ni l'administration coloniale française de mettre toutes facilités à la disposition des hommes politiques qui lui agréent, tel Ahmadou Ahidjo, par exemple, en pliant à ses vues l'inexpérience des jeunes instances autonomes. L'Assemblée législative camerounaise (l'ancienne Assemblée territoriale), qui arbitre les affrontements des ténors, est coupée de l'opinion populaire par le climat de peur accompagnant la répression des organisations de gauche. Ahmadou Ahidjo est censé se trouver à la tête d'un important groupe de représentants musulmans d'une fidélité à toute épreuve, et chacun sait que de nombreuses propositions de services viendront d'autres groupes aussitôt que le leader musulman entrera publiquement en lice. Dans la tradition parlementaire française, qui prévaut encore à Yaoundé, manœuvrer et s'emparer du pouvoir devrait

être l'enfance de l'art pour Ahmadou Ahidjo, pour peu qu'il fasse preuve de sens stratégique, d'audace ; il est d'ailleurs servi par la maladresse et l'impopularité de son adversaire. Un homme qu'on ne peut suspecter de sympathie pour la gauche camerounaise, Georges Chaffard, raconte cet épisode hilarant dans le premier tome de ses *Carnets secrets de la décolonisation*, une dizaine d'années après les événements et alors que son amitié pour Ahmadou Ahidjo est notoire. Ce récit édulcoré met pourtant à nu un trait dominant de la personnalité d'Ahmadou Ahidjo : livré à lui-même, il est incapable de la moindre initiative. Tout le monde souhaite le départ de Mbida : l'administration française qu'ulcèrent la désinvolture et les brusqueries gratuites d'un protégé de la France ; l'Assemblée, que l'esprit autoritaire du Premier ministre et ses éclats facilement injurieux terrorisent ; le lobby commerçant blanc au sein duquel courent de sinistres rumeurs de racket concernant le Premier ministre. Tout le monde attend un acte, un geste d'Ahidjo ; ce qui éclate, c'est sa passivité, sa pleutrerie. Durant toute la crise, Ahmadou Ahidjo fut paralysé par l'effroi que lui inspirait André-Marie Mbida, fier-à-bras au verbe claironnant dont le burlesque met d'ordinaire les Camerounais en joie, mais dont les éclats de voix font pourtant tressauter son futur successeur. Paris devra finalement déléguer à Yaoundé un gouverneurbulldozer pour balayer cet obstacle dérisoire sur le chemin conduisant Ahmadou Ahidjo à son bureau de Premier ministre.

À la mort du grand Um Nyobé dans le maquis en septembre 1958, on n'a pas grand mal à présenter aux hommes du 13 Mai,

désormais tout-puissants à Paris, Ahmadou Ahidjo comme l'astre qui monte irrésistiblement au firmament politique du Cameroun. Mais, si sa docilité avait suffi jusqu'ici, il lui fallait maintenant, à l'usage international surtout, ce qu'on appelle une image de marque. Comment le transformer en un chef imposant, prestigieux ? Tel est le problème du brain-trust qui l'entoure désormais et où figurent, en bonne place, depuis le 13 Mai, des vétérans d'Indochine et d'Afrique du Nord, soi-disant tannés par les guerres révolutionnaires, mais tout au plus experts du viol des foules, de la manipulation psychologique la plus déshonorante. Ahmadou Ahidjo doit tout naturellement incarner les vertus de vaillance, de sagesse politique, de mystique religieuse du grand peuple des Peuhls ; ils ont exercé sur les autres ethnies camerounaises une hégémonie dans laquelle le futur président de la République fédérale du Cameroun puise une légitimité incontestable.

Ces calembredaines, parues dans certaines publications occidentales, firent d'abord rire l'intelligentsia camerounaise. Plus tard toutefois, quand la dictature d'Ahmadou Ahidjo eut dévoré toute vie politique locale : assemblées représentatives, élections, presse, libertés publiques, municipalités préalablement réduites à de vains simulacres, c'est cette théorie qui, très insidieusement il est vrai, servit à faire accepter à l'opinion française le soutien de son gouvernement à une tyrannie barbare.

Les Peuhls ont assuré leur prépotence sur les populations autochtones de la moitié nord (et de la moitié nord seulement)

du Cameroun, grâce à une technique de domination de type féodal dans laquelle il est aisé de reconnaître trois éléments caractéristiques : la force brutale que permettent la possession exclusive des armes par la classe seigneuriale et leur utilisation sans scrupule à des fins politiques ; l'emprise de la religion, qui est ici un islam étrange, peut-être schismatique, capable par exemple de faire très bon ménage avec les boissons alcoolisées ; l'allégeance personnelle, favorisée par le gigantisme des familles, lui-même conséquence de la polygamie et du concubinage. La persistance, aujourd'hui encore, de nombreuses populations marginales, tels les irréductibles Kirdis des montagnes, révèle que la mainmise peuhle n'était pas achevée quand survint la conquête européenne. Quant aux populations soumises elles-mêmes, quelle était la mesure réelle de leur intégration à l'ordre peuhl ? Avaient-elles renoncé définitivement à leurs antiques traditions ? Ne subsistait-il rien de l'organisation tribale de leur société originelle ? On voit qu'il n'était point besoin d'être grand sociologue pour deviner les tensions qui tourmentaient, et tourmentent toujours, la société peuhle du Nord-Cameroun.

La réalité peuhle dut apparaître longtemps chaotique à l'administration coloniale, si gourmande habituellement de compartimentations en races, tribus, clans, etc., mais aveugle aux stratifications verticales : à la veille de l'indépendance, on n'observe nul effort de pénétration européenne méthodique dans le Nord, faute sans doute d'une clé de l'organisation des Peuhls. L'homogénéité si souvent proclamée aujourd'hui des populations du Nord est un mythe fabriqué de toutes pièces, à

l'aide duquel on tente de légitimer *a posteriori* l'autocratie d'Ahmadou Ahidjo présenté comme le mandataire de la féodalité prépondérante des Peuhls en même temps que l'héritier d'un lignage, purement chimérique, dans un pays atomisé d'ethnies lilliputiennes. M. Philippe Decraene, parlant du Cameroun dans *Le Monde* du 13 mars 1965, ne craint pas d'écrire avec l'assurance qui marquait les affabulations africaines d'inspiration gaulliste au milieu des années 1960 :

Dans les régions septentrionales, une classe de féodaux musulmans, souvent organisée suivant une hiérarchie très stricte, a imposé sa loi, depuis la période précoloniale, à une majorité animiste en voie de christianisation. *Dans la partie méridionale, des « microethnies » s'opposent les unes aux autres* ^[2] .

(Parmi les microethnies du Sud-Cameroun auxquelles M. Decraene accorde ainsi une mention un peu hâtive, signalons avec humilité les Bamiléké, que la grande majorité des auteurs s'obstine stupidement à évaluer à plus d'un million d'individus.)

Sur le terrain, en réalité, les responsables coloniaux sincères étaient en proie à une perplexité dont le lecteur connaîtra la mesure grâce à ce résumé très succinct d'une conversation que j'eus à Garoua, au cœur du pays peuhl, en février 1959, avec un haut fonctionnaire colonial. En réponse à mes questions sur ces problèmes, il me confia que, à la connaissance de l'administration, les Peuhls « proprement dits » étaient environ

sept cent mille, sur une population nord-camerounaise qu'il estimait, lui, à un million cinq cent mille personnes environ (le Cameroun comptait alors au total entre trois millions cinq cent mille et quatre millions d'habitants). Tant de brassages avaient mélangé les races qu'on distinguait à peine aujourd'hui un Peuhl d'un aborigène. De plus, un nombre appréciable de marginaux (populations n'appartenant ni aux irréductibles Kirdis ni à l'univers peuhl et qui espéraient un statut de la colonisation européenne) se convertissaient à l'islam, adoptaient le vêtement et, dans une certaine mesure, jusqu'au mode de vie du groupe le plus prestigieux, au point de présenter toutes les apparences des Peuhls. J'en retins surtout le sentiment, confirmé par d'autres observations au cours du même séjour que, comme celles du Sud, les populations du Nord étaient loin de constituer un bloc homogène, que seules peut-être, l'espérance et l'ambition partagées de bâtir une nation fraternelle, tolérante et libre allaient cimenter la cohésion des Camerounais.

Les théoriciens du lobby colonial de Paris avaient fait, pour leur part, des découvertes très originales, auxquelles le fantastique revirement politique du 13 mai 1958 allait donner un essor inespéré. Dès lors va l'emporter en Afrique française, dans la coulisse d'un décor resplendissant de générosité, ce qu'on a appelé par euphémisme réalisme, et qui n'est que l'esprit de guerre froide. Les amères expériences d'Indochine et d'Afrique du Nord ayant montré ce que valaient les vieux rêves d'une République libératrice, égalitaire et fraternelle, la nouvelle perspective est celle des zones d'influence à conserver à tout

prix à l'Occident, contre les Russes ou (variante apparue vers 1965) les Chinois.

Si l'accord se réalise vite sur la personne d'Ahmadou Ahidjo entre l'administration coloniale, le puissant lobby colonial et le gaullisme, c'est que les mêmes stratégies règnent souvent dans ces trois sphères qui du reste se croisent, si même elles ne se confondent pas. La partie la plus intelligente de l'administration coloniale bascule dans le gaullisme, avec l'espoir qu'un gouvernement fort et stable à Paris va enfin permettre de donner un coup de pouce définitif en faveur des hommes politiques africains disposés à servir les intérêts de la France. Pour le lobby colonial dont les calculs sont identiques, l'expression « intérêts de la France » signifie toutefois exclusivement maintien des formes et accroissement des bénéfices d'une exploitation effrénée et incontrôlée des hommes et des ressources de l'Afrique. Le gaullisme, lui, recherche surtout des vassaux sur lesquels se jucher pour agrandir sa stature internationale ; par facilité et par « pesanteur sociologique », il s'alliera avec le lobby pour couvrir les initiatives locales des administrateurs coloniaux ; c'est surtout que l'adéquation du personnage à la visée naissant de la plupart des cogitations gaullistes sur l'Afrique apparaît véritablement miraculeuse. Dans toutes ses entreprises, il a fallu porter cet homme à bout de bras. Voilà un dirigeant africain qu'on aura bien en main et qui, sur le plan camerounais, se donnera facilement pour un leader national sans égal, appuyé sur une ethnie au passé glorieux, à l'orgueil

redoutable, aux multitudes considérables sinon majoritaires. Qualité suprême enfin : Ahmadou Ahidjo est déjà en place.

« Tous les parfums d'Arabie... »

C'est surtout un Bao-Daï noir, un Ben Arafa de l'équateur. Il ne peut empêcher que sur son passage ne jaillisse le sang camerounais. Pendant deux ans, le statut bâtard d'autonomie interne, sous lequel vit le pays va lui être une échappatoire et lui fournir l'apparence de se tenir à l'écart de la répression frénétique où périt Ruben Um Nyobé, le 13 septembre 1958. Mais ce laps de temps ne sera pas suffisant pour écraser les progressistes et, à partir de 1960, date de l'accession du Cameroun à la pleine souveraineté politique, le petit Peuhl ne pourra plus s'esquiver. Il devra donner son aval, à défaut de troupes, au redoublement d'opérations militaires au cours desquelles les maquisards seront impitoyablement pourchassés, les villages rasés, les populations bombardées au napalm. Le Cameroun deviendra le théâtre d'une guerre dont la violence ne le cédera par la suite qu'aux déchaînements du Biafra. Ces lignes étonneront sans doute le lecteur s'il a plus de trente ans. Comment ! il n'a vu de reportage nulle part sur cette guerre ! On n'en traite dans aucun livre d'histoire !... Le témoignage d'un écrivain de droite n'est-il pas la meilleure garantie de véracité de mon livre ? Voici donc ce que dit Georges Chaffard de la guerre qui, à l'aube de l'indépendance

camerounaise, sauva de la chute Ahmadou Ahidjo à peine installé sur son trône :

Entre Douala et Bafoussam, près de 400 000 Bamilékés sont en dissidence. Pour rétablir l'ordre à la demande expresse du gouvernement camerounais, le général Briand dispose de cinq bataillons, un escadron blindé, et un escadron de chasseurs-bombardiers T-26 pour des missions d'intimidation. [...] Dès sa première tournée en pays bamiléké, le général Briand peut prendre la mesure de la situation. Douze fois, le convoi de véhicules doit s'arrêter, et l'escorte mettre pied à terre pour dégager la route. Ce sont de véritables grappes humaines, sans armes, mais hostiles, qui barrent le passage et s'agrippent aux voitures. *Rarement insurrection a eu un caractère si populaire* ^[3]. Or les conditions dans lesquelles va s'exercer l'intervention française ne sont plus les mêmes que pour la campagne de Sanaga-Maritime deux ans plus tôt. Elles opèrent maintenant dans un pays indépendant pour le compte d'un gouvernement ami, mais étranger. [...] Ils [ces officiers] n'ignorent pas que le pays bamiléké a besoin, tout autant que d'ordre, de réformes profondes de caractère social et agraire ; mais ils n'ont aucune garantie que ces réformes seront menées à bien, sur leurs pas, par le gouvernement camerounais. [...] Ce qu'on attend d'eux, c'est uniquement d'isoler la zone contaminée, pour éviter la contagion ; puis d'y briser la rébellion *manu militari* ; enfin, d'y assurer la réinstallation et la protection temporaire de l'administration nationale camerounaise. [...] Le général Briand, enfin, n'a rien d'un patient artisan de la

pacification [...] et ne s'est pas attardé dans les postes de renseignement ou d'administration. Il commandait en Indochine le 22^e RIC, qui n'avait pas, dans les années 1947-1949, la réputation d'un corps d'enfants de chœur. Il a été en Algérie adjoint au commandant de la 7^e division mécanisée, et finira sa carrière à Metz comme adjoint du général Massu à la tête de la 6^e Région militaire. Il a pour mission de « casser » la rébellion bamiléké et, parallèlement, d'aider Ahidjo à constituer une armée nationale camerounaise. Le reste, c'est-à-dire l'action politique, il ne s'en occupe pas. Il y a, pour cela, l'administration camerounaise et les fonctionnaires français d'assistance technique détachés auprès d'elle...

Des officiers français admettront par la suite qu'on a frappé trop fort, et qu'avec d'autres méthodes on eût obtenu, à moindre prix, de meilleurs résultats. Mais les autorités camerounaises n'étaient pas les dernières à réclamer des méthodes expéditives. Et le gouvernement français ne tient pas à éterniser cette intervention lointaine sur laquelle il garde le maximum de discrétion...

Cette dernière phrase (*Carnets secrets de la décolonisation*, t. 2) autorise le lecteur à ne pas accepter comme argent comptant toutes les informations fournies par Georges Chaffard. Le dénombrement des troupes du général Briand est sujet à caution ; et n'avait-on vraiment assigné aux chasseurs-bombardiers T-26 que des « missions d'intimidation » ? Un de mes camarades de lycée, Elie Tchokokam, Bamiléké lui-même et

docteur en médecine, a exercé dans un hôpital de la région de Bafoussam en 1960 : il m'a déclaré formellement qu'il avait soigné des brûlés qui avaient subi un bombardement au napalm.

Quand cette guerre a-t-elle pris fin ? Ces troupes sont-elles revenues en France, dans leur totalité ? Comment peut-on définir l'aide militaire que, sous une forme ou sous une autre, la France consent aujourd'hui à Ahmadou Ahidjo ? Ces questions n'ayant jamais été publiquement débattues, comme le signale Georges Chaffard en insistant sur la discrétion du gouvernement, personne ne peut y apporter une réponse sérieuse ^[4].

Le lecteur commence peut-être à deviner la nature véritable du régime d'Ahmadou Ahidjo ainsi que le climat dans lequel ont dû se dérouler les procès dont je vais m'efforcer de démontrer le mécanisme.

Mais, autant que par la guerre civile, la présidence d'Ahmadou Ahidjo est aussi marquée par une succession de meurtres, de disparitions, d'incarcérations. Fin 1960, un meurtre odieux, préfigurant l'affaire Ben Barka, défraiera la chronique internationale. Félix-Roland Moumié, chef de l'UPC depuis la mort de Ruben Um Nyobé et, à ce titre, le principal adversaire d'Ahmadou Ahidjo, vivait en exil ; installé d'abord à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa, capitale du Congo ex-belge, aujourd'hui Zaïre) où l'avait accueilli Patrice Lumumba, il en fut expulsé après la chute de ce dernier sur ordre de Mobutu,

conseillé lui-même par les agents occidentaux. Réfugié au Ghana, que dirigeait Kwamé N’Krumah, il voyageait fréquemment à travers le monde. Or il meurt brusquement à Genève où il était de passage, empoisonné par un faux journaliste avec lequel il avait eu l’imprudence de dîner en tête à tête et dont on ne tarde pas à découvrir les liens avec les services secrets français. Pour tout le monde, le crime est signé. Utilisant les facilités accordées par le gouvernement français, le président du Cameroun a fait assassiner son adversaire. Des Camerounais résidant habituellement en France en tant qu’étudiants, mais qui s’étaient trouvés à Genève en même temps que le leader progressiste et étaient à même de témoigner sur les circonstances de son séjour dans la ville suisse, sont discrètement expulsés de France, alors qu’ils manifestent le désir de se faire entendre. Ainsi est corroborée la thèse de la complicité des services secrets français, exactement comme dans l’affaire Ben Barka.

Aujourd’hui pus que jamais, Ahmadou Ahidjo paraît condamné au fratricide. Il se fait réélire président tous les cinq ans avec des majorités ubuesques ; tout Camerounais de quelque talent est ou en exil ou en prison ; toute virtualité progressiste ou simplement d’opposition est détruite avec férocité. Parallèlement, le régime ne ménage aucun effort pour tenter d’imposer Ahmadou Ahidjo comme chef « charismatique », comme disent les professeurs de sciences politiques – sorte de prophète sacré dont on ne discute pas les décisions, dont on ne met pas le pouvoir en équation, selon le mot pittoresque du roi du Maroc Hassan II. On s’acharne donc à l’affubler de titres

boursouflés. La radio et les journaux, tous gouvernementaux bien entendu, ne le désignent plus sans faire précéder son nom de l'expression « Son Excellence... ». Depuis son pèlerinage à La Mecque en 1966, il est aussi un *El Hadj*, suivant la coutume bien connue des musulmans. On dit donc couramment : « Son Excellence El Hadj Ahmadou Ahidjo, Président de la République fédérale ^[5] du Cameroun. » À quoi on a coutume d'ajouter : « Père de la patrie, pionnier de la négritude, prophète du panafricanisme, défenseur de la dignité africaine... », etc.

Pour mesurer la forfaiture des organes de presse qui soutiennent Ahmadou Ahidjo ou observent le silence sur ce personnage, je conseille au lecteur d'imaginer quels titres à la une couvriraient les journaux français si de tels événements se déroulaient en Tanzanie, en Zambie, en Algérie ou à Cuba, sans parler de la Guinée !

Notes du chapitre

[1] ↑ (Éd. 1977) Mort il y a quelques années, Mgr Graffin appartenait à la congrégation des Spiritains, qui détenait un monopole de fait de l'évangélisation au Cameroun sous la colonisation française. Quand ils exerçaient leur apostolat dans une contrée sous souveraineté française, comme le Cameroun avant 1960, les Spiritains n'avaient guère coutume de faire mystère de leur condescendance outrageante pour les indigènes, ni d'un conservatisme et d'un obscurantisme militants, toutes tares aggravées au Cameroun par la prépondérance numérique de fils de paysans bretons, vendéens, alsaciens, pleins de bonne volonté, mais un peu trop hâtivement dégrossis et affligés d'un incurable fond de rusticité récurrente. Ma propre expérience d'enfant me fait penser aujourd'hui que ces soi-disant messagers du Christ se voyaient bien mieux en descendants de Robinson Crusoé environnés de hordes de Vendredis africains au cannibalisme mal ravalé. Tout jeune garçon, j'ai été

marqué par mon séjour dans plusieurs établissements missionnaires où les expressions aussi affectueuses que « sale nègre » ou « affreux négriillon » n'étaient pas rares dans les échanges des religieux blancs avec leurs employés et leurs élèves noirs. Le personnage du missionnaire-colon, raciste et, à l'occasion, très violent, est banal dans certaines régions d'Afrique centrale, mais si peu connu en Europe qu'il n'y est même pas soupçonné. Quelle inépuisable source de malentendus entre les étudiants africains séjournant en Europe et leurs interlocuteurs français, par exemple, pour qui un missionnaire est forcément un saint, comme le père de Foucauld. À mon avis, une part considérable de la personnalité de Mgr Lefebvre, l'actuel évêque d'Écône, échappe à l'observateur qui ignore que Mgr Lefebvre est spiritain et, de surcroît, ancien archevêque missionnaire de Dakar, avant l'indépendance du Sénégal. Les Spiritains du Cameroun se dressèrent tôt contre les progressistes camerounais, et surtout contre l'UPC dont ils sont aujourd'hui encore les adversaires les plus déterminés, ce qui n'est pas peu dire dans un pays où les exterminateurs de « communistes » ne manquent pas.

[2] ↑ Souigné par M. B.

[3] ↑ Souigné par M. B.

[4] ↑ (Éd. 1977) Il faut remarquer que la plupart des accords dits de « coopération » signés entre la France et le Cameroun sont toujours secrets dix-sept ans après l'indépendance – et plus particulièrement les traités définissant les modalités de l'assistance militaire que les deux pays doivent se prêter « mutuellement », au besoin.

[5] ↑ (Éd. 1977) Un référendum truqué ayant permis d'abolir le système fédéral en 1974, le pays s'appelle maintenant officiellement « République unie du Cameroun », par imitation de la « République arabe unie » (l'Égypte) dont le prestige demeure considérable en Afrique noire malgré la disparition de Gamal Abdel Nasser.

Ernest Ouandié

Violence et vérité

Sur le thème de l'homme et la cité, le Cameroun, depuis quinze ans environ, offre un champ d'observation d'une telle richesse et d'une telle nouveauté que l'allégresse de l'écrivain politique est tentée de faire bon marché des prisonniers qu'on torture dans les caves, des condamnés que dessèche l'attente de l'aube et du peloton d'exécution, du combattant de l'ombre que le claquement d'une crosse furtive achève au coin du bois. Ce ne sont pas seulement les convenances, mais aussi le respect même de la vérité qui interdisent, sous peine d'aberration, de méconnaître le pathétique de la vie politique dans ce pays. Je blâmerai de cette erreur tels auteurs qui s'obstinent, pour entacher d'artifice et de subordination le combat des révolutionnaires camerounais, à présenter leurs chefs comme les exécutants d'ordres venus de Moscou ou de Pékin. Ainsi Georges Chaffard, dans le livre que je citais, ne voit à l'origine de l'Union des populations du Cameroun (UPC) que la présence dans le pays peu après la guerre de deux animateurs syndicalistes dépêchés par la CGT. Mais son livre date de 1967, et le lecteur aimerait savoir comment, de si longues années après l'apostolat des

missionnaires de la CGT, malgré les persécutions d'une violence dont on peut à peine avoir l'idée, malgré bien des bouleversements, malgré l'instauration d'un gouvernement africain d'extrême droite qui ne fait point mystère de sa volonté d'exterminer les progressistes, l'UPC demeure plus vivante que jamais.

La naissance en 1948, sous la direction de Ruben Um Nyobé, de l'Union des populations du Cameroun, mouvement progressiste dont la revendication audacieuse allait accélérer l'évolution politique de toute l'Afrique de l'Ouest, exauçait le souhait d'une fraction importante de la population : l'UPC est apparue comme seul instrument de conquêtes vitales à une société que bridaient des verrouillages devenus intolérables. Constamment menacée de destruction physique et morale, elle a vu dans ces tourments mêmes le signe de la nécessité de sa mission. Ceux qui, au début, participent à cette entreprise, parmi lesquels on trouve un jeune et modeste enseignant répondant au nom d'Ernest Ouandié, sentent confusément que leur dessein déborde le cadre du Cameroun, qu'en cette seconde moitié du ^{xx}e siècle une partie immense, décisive, mettant en cause le destin du peuple noir tout entier, quel que soit le continent, va se jouer. Quand un Africain ayant un peu d'instruction pose son regard sur le monde d'alors, que voit-il ? Autour de lui, en Afrique française, même si la contrainte médiévale a pris fin avec la victoire des Alliés, la ségrégation sévit. Voilà la stricte vérité, peu importe qu'on l'ait niée. En Amérique, les sectateurs du sénateur Lynch tiennent le haut du pavé. En Afrique du Sud, sous l'impulsion du sinistre tandem Smuts-Malan, l'apartheid

entame une carrière inexorable. Il n'est point de peuple qui, confronté à une malveillance aussi injustifiée, n'estime sa survie compromise. Que les Africains ne voient d'issue que dans la libre disposition de leur destin politique, que d'emblée ils rêvent de fonder les futures nations sur une justice définie par des critères qui se veulent rigoureux sinon scientifiques, ce n'est pas cela qui étonne, mais plutôt que ce sursaut se produise si tard. Le succès du Rassemblement démocratique africain (RDA) dans toute l'Afrique française témoigne de l'authenticité de cette inquiétude, et l'UPC, pendant longtemps, n'est après tout que la section camerounaise du RDA.

Mais l'UPC désavoue, seule, le tournant de 1950, qui infléchit le RDA dominé alors par Houphouët-Boigny, vers ce qu'on a appelé une collaboration loyale avec l'administration coloniale. Contrairement aux autres colonies d'Afrique noire, dans ce pays rallié dès l'armistice à la France libre, la lutte contre l'Axe a, très paradoxalement, été synonyme de pratiques déshumanisantes : travaux forcés pour la population mâle, restrictions des déplacements, impositions arbitraires. Comment affirmer qu'à la lueur qui a suivi la fin de la guerre ne succédera pas une nuit plus épaisse encore ? Vers 1948 précisément, l'aristocratie coloniale locale exprime des vues qui, même si elles ne sont pas partagées par les milieux dirigeants de Paris (et quel Africain pourrait avoir des certitudes là-dessus ?), n'en affolent pas moins les Africains appartenant à la classe qu'on appelle les « évolués ». À quoi bon distribuer le baccalauréat aux Noirs ? se demande-t-elle ; ce qu'il leur faut, c'est une formation technique, et encore... Et de

recommander avec insistance l'installation d'un nombreux colonat de type algérien (tout le monde ici perçoit parfaitement ce qui se prépare en Algérie) dans l'Adamaoua, vaste plateau situé entre le centre et le nord du Cameroun, où le climat tempéré permettrait en effet une expérience de peuplement blanc – mais au prix de quels aménagements politiques ? Dès le début, la guerre entre l'UPC et la colonisation fut inexpiable.

Les raisons mêmes qui inspireront toujours de l'admiration pour l'UPC sont aussi celles qui font alors sa faiblesse. La comparaison, latente dans l'esprit des révolutionnaires camerounais, avec la résistance vietnamienne était sans doute la moins appropriée qui pût se concevoir. L'UPC n'est pas adossée à une nation amie aux ressources incalculables ; elle souffre au contraire, du fait de la situation géographique du Cameroun, d'une excentricité dangereuse qui donnera la tentation, aux autorités successives de Yaoundé, d'asphyxier purement et simplement le mouvement. L'UPC ne bénéficie point à ses débuts de la connivence tacite d'un occupant dont la complaisance ambiguë lui permette d'étoffer ses organisations : de la sorte, au moment où commence sa lutte armée, elle n'exerce pas une autorité de fait, politique, administrative et même militaire, sur une portion considérable du territoire national.

S'il est vrai, pour diverses raisons qui ont souvent échappé à l'analyse de ses théoriciens, que l'UPC n'a pas les moyens de défaire la colonisation, celle-ci va découvrir, au fil des semaines, des mois, des années, des lustres, qu'elle ne peut pas

anéantir, comme elle le souhaiterait, le mouvement progressiste. Tout son acharnement ne sert, fort paradoxalement, qu'à désigner les révolutionnaires à l'admiration et, comme il arrive souvent quand un peuple humilié découvre des héros en son sein, à l'adhésion. Mais cette vigueur croissante du progressisme exaspère à son tour la frénésie de la colonisation. Condamnées à se combattre, tantôt masquées, tantôt à visage découvert, la gauche camerounaise et la colonisation ne peuvent rien l'une sur l'autre. Mais l'UPC, se tenant pour dépositaire de la vérité et de la justice, spéculé non sans raison sur l'infidélité de la force si capricieuse avec ses favoris, comme en témoigne l'histoire.

Vers 1954, la colonisation a atteint le paroxysme dans son irritation, et il est question dans les hautes sphères d'en finir avec l'UPC en une sorte de solution finale. C'est sans aucun doute dans ce but qu'est nommé en 1954 comme haut-commissaire (gouverneur, dans la nouvelle terminologie) un certain Roland Pré, ami notoire de Louis-Paul Aujoulat, « briseur » bien connu des mouvements progressistes d'Afrique, dont la mission semble avoir été de provoquer l'UPC et de trouver dans les incidents qui n'allaient pas manquer d'éclater prétexte à une liquidation de la gauche camerounaise.

Roland Pré ou les débuts de la terreur

Cette interprétation du rôle du gouverneur Roland Pré, après avoir été développée par la gauche camerounaise, a été reprise par Georges Chaffard qui l'a cependant considérablement adoucie : Roland Pré n'aurait été qu'un proconsul malhabile, plus à son aise dans l'échafaudage de grandioses projets économiques que dans l'examen attentif des problèmes soulevés par la vie politique d'une colonie africaine.

Alors, écrit G. Chaffard, M. Roland Pré s'énerve, prend des mesures autoritaires pour contraindre au dialogue ces interlocuteurs qui se dérobent. L'UPC répond par une consigne de boycott des réunions du haut-commissaire...

(Op. cit., p. 362.)

Venant de G. Chaffard, qui n'était rien moins qu'un historien anticolonialiste, ces phrases équivalent à un aveu. Au moment où Roland Pré est nommé haut-commissaire de la République française au Cameroun, le député du Cameroun s'appelle Louis-Paul Aujoulat qui, de plus, est ministre de la Santé à Paris, autant dire, pour la IV^e République, un personnage puissant dans la capitale même de la métropole. La nomination de Roland Pré comme gouverneur du Cameroun, fief électoral, croit-on, de Louis-Paul Aujoulat, sans l'aveu de ce dernier, est une fable puérile. Mais justement, par le nombre et l'importance des postes qu'il occupe à Paris comme à Yaoundé, Louis-Paul Aujoulat s'est fait à la fois le stratège et le tacticien de ce qu'il n'hésite pas à appeler « la lutte contre le communisme au Cameroun et en Afrique ». Il n'y a pas de doute

que les manœuvres équivoques de Roland Pré résultent des instructions de Louis-Paul Aujoulat. Quoi qu'il en soit, c'est bien l'esprit de coercition dont témoigne Roland Pré envers l'UPC qui provoque les émeutes de 1955, réprimées avec une rare férocité, à la suite desquelles, persuadé à juste titre que sa sécurité est en jeu, Ruben Um Nyobé entre dans la clandestinité, et le Cameroun dans le tunnel d'une interminable guerre. Le combat changera souvent de formes, connaîtra nombre d'avatars, mais découverte terrifiante pour l'extrême droite camerounaise et ses protecteurs occidentaux, ni l'avènement à Yaoundé d'un gouvernement autonome en 1957, ni la mort d'Um Nyobé en 1958, ni celle de son successeur Félix-Roland Moumié en 1960, ni la « proclamation de l'indépendance » ne vont modifier la nature de l'affrontement. L'état d'urgence, sans cesse reconduit tous les six mois depuis l'indépendance, est un démenti sans appel à toutes les déclarations de victoire d'Ahmadou Ahidjo et de ses amis, en même temps qu'un aveu d'échec dont il faudra toujours tenir compte pour comprendre tel coup de théâtre ou tel revirement au cours des procès de Yaoundé.

Sur le climat dans lequel vivent les Camerounais, je voudrais offrir au lecteur un témoignage sur le sens duquel il est à peine besoin d'un commentaire. Il m'a été fourni avec une rare amabilité par un vieil homme qui a résidé quarante-trois ans en Afrique, à Douala en particulier, où, journaliste, il était correspondant de l'Agence Reuter. Après m'avoir déclaré qu'il n'est « ni de droite, ni de gauche, ni de rien », qu'il n'a jamais

fait de politique, qu'il n'a même jamais voté, M. Charles Van de Lanoitte affirme :

J'ai beaucoup aimé le Cameroun, dont j'avais fait mon pays d'adoption ; mais j'ai été écœuré par les abus innombrables d'un *vrai régime de Gestapo* qui s'est rapidement instauré après l'indépendance. [...] J'ai quitté définitivement le Cameroun et l'Afrique en septembre 1969, âgé de 65 ans. [...] La villa de ma fille et de mon gendre était à 150 mètres du sinistre camp de torture de Manengouba, je savais qu'il s'y passait des HORREURS SANS NOM ; certaines nuits, on entendait là des hurlements de damnés ; le jour, des camions montaient la route, chargés d'hommes enchaînés ; la nuit, vers 3 heures du matin, c'étaient les pétarades et les grincements du camion militaire qui allait au cimetière, où une équipe de prisonniers enterrait les corps, nus et sanglants, des malheureux qui avaient été torturés à mort, *et parfois respiraient encore*. [...] Je ne pouvais plus ni manger, ni travailler, ni dormir. [...] Pire : je sentais *la folie me gagner* : ces histoires atroces me rendaient dingue. [...] Je pense que je me serais suicidé si j'étais resté davantage. [...]

[Ici, à Toulon], je me sens l'esprit en repos, j'oublie toutes ces choses terribles que j'ai vues en Afrique ces dernières années : têtes coupées pourrissant au long d'une piste ; femmes en pleurs auxquelles des militaires venaient de voler leur machine à coudre, au cours de rafles dans un village, [...] les gens tous *étendus face contre terre sur la route*

pendant qu'on fouillait leurs cases, volant tout ce qu'on pouvait. [...] Car voilà le Cameroun actuel. [...]

Ruben Um Nyobé ? Oui, c'était un chic garçon, le genre de l'intellectuel un peu mystique, profondément croyant (moi, je ne crois pas, mais je suis très respectueux des choses de la religion).

Um Nyobé aura sa statue un jour au Cameroun, c'est certain ! La plupart des Camerounais prononcent toujours son nom avec ferveur. C'était un garçon d'une élévation morale extraordinaire. [...]

Son erreur : être resté au Cameroun. Il aurait dû partir à tout prix ; en Europe, il aurait fait un bien énorme à son pays ; par des conférences, il pouvait œuvrer pour l'Afrique comme Gandhi a œuvré pour l'Inde. Il avait *l'âme d'un apôtre*, et il est mort un peu comme Jésus-Christ : *livré par un Judas*, capturé alors qu'il dormait, en pleine nuit. [...]

J'ai au Cameroun de très bons amis camerounais, je pourrais vous donner leurs noms et adresses, mais ils ne vous répondront même pas si vous demandez les renseignements qui vous intéressent, tant est grande la TERREUR des services du SEDOC, une vraie Gestapo africaine. Les lettres sont ouvertes, et on est convoqué si, dans la correspondance (reçue ou envoyée), il est question de ces choses-là. [...] Mais quand le règne d'Ahidjo aura pris fin, et qu'enfin un régime démocratique prévaudra dans ce pays, je

suis CERTAIN qu'on élèvera une statue à Ruben, au Cameroun.
[...]

Je n'ai, à vrai dire, pas de documents sur la répression des rébellions qui se sont succédé depuis 1960. Je n'ai *que des souvenirs*. On a dit que 156 petits villages du pays bassa, en 1960-1961, avaient été rasés, sous prétexte de « regrouper » les populations, en réalité parce que les maquisards y *trouvaient refuge*.

Il y eut des massacres, des exécutions sommaires, même des otages exécutés (quand des coups de feu sortaient de la brousse). On estime à 3 ou 4 000 le nombre de personnes qui ont été déportées depuis 1960 à Mokolo et un autre camp de concentration du Nord-Cameroun (sans jugement).

Souvent, sur une dénonciation anonyme, la « Gestapo » locale (les policiers du SEDOC) venait à 3 heures du matin arrêter quelqu'un brutalement, au milieu des pleurs de sa famille affolée, qui recevait l'ordre de se taire. [...]

De cruelles représailles ont été souvent exercées aussi contre de pauvres villageois, qui avaient livré des vivres, craignant le pillage, sinon l'incendie du village, en cas de refus. L'armée arrivait le lendemain : « Vous avez aidé les rebelles, vous allez voir ce qu'il en coûte... », et c'était la razzia, les filles violées, les enfants battus, les femmes mises nues et fouettées, etc.

Mon propos est de révéler au lecteur, berné par le triomphalisme gaulliste sur la situation politique réelle en Afrique, qu'une guerre civile d'une affreuse cruauté ravage le Cameroun depuis plus de dix ans, et qu'elle s'explique par la présence au pouvoir d'un homme qui ne serait pas président s'il n'avait été installé en 1960 par l'armée française. C'est dans cette intention que j'ai reproduit un témoignage qui, par ailleurs, n'est sans doute pas exempt d'une certaine confusion ^[1].

Le garrot

En 1962, lorsque Ernest Ouandié prend la direction des maquis de la gauche camerounaise, c'est à la Longue Marche des partisans de Mao Tsé-toung que fait songer le sort de l'Union des populations du Cameroun. Considérablement affaibli, le mouvement va connaître une éclipse durable qu'Achmadou Ahidjo tente sans répit de transformer en défaite, avec un certain bonheur sur lequel il est temps déjà de commencer à s'interroger.

Sous la direction des conseillers militaires prêtés par Paris, professionnels de la répression des mouvements de résistance populaire, les troupes gouvernementales n'ont pas laissé de frapper sévèrement les révolutionnaires et de rendre insurmontables, au moins en partie, les problèmes

d'approvisionnement en armes, de ravitaillement, de logistique, de communication et de recrutement de maquis par ailleurs inexpérimentés. Cependant, la réussite d'Ahmadou Ahidjo apparaît bien plus éclatante dans un domaine aussi déterminant que la lutte armée proprement dite, et où, à l'étonnement des initiés et des observateurs informés, ses adversaires lui ont laissé le champ libre : l'action psychologique.

Les déploiements de faste du régime, ses démonstrations de force fréquentes font impression sur des populations vulnérables depuis qu'au lendemain de l'indépendance toutes les organisations ayant eu des attaches avec l'UPC ont été dissoutes. Il faut y ajouter, dans les grandes villes, et particulièrement à Douala, grand port dont les faubourgs populaires avaient été les bastions des syndicats révolutionnaires, l'horreur des exécutions publiques qui sont monnaie courante, les disparitions inexplicables, la rumeur des tortures, les menaces chuchotées de bouche à oreille, les allusions qui accréditent l'omniprésence des mouchards, la sauvagerie d'une police fanatisée, les voyages de son Excellence El Hadj Ahmadou Ahidjo, président de la République fédérale du Cameroun, présentés comme autant de triomphes dans les capitales étrangères. Ici, les vétérans des Aurès, de la Kabylie et de la casbah d'Alger donnent la mesure de leur habileté.

Vers le milieu des années 1960, à l'imitation d'Houphouët-Boigny dont le mythe tourmente les sphères des conseillers gaullistes des gouvernements africains francophones,

d'Ahmadou Ahidjo fut érigé en fondateur de la prospérité économique du Cameroun. Ce n'est pas que ses conseillers eussent résolu d'adoucir enfin le sort lamentable des classes populaires : c'est là un effort incompatible avec la nature et l'orientation féodalisante du régime et, malgré les tirades rituelles sur le thème de la lutte contre le sous-développement, aucun responsable sensé ne nourrit la moindre illusion sur un reflux prévisible de la misère. On s'était tout simplement avisé de mettre dans la lumière qui *convient* les « immenses réalisations » du régime d'Ahmadou Ahidjo dans l'important domaine des équipements de base. Le régime ne réalise rien du tout, en vérité, en étant parfaitement incapable par ses propres moyens : ses structures, mince pellicule déposée sur le pays réel, se désagrègeraient dès le premier effort de mobilisation. Il suffisait d'organiser une réclame tapageuse sur la route goudronnée de cent kilomètres, offerte (mais l'opinion ignore ce détail) « gracieusement » par l'Allemagne fédérale, dans la région de Mbalmayo ; ou le tronçon de chemin de fer transcamerounais offert « gracieusement » lui aussi par les États-Unis ; ou l'université offerte « gracieusement » encore une fois par le Canada et construite à Makak. À la longue, et en l'absence d'informations contradictoires, les populations finissent par croire à une volonté de progrès, à un effort concerté de développement économique.

Mais surtout, le régime d'Ahmadou Ahidjo a réussi à envelopper le pays d'une chape de silence dont les révolutionnaires n'avaient pas imaginé la possibilité et dont le président camerounais est, sans aucun doute, redevable au

prestigieux protecteur qui a régné de si longues années en monarque absolu à Paris. Sous Ahmadou Ahidjo, le « citoyen » camerounais n'ignore pas seulement les événements de l'étranger, à moins d'appartenir à la classe très restreinte qui a, parfois, accès aux organes étrangers, français en particulier, diffusés avec une extrême parcimonie : on ne lui dérobe pas seulement l'actualité de son propre pays, il ne connaîtra même que par le tam-tam africain et à travers ses déformations habituelles, les événements importants qui se seront déroulés dans un quartier voisin du sien, à moins que ceux-ci n'illustrent la propagande du gouvernement. Ce black-out d'une rigueur à peine concevable pour qui n'a jamais vécu là-bas est peut-être la plus monstrueuse singularité engendrée par la décolonisation gaulliste au Cameroun, et sans doute dans toute l'Afrique noire naguère française. Sous la colonisation elle-même, qui ne manquait pourtant pas de raisons de tenir les Africains en marge, les Camerounais n'ont jamais été si méthodiquement, si délibérément frustrés d'information : on escamotait alors honteusement et petitement ; on soustrayait ici un détail qui eût pu mettre l'accent sur la détermination du combat populaire du national dans telle région d'Asie ou d'Afrique ; on annonçait l'incarcération d'un Martin Luther King, mais sans mentionner avec précision sa race ni les raisons de sa lutte. C'était du bricolage au jour le jour. Il a fallu un gouvernement de Camerounais pour priver les Camerounais d'une nourriture indispensable. Bulletins radiophoniques muets sur les grands événements, journaux interdits ou saisis jusqu'au renoncement de l'éditeur, organes étrangers

confisqués à leur arrivée s'ils contiennent un article jugé subversif, le pays s'est lentement enfoncé dans l'apathie, puis dans l'atonie, et aujourd'hui dans l'engourdissement, que les thuriféraires d'Ahmadou Ahidjo donnent pour preuve de l'adhésion des populations au régime.

Ce phénomène s'est accentué vers 1964 lorsque certains journaux français habituellement bien informés mirent tout à coup sous le boisseau, systématiquement, toutes les informations qui ne corroboraient pas l'image du Cameroun que le régime voulait donner au monde extérieur. Sans parler du désarroi que ce revirement causa aux Camerounais lettrés qui avaient pris l'habitude d'apprendre par les journaux français au moins une petite partie de ce qu'on leur cachait, il faut bien reconnaître qu'à l'extérieur aussi, la conspiration du silence des grands journaux aidant, on oublia peu à peu la lutte de libération de l'UPC contre un tyran imposé. On a ainsi vu la gauche française se désintéresser d'un procès scandaleux, où l'un des plus grands chefs révolutionnaires d'Afrique sinon du tiers monde jouait sa tête.

Sans excuser l'insensibilité de l'opinion française de gauche, on est tenté de l'expliquer, au moins pour une part importante, par ce qui peut paraître une abdication de l'UPC dans le domaine de la lutte psychologique ; et, de cette défaillance même, on est tenté de rendre responsable celui qui, sur le terrain, dirigeait la lutte des maquis, Ernest Ouandié. Il est bien vrai que si, en 1962, l'UPC évoque le Parti communiste chinois après l'insurrection avortée de Shanghai, au moment où il entame la

Longue Marche, il est plus que probable qu'Ernest Ouandié ne saurait être comparé à Mao Tsé-toung. La personnalité d'Ernest Ouandié n'explique pourtant pas le faible rayonnement de l'UPC à l'extérieur du Cameroun, et même à l'extérieur des maquis, pendant ces dix dernières années.

Quand Ouandié prend la direction des maquis, l'UPC souffre d'un isolement tout à fait compréhensible, si l'on veut bien observer la sociologie politique du Cameroun au début des années 1960.

La baleine échouée sur la plage ?

Particularismes ethniques et sociaux, archaïsme des mentalités, extrême dispersion géographique, ignorance et dénuement, tout contribue à retenir les masses rurales, c'est-à-dire sans doute près de 80 % de la population, en marge de la vie politique. C'est seulement en pays bamiléké que la structure semi-féodale de la propriété foncière et, plus encore, le surpeuplement et le pourcentage disproportionné des moins de 30 ans par rapport au reste de la population créent d'une manière durable une tension véritablement prérévolutionnaire. Partout ailleurs, on a bien observé des flambées paysannes sporadiques, mais, en dernière analyse, elles paraissent avoir été accidentelles.

Sous la colonisation, l'UPC a donc recruté la plus grande partie de ses militants au sein des populations urbaines que personne ne s'avisait de lui disputer. À partir de 1960, année de l'indépendance, les villes deviennent l'enjeu d'une âpre lutte entre le gouvernement réactionnaire d'Ahmadou Ahidjo et les organisations clandestines de l'Union des populations du Cameroun. En dehors de la répression et de l'action psychologique, Ahmadou Ahidjo est loin de manquer d'atouts dans son jeu. Certaines couches urbaines ne demandent pas mieux que de se rallier à lui : les fonctionnaires, par exemple, que la colonisation avait aigris sinon révoltés en bloquant les promotions à un niveau subalterne, croient voir désormais s'ouvrir devant eux des horizons illimités et, sans en demander davantage, se rangent derrière l'ancien petit fonctionnaire parvenu à la magistrature suprême, incarnation de l'âge d'or qui commence pour la petite bourgeoisie bureaucratique vaguement lettrée, mais encore profondément docile aux maîtres blancs. La petite bourgeoisie du commerce et des affaires, de son côté, ne fait pas d'autres calculs ; elle n' imagine pas qu'on puisse encore entraver son essor par des refus de patente, des discriminations dans l'octroi des crédits et d'autres mesquines brimades par lesquelles la colonisation avait excellé à la décourager ou à la réduire à la portion congrue. En dehors du sous-prolétariat et des nombreux chômeurs des bidonvilles et, dans une bien moindre mesure, des adolescents de certaines écoles, sur quelles forces les progressistes pourraient-ils désormais s'appuyer ? Pour les conseillers d'Ahmadou Ahidjo, le problème est résolu et la bataille gagnée vers 1962, puisque,

précisément, après l'élimination de quelques politiciens qui étaient encore tolérés, la répression et la terreur doivent sans grand-peine tuer dans l'œuf toute velléité d'organiser les jeunes et les pauvres des villes au bénéfice des révolutionnaires. Selon eux, l'UPC clandestine est désormais comparable à la baleine échouée sur la plage, incapable, faute d'eau, de se mouvoir pour se dérober et, moins encore, de manœuvrer pour attaquer.

Ce qui s'observe sur le terrain, au cours des premières années d'indépendance, c'est qu'Ahmadou Ahidjo bénéficie d'une sorte de scepticisme admiratif auprès de l'opinion publique. Il ne s'est jamais expliqué au sujet de la mort d'Um Nyobé, laissant ainsi entendre habilement qu'il n'en était pas responsable, l'événement s'étant produit à une époque où le maintien de l'ordre ne relevait pas de sa compétence. Mais quel meilleur gage de son patriotisme que cette indépendance tant revendiquée et que, lui, le « leader modéré », apportait pour ainsi dire sur un plateau ? L'indépendance était venue bien vite et trop facilement ? Elle était peut-être illusoire ? Vraiment les Noirs allaient-ils enfin être maîtres chez eux, présider leurs tribunaux, occuper les fauteuils des préfets, diriger la police, porter les galons d'officiers de l'armée nationale ? Tels étaient donc les soupçons de ses concitoyens. Il allait, lui Ahmadou Ahidjo, leur apporter la preuve péremptoire de leur libération.

C'est l'époque de l'éclosion quasi éruptive des ministres, directeurs et chefs de cabinet, ambassadeurs, colonels, préfets et sous-préfets, directeurs d'offices de toutes sortes, présidents-directeurs généraux de régies ou d'entreprises nationales...

Quiconque n'est pas encore quelque chose se croit appelé à le devenir bientôt. C'est un feu d'artifice ininterrompu de nominations, d'avancements, de promotions, de parachutages ; il n'en fallait pas davantage pour faire perdre la tête à une bonne partie sinon à la majorité des fonctionnaires déjà en place et des diplômés d'université alors peu nombreux. C'est un cyclone épouvantable qui va dévaster la société camerounaise jusque vers 1965, déchaînant prévarications et courses au plaisir, vices et jalousies, une accélération éperdue de l'exode rural. La gauche progressiste et révolutionnaire mène un combat d'autant plus difficile que de graves dissensions sont apparues dans ses rangs depuis la mort de Ruben Um Nyobé. Pour les expliquer, le conflit idéologique russo-chinois a été évoqué par maint commentateur français. Il ne suffit pas de citer telle diatribe énergique d'une tendance accusant une autre de recevoir des subsides de Pékin : dans un contexte de clandestinité, d'exil, d'intoxication et de provocation, de telles assertions peuvent aussi bien ressortir de la calomnie que de la simple spéculation. Au sein de l'UPC, les thèses radicales paraissent avoir été soutenues, tour à tour, par plusieurs tendances, de telle sorte qu'il semble pour le moins imprudent de dresser des pro-Chinois contre des pro-Soviétiques. En revanche, si l'on dédaigne les grilles passe-partout, on est naturellement amené à imaginer qu'au sein du mouvement, sitôt publiée l'intention du général de Gaulle d'octroyer l'indépendance politique au Cameroun, et compte tenu du revirement qui s'esquissait dans l'opinion en faveur d'Achmadou Ahidjo et de ses amis jusque-là méprisés, les

théoriciens ont fait des analyses divergentes de la nouvelle situation. Certains, pressentant que la gauche allait être prise à contre-pied et peut-être même s'enfermer dans un piège, ont pu souvent chercher une issue dans l'accentuation du combat révolutionnaire s'accompagnant de la diffusion de thèmes abrupts et clairs, seuls susceptibles d'agglutiner autour du mouvement les couches populaires les plus sensibles au langage du changement et du progrès.

De tels débats n'avaient rien de byzantin, car, selon que le mouvement adoptait une position ou une autre, il était conduit, corollairement, à choisir entre deux stratégies : ou bien entamer une course de vitesse contre Ahmadou Ahidjo ayant pour but de l'empêcher d'asseoir son régime, le paralyser, l'enfoncer dans le chaos, le forcer à abandonner le terrain, d'une façon ou d'une autre ; ou bien attendre une nouvelle génération de Camerounais moins corrompus par la bamboula de l'indépendance, réorganiser le mouvement de fond en comble, tout en entretenant une résistance larvée, pour déclencher enfin l'insurrection au jour choisi. Ernest Ouandié, tiraillé entre les deux ailes du mouvement, ne paraît pas avoir jamais opté définitivement pour l'une ou pour l'autre de ces deux stratégies.

En 1962, il ne suffit pas que l'UPC soit plus que jamais légitimement convaincue d'incarner, face à Ahidjo, prêtre-nom d'une colonisation qui veut à tout prix se survivre, l'émancipation réelle et définitive ; il faut que cette vérité devienne évidente aux yeux de la masse des populations. Une

praxis brouillonne avait présenté, avant 1960, l'indépendance comme revendication suprême, escomptant de ce mot d'ordre une mobilisation rapide et massive. Le génie du général de Gaulle avait précisément consisté, en jetant en pâture aux Africains et à l'opinion internationale en 1960 une indépendance en trompe l'œil, à les séduire suffisamment pour qu'ils lui donnent carte blanche et un long répit au cours duquel il installerait des gouvernements dociles. Il avait enlevé l'initiative et le beau rôle aux progressistes non seulement camerounais mais aussi africains. Il ne les avait pas seulement isolés, il pouvait maintenant les désigner comme boucs émissaires des difficultés traversées par les États africains, même dans ceux qui ne connaissaient pas d'opposition clandestine ni de guérilla, en faisant répandre par une presse complaisante le mythe de l'Afrique menacée par la subversion chinoise que seuls des gouvernements militaires étaient capables de contenir.

L'UPC, espoir des pauvres et des jeunes ?

Bien évidemment, l'UPC devait, sous peine de nouvelles défaites, forger non seulement un langage nouveau, mais une perspective inédite de mutation globale. Dans un pays où le pouvoir de manipulation des masses par le gouvernement est

illimité, l'accusation de sujétion politique et économique aux étrangers est facilement contrariée par le régime, qui en vient à bout par un défilé militaire ou l'inauguration d'un petit barrage électrique. Les progressistes ne paraissent pas avoir tiré la leçon de la situation ni découvert les limites de la croisade nationaliste au milieu d'une population sous-développée, à peine décolonisée, conditionnée par une classe dirigeante qui n'aspire elle-même qu'à imiter les maîtres d'hier, toujours présents.

L'observation des dynamiques sociales et psychologiques du pays aurait pourtant dû reconforter et même remplir d'enthousiasme les progressistes contraints à la clandestinité. Il était clair que le régime courait à l'impasse. L'aggravation des pillages des firmes coloniales se télescopant avec l'explosion démographique et une scolarisation accélérée, sans aucune prévision de création d'emplois, promettait à Ahidjo un avenir pour le moins incertain, et à ses adversaires une nouvelle bataille, très ouverte celle-là, dans leur longue guerre. Au cours de la seconde moitié des années 1960, tous les voyageurs un tant soit peu informés revenant du Cameroun témoignent le même effarement au sujet de l'appauvrissement en spirale des classes populaires. Tel intellectuel, qu'on ne peut soupçonner de progressisme, a été frappé, dès l'aéroport, par l'extrême maigreur des membres de sa famille venus l'accueillir. Tel autre, marié en Europe à une jeune femme absolument désireuse de connaître ses beaux-parents dans le cadre quotidien de leur vie, l'avait emmenée là-bas : elle avait fondu en larmes, traumatisée par le dénuement de gens qui, pour

fumer, sillonnaient la route en quête de mégots abandonnés par des voyageurs plus chanceux.

J'essaie de démontrer plus loin le mécanisme de cette paupérisation ; il suffit, pour l'instant, d'en montrer les effets sur la sociologie camerounaise. Elle creuse un fossé véritablement infranchissable, tout à fait nouveau (dans le Sud bantou surtout) entre les classes privilégiées qui relèvent essentiellement de la bureaucratie et le petit peuple de paysans, mais aussi de citadins, chômeurs et ouvriers, et même de petits fonctionnaires et de petits employés. Mes propres informations me font croire que le clivage se situe à Yaoundé aux environs du revenu mensuel de 70 000 F camerounais (1 400 FF) ^[2], à partir duquel seulement on peut vivre à l'européenne, ce qui est l'idéal du Camerounais évolué moyen. Cette dichotomie, qui coupe l'aristocratie bureaucratique des masses populaires, produit une distorsion à laquelle les consanguinités ethniques n'apportent, cette fois, aucune atténuation. Les citadins pauvres ou peu fortunés (cela revient finalement au même, le respect des traditions tribales demeurant assez vif chez les petites gens et opérant un nivellement sans cesse renouvelé) se replient, eux, sur le village et la tribu, avec lesquels ils refont corps, à supposer qu'ils s'en soient jamais réellement séparés. Malgré leur misère, le village et le clan, mieux installés dans leurs coutumes, armés d'une prévoyance fruste mais efficace, sont toujours secourables : leurs envois de colis de victuailles adoucissent les fins de mois qui, autrement, seraient trop douloureuses ; ils accueillent les enfants avec jubilation et s'offrent à les nourrir pendant les vacances scolaires. Dans

l'autre sens, bien des présents et des cadeaux sont déchargés des cars qui arrivent de la ville : en un mot, un courant d'échanges persiste entre le village et le bidonville ; sans doute même s'est-il étoffé sous Ahmadou Ahidjo, démontrant qu'au lieu de les intégrer la ville africaine issue de l'indépendance gaulliste rejette au contraire les pauvres, l'immense masse des Africains.

C'est que l'aristocratie bureaucratique, qu'on appelle à tort bourgeoisie africaine, tant cette classe manque d'assise économique, d'idéal collectif et d'esprit d'initiative qui sont caractéristiques de la bourgeoisie européenne, s'est enfermée, elle, dans le ghetto de la consommation et de la jouissance. Elle s'est révélée une classe aussi inutile que vorace, décevant tout le monde, aussi bien la masse des Africains qui l'imaginaient appelée à les guider dans la voie de la dignité, alors que, tout absorbée à digérer, elle laissait Ahmadou Ahidjo et ses « conseillers techniques » gaullistes la dessaisir de toute prérogative, que ceux qui, tels Ahmadou Ahidjo lui-même et son entourage, comptaient l'utiliser comme instrument de séduction puis de sujétion des masses, puisqu'en perdant tout contact avec les masses elle laisse le régime pour ainsi dire en l'air, dans l'obligation d'interposer, à défaut d'une courroie de transmission entre le peuple et lui-même, la police et l'armée, avec toutes les conséquences qu'entraîne nécessairement cette sorte de dialogue.

Parallèlement, les chiffres produits par le gouvernement lui-même, dont les services démographiques sont pourtant loin

d'être à la hauteur d'une conjoncture explosive de l'avis de tous, font penser qu'en dix ans l'accroissement de la population se situe autour des deux tiers^[3]. Le nombre des enfants scolarisés avoisinerait, lui, le million. Les enseignements habituels de la démographie des régions sous-développées persuadent d'ailleurs que la proportion des jeunes de moins de 20 ans doit être fantastique, sans qu'il soit possible de prévoir non pas même un renversement de la tendance, mais seulement un ralentissement du phénomène. C'est dans le domaine scolaire, et plus particulièrement dans l'enseignement secondaire, que la pression des jeunes générations se fait alors le plus sentir. Malgré la volonté manifeste de freinage du gouvernement, les créations d'établissements secondaires privés se comptent chaque année par dizaines, révélant d'une part le malthusianisme culturel du régime et d'autre part l'ardeur et l'impatience de s'instruire des jeunes. Une des parades du pouvoir consiste ici à distribuer le baccalauréat au compte-gouttes, pour ne pas créer plus de titulaires que le gouvernement ne peut accorder de bourses d'enseignement supérieur ; cet examen est donc devenu un concours, au lieu de sanctionner simplement la fin des études secondaires. De la sorte, le régime n'a pas encore sur les bras des bacheliers au chômage^[4] ; du moins se le figure-t-il, car, à vrai dire, un très grand nombre de chômeurs ont un niveau d'études qui vaut largement le baccalauréat et on voit mal comment le fait de ne pas posséder la peau d'âne atténuerait leur amertume, au contraire...

Ce blocage donne lieu à une émigration officielle et clandestine de jeunes Camerounais vers les établissements scolaires d'Europe et même d'autres pays d'Afrique ; il naît ainsi une véritable diaspora dont le poids à l'avenir ne peut manquer de se faire sentir.

La conjonction de processus aussi déterminants pour l'évolution du pays aurait dû, comme d'elle-même, fixer ses fins à l'action révolutionnaire. Plutôt que de ressasser les mots d'ordre nationalistes désormais désuets, la gauche devrait proposer une mobilisation pour lutter contre le sous-développement et l'injustice, deux vices manifestement inhérents à l'indépendance gaulliste et au régime d'Ahmadou Ahidjo.

Les conseillers de celui-ci sentent, eux, que le moment est propice à la relance de l'action révolutionnaire. Ils ont été alertés par un certain nombre d'incidents, qui n'ont jamais été ébruités, mais n'en sont pas moins significatifs et pourraient montrer que l'indépendance de la bureaucratie appartient désormais à une période révolue : attentat manqué d'un jeune officier contre le président de la République, affaire Victor Kanga, un ancien ministre des Finances qui a révélé des scandales et a été condamné, après un simulacre de procès devant une juridiction... militaire ; opposition chaque jour plus dévastatrice de l'évêque catholique, Mgr Ndongmo. Plusieurs fois déjà, des révolutionnaires d'une tendance sans doute dissidente de l'UPC ont tenté de créer un front de guérilla dans l'extrême sud du pays. Avaient-ils des liens avec le leader

tchadien Abba Sidick ? Justement, en 1969, au moment de la retraite du général de Gaulle, le monde entier ne vient-il pas d'apprendre que M. Tombalbaye, président du Tchad, encore un grand gaulliste d'Afrique noire, ne se maintient au pouvoir que grâce à la présence et à l'action d'un véritable corps expéditionnaire dépêché par Paris à l'appel de l'illustre Tchadien ? Dans l'entourage d'Achmadou Ahidjo, où le courage n'est pas la chose du monde la mieux partagée, on s'affole vite. Il est question d'encerclement (allusion aussi au Congo-Brazzaville où se trouvaient des Cubains et des Chinois !). Maintenant que le grand homme n'est plus à la barre à Paris, si tout l'échafaudage gaullo-africain allait s'écrouler comme un château de cartes ?

Et c'est ici qu'on est bien contraint de s'interroger sur la lucidité tactique d'Ernest Ouandié et de ses hommes. Loin de moi toute idée de minimiser les conditions effroyables dans lesquelles luttent les maquisards de l'UPC ; je me demande seulement s'ils possèdent aussi bien les mécanismes psychologiques du pouvoir de Yaoundé que le Vietcong ceux du régime de Saigon. Après la chute de de Gaulle et les révélations fracassantes sur la situation tchadienne, le régime de Yaoundé était plus qu'inquiet et il lui fallait frapper un grand coup pour se rassurer. On s'étonne que l'offensive des troupes gouvernementales ait surpris Ernest Ouandié. Là, comme à propos de Ruben Um Nyobé et de Félix-Roland Moumié, toute la vérité ne sera peut-être connue que lorsque des historiens camerounais libres se chargeront de faire le récit de ces terribles événements.

Notes du chapitre

[1] ↑ (Éd. 1977). À ceux qui seraient tentés de voir dans *Main basse sur le Cameroun* un ouvrage dépassé, je propose cet autre témoignage plus récent, qui se réfère à des événements datant de 1973-1975, et que je dois à un intellectuel camerounais militant de gauche chevronné mais obscur, rentré au Cameroun après ses études en France – on comprendra que je m’abstienne de dévoiler son identité.

« ... La DIRDOC, c’est le sigle canonique de la *Direction générale des études et de la documentation*. Singulière mystification que cette monstrueuse *Direction des études et de la documentation* d’Ahidjo dont tout le monde sait que les mots sont toujours le contraire des actes qu’ils semblent exprimer. La DIRDOC est en réalité l’incarnation de l’état d’urgence dont elle est l’expression la plus tragique. Ses autels où sont immolés dans toutes nos villes les militants de toute opposition au régime en place sont appelés des commissariats spéciaux. Ses organismes de répression ou mieux de torture mis au point par d’anciens tortionnaires français de l’Algérie des Massu, s’appellent des BMM (Brigades mobiles mixtes). Ses principaux camps de concentration sont installés à Yoko (Mbam), Mantoum (Bamoun), Tcholliré (Bénoué) et Mokolo (Margui-Wandala). Son budget secret nourri pourtant des fonds publics se chiffre à des sommes exorbitantes offrant à nos bourreaux toutes les facilités voulues pour réaliser leurs noirs desseins.

Toutes nos représentations diplomatiques à l’étranger sont infestées d’agents de la DIRDOC devant rendre compte à Yaoundé des moindres faits et gestes des diplomates attitrés ainsi que des citoyens camerounais émigrés. La clique des Fochivé n’indispose donc pas que de paisibles citoyens qu’elle calomnie et traque comme des bêtes fauves ; elle sème sa terreur jusque dans le parti et les administrations publiques et privées de l’État totalitaire. De là l’éternel climat de suspicion et de méfiance dont notre pays est littéralement traumatisé.

Après quelques déménagements autour du palais présidentiel, la SEDOC, évoluée en DIRDOC, s’est taillé finalement un immense domaine où elle s’est construit un immeuble à la taille de sa scandaleuse réputation. La maison-mère des camps de concentration d’Ahidjo se dresse maintenant en amont de la Vallée de la mort dominée du côté droit par la colline où sont bâties l’École nationale d’administration et de magistrature, et l’École normale supérieure, tandis qu’au bas-fond, à gauche, a été rasée l’ancienne prison centrale. Ses locataires prédestinés l’occupent depuis 1974. Ils y sont entrés clandestinement, contrairement aux usages du régime dont de tels immeubles de prestige sont toujours inaugurés avec pompe. C’est que tout dans le quartier général de la DIRDOC est tenu secret et enveloppé de mystère.

Site lugubre, la Vallée de la mort porte ce nom maudit depuis que le gouverneur allemand von Putkamer en fit un pogrom des résistants camerounais à l'invasion européenne du XIX^e siècle. Le néocolonialiste Ahidjo qui s'était proclamé gaulliste "non français" est un monsieur conséquent qui tient absolument aux meilleures traditions de la "continuité". Son camp de mort qu'il utilise comme sa véritable force de frappe ne pouvait trouver de meilleur emplacement ailleurs que dans cette zone de prédilection. Notre capitale et le pays tout entier en sont souillés horriblement.

La Vallée de la mort est un enfer au sens littéral et étymologique du terme. Elle se situe au point zéro de l'altitude de Yaoundé. Bien que placée au cœur même de la ville, elle en est pratiquement isolée à cause de son accès très difficile. Pour s'y faire conduire en taxi, il faut payer au moins le quadruple de ce qu'on aurait dépensé pour une course normale. Avant qu'on entame les travaux de construction du siège de la DIRDOC, d'immenses murs ont été dressés pour empêcher qu'aucun œil profane ne vît les lieux et n'en soupçonnât le plan. La police et l'armée gardaient sévèrement les alentours du chantier. La partie sud de la vallée qui était habitée par quelques fonctionnaires se fit vider de ses hôtes. Les logements administratifs ainsi libérés ont été tous affectés à Fochivé pour n'y héberger que les cadres privilégiés de ses services.

Le nouvel immeuble de la DIRDOC est un grand bâtiment moderne doté de plusieurs étages. Il se situe à quelques centaines de mètres du lac municipal de Yaoundé. On dit de ses caves qu'elles sont des puits profonds dont quelques-uns sont aménagés de façon à recevoir des ascenseurs jusqu'au fond des eaux. Les patriotes indésirables sont froidement liquidés par cette méthode fatidique : on introduit les victimes dans l'ascenseur suicide qu'on referme sur elles. On actionne le bouton et l'engin le précipite au fond du puits où elles meurent par noyade. Les corps des suppliciés sont ensuite retirés et conduits dans d'autres fosses où ils sont détruits. Au village ou en ville, les parents angoissés attendent vainement le retour des leurs, qui finissent par être portés disparus. Il y a des puits de torture et des puits de mort, destinés à différentes catégories de clients, suivant le sort réservé à chacun d'eux.

Puisse la DIRDOC livrer un jour à la postérité ses fameuses "études" et son abondante "documentation" pour révéler les crimes dont le régime d'Ahidjo aura été responsable ! »

[2] ↑ Environ 50 000 personnes actives seraient alors concernées, selon Philippe HUGON (*Analyse du sous-développement en Afrique noire*, PUF, 1968).

[3] ↑ (Éd. 1977) Un tel croît ne paraît certes pas plausible scientifiquement ; pourtant, au lieu des 3-4 millions d'habitants unanimement acceptés à la veille de l'indépendance comme chiffre de la population camerounaise, les services

démographiques officiels dont les cadres dirigeants ne s'étaient guère renouvelés faisaient état de 6-7 millions d'habitants en 1970. Il est vrai que, entre-temps, s'était opérée la réunification avec le Cameroun ex-britannique entraînant un supplément de population égal à environ un million d'habitants. Cependant, même compte tenu de cette circonstance, l'augmentation de la population demeure apparemment de plus de 60 % en dix ans : ce n'est pas absolument impossible. Néanmoins ce bond en avant me paraît surtout traduire une amélioration sensible des techniques d'estimation et de comptage.

[4] ↑ (Éd. 1977) Voici qui, cinq ans après la première édition de mon ouvrage, ne correspond plus du tout à la réalité : en dépit du malthusianisme officiel qui bloque la diffusion des diplômes, le chômage a fait des progrès effroyables et s'observe même parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Encore heureux que beaucoup d'entre ceux-ci (certaines évaluations qui ne sont pas les moins sérieuses n'hésitent pas à avancer le chiffre de deux mille !) aient choisi l'exil.

Mgr Albert Ndongmo ou la goutte d'humanité dans un océan de bureaucratie

On ne peut comprendre l'itinéraire de Mgr Albert Ndongmo, prélat catholique acquiesçant sans arrière-pensée sinon avec chaleur à la complicité de l'Église camerounaise avec le musulman Ahmadou Ahidjo, puis dignitaire de plus en plus réticent à l'égard du régime, enfin meneur d'hommes révolté dans sa dignité de citoyen et opposant redoutable, sans situer l'évêque dans sa classe sociale, ce qui revient à brosser en toile de fond et à grands traits la bureaucratisation accélérée de la société camerounaise dans les premières années de l'indépendance ; car, comme je l'expliquerai plus loin, Albert Ndongmo et tout le clergé camerounais ressortissent bien à la bureaucratie, et même à la bureaucratie d'État.

Paradoxes de la condition bureaucratique camerounaise

La prolifération bureaucratique est-elle le terreau sans lequel ne saurait s'épanouir le néobaoudaïsme camerounais, mais dont il favorise à son tour le débordement afin de toujours fleurir davantage lui-même ? Ou bien est-elle le Moloch auquel l'indépendance, quelle que fût sa forme, devait d'abord sacrifier ?

Il est vrai que de toutes les manières d'être occidentales, et par conséquent séduisantes pour le Camerounais aliéné par la colonisation, la bureaucratie n'est pas seulement la plus accessible puisqu'il y suffisait naguère encore du simple certificat d'études primaires ; c'est aussi la plus commode. Au contraire du commerçant, de l'entrepreneur, du citoyen qui exerce une profession libérale, le bureaucrate, confortablement abrité derrière les murs d'un édifice public, éloigné des âpres mêlées du combat pour la vraie vie, insoucieux des lendemains proches ou éloignés, n'est point contraint par ses activités quotidiennes de remettre en question sa place dans la société, ni la nature de celle-ci, ni la tutelle étrangère. C'est néanmoins un personnage éminent dans son village ou son quartier qui le comble de déférence, où son salaire si maigre soit-il est une fortune au milieu des miséreux, où les modestes lumières de son instruction éblouissent la faim, les guenilles et l'éthylisme de ses familiers. Jamais de mémoire d'homme, on n'a cumulé tant de privilèges pour si peu de mérite. Cette félicité inouïe n'a pas manqué de faire apparaître les fonctionnaires aux yeux du petit peuple camerounais éberlué comme une race favorisée du ciel. Une mystique est ainsi née qui a précipité les Camerounais dans la ferveur grégaire de la bureaucratie. L'avènement

d'Ahmadou Ahidjo a toutefois mis dans le plein jour une affreuse vérité qui s'était tenue cachée sous la colonisation : la bureaucratie n'avait-elle pas payé ses privilèges de son renoncement politique ? Dépossédée de toute prérogative vraie, elle n'exerce plus aucune fonction réelle. Les sinécures sont attribuées en dehors de tout critère, preuve qu'elles ne sont plus que des rôles de comparses. Les ministres mêmes, interchangeables, apprennent généralement leur nomination par hasard.

Dispensateur omnipotent des salaires, des pensions, des promotions et de tous avantages liés à la fonction publique devenue l'unique industrie des Camerounais, le président de la République fédérale du Cameroun ne doute pas d'obtenir la sujétion de ses concitoyens, la classe supérieure, du moins la plus instruite et la mieux lotie, en tout cas la plus occidentalisée, étant désormais subjuguée. Quel coup de maître si, en même temps, le représentant des féodaux musulmans du Nord, le protégé de Charles de Gaulle, réussissait aussi à se donner aux yeux de l'opinion pour le chef de file d'une catégorie réduite en réalité par sa propre docilité en un troupeau sans âme ! Quel moyen élégant de rendre leur bonne conscience à ses protecteurs !

Quoi qu'il en soit, on observe que le régime entend canaliser toutes les énergies et toutes les virtualités d'opposition vers la fonctionnarisation. Dès le début des années 1960, les agents de récupération d'Ahmadou Ahidjo parcourant l'Europe où séjournent un nombre considérable d'intellectuels camerounais

allergiques à sa politique, développent sans relâche la thèse cynique des bonnes places qui n'attendront pas toujours. Sur place, à des petits commerçants camerounais, des planteurs, de modestes hommes d'affaires, on propose avec insistance comme une promotion de renoncer à leurs activités pour servir le régime comme députés, sous-préfets, ambassadeurs, ou à d'autres postes encore, trop souvent honorifiques sans doute, mais donnant néanmoins le droit d'émarger au budget de l'État. La part de la société la plus extérieurement occidentalisée (on dit aussi parfois « évoluée ») est ainsi tout entière en passe de devenir tributaire de l'État dont la politique vise à toujours mieux la contrôler, dans un système politico-économique qui, ne l'oublions pas, se réclame du libéralisme.

Un système sociopolitique aberrant

Aussi, symétriquement à cette étatisation, à cette mise en cage de la société africaine, tout se passe-t-il comme si le régime, reprenant la tradition coloniale, tentait d'ériger les principales activités économiques, qui, elles, demeurent en dehors de l'État, en un domaine réservé aux étrangers, c'est-à-dire évidemment aux Occidentaux et à ceux qu'on peut leur assimiler, notamment les Libanais et les Syriens expatriés, très indépendants ici des politiques arabes.

Plus que les maquis révolutionnaires, plus que la vitalité de l'aspiration socialiste dans l'âme des meilleurs Camerounais, plus sans doute même que la paupérisation des masses, ce qui devrait inquiéter les protecteurs d'Ahidjo, c'est que, par la logique de sa situation, leur homme doive nécessairement s'opposer à la formation d'une véritable bourgeoisie nationale. L'affaire Ndongmo illustre la difficulté, qui sera de plus en plus sensible, du rôle pour ainsi dire antisociologique du régime d'Ahmadou Ahidjo. La colonisation avait cru pouvoir édifier un ordre durable dans lequel, tandis que le Camerounais bornerait son ambition aux satisfactions bureaucratiques, l'Européen aurait l'apanage de bâtir, de créer des entreprises et des richesses, en un mot d'exercer la véritable puissance dont il aurait ainsi reçu délégation à la satisfaction de tous, et surtout de M. Senghor qui allait faire de cette idée l'épine dorsale de sa négritude. Il en était né une mythologie dont allaient se gargariser longtemps les écrivains coloniaux ou néocoloniaux. Mais quelle dose de naïveté a-t-il fallu pour ne pas imaginer que tôt ou tard les Camerounais allaient être séduits eux aussi, au grand dam de la Négritude, par les avantages et le prestige attachés aux activités créatrices d'argent ?

En réalité, l'histoire sociale du Cameroun colonial révèle que la colonisation a dû plus d'une fois mobiliser l'arsenal de ses artifices pour maintenir l'inaccessibilité de la grande entreprise et même de la moyenne entreprise aux autochtones. Tout Camerounais de bonne foi, pourvu qu'il ait au moins 30 ans aujourd'hui, peut témoigner qu'au lendemain de la dernière guerre mondiale une manifestation du colonialisme a consisté à

écarter les autochtones des activités économiques lucratives par une concurrence d'un nouveau genre faite de brimades administratives et d'intimidation politique. Autrement dit, fin des années 1940 et début des années 1950, la colonisation, imitant l'apartheid, avait commencé d'institutionnaliser une répartition des tâches, à laquelle elle prétendait donner comme fondement scientifique la préférence témoignée en effet par les petits diplômés camerounais pour les besognes de bureau, mais qui déjà plaçait la société camerounaise sous le signe de la discrimination raciale. Bien que quelques Camerounais, très rares certes, qui en avaient les moyens, ambitionnassent de tenter leur chance dans le gros commerce et même dans l'import-export, l'administration les en tenait éloignés, arguant que les Noirs qui formulaient de telles prétentions étaient des gens peu sympathiques, tourmentés par la folie d'égaliser les Blancs. Bien entendu, pour se donner bonne conscience au besoin, on citait ici ou là un important négociant autochtone, personnage presque toujours âgé, inoffensif, appliquant des méthodes tout à fait folkloriques, très souvent lié à la chefferie, autant dire serviteur très loyal du système colonial.

Au moins la fraction bamiléké du peuple camerounais fit preuve très tôt d'un sens universellement reconnu du commerce et de l'initiative.

Au cours de la première moitié des années 1950, les initiés crurent qu'avec des moyens intellectuels rudimentaires et des capitaux artisanaux, bien que privés du soutien des banques, les petits transporteurs bamiléqués allaient éliminer à la loyale

leurs concurrents européens et syro-libanais. Voyageant en 1954 dans le Sud-Cameroun en quête de documents et de témoignages pour écrire un roman sur l'évangélisation missionnaire, j'eus tout loisir d'observer les méthodes de ces artisans de génie, de sorte que j'ai le privilège aujourd'hui de pouvoir dire en quoi consistait leur force. Ayant plus d'imagination que leurs concurrents, et surtout une meilleure connaissance des besoins et de la psychologie des clients, leurs compatriotes, ils avaient élaboré un type de petite entreprise de transport dont la réussite le désigne comme un modèle à l'Afrique si elle veut surmonter à la fois le sous-développement économique et la dépendance.

L'outil de transport en commun habituellement utilisé par les petites entreprises bamilékes était le mille kilos Renault, aménagé plutôt grossièrement, toujours chargé au maximum, dépourvu même de confort, mais roulant sans répit, s'arrêtant librement partout où se postait un voyageur, ne dédaignant pas une incursion téméraire dans un village oublié au terminus d'une piste aléatoire. Une vitesse de rotation quasi infernale (n'excluant pas un coefficient de remplissage rarement inférieur à 100 %) satisfaisait ainsi amplement les petites gens, peu soucieux d'agrément parce qu'ils ne voyagent guère sur des étapes supérieures à cinquante kilomètres – paysans pressés de revenir chez eux après le marché, jeunes citadins allant rendre visite à leur famille dans un village de brousse, fidèles d'Églises chrétiennes allant entendre la messe ou le culte dans une mission, malades désirant consulter un médecin dans un dispensaire. Au contraire, parfaitement incapables de s'adapter

aux conditions particulières du pays, les entreprises européennes faisaient rouler d'immenses autocars, comme sur les chaussées asphaltées d'Europe occidentale, véritables mastodontes toujours prêts à s'embourber dans la boue des pistes, exposés à une usure rapide, voyageant souvent à vide, stationnant à des arrêts fixes comme en Europe, désespérément lents, n'apparaissant qu'une ou deux fois par semaine sur la route et à des heures incompréhensibles pour les paysans.

Le petit transporteur bamiléké accueillait ses clients avec une bienveillance enjouée, leur parlait dans leur langue, témoignait du respect aux vieillards, aidait les femmes à charger leur inévitable hotte, se mettait vraiment au service des gens. Au contraire le chauffeur-mécanicien blanc de telle grande société de transports en commun, faisant en même temps office de contrôleur, ne pouvait se retenir de rudoyer les voyageurs, apostrophait même les vieillards.

Mais surtout – et c'est ici qu'éclate son génie – le petit transporteur bamiléké, à l'instar de son congénère petit commerçant savait ajuster ses prix au pouvoir d'achat de ses compatriotes, et en particulier des paysans dont il connaissait parfaitement les ressources et même les fluctuations de celles-ci d'une saison de l'année à l'autre. J'ai vu un transporteur accepter des paiements en nature et même, très exceptionnellement il est vrai, consentir un crédit. Les entrepreneurs et commerçants bamiléqués, tous gens pourtant très frustes, souvent analphabètes d'ailleurs, semblaient bien les seuls et sont toujours les seuls aujourd'hui, malgré la

présence des experts de l'assistance technique et de l'ONU, malgré les professeurs d'économie et de développement de l'Université fédérale ou en mission spéciale, à avoir saisi cette vérité évidente : aussi longtemps que les prix des denrées et des services courants seront à Yaoundé au niveau de ceux de New York, tout ce qui se fait et se dit au Cameroun en matière d'économie ne sera que galéjade.

En 1954, les tarifs pratiqués par les transporteurs européens étaient calculés non en fonction du pouvoir d'achat des Africains, mais en fonction des bénéfices que l'entreprise comptait rapatrier. Une tradition bien établie du commerçant autant que de l'entrepreneur européen ou libano-syrien au Cameroun veut en effet que le capital initial soit amorti au plus tard dans les deux ou trois années qui suivent l'installation ; que par la suite, toujours prélevés au même rythme, les bénéfices soient rapatriés en Europe, au lieu d'être réinvestis sur place, exception faite d'un minimum indispensable à l'entretien de la capacité jugée optimale une fois pour toutes. Aussi les prix des entreprises européennes, qui jouissent pourtant de toutes les facilités bancaires, sont-ils prohibitifs pour les quatre cinquièmes de la population africaine, et ruineux pour le dernier cinquième, et cette observation montre assez que ce « système » (si système il y a), loin de s'adresser aux Africains, les tient au contraire en marge.

Ce qu'on appelle le libre jeu de la concurrence aurait donc pu permettre, il y a quinze ans, aux petits transporteurs bamilékes d'éliminer leurs concurrents européens. Pourquoi en a-t-il été

autrement ? C'est un épisode de l'histoire de son pays que Mgr Ndongmo eût gagné à méditer, avant d'entreprendre ces affaires dont la prospérité foudroyante révélant tout à coup chez les Africains la capacité et la volonté de se substituer au capital néocolonial pour créer une économie au service des Camerounais, allait susciter contre lui la vindicte du margoulinat local et du lobby d'outre-mer de Paris et, par voie de conséquence, l'acharnement d'Ahmadou Ahidjo.

Il se trouva qu'au cours de ces années, le pays fut submergé par la première vague de répression méthodique qui se soit abattue sur les organisations nationalistes et progressistes. Un grand nombre de transporteurs bamilékes, arrêtés comme militants ou sympathisants de l'UPC, disparurent. On s'est demandé si la colonisation ne mit pas délibérément à profit le climat de violence et de confusion consécutif aux émeutes de 1955, provoquées, comme je l'ai déjà montré, par le gouverneur Roland Pré, pour en finir à la fois par la manière forte et pourtant sans risque avec la redoutable concurrence de ces Africains. Selon une autre thèse, les transporteurs bamilékes et, d'une façon générale, les petits entrepreneurs camerounais, qui avaient plus que toutes les autres catégories sociales autochtones des raisons d'en vouloir à la colonisation, épaulèrent toujours vigoureusement Um Nyobé et ses compagnons, quand ils n'animèrent pas certaines sections de l'UPC. Autrement dit, a-t-on assimilé les petits transporteurs aux militants progressistes pour les besoins de la cause, afin de fournir une justification convenable à l'élimination de rivaux ? ou bien la bourgeoisie noire naissante s'allia-t-elle en effet à

Ruben Um Nyobé, reconnaissant formellement pour sien le combat du père de l'indépendance camerounaise ? Du moins puis-je faire observer ici que la même incertitude pèsera sur le rôle exact de Mgr Ndongmo et la signification de ses relations avec les maquis révolutionnaires, sans que les débats des deux procès de Yaoundé aient pu ni, peut-être, voulu faire la lumière sur cette question capitale.

Quoi qu'il en soit, je peux personnellement témoigner, à propos d'une petite préfecture que je connais bien, Mbalmayo, et où j'ai séjourné en 1958, puis en 1959 que, selon mon enquête, entre 1955 et 1957, tous les hommes d'affaires camerounais de quelque importance et de toutes ethnies, domiciliés dans la localité, furent arrêtés plusieurs fois, certains incarcérés de longs mois, avant de s'entendre finalement, dans la meilleure éventualité, condamner à de très lourdes peines.

L'épopée des transporteurs bamiléks, qui n'est pas unique, prouve donc que dès les années 1950, coïncidant avec la manifestation d'une conscience nationale camerounaise et d'une aspiration progressiste dont témoigne la croisade de Ruben Um Nyobé et de ses compagnons, et peut-être procédant d'elles, l'apparition d'une classe de moyens entrepreneurs était une évidence assez troublante pour acculer la colonisation à la sournoise brutalité qui est une de ses traditions permanentes. Dans une décolonisation qui n'eût pas été celle du mépris, c'est à ces animateurs hors pair qu'il eût dû incomber de prendre en charge, à la déclaration de l'indépendance, les activités moyennes de l'économie qui eût été alors vraiment nationale,

l'État se réservant, quant à lui, d'animer les secteurs complexes et vitaux.

J'ai déjà dit que ceux de ces malheureux qui échappèrent à la répression furent dès l'indépendance aiguillés par Ahmadou Ahidjo vers la voie de garage de la sinécure politique, source de profits et d'honneurs, compensation pour beaucoup inespérée. Aussi, comme l'écrit très justement au sujet de l'Afrique en général Samir Amin, un des rares économistes qui soient des savants authentiques, est-on frappé, au début de l'indépendance, par l'inexistence d'une classe d'entrepreneurs autochtones dans le paysage socio-économique camerounais – à cette nuance près, toutefois, que dans le cas du Cameroun un tel vide, loin d'être naturel, résulte au contraire d'une politique délibérée que va d'ailleurs poursuivre Ahmadou Ahidjo, perpétuant la frustration de ses compatriotes.

Un pillage frénétique

Très vite, dès que la situation politique s'est décantée, dès qu'il s'est avéré que l'intervention victorieuse de l'armée française a installé solidement Ahmadou Ahidjo dans le fauteuil présidentiel, sans doute pour longtemps, les Camerounais s'aperçoivent avec stupéfaction que loin d'avoir été étranglée par la « proclamation de l'Indépendance », comme ils l'avaient naïvement espéré, une de leurs plus vieilles connaissances de

jadis et naguère, sans doute la plus haïe, est rentrée en lice, la tête haute : la discrimination économique, impératif de la protection à tout prix du margoulinat européen.

En réalité, ce qui caractérise surtout la fameuse décolonisation gaulliste, c'est qu'elle a permis le retour à l'âge d'or de l'exploitation coloniale, en la soustrayant cette fois à toute possibilité de contrôle de l'opinion publique française ou mondiale (au Cameroun même, la notion d'opinion publique est parfaitement saugrenue). Pour s'en convaincre, il n'est que de lire l'extrait suivant d'une interview du principal collaborateur européen de Mgr Ndongmo, M. Verbeek, au journal *La Croix* (11 septembre 1970) :

— Comment expliquer la déconfiture financière de la Société ? (Il s'agit de la Mungo-Plastique, société fondée par Mgr Ndongmo pour la fabrication d'objets en matière plastique et dirigée par M. Verbeek.)

— Le 17 avril, M. Tientcheu, gérant de la Société, est emmené à Yaoundé, dans les locaux de la brigade mobile mixte. Fin juin, lorsque j'ai été expulsé, il y était encore. Le 12 juin, sans préavis ni explication, notre banque nous coupe les crédits, refoulant des paiements en cours, y compris ceux qui étaient engagés plusieurs jours au préalable avec son accord. Le 27 juin, j'ai été expulsé du territoire en moins de vingt-quatre heures, sans motif officiel ni officieux. Le 3 juillet, le technicien de la Société, M. Krzeminski, de retour d'un voyage en Europe, subit le même sort.

Privée de son assise financière, et de ses principaux cadres, la Société Mungo-Plastique ferme ses portes à la mi-juillet. Elle employait 67 personnes, toutes agréées par la Direction de la main-d'œuvre à Douala.

En juin, la situation financière était tendue, mais l'assainissement était en vue. Les responsables de la banque étaient les premiers à en convenir. Leur décision de couper les crédits sans préavis le 12 juin va à l'encontre des traditions bancaires courantes. Une autre banque avec qui nous avons pris contact à l'époque n'a pas caché son étonnement devant cette attitude qui laisse supposer des impératifs très éloignés de la logique financière élémentaire.

— Quels motifs a-t-on avancés pour votre expulsion ? (Il s'agit de l'expulsion des deux collaborateurs européens de Mgr Ndongmo, MM. Verbeek et Krzeminski.)

— Aucun, ni par écrit ni verbalement. Nous avons été arrêtés (à une semaine d'intervalle), conduits à l'avion en moins de vingt-quatre heures, sans explications ni possibilité de récupérer nos bagages. Mgr Ndongmo ayant protesté, il lui fut répondu que les deux étrangers en cause se trouvaient au Cameroun en situation irrégulière. Ceci est absurde. Mon « autorisation d'entrée et de séjour au Cameroun » a été signée le 13 mars 1970 par M. Pondi, délégué général à la Sûreté nationale et porte le n° 01817/DGSN/DST/E.

Pour situer les vraies responsabilités, le lecteur doit savoir que les banques sont des établissements français, et plus précisément des filiales d'établissements parisiens où le lobby colonial exerce une influence déterminante.

Le mode d'exploitation des ressources camerounaises issu de la décolonisation gaullienne ne sera sans doute pas moins un sujet de colère dans l'avenir pour les hommes de bonne volonté que ne l'est pour les générations d'aujourd'hui la traite des Noirs, vulgarisée, mise en images d'Épinal. Qu'importe qu'à ce jour trop peu de gens aient stigmatisé ce scandale dont toute l'Afrique noire francophone est le théâtre ! On se console aisément de ce silence, de cette complicité même, en se rappelant que, longtemps, trop longtemps, pour de nombreux moralistes et des théologiens dont le rayonnement ne le cédait en rien à l'ascendant des maîtres à penser actuels, la capture, l'exportation et l'esclavage des Africains étaient autant d'œuvres méritoires devant engendrer pour ces malheureux des profits spirituels inappréciables.

Font-ils autre chose, tous ces écrivillons, qui, parce qu'ils disposent de colonnes dans des organes réputés, s'en autorisent pour berner doctoralement le lecteur, en dissertant, avec la pompe du jargon prétendu spécialisé, sur ce qu'ils appellent « l'économie camerounaise » ou « l'économie de l'Afrique francophone » ? Il saute pourtant aux yeux que, pas plus qu'aucun autre de ces pays, le Cameroun n'a une économie à proprement parler.

Comment, par exemple, marier autrement que dans la simple extravagance et le fantastique le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des Camerounais, un des plus bas du monde, avec un niveau des prix rivalisant avec celui de la ville de New York ? Oui, le Camerounais moyen, un des hommes les plus pauvres du globe (120 \$ par an), doit acheter un kilo de riz, un kilo de sucre, un tube d'aspirine, un morceau de savon de ménage, un mètre de cotonnade, une paire de chaussures de toile ou de sandales de plastique, une bicyclette, tous objets de stricte nécessité pour lui, le même prix que le New-Yorkais, l'homme le plus riche du monde (4500 dollars par an !). Et plutôt que de faire face à cette monstruosité, les envoyés spéciaux d'un quotidien parisien du soir, connu pourtant pour ses positions très avancées sur la guerre du Vietnam, l'Amérique latine et la crise de l'enseignement, préfèrent accepter le gîte et le couvert du Papa Doc de Yaoundé, et parcourir la ville sur la banquette arrière confortable d'une limousine à fanion officiel ; c'est sans doute ce que les démocrates patentés appellent céder à la nécessité. Les capitales d'Afrique francophone sont les villes les plus chères du monde ! Voilà une observation qui, depuis plus de dix ans, figure en bonne place dans tous les essais politico-économiques relatifs au continent noir, dans les articles de presse, dans les thèses. Mais aucun expert ne s'est encore avisé de proposer un plan de lutte contre cette absurdité, comme si, tacitement, chacun convenait qu'elle ne relève d'aucune science, d'aucune thérapeutique, ce qui est rigoureusement vrai.

Cela n'empêche nullement nos Diafoirus de l'économie de continuer imperturbablement à psalmodier leurs élucubrations sur « l'économie camerounaise », en lui appliquant la terminologie et même la « critériologie » (comme ils disent) classiques. M. Philippe Hugon, dans un livre préface par M. André Philip et intitulé *Analyse du sous-développement en Afrique noire : l'exemple de l'économie du Cameroun* (Presses Universitaires de France, 1968) a mérité la palme dans ce genre littéraire. Ni les anomalies diverses que Philippe Hugon dénonce parfois avec courage ni l'aveu page 206 de son livre que :

Le sous-développement caractérisé par le rôle écrasant du secteur public, le manque de liaisons intérieures et les rentes de monopole des firmes commerciales, font de Yaoundé la ville la plus chère d'Afrique avec Abidjan,

ne lui suggèrent qu'il se trouve devant une réalité qui n'est plus exactement économique !

L'étreinte asphyxiante de la zone franc, telle qu'elle fonctionne au sud du Sahara, permet également aux économistes officiels de briller par leur somnambulisme. On aimerait savoir en vertu de quelle orthodoxie il a été décidé *in æternum*, que, dans cette vaste région, aucune république francophone n'aurait le droit de courir sa chance ni de vivre sa vie monétaire. Voici donc les pupilles obligés de faire bourse commune avec leur tuteur, dans l'espoir sans doute que le principe des vases communicants, dont on connaît l'effet de nivellement en

physique, jouerait de la même façon dans la circulation des capitaux, répandant l'argent de France sur les bidonvilles misérables des villes africaines. Cela n'est pas une caricature : on prête toujours trop de perspicacité à la politique et, surtout, à la politique en Afrique. Bref, le transfert des capitaux est totalement libre entre le Cameroun et la France – et naturellement entre la France et le Cameroun. À vrai dire, pour des raisons de bon sens là aussi, les capitaux voyagent surtout dans le sens Cameroun-France. Si le principe des vases communicants a joué, c'est, jusqu'ici du moins, à l'envers : l'eau de la rivière est allée se déverser dans l'océan, à la grande surprise, prétend-on (mais je n'en crois rien) des princes. On chercherait en vain, sous la plume ou dans la bouche des maniaques de l'académisme économique, une condamnation sans équivoque d'une pratique qui, à l'évidence, aboutit, quand elle n'y vise pas, à la spoliation accélérée du pays le plus pauvre. Ficelé dans le carcan de la liberté des transferts, le Cameroun est abandonné à la sauvagerie discrétionnaire du margoulinat colonial, et, en définitive, des grandes banques parisiennes qui commanditent le pillage colonial depuis plus d'un siècle. Le pays se vide toujours de sa substance. Loin que l'indépendance ait interrompu l'hémorragie, la vérité oblige à proclamer qu'elle l'a au contraire accélérée, bien que les prétendus experts de l'économie africaine, étonnamment discrets sinon muets à ce sujet, s'interdisent jusqu'à la consultation des bilans annuels du mouvement des capitaux, dont, personnellement, je n'ai encore vu la statistique examinée et commentée dans aucune publication – et pour cause !

Dictature, flibuste et compagnie...

Une décolonisation qui institue une tyrannie indigène sur le silence des cimetières ou le désert d'une population bâillonnée, la soustrait même aux regards indiscrets du monde, ne triomphe pas d'un scepticisme qui a vu tant de mythes tomber en quenouille. Ainsi, la stabilité du régime camerounais ne trompe que les idiots de village, et la dictature d'Achmadou Ahidjo n'attire que les aventuriers, lesquels viennent s'ajouter à d'autres aventuriers déjà en place, les margoulins coloniaux, alliés précieux et décisifs du président camerounais depuis la brève mais très violente guérilla urbaine de 1960. Jamais le régime n'a séduit le véritable capitalisme européen, j'entends des créateurs d'entreprises acceptant de lier définitivement leur avenir au destin du pays, c'est-à-dire accordant réellement leur confiance au Cameroun et aux méthodes de son maître.

Comment la piraterie généralisée pourrait-elle faire la prospérité du Cameroun et des Camerounais – et répondre à la première définition de toute économie nationale digne de ce nom ? Comment pourrait-on même parler d'une « économie camerounaise » sinon comme d'un projet à réaliser, d'un avenir à créer ? Imaginez, par exemple, qu'en France tous les commerçants, ou du moins les plus prospères et les plus puissants d'entre eux, tous ceux qui comptent en somme, soient des flibustiers allemands (ou américains, ou italiens...), ne rêvant que de regagner leur pays fortune faite ; imaginez qu'ils

jouissent de marges bénéficiaires exorbitantes extorquées à un gouvernement français extraordinairement docile ; imaginez que ces bénéfices, dans la proportion de 90 % sinon davantage, soient chaque année transférés en Allemagne (ou en Amérique, ou en Italie...), combien de courtes années faudrait-il pour transformer ce pays opulent en une contrée exsangue et sous-développée ? Telle est pourtant la condition des républiques d'Afrique francophone – et, en particulier, du Cameroun.

Voici le scénario schématisé de la vie d'une entreprise camerounaise ordinaire du secteur pouvant être qualifié de moderne. Un jeune Européen ou Syro-Libanais, après deux ou trois années de bons et loyaux services dans une maison européenne ou syro-libanaise, pourvu maintenant d'une expérience suffisante du pays, et surtout muni de répondants sans lesquels les établissements de crédit lui fermeraient la porte au nez, comme à un vulgaire Africain, engage les deux millions de francs locaux d'économies envoyés récemment par une vieille tante, un oncle ou un cousin qu'on a su convaincre, dans l'achat d'un camion de cinq tonnes et d'un petit stock de marchandises pour les paysans africains. Il va alors s'installer dans un gros village, de préférence dans une région productrice de cacao. Son rôle consiste à acheter leur cacao et, en saison morte, leurs palmistes, leur huile de palme et leurs arachides, au prix le plus bas, aux paysans africains, à stocker ces produits parfois quelques semaines pour éviter de les brader pendant les époques d'offre massive, et enfin à les commercialiser auprès des grandes firmes d'import-export, où il se fournit, au prix le moins élevé, en « marchandises africaines » (objets

manufacturés et même denrées de première nécessité, telles que sel, riz, allumettes, savon, poisson séché, cotonnades, chaussures de toile, etc.) qu'il revendra à prix d'or à ses clients de la brousse. S'il est bien conseillé et s'il respecte les traditions, le dénuement de ses clients ne l'empêchera pas d'acquérir en un an deux camions supplémentaires et de tripler son stock : il dirige alors une affaire dont le capital peut être évalué en monnaie camerounaise à six millions de francs. L'année suivante, s'il ne ménage pas sa peine, il en sera sans doute à cinq camions, sinon davantage. Plus que l'abondance de sa main-d'œuvre africaine, la multiplication de ses camions est comme le cadran sur lequel s'inscrit l'accroissement de sa prospérité. Brusquement, vers la quatrième ou cinquième année, parfois plus tôt lorsqu'il s'agit d'un gaillard particulièrement habile et entreprenant, son investissement, traduit en camions ou en stock, n'augmente plus, bien que son marché soit encore incomplètement exploré ou même en grande partie totalement en friche. Que s'est-il passé ? Compte tenu de la finalité de ce mode d'exploitation, qui est surtout d'exporter dans l'espace de temps le plus bref, la plus grande quantité possible de capitaux extraits de la sueur des Noirs, notre homme n'a plus intérêt à agrandir son affaire, à moins d'être assez téméraire pour lui donner une dimension qui, au moment de partir, en rendrait la cession très aléatoire, pour ne pas dire désespérée.

À ce moment-là, le commerçant ou l'entrepreneur européen se trouve à un carrefour : il peut, après avoir liquidé sans peine un commerce n'ayant occasionné qu'une mise négligeable de

fonds, revenir en Europe où ses économies lui permettent désormais de se marier et de s'établir confortablement ; plus hardi, il décidera de s'installer dans une de ces bourgades dont la floraison a commencé à l'aurore de l'époque coloniale ; ses activités ne changent pas de nature, ni ses affaires de volume ; seul le circuit s'est allongé. Maintenant, ce sont des tâcherons africains, étroitement contrôlés, qui opèrent en brousse pour le compte du jeune homme qui n'est plus tout à fait le même, socialement parlant. Tout compte fait, il semble se spécialiser dans le marchandage avec les grandes firmes d'import-export, tout en tenant, par employés africains interposés, un commerce de ville, un peu plus sophistiqué que son bazar de la brousse. C'est un petit négociant, tiraillé entre des besognes d'inégale rentabilité, mais marquant une préférence pour les plus prestigieuses, tendant ainsi instinctivement à supplanter les grandes firmes d'import-export dans le rôle indûment monopolisé de grossiste ou demi-grossiste. En tout cas, loin de rien apporter désormais à l'Afrique, notre personnage agit comme une pompe aspirante de capitaux. Pour défendre le petit négociant blanc, j'ai entendu arguer de son savoir-faire qui le rendrait indispensable. Et de citer le cas de la Guinée où le départ massif de ses homologues aurait provoqué la confusion et l'effondrement des échanges commerciaux. Je sais, cependant, pour ma part, que, bénéficiant des mêmes facilités, des mêmes encouragements psychologiques, du même accueil auprès du margoulinat (mais n'est-ce pas là l'inconcevable, justement ?), le commerçant bamiléké remplirait les mêmes fonctions avec la même réussite, et au moins féconderait le

pays, au lieu que le négociant blanc, si compétent qu'il soit, le stérilise à un rythme effréné.

La plupart des « experts » continuent de déplorer le pillage des matières premières africaines ou la détérioration des termes de l'échange. Le plus grand malheur du Cameroun, celui que n'importe qui peut observer à vue d'œil, n'importe quel jour et tous les mois de l'année, c'est cependant d'être le théâtre d'une extorsion de capitaux à une échelle inimaginable, qui devrait être établie avec exactitude.

Du coup se trouve percé un mystère qui a toujours troublé les Camerounais et qui se rapporte à l'immuabilité, observée depuis plusieurs décennies, du paysage de leurs villes à l'exception des quartiers administratifs et résidentiels de la capitale, transformés considérablement depuis 1960, pour répondre aux divers besoins administratifs et sociaux nés de l'indépendance. Quiconque a grandi dans une ville camerounaise ou, à plus forte raison, dans deux ou trois villes successivement, est toujours frappé de les retrouver dix ans, vingt ans, trente ans plus tard, figées dirait-on à jamais dans leur masque hideux de far-west pétrifié. De 1940, par exemple, à 1960 (et même, sans doute, à 1970), le capital immobilier des grandes firmes commerciales n'a pas subi de modification notable. À Mbalmayo et même toutes proportions gardées à Yaoundé, ni la Compagnie française d'Afrique occidentale (désignée habituellement sous le sigle CFAO, coté à la Bourse de Paris), ni la Petterson Zochonis (PZ), ni la Société du Haut-Ogoué (SHO), ni la John Holt, pour ne citer que les plus puissants de

ces établissements, n'ont, dans ce laps de temps, construit d'immeuble nouveau ni créé d'emploi. Ces maisons ont pu se borner à entretenir leurs biens, sans craindre cette loi des affaires qui veut, paraît-il, que qui n'avance pas recule, pour la raison très simple qu'ici cette loi ne s'applique point – ou plutôt elle s'applique de telle sorte que avancer signifie exporter des capitaux vers l'Europe, et non investir, s'agrandir sur place ; car alors, il leur aurait fallu s'engager dans une politique postulant qu'elles misaient sur l'avenir du Cameroun, ce qui n'a jamais été le cas.

Je citerai aussi une entreprise bien connue des habitants de Yaoundé où son propriétaire, un *self-made man* dont la réussite technique forçait l'admiration, a longtemps joué le rôle d'un personnage de premier plan : il s'agit des établissements R. C. Coron, sis dans la banlieue sud de la ville, et destinés à l'exploitation et à l'exportation du bois. Or le profil extérieur de la maison R. C. Coron est resté rigoureusement identique de 1940 à 1959, dernière année où il m'ait été donné de l'examiner de près personnellement. L'observation, poursuivie de longues années, d'une entreprise du bois de l'ouest de la France, comparable à celle de la R. C. Coron, m'a permis d'établir que pendant le même temps, soit de 1940 à 1960 environ, malgré une marge bénéficiaire sans aucune mesure avec celle de R. C. Coron, en dépit des charges d'une lourdeur dont on n'a pas idée en Afrique, l'entrepreneur breton avait néanmoins multiplié par dix en moyenne sa main-d'œuvre, ses machines, ses véhicules de transport (camions et tracteurs) ainsi que ses surfaces couvertes. Qu'est-ce à dire sinon qu'au lieu de

provoquer une extension de l'emploi et de l'activité industrielle, qu'au lieu de servir de stimulant à l'enrichissement, les plus-values prélevées par R. C. Coron, entreprise constamment citée alors en exemple, sont allées se placer en Europe ? Il est fatal, dans ce système, que, plutôt que d'en susciter d'autres, directement ou indirectement, comme il arrive en Europe où l'argent créé dans un pays y demeure pour l'essentiel, afin d'irriguer les diverses activités d'un sang toujours plus abondant, chaque entreprise, au contraire, s'oppose à la naissance d'autres entreprises, en privant le pays de l'aliment qui devrait les nourrir. Le Cameroun est ainsi voué à l'aide extérieure dont les injections artificielles et spasmodiques, en même temps qu'elles préservent une façade de vie, retiennent le pays de sombrer dans une langueur mortelle, voire de s'asphyxier tout simplement.

Dans les affaires africaines plus qu'en toute autre matière, il convient de ne pas se fier aux discours officiels et aux intentions qu'ils proclament. Bien loin que l'appauvrissement et l'avilissement du Cameroun, qui sont ceux de la majeure partie de l'Afrique francophone, désespèrent tout le monde, l'affaire Ndongmo va révéler qu'au contraire bien des gens y ont intérêt. Le lobby d'outre-mer de Paris, sans doute le plus réactionnaire, le plus obtus de toute l'histoire des colonisations, y trouve une source de profits inouïs, auxquels son esprit de routine et de fraude n'est pas prêt de renoncer. Les gouvernants camerounais n'ont jamais douté, quant à eux, que leur survie politique ne fût étroitement liée à ce mode d'exploitation de leur pays et de leurs « frères ». Le régime gaulliste, pour sa part,

outre l'intérêt économique de posséder, pour ses exportations, un exutoire de tout repos, a réussi à tourner le drame à son profit politique, en présentant à l'opinion cette lamentable situation comme une fatalité qui requiert précisément la « présence » et l'aide de la France sous la forme de la « coopération », pour être combattue avec quelque chance de succès.

Albert Ndongmo, prince de l'Église ou prophète ?

Au plus fort du drame tchécoslovaque, on a vu les commentateurs français rivaliser d'imagination, de perspicacité et de verve pour montrer l'incompatibilité du développement économique avec la dépendance politique. Il n'était que d'extrapoler et de faire à l'Afrique l'application de ces démonstrations. Comment interdire aux Camerounais, à ceux de l'intérieur comme à ceux de l'extérieur, de se persuader que ce qui est vrai pour la Tchécoslovaquie doit bien l'être aussi pour leur pays ? Plus grave encore, beaucoup de Camerounais, parmi les meilleurs, sont convaincus que le sous-développement de leur pays est artificiellement entretenu pour légitimer l'immixtion extérieure dans ses affaires et qu'il suffirait qu'on cessât de brider systématiquement leur dynamisme pour que les portes du développement et même de

la prospérité s'ouvrirent comme par enchantement, à eux. Albert Ndongmo à la veille de son arrestation en 1970 était encore plus fondé à le croire que tous les autres Camerounais.

En tant que Bamiléké, on peut dire qu'il est nourri du combat séculaire de son peuple contre l'oppression économique de la colonisation, puis, à partir de 1960, du régime d'Ahmadou Ahidjo, que l'abbé Ndongmo a pourtant d'abord servi dans la bonne volonté et l'euphorie des premières années de l'indépendance, mais dont l'a bientôt éloigné son horreur de la soumission mécanique, du mensonge et de la déloyauté. Il déclarait déjà en 1963 :

L'État croit que nous devons prêcher un christianisme désincarné, parler du ciel, des anges, sans toucher les réalités vitales de chaque jour. Or l'évangile du Christ n'est pas une théorie, mais une vie. Il s'insère dans toute la vie de l'homme engagé dans la famille, la politique, la profession et le syndicat.

Mais Albert Ndongmo est aussi un intellectuel, un homme qui a beaucoup étudié, beaucoup médité, beaucoup appris, qui a séjourné à l'étranger où son esprit s'est ouvert aux nombreux problèmes de notre temps, et surtout à la nécessité pour tous les peuples de progresser, s'ils veulent survivre. Pourtant ce qui va peser d'une façon déterminante sur le destin de l'abbé Ndongmo en l'encourageant dans les projets qu'il échafaude depuis si longtemps, c'est sa situation de prêtre, puis, dès 1964, de prélat de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Ce n'est pas que l'Église camerounaise en ces années 1960 se montrât favorable aux courants novateurs ni aux hommes de caractère. Bien au contraire, elle ressentait plus que jamais le poids du péché originel à cause duquel, arrivée dans les fourgons de la colonisation, elle est toujours apparue comme sa face magique à la population. Couvrant surtout la moitié sud du pays où elle compte un grand nombre de fidèles, sans doute plus de la moitié des habitants, elle jouit d'une autorité avec laquelle l'administration coloniale était déjà contrainte de compter. Avant l'indépendance, ce n'était pas seulement une Église coloniale, mais une Église véritablement colonialiste, qui avait épousé les errements, les préjugés, les idéaux de la colonisation. C'était l'âge d'or de l'entente entre les autorités et les missionnaires qui, à l'abri de tout risque de martyre au milieu de tribus tremblant à la pensée des représailles, purent se livrer impunément à une évangélisation forcenée, saccageant les valeurs morales des Africains, insufflant aux structures sociales autochtones le germe qui allait les désagréger, ruinant en un mot la civilisation de ce qu'ils appelaient les « peuplades indigènes ». Pervertie politiquement, cette Église trouve pourtant son salut et l'attachement fervent des foules camerounaises lorsque, quelques années avant la Seconde Guerre mondiale, apparaît la première promotion des prêtres africains, gage éloquent pour les Africains, quoique bien tardif, qu'ils accéderaient un jour à la responsabilité.

Dans cette entente, c'est l'Église qui s'était trouvée en position de demandeur, l'administration coloniale, parfaitement laïque, sinon hostile au prosélytisme religieux, selon la plus pure

tradition républicaine, se bornant à accorder aux missionnaires la protection qu'elle devait à tous les nationaux ainsi qu'aux résidents européens, ne protégeant donc l'Église qu'indirectement. Avec l'avènement d'Ahmadou se produit ce que j'appellerais un changement qualitatif : elle avait aidé à la victoire du président musulman sur les « marxistes » de l'UPC, elle le soutient maintenant, non sans revendiquer des privilèges, subtilement, jésuitement, ayant garde d'engager une épreuve de force. Autrement dit, elle est devenue une puissance politique, qui, pourtant, se contente de clins d'œil, d'allusions, d'appels du pied. Elle ne répugne pas à la démonstration de force, pourvu qu'elle n'engendre aucun malentendu ; ainsi, au moment des élections, fait-elle littéralement envahir les bureaux de vote par les fidèles au sortir de la messe (il n'y a aucune équivoque possible en effet ; quiconque pénètre dans l'isoloir est censé voter pour le gouvernement, il suffit donc que les gens se présentent le plus nombreux possible).

Ahmadou Ahidjo ne tarde pas à succomber à la douce violence de cette stratégie de l'enveloppement, non sans arrière-pensée toutefois ; ses conseillers gaullistes, tout-puissants, résolus à jeter les bases d'un édifice qu'ils veulent à toute épreuve, ne se soucient pas, pour le moment du moins, alors qu'ils ont le vent en poupe, de partager le pouvoir. Toujours est-il que lentement, naturellement, inéluctablement se tissent des liens qui, au milieu des années 1960, se cristallisent tout à coup en une véritable Sainte Alliance des croyants, bientôt scellée par une visite du président camerounais au Vatican, en septembre 1967.

Sur le timbre-poste qui célèbre l'événement, on peut voir le pape serrant chaleureusement la main d'Ahmadou Ahidjo.

Aussitôt, voilà le clergé camerounais, africanisé maintenant pour une part importante, devenu une des catégories qui tiennent le haut du pavé, belle revanche pour un corps que vouaient naguère aux gémonies les militants de l'UPC qui voyaient en lui une organisation d'obédience étrangère. Il n'est pas jusqu'aux avenues du pouvoir que n'arparent, comme l'on dit, certains de ses membres. Aumônier rétribué de l'armée camerounaise, député à l'Assemblée législative, bien mal nommée d'ailleurs, membre d'une des innombrables commissions que crée sans cesse le gouvernement pour l'étude de problèmes prétendus nationaux, en réalité pour distribuer des tranches de fromage à la clientèle croissante du parti unique, professeur à l'Université, ministre plénipotentiaire, le prêtre prébendier est une figure symbolique du régime.

Cette allégeance, parmi d'autres raisons, explique que cette Église, loin de s'émanciper, demeure au contraire d'inspiration strictement coloniale. Le clergé africain, lui-même, domestiqué par une collaboration intéressée avec la dictature, se range plutôt dans la classe bureaucratique : il jouit, comme cette dernière, de nombreux privilèges qu'on ne prend même plus la peine de camoufler en aides pour les écoles, l'édification de lieux de culte, ou le pèlerinage des fidèles sur la Terre Sainte. Le 30 septembre 1970, alors que la communauté catholique camerounaise vit une crise qui ne laisse pas d'inspirer à l'étranger, et en France notamment, des appréciations moroses

sur son avenir, *L'Effort camerounais*, la plus importante publication catholique camerounaise, n'hésite pas, pour résoudre de graves difficultés financières, à solliciter platement une subvention gouvernementale, sous le prétexte plaisant que l'information est une contribution au développement.

Comme la bureaucratie, le clergé n'a aucune autonomie morale ni spirituelle ; confiné dans la passivité et l'imitation routinière, il attend de l'extérieur ses modèles et même ses règles de comportement. La seule évocation des prélats et des curés engagés d'Amérique latine jetterait le clergé camerounais dans la panique.

Loin d'être une institution nationale, l'Église camerounaise se présente comme une organisation aliénée, qui n'a pas fait sa révolution, et que continuent d'endormir une platitude et une bonne conscience héritées de la colonisation. Vénération des autorités établies, déférence envers les puissants et les riches, insensibilité à la détresse des foules ignorantes et démunies, collaboration ostentatoire avec un régime qui se maintient par l'effusion de sang ininterrompue, telles sont quelques-unes des tares dont souffre l'Église camerounaise.

Allié d'Ahmadou Ahidjo en tant que catholique, haut dignitaire du régime en tant que prince de l'Église, Albert Ndongmo, évêque de Nkongsamba depuis 1964, ne fait donc nullement un pari stupide en spéculant sur son inviolabilité : plutôt que d'engager avec le pape une épreuve de force perdue d'avance, le régime s'abstiendrait de contrecarrer ses très innocentes et

d'ailleurs très utiles activités, dussent celles-ci irriter le toujours puissant margoulinat étranger. Car, Albert Ndongmo n'a pas résisté à la tentation de sortir de cette légalité non écrite, réseau serré de tabous et d'interdits dans lequel se trouve engluée la vie du Camerounais ordinaire, et sous l'emprise duquel Albert Ndongmo se sent tant frustré dans ses aspirations d'homme, de Bamiléké et de guide d'une communauté.

Voici une personnalité pleine de sève, rongéant son frein d'être à l'enclos, impatiente de plonger dans l'action. Justement, jamais agir et créer n'ont paru aussi opportuns, aussi appropriés, aussi adéquats. Tant d'écoles, d'hôpitaux, de maisons de jeunes manquent dans ce diocèse pour ainsi dire en friche. Tant d'enfants naissent dans ce pays bamiléké au terroir exigu, qui courent le risque de ne connaître jamais que la vie végétative des miséreux, comme leurs parents. Tant de discours se font sur la pauvreté des pays sous-développés, tant d'invites à l'effort sont adressées à leurs habitants, et surtout à leurs élites, sommées de se sacrifier, de se crucifier pour leurs peuples, conspuées par la presse capitaliste internationale qui appelle « fuite des cerveaux », leur *ultima ratio* contre la dictature déshumanisante, l'exil.

Un tel champ s'offre à cet homme à l'aube de ce qu'il croit être l'indépendance de l'Afrique, que le commerçant, l'organisateur qui sommeillent dans tout Bamiléké se réveillent dans l'âme de Mgr Albert Ndongmo, aiguillés par les observations qu'il a pu faire au cours de ses séjours à l'étranger, et les perspectives que son imagination lui a tracées alors. Son enthousiasme semble

traduire le sentiment d'une mission collective du peuple bamiléké, choisi pour frayer la voie de la libération économique, la vraie, la seule. La réussite éclatante de son action n'est-elle pas une revanche sur l'histoire récente du Cameroun, qui a si souvent frustré le peuple bamiléké de victoires amplement méritées ?

Écoutons une deuxième fois Verbeek, le collaborateur européen le plus important de Mgr Ndongmo :

... — Que produisait la Mungo-Plastique (l'usine fondée par l'évêque) ?

... — Des objets divers en matière plastique (et non du plastic : explosif) : imperméables en PVC (polyvinyle chloride) dont la production a été intensive en mai et juin en vue de la saison des pluies, articles de maroquinerie, emballage en polyéthylène. La production a commencé en mars 1970. Le montant des contrats de vente avait atteint 9 millions avant le 15 juin. Principaux clients : Indcma, Tsekenis, Arno à Douala, Dohsomcam à Victoria. Le chiffre d'affaires mensuel de maroquinerie devait s'élever à 5 millions en septembre [...]. »

(*La Croix*, 11 septembre 1970.)

Il ressort des déclarations qu'on vient de lire, que moins de trois mois après le début de la production à la Mungo-Plastique (et, comme par hasard, deux mois exactement avant l'arrestation de l'évêque ! ! !), les chiffres d'affaires, révélant un

besoin aigu et une attente du public, promettaient déjà un développement véritablement fantastique de l'entreprise.

Comme conducteur du peuple, ethnarque dans le sens étymologique du mot, le premier prélat du Cameroun à se préoccuper des humbles, Mgr Ndongmo ne finance pas seulement de nombreux établissements d'enseignement, il ne s'entoure pas seulement de jeunes Africains dont il apparaît comme une sorte d'initiateur, il va surtout jusqu'à faire l'aveu de projets extraordinaires dans le contexte camerounais, dont il ressort qu'il veut être le démystificateur, le pédagogue, le vulgarisateur de la prospérité, cet apanage du Blanc. Recourons encore une fois aux déclarations du très précieux Verbeek :

— Mgr Ndongmo s'est expliqué à de nombreuses reprises sur les objectifs qu'il poursuivait en participant indirectement, mais publiquement, à des affaires purement économiques. Il voulait à la fois aider à la promotion de la petite et moyenne industrie camerounaise et assurer à son diocèse des rentrées d'argent autonomes destinées à alimenter les caisses des écoles, des hôpitaux et la création d'une caisse de retraite pour prêtres âgés et autres personnes relevant de l'administration diocésaine. Il en avait informé les organismes bancaires et notamment la Banque internationale de l'Afrique occidentale (BIAO), qui lui avait accordé un large appui (agence de Douala). À noter que Mgr Ndongmo a toujours tenu ses proches collaborateurs diocésains au courant du niveau de ses engagements

financiers dans la Mungo-Plastique et agi en accord avec eux.

(Ibidem.)

Aider à la promotion de la petite et moyenne industrie camerounaise !...

Maniant des millions, ayant sous ses ordres des directeurs blancs et noirs, brassant d'importantes affaires, entouré d'une véritable cour, l'évêque jouit, certes, d'une popularité et d'une autorité qui éclipsent celles d'un préfet, et même d'un ministre, puisqu'il n'a, lui, d'ordre à recevoir que de lui-même. C'est un businessman, un grand bourgeois maintenant, un homme d'argent, une puissance, mais aussi, horreur dans ce pays transformé en un Sahara de conformisme et d'aplatissement depuis la mise hors la loi de l'UPC, un esprit indépendant et se vantant de l'être. Il ne paraît pas soupçonner, qu'utilisant la corruption et la machination policière, ses armes préférées, Ahmadou Ahidjo, au besoin, dresserait aisément contre lui ses propres pairs, qui le jalouent de longue main. Il est si puérilement confiant dans la loyauté et la droiture du pape que le machiavélisme de ce dernier, le livrant à son ennemi pour sauver on ne sait quelles dérisoires positions temporelles, désorientera et perdra le prélat camerounais, corps et âme.

II. Les mystères de Yaoundé

La capture d'Ernest Ouandié

Quand est annoncée la capture d'Ernest Ouandié le 21 août 1970, exception faite du très jeune *Politique Hebdo* où le vieux routier de l'anticolonialisme Albert-Paul Lentin dirige la page internationale ; du bimensuel *Afri-Asia* rédigé par une équipe de jeunes journalistes du tiers monde au progressisme militant ; de *La Croix*, à qui rien de ce qui est catholique ne saurait être étranger et qui, précisément, n'entrera en lice qu'avec l'arrestation de Mgr Albert Ndongmo, d'une dizaine de jours postérieure à celle d'Ernest Ouandié ; de *L'Express*, hebdomadaire indépendant du pouvoir gaulliste, qui offrira assez tôt à ses lecteurs une explication rationnelle et intelligible du drame, les maîtres des médias ne paraissent pas désireux ou capables de prendre la vraie mesure de l'affaire.

La perplexité est aggravée par la restriction mentale systématique des « africanistes » du *Monde* qui donnent pourtant habituellement le ton des commentaires sur les affaires d'Afrique noire, francophone et anglophone, dans lesquelles, à vrai dire, les autres journaux se bornent la plupart du temps à le paraphraser, comme il est arrivé de longues années durant avec le mythe, entièrement forgé par le quotidien de la rue des Italiens, d'une Afrique divisée en nations révolutionnaires et nations modérées.

Le journal fondé par M. Beuve-Méry, dont j'établis plus loin le rôle déterminant, mais bien entendu involontaire, dans le tragique dénouement de ces procès, présente la particularité paradoxale de laisser soutenir dans ses colonnes depuis les indépendances de 1960, au sujet de l'Afrique « francophone », des positions inspirées d'un substrat vieillot mais tenace.

Ébloui par l'excellence de l'information qu'offre par ailleurs le journal, on ne s'avise pas de la médiocrité et même de l'improbité de la page africaine, pourtant frappantes dès le début de l'affaire, qui, en paralysant le sens critique de la presse et de l'opinion, ont contribué à créer l'extraordinaire confusion dont seuls quelques initiés se sont aperçus.

L'UPC, un mort qu'il faut qu'on tue ?

La dépêche de l'Agence France-Presse qui annonçait la capture d'Ernest Ouandié fut simplement reproduite dans *Le Monde* du 22 août. Or sa brièveté même fourmillait d'informations et d'aveux renversants que le lecteur eût peut-être souhaité voir élucider.

Examinons au moins un seul de ces aveux.

[...] M. Ouandié, ancien compagnon de Ruben Um Nyobé et de Félix Moumié, fondateurs de l'UPC, dirigeait un maquis d'une quarantaine d'hommes dans l'est du pays depuis

1962... *Cette arrestation, estiment les observateurs, marquera sans doute un tournant décisif pour l'UPC, déjà en voie de disparition, et privée de son dernier chef dans le maquis*^[1]. En effet, l'autre dirigeant upéciste connu, M. Woungli Massagra, réside depuis longtemps à l'étranger, le plus souvent à La Havane.

L'UPC, existait-elle donc encore ?

L'UPC avait donc encore des chefs ?

Si le lecteur ne s'en souvient pas clairement, son subconscient a néanmoins été trituré, malaxé, façonné, orienté de manière à répondre « non » à ces questions – précisément par les informations ressassées depuis douze ans par son journal quotidien.

Remontons à 1958 qui semble être l'année où s'enclenche l'engrenage. Les Camerounais pleurent Ruben Um Nyobé, tué dans le maquis en septembre 1958, lorsque, en décembre, un envoyé spécial débarque pour prendre le pouls du pays après cette grave secousse. Je retiens ces extraits de ses impressions :

[...] Toute une fraction de la population le [Um Nyobé] considérait comme invulnérable et l'annonce de sa mort produisit au Cameroun une impression de stupeur. Trois mois plus tard, on peut affirmer que la disparition du « leader »^[2] nationaliste a porté un *coup décisif*^[3] au mouvement déclenché par l'UPC [...].

Les ralliements se sont multipliés depuis la mort d'Um Nyobé ; on en a compté six cents en octobre, et actuellement environ deux mille rebelles sont ralliés, ce chiffre représentant la presque totalité des effectifs supposés du « maquis » camerounais. Les « irréductibles » ne seraient plus que quelques dizaines...

[...] Et un entretien avec Mayi Matip, qui fut l'infatigable compagnon de lutte du secrétaire général de l'UPC, qui l'assista dans ses derniers instants, permet de mesurer à quel point est affaiblie l'audience des responsables de ce mouvement qui ont quitté le Cameroun depuis bientôt quatre ans.

Successivement réfugié en Nigeria et au Soudan, coupé des réalités de son pays malgré l'ouverture en 1957 d'une « agence d'information » au Caire, le triumvirat formé par MM. Félix Moumié, Ernest Ouandié et Abel Kingué est accusé par les combattants d'avoir préféré le confort à l'action directe. Les succès politiques de M. Ahidjo, qui a obtenu en fait ce que l'UPC exigeait, leur a porté un *coup fatal* ^[4]. Puisque l'accession du Cameroun à l'indépendance est prévue pour 1960, puisque le principe de la réunification des deux Camerouns est admis par le gouvernement français, pourquoi poursuivre la lutte armée ?

Les émissions radiophoniques – La Voix du Kamerun – qui constituent désormais l'essentiel des activités des exilés du Caire, restent pratiquement sans effet [...].

(Philippe Decraene, *Le Monde*, 11 décembre 1958.)

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un « *coup fatal* » n'a pas tué et, deux ans plus tard, un peu marri de sa juvénile spontanéité, le journaliste peut constater, avec une sérénité qui ne va tout de même pas jusqu'à reconnaître sa première erreur :

Malgré plusieurs amnisties, l'Union des populations du Cameroun reste dans une opposition irréductible et dangereuse parce qu'elle a recours au terrorisme, et l'on voit des meurtres ou des assassinats qui n'épargnent pas toujours les Européens ensanglanter des régions du Cameroun.

(*Le Monde*, 26 juillet 1960.)

Avant de se faire gazetier, M. Philippe Decraene aurait dû aller s'instruire à Delphes sur l'art de prédire l'avenir avec ambiguïté. Car, une épreuve cruelle ayant frappé la révolution camerounaise cette même année 1960, voici à nouveau notre homme se livrant à l'aruspicine brutale et catégorique des esprits frustes, qui est décidément son péché mignon. Commentant la mort à Genève de Félix Moumié, empoisonné par un tueur à gages, il écrit en effet :

[...] Deux des collaborateurs de M. Moumié – MM. Ouandié et Kingué – assureront vraisemblablement la direction de la fraction extrémiste de l'UPC. Cependant, celle-ci devrait être *sévèrement éprouvée* ^[5] par le décès de celui qui était son

principal animateur. C'est ainsi que les autorités camerounaises devraient logiquement constater assez rapidement un ralentissement de l'activité terroriste dans le sud-ouest du pays.

(Le Monde, 5 novembre 1960.)

Pareil au coup fatal qui laissait la vie sauve, voici maintenant le ralentissement qui accélère... ! Ce n'est pas seulement un montage verbal astucieux : le tumulte grandissant suscité par la résistance camerounaise doit bien correspondre à une croissance de ses activités, puisque bientôt le journal qui emploie habituellement Philippe Decraene, contraint sans doute par la perplexité de ses lecteurs et une conscience professionnelle rarement démentie, doit ouvrir ses colonnes aux reportages décrivant cette fois très librement ce fameux « terrorisme » camerounais.

... Car, maintenant, à portée de la main, vous avez déposé un revolver chargé. Dans le territoire du Mungo, que vous traversez pour redescendre sur Douala (103 km plus au sud), le couvre-feu a été fixé à 17 heures. Pas une âme le long des bananiers, pas une lumière dans les cases. On vous montre les toits arrachés, les maisons brûlées, les plantations dévastées. On vous cite les plus récents coups de main, l'arrestation de femmes agents de liaison, l'interrogatoire de meneurs endoctrinés à Moscou ou à Pékin, les raids sur les villages, qui se rangent du côté des forces de l'ordre le jour,

du côté des maquisards la nuit. Tout cela rend un son, hélas ! bien familier [...]

(Danièle Hunebelle, *Le Monde*, 11 juillet 1961.)

Dès l'année suivante pourtant, retour du balancier à la divination ; mais, pour une fois, ce n'est pas Philippe Decraene qui officie, mais un autre grand prêtre, plus prudent, plus cauteleux :

[...] L'Union camerounaise, partie de cinquante et un sièges en avril 1960, se retrouvait forte de quatre-vingt-cinq députés – sur cent – à l'Assemblée acquis au parti de M. Ahidjo depuis sa fondation... Ces conversions ne pouvaient qu'ajouter aux raisons qu'avait M. Ahidjo de *prédire l'élimination des dernières séquelles de la rébellion* ^[6] .

(André blanchet, *Le Monde*, 12 juillet 1962.)

Après une longue éclipse, fruit peut-être d'un pacte d'Ahmadou Ahidjo avec les journalistes amis pour ne plus faire mention de la « rébellion » afin de lui permettre de l'étouffer sous le silence. Philippe Decraene réapparaît en 1965, dans *Le Monde*. Il n'a point changé ; il a toujours à la bouche son incantation fétiche, un peu plus nuancée pourtant peut-être, comme allusive. Terminant la première livraison d'un reportage sur le Cameroun, il écrit :

[...] Le docker de Douala, longtemps considéré comme acquis à l'UPC, le paysan bamiléké, qui a dû abandonner sa

case pour se fixer dans un village de regroupement, l'intellectuel de Yaoundé, récemment encore tenu à l'écart de la fonction publique, parce que suspect de sympathies révolutionnaires, paraissent avoir en commun aujourd'hui une immense lassitude...

(*Le Monde*, 12 mars 1965.)

Il les a compris !

Tout en continuant d'observer cette sorte de consigne de n'évoquer l'UPC que comme un mouvement moribond ou, mieux encore, trépassé, quitte à patauger dans la contradiction, Philippe Decraene n'en vient pas moins, l'assurance de l'âge et de l'expérience aidant, à marquer une certaine hésitation dans la rédaction sans cesse recommencée d'une notice nécrologique perpétuellement démentie. Dès 1966, s'avance donc sur la scène du *Monde* un nouvel « expert » des problèmes africains, sans doute très jeune, sorte de tâcheron expéditif et péremptoire, étalant cette présomption truculente et ce mépris du lecteur qui annoncent de belles carrières dans une profession encombrée. M. Pierre Biarnès qui, comme on dit, n'y va pas avec le dos de la cuillère, annonce d'emblée :

Après avoir résorbé le mouvement de rébellion, les dirigeants du Cameroun peuvent se consacrer au développement économique du pays. Jusqu'à ces derniers temps, en effet, les problèmes posés par la lutte contre la rébellion et par la construction de l'unité nationale ont requis en priorité l'attention et l'énergie des dirigeants

camerounais. Ils ont dû, de ce fait, remettre pour l'essentiel à plus tard l'étude de la solution de ceux posés par le développement économique et social tandis que, de leur côté, les investisseurs privés étrangers se tenaient plutôt sur la réserve... Aujourd'hui, l'Union des populations du Cameroun s'est désagrégée en petits groupes d'intellectuels rivaux en exil et en quelques bandes sans doctrine et mal encadrées se livrant au brigandage dans des zones de plus en plus réduites (ainsi dans la région montagneuse de Dschang et de Nkongsamba) [...].

(*Le Monde*, 6 juillet 1966.)

Par leur simplisme et leur énergie, de telles affirmations impressionnent le lecteur en profondeur, se gravent bien dans son subconscient et, à la longue, associées à ses préjugés habituels, finissent par gouverner son jugement, en dépit d'autres signes, d'autres faits et même du bon sens.

Ainsi donc, pour Pierre Biarnès, journaliste de la rubrique africaine du *Monde*, et donc spécialiste attitré des questions africaines, Ernest Ouandié, le 6 juillet 1966, soit quatre ans avant son arrestation et son procès, le plus grand procès politique de l'histoire du Cameroun, n'existe pas !

Ce symptôme d'une maladie qui doit être très grave, je propose au lecteur d'en observer une dernière manifestation, sans doute la plus instructive en même temps que la plus attristante ; il apparaît dans *Le Monde* du 28/29 mai 1967 qui

publie la première livraison d'un reportage de Philippe Decraene sur le Cameroun ; j'en extrais ceci :

[...] Le rideau de brume qui en toutes saisons noie presque continuellement le paysage [autour de Yaoundé] fait penser à un autre rideau – de silence, celui-ci – qui demeure hermétiquement baissé dès que l'on aborde ce sujet : la rébellion.

Rien, ni à la radio ni dans la presse, ne permet d'apprécier avec exactitude l'ampleur des incidents qui, depuis douze années, troublent avec plus ou moins d'intensité suivant les périodes, la partie sud-ouest du Cameroun. Les nouvelles de caractère politique en provenance de Yaoundé sont d'ailleurs très rares. Les seuls journalistes étrangers installés en permanence dans la capitale sont le correspondant de l'Agence France-Presse et celui de l'Agence Tass. L'envoi de chacune de leurs dépêches nécessite de véritables prodiges de diplomatie dans ce pays où l'intérim du ministre de l'Information était assuré par son collègue de la Défense nationale... À quelques mètres du siège de la mission militaire française, qui emploie une dizaine d'officiers et s'occupe essentiellement du transit des troupes françaises installées au Tchad et en République centrafricaine, j'ai rencontré M. Sadou Daoudou, ministre des Forces armées. Il reconnaît que le quart du budget national est consacré à l'entretien de l'armée camerounaise... En fait, si Yaoundé et Douala sont calmes, on est frappé par l'allure de camp retranché que revêt le palais présidentiel de la capitale,

flanqué d'une série de miradors reliés par un réseau de fils électrifiés. De même, on s'étonne qu'une autorisation soit encore nécessaire pour se déplacer dans l'intérieur du pays, et que les déplacements du chef de l'État soient toujours rigoureusement tenus secrets [...].

Jusqu'ici, on pourrait se figurer que le journaliste a définitivement opté pour la seule vérité jaillissant de l'humble observation des faits, qu'il a enfin renoncé à la ridicule liturgie d'exorcisme qui déparait tant son talent. Quelle erreur ! Voici en effet comment Philippe Decraene enchaîne aussitôt sur ce qu'il vient d'écrire, pour ainsi dire sur la même ligne :

Ces précautions sont d'autant plus surprenantes que ce que l'on appelle toujours un peu abusivement la rébellion n'entrave en rien la vie du Cameroun... Particulièrement active en 1958, à l'époque où le théoricien révolutionnaire Um Nyobé tombait sous les balles d'une patrouille en Sanaga-Maritime – région aujourd'hui redevenue calme –, la rébellion a perdu toute vigueur... Populaire auprès des étudiants camerounais fixés à l'étranger, soutenu par une fraction du paysannat local, vigoureusement contenu par une armée qui dispose d'un matériel moderne, et par la garde civique créée en 1960, le mouvement survit, mais s'effrite progressivement.

Comment Philippe Decraene peut-il égrener de telles affirmations, lui qui vient de dire il y a un moment que « rien ne permet d'apprécier avec exactitude l'ampleur des

incidents... » ? Comment, après avoir révélé que les déplacements du chef de l'État sont tenus rigoureusement secrets, prétendre aussitôt que ce qu'on « appelle abusivement la rébellion » n'entrave en rien la vie du Cameroun ?

La capture d'Ernest Ouandié, chef révolutionnaire, marquait bien sûr un rebondissement de la guerre civile qui sévissait au Cameroun à l'état endémique depuis près de quinze ans ; celle-ci s'alimentait depuis 1960 à une décolonisation du mépris qui se muait, peu à peu, en une politique de fantasmes aux prises avec des fantômes. Quitte à lire entre les lignes de son journal, il est bien vrai qu'un lecteur qui n'eût pas eu la mémoire trop courte, s'en fût à la longue douté. Mais si le lecteur de journal n'avait pas la mémoire courte, y aurait-il du journalisme ?

Il est d'ailleurs une vérité que de toute façon le lecteur ne peut découvrir tout seul, que les « experts » devraient avoir pour mission de lui révéler : la raison de tant d'années d'un combat infernal, en somme pourquoi l'UPC est immortelle. L'enjeu n'en est pas tant une politique, ni un symbole, mais une culture naissante, une mystique peut-être, l'âme même de la nation camerounaise. Les idéaux et la mort de Ruben Um Nyobé se sont allumés comme de premières balises. L'UPC s'est pour ainsi dire incrustée dans le tissu même de la mentalité nationale, à laquelle elle a conféré un grain sans doute définitif, en tout cas durable. Aussi, comme on s'en rend compte maintenant depuis quinze ans, importe-t-il en définitive peu qu'un chef disparaisse. Le premier adolescent venu, s'il est fier et vaillant, et pourvu qu'il insulte à la puissance des féodaux et des

opresseurs, quand il s'écriera : « Camarades, à moi... », on le hissera sur le pavois de l'UPC. Tout Camerounais, s'il a de la sensibilité, saisit cette vérité intuitivement.

Notes du chapitre

[1] ↑ Souigné par M. B.

[2] ↑ Les guillemets sont de Ph. Decraene !

[3] ↑ Souigné par M. B. Cette expression et ses variantes vont devenir désormais le *leitmotiv* de toute mention de l'UPC dans *Le Monde*.

[4] ↑ Souigné par M. B.

[5] ↑ Souigné par M. B.

[6] ↑ Souigné par M. B.

Action psychologique...

Dans quelles circonstances exactes Ernest Ouandié avait-il été capturé ? Cette question en soulevait elle-même une autre, sans doute plus significative encore : pourquoi, transgressant une longue tradition dont l'observance lui avait été si avantageuse pendant ces années de répression, Ahmadou Ahidjo s'avisait-il soudain de conserver vivant un chef révolutionnaire capturé ?

D'habitude on les faisait exécuter très discrètement, pour n'annoncer leur mort que quelques jours, parfois des semaines plus tard, selon une version entièrement forgée : ils avaient été abattus au cours d'un accrochage ; ou bien, interpellés par une patrouille, ils tentaient de s'enfuir au lieu de se rendre ; ou encore, des villageois exacerbés par leurs exactions les avaient attirés dans une embuscade et massacrés.

C'est dans un moule de ce genre que l'on a tenté de couler la fin tragique du père de la nation camerounaise, Ruben Um Nyobé ; mais l'affabulation se laisse aisément subodorer à certaines bizarreries ; qu'on en juge plutôt :

Um, le « Mpodol » (en dialecte basse, le « Sauveur »), celui que l'on appelait le Ho Chi Minh du Cameroun, et dont le nom de 1948 à 1958 a symbolisé la revendication nationale, a été tué huit ans plus tôt, dans la forêt bassa, par une

patrouille de soldats africains : parce qu'en s'enfuyant il emportait à *la main* une serviette, on l'avait pris pour un « intellectuel », et, malgré les ordres, on avait tiré.

(Georges Chaffard, *Les Carnets secrets de la décolonisation*, II, p. 347.)

Mais, quelques pages plus loin, on lit :

La serviette n'a pas été retrouvée, son propriétaire l'ayant sans doute jetée dans les broussailles, avant d'être frappé. On ramène le corps au village ; on invite les Bassas à venir eux-mêmes constater la disparition du plus célèbre d'entre eux, mort en serrant dans *sa main* un gris-gris qui ne l'a point protégé.

(*Ibid.*, p. 387.)

Cela rappelle beaucoup ce personnage d'un roman-feuilleton célèbre qui se promenait les mains dans le dos en lisant son journal. On invoquera peut-être l'excuse d'une rédaction hâtive. Mais n'est-il pas plus plausible que l'auteur est redevable de cette élucubration à l'imagination par malheur défaillante des services de « presse » du président de la République camerounaise ?

Le même auteur attribue une mort semblable à Osendé Afana, tué sur le front sud en 1966. Cependant, il s'abstient de mentionner, pour n'avoir pas à expliquer la contradiction de ces deux faits, le détail suivant fourni par plusieurs journaux et

confirmé par des témoins : quand on retrouva le corps d'Osendé Afana, la tête avait été tranchée et avait roulé à quelques mètres du tronc, attestant les circonstances d'une exécution sommaire. Mais peut-être les soldats d'Ahmadou Ahidjo s'étaient-ils simplement acharnés sur un blessé ou même sur un cadavre ? Bigre !...

Quant à Félix-Roland Moumié, autre chef révolutionnaire camerounais assassiné, là au moins, il est impossible de laisser les services d'action psychologique d'Ahmadou Ahidjo vaticiner des échafaudages rocambolesques : Moumié, comme je l'ai déjà dit d'ailleurs, fut tout bonnement empoisonné à Genève par un soi-disant journaliste, en vérité un agent des services secrets français, nommé Bechtel, avec lequel il avait eu l'imprudence à peine croyable de dîner en tête à tête ^[1] .

Et voilà que cet homme se départait de la réticence qui avait fait sa force et ameutait l'opinion internationale au risque d'alerter les organisations progressistes européennes ignorantes jusque-là de la situation camerounaise, et de susciter des démonstrations d'hostilité dans certaines capitales d'Occident ? L'orfèvre de l'atrocité feutrée attirait sur lui les projecteurs de l'actualité : dans un but de préparation psychologique, il fait annoncer par le bureau de l'AFP qu'on a trouvé des armes dans l'usine d'un évêque catholique – que l'on compromet déjà, afin d'amalgamer son cas avec celui d'Ernest Ouandié dont on sait pouvoir disposer bientôt ; puis, après la capture du chef révolutionnaire, il fait diffuser par la même agence une notice biographique d'Ernest Ouandié, bien

élogieuse ma foi : dernier chef historique de la rébellion, ancien compagnon de Ruben Um Nyobé, chef des maquis depuis 1962, toutes mentions qui, manifestement, désiraient établir l'importance du personnage.

Ce faisant, Ahmadou Ahidjo contraignait plusieurs organes amis, qui avaient si souvent fêté sa victoire définitive sur les marxistes, à se déjuger pour lui consentir une nouvelle complaisance.

Nouveauté des nouveautés, le régime s'engageait même à faire juger Ernest Ouandié. Certes, il ne prenait point là de véritable risque : à Yaoundé, des serviteurs d'Ahmadou Ahidjo qui avaient déplu au dictateur, à condition toutefois qu'ils n'eussent pas la moindre attache avec l'UPC et qu'il fût impossible de les accuser de « communisme », avaient fréquemment comparu devant des tribunaux d'exception, juridiction militaire presque toujours, siégeant à huis clos. Il était de tradition que les débats ne filtrent point à l'extérieur ; le bon peuple apprenait donc le verdict par la radio, sans savoir quels chefs d'accusation l'avaient motivé ni quels arguments la défense avait mis en avant, ni même si l'accusé avait bénéficié de l'assistance d'un défenseur. Mais, même sur ce point, Ahmadou Ahidjo se fit à peine prier pour donner des gages, surtout après l'arrestation de Mgr Albert Ndongmo et l'émotion soulevée par la révélation des méthodes d'interrogatoire en honneur dans ce pays auprès de juridictions que M^e Pettiti, éminent juriste parisien, allait cependant qualifier de régulières. Les accusés comparaîtraient donc devant un tribunal militaire, il est vrai, mais les séances

seraient publiques. Autant que le permettrait le nombre des places disponibles, les journalistes et même l'assistance ordinaire seraient admis dans le prétoire.

Dira-t-on que le président puise cette assurance et cette magnanimité nouvelles dans sa conviction d'en avoir cette fois terminé définitivement avec les révolutionnaires ? En ce cas, aurait-il finalement fait prononcer par des juges militaires maniables les verdicts exorbitants qui ont révolté l'opinion mondiale ? Et surtout aurait-il fait exécuter Ernest Ouandié et ses compagnons sur la place publique, dans une mise en scène qui trahissait, autant que l'illusion de frapper les populations de terreur, une soif d'abjecte vengeance ?

En vérité, au moins pendant quelques semaines après sa capture, le président se flatte de tirer d'Ernest Ouandié vivant, par la persuasion s'il se peut, mais à coup sûr par la torture, un service inestimable : ses conseillers l'en ont convaincu. C'est le dépit de n'avoir pu briser le révolutionnaire, malgré quatre mois de supplices sauvages ou raffinés, qui l'amènera à décider cette mise à mort.

La capture et la sauvegarde d'Ernest Ouandié, au moins jusqu'à son jugement, ont été inspirées à Ahmadou Ahidjo par les nouvelles finalités que des conseillers en mal d'imagination et de renouvellement venaient d'imposer à la répression. Plutôt qu'à la liquidation physique rapide, expédiente, et sans bavure dont les succès n'avaient pas fait jusque-là progresser décisivement la pacification (et le président le sait bien, lui,

même s'il fait entonner des Te Deum par les journalistes amis), pourquoi ne pas recourir à l'extermination morale en noyant la gauche dans le doute, le mépris et la dérision ? Quel plus admirable moyen de réaliser ce dessein qu'un ralliement solennel, théâtral et magnifique d'Ernest Ouandié, compagnon de Ruben Um Nyobé, dernier chef historique de la révolution...

Que le lecteur tente d'imaginer le climat psycho-politique d'un pays sous-développé accablé par la dictature, comme le Cameroun. Un ralliement d'opposant y est toujours un triomphe pour le régime, eût-il été arraché par la torture ou l'intimidation. Comment la victime pourrait-elle faire savoir qu'elle a été contrainte, puisqu'il n'existe de presse que celle du gouvernement ; qu'aucune réunion politique n'est tolérée, si elle n'a lieu à l'instigation, sous l'égide ou à la gloire du régime ; que, suivant un principe bien connu de la mise en condition, une affirmation qui n'est point contredite, fût-elle une contre-vérité, en demeurant seule dans l'esprit des populations, tend à peser sur leur comportement à la manière d'une évidence ?

À la limite, il suffit même que, pressé par des raisons de famille, par exemple, un opposant notoire qui vivait en exil, revienne au bercail, comme on dit là-bas. Même s'il refuse de signer une déclaration formelle de ralliement, le régime n'a qu'à répandre la rumeur que ce retour s'est, bien sûr, fait avec son accord, à des conditions dont il n'a pas à se plaindre. Autant vaut dire, quoi qu'il puisse affirmer par la suite, que, d'une façon ou d'une autre, l'enfant prodigue a fait acte d'allégeance.

À la longue, qu'est-ce qui distingue un militant, un partisan supposé enthousiaste du régime et un opposant ? Le partisan d'Ahmadou Ahidjo, c'est le citoyen ou la citoyenne qui est là, dont on peut constater la présence physique, parce qu'il va et vient. L'opposant brille, lui, surtout par son absence. Officiellement, il n'existe pas ; mais l'instant d'après, on le désignera en ces termes qui se croient injurieux : expatrié, vagabond, déserteur, insoumis ; parfois, par le terme d'étudiant, qui signifie alors irresponsable ; mais jamais par ceux de maquisard, révolutionnaire, qui font peur.

Toujours est-il que, quiconque se voit dans la rue, sur la place publique, ou même simplement chez soi, est censé approuver le régime. Le prisonnier politique lui-même, dans son camp de concentration, ne survit qu'avec le consentement du gouvernement, auquel, à n'en pas douter, il a dû donner quelque raison de satisfaction. Ainsi, s'assurer de la personne d'Ernest Ouandié, quoi qu'il fasse, c'est le rallier, en quelque manière, avec un peu de savoir-faire. Il suffira de faire accroire qu'il a commencé à venir à résipiscence et le tour sera joué : au moins le doute aura été jeté sur l'héroïsme du chef rebelle, sur la réputation d'intégrité de la révolution.

Voici la déclaration d'Ernest Ouandié, apocryphe bien entendu, qu'on fait circuler au lendemain de la capture du révolutionnaire :

Aux combattants de l'ALNK.

Camarades,

Partis à deux en délégation, le 7 juin 1970, des difficultés de dernière minute ont surgi sur notre chemin, et nous nous sommes finalement retrouvés, à six jours d'intervalle, en prison, aux mains de l'ennemi. Sans nullement me laisser préoccuper par le sort qui me sera fait personnellement, ma première pensée va vers vous qui continuez à garder le maquis et à suivre les justes principes au nom desquels je vous ai toujours sensibilisés et mobilisés pour l'action révolutionnaire.

Depuis plus de dix ans, nous tenons le maquis au milieu de difficultés qui sont allées croissant au fur et à mesure que la guerre se prolongeait. Aujourd'hui, notre élimination de la course ne facilite pas davantage les choses. Alors, que faire ? Évidemment, le principe juste mille fois affirmé serait que la lutte continue envers et contre tout. Or continuer la lutte dans les conditions qui sont les nôtres depuis quelques années signifie simplement rester sur le pied de guerre. Sans plus.

L'ennemi, à chaque percée de nos bases, continuera de grignoter nos effectifs. Noble dans ses buts comme dans ses intentions, la révolution camerounaise marque le pas à cause d'innombrables difficultés de tous ordres. Dès lors, pour limiter les dégâts dans la chair du peuple comme dans nos biens, il faut que cessent de couler le sang et les larmes de tous ceux qui nous sont chers.

Chaque combattant de l'ALNK doit prendre la ferme résolution de réintégrer la légalité, porteur de son arme.

Il doit s'y rendre de telle sorte que son arrivée au poste militaire le plus proche corresponde au temps du repos.

Bon courage et bonne chance.

Fraternellement

Ernest Ouandié, 26 août 1970.

L'opération ne dépassa jamais ce stade du bricolage – et pour cause !

On sait déjà que les conseillers d'Ahmadou Ahidjo ne sont pas des dilettantes en matière d'action psychologique ; que leurs états de service forceraient le respect de bien des spécialistes dans le monde. Le tournant qu'ils acceptent alors de prendre révèle en eux une réelle maîtrise psychologique, la capacité de surmonter leurs instincts de vengeance immédiate sur un homme qui leur tient la dragée haute depuis si longtemps, au risque de faire douter de leur compétence. C'est la victoire des vautours psychologues sur les vautours tigres assoiffés de sang. À quoi bon faire disparaître un « chef de bande » si, demain, un autre « chef de bande », mieux aguerri peut-être, plus résolu, vient à son tour narguer un régime pro-occidental ? On avait sous-estimé l'emprise sur l'esprit des populations des mots d'ordre de la subversion. Ernest Ouandié, qui en avait seul l'autorité, déferait ce que l'UPC avait fait : aux mille intellectuels

en exil, aux résistants des divers fronts, aux jeunes chômeurs des bidonvilles en passe de franchir le pas, il expliquerait que le combat n'a pas d'issue, qu'il faut y renoncer, lui qui était mieux placé que personne pour le savoir ; le bâton du pèlerin à la main, il irait exhorter lui-même les incrédules à la sage résignation.

Depuis longtemps, les féaux occidentaux d'Ahmadou Ahidjo, philanthropes humanistes déchirés entre la respectabilité de leurs idéaux affichés et leur haine de l'émancipation des Noirs, en quoi ils feignent de ne voir qu'une forme de l'expansionnisme communiste, faisaient valoir auprès du président que sa victoire désormais éclatante sur ses adversaires marxistes lui imposait comme un devoir d'humanité et de noblesse d'user de clémence et de renoncer aux excessives rigueurs qui compromettent souvent les desseins les plus sages.

On trouve un écho de ces démarches chez le très précieux Georges Chaffard si bien informé de la coulisse de la décolonisation gaulliste, pour avoir été un excellent ami aussi bien des maîtres d'œuvre de cette politique que des présidents installés sur place même par les équipes de gaullistes dépêchées en Afrique dès 1958. Racontant la mort d'Osendé Afana – selon la version officielle, bien entendu –, Georges Chaffard remarque :

[...] Osendé et ses camarades sont rapidement dénoncés aux autorités camerounaises. Ils échappent une première

fois à une patrouille le 5 octobre 1965. Le président de la République, M. Ahmadou Ahidjo, donne l'ordre de les ramener vivants à Yaoundé. Il ne désespère pas de rallier Osendé à son régime. Ce jeune économiste, déjà considéré à Paris dans les milieux spécialisés, *serait une recrue de qualité, dont l'amende honorable aurait du retentissement chez les étudiants et les intellectuels encore en état de rébellion morale [...]*^[2].

(*Les Carnets secrets de la décolonisation*, II, p. 346.)

Il faut redire ici, par parenthèse, que contrairement au récit que reproduit ainsi G. Chaffard, dans le cas d'Osendé Afana cette considération d'action psychologique ne l'emporta nullement sur le penchant d'Ahmadou Ahidjo et de ses conseillers ordinaires pour la liquidation physique, et, tout comme Ruben Um Nyobé en 1958, Osendé Afana fut bel et bien exécuté plusieurs jours après sa capture. Non sans prodiguer les assurances qui pouvaient combler ses visiteurs aux mains propres, et bien qu'ayant toujours à la bouche les mots de réconciliation nationale, le président ne voulut jamais s'oublier au point de satisfaire l'idéalisme naïf de ses partisans professeurs de morale, convaincu d'avoir engagé une guerre inexpiable avec les progressistes et que la nécessité de sa position le forçait à parcourir jusqu'au terme son trajet de meurtres et de félonies.

Qu'est-ce qui a donc changé en cinq ans – entre la mort d'Osendé Afana et la capture d'Ernest Ouandié ? Rien du point

de vue militaire ; sur le plan politique, peu de chose pour un observateur non exercé. Sur le terrain psychologique en revanche, c'est le jour et la nuit d'une époque à l'autre. La lassitude mine maintenant les responsables haut placés, exaspérés de voir s'éterniser une guerre civile larvée, qu'on ne nie qu'à condition de la faire avec plus d'acharnement encore, afin qu'elle n'explose pas au dehors. Les troupes du président n'ont plus leur enthousiasme de 1965, lorsque les jeunes officiers camerounais sortant des écoles militaires françaises brûlaient de tracer des pages de gloire dans le livre de leur patrie ; ils y songent aujourd'hui si peu que leurs exigences de clarté dans les orientations et les méthodes, quoique pour l'instant simplement maronnées, font songer néanmoins à un malaise de l'armée.

Enfin, les ralliements escomptés de personnalités de l'*intelligentsia* n'ont pas eu lieu. Pis encore, d'Europe où il vivait en 1970 en exil, un intellectuel connu mais sans moyens, a fait acte de candidature aux élections présidentielles du mois de mars, sans autre espoir que de mettre en évidence l'absurdité scandaleuse du système électoral imaginé par le président pour éterniser son pouvoir. À la stupéfaction générale, la tentative d'Abel Eyinga a créé des remous qui ont paru de nature à provoquer une crise de régime. Le chef de l'État s'est hâté de faire juger l'effronté par contumace, et à huis clos : il a ainsi été condamné à cinq ans de prison, ignorant même à Paris où il résidait qu'il fût l'objet d'une instance. Cette procédure n'a aucun sens, si on ne la considère pas comme un rite magique de meurtre à distance. Voilà où en est le régime au moment où

éclate l'affaire Ernest Ouandié. On comprend que le président consente maintenant à éprouver toutes les tactiques qu'on lui proposera.

Quant au voyage au Cameroun du président de la République française, le synchronisme qui a pu paraître à certains si troublant de ses préparatifs et du déclenchement de l'affaire est purement fortuit. Contrairement à ce qu'on dit parfois, Georges Pompidou ne se rendait pas en Afrique pour essayer, après observation sur le terrain, de trancher lui-même si la coopération franco-africaine valait la peine d'être poursuivie. L'écoute des radios inspirées ainsi que la lecture des journaux du même genre révélaient facilement que le président français adhérait sans la moindre réserve au système imaginé par de Gaulle, réalisé et géré très longtemps par Pompidou lui-même en tant que Premier ministre du Guide. D'ailleurs, qui ne connaît ses propres liens avec le lobby qui, sous couvert de coopération, met résolument l'Afrique en coupe réglée ? En réalité, le voyage de Georges Pompidou allait être, à sa manière, une opération d'action psychologique, ayant pour but de redonner du prestige à cette fameuse coopération qui inspirait, dans l'hexagone et dans le monde, de plus en plus de scepticisme. Si la capture du révolutionnaire camerounais se fait à la veille d'un tel événement, au risque d'en ternir l'éclat par quelques flaques de sang, c'est uniquement que les ressorts tendus depuis si longtemps sous les pas d'Ernest Ouandié ne peuvent plus être retenus ; ou bien, ils se débandent sans espoir.

Comment a donc été capturé Ernest Ouandié ?

Une certitude : le compagnon de Ruben Um Nyobé n'a pu se rendre qu'à la ruse. Comme le régime d'Ahmadou Ahidjo, la révolution camerounaise, elle aussi, manque cruellement d'hommes ; mais tandis que l'un, engourdi dans son assoupissement, souffre peu de cette disette, l'autre, pressée d'aller de l'avant, d'effectuer des bonds pour franchir les obstacles, ne consomme que l'énergie de rares individus de valeur qu'elle dévore. Trop sollicité, Ernest Ouandié se dépense avec une générosité excessive, il va et vient sans répit. Ici, il doit apaiser une crise d'autorité ; il ira là-bas investir solennellement un nouveau responsable ; c'est à lui d'aller ailleurs décider d'homme à homme une recrue hésitante dont le pas fera basculer un village ou un bourg. Payant constamment de sa personne, trop souvent fourbu, partagé entre des tâches qui le dispersent, le chef relâche nécessairement une vigilance qui doit pourtant être tatillonne. Une précaution oubliée, et c'est la faute, la trahison. Un disciple au-dessus de tout soupçon s'est laissé circonvenir par la corruption ou le chantage des fascistes ; un guet-apens banal et voilà un titan écroulé.

Telle est la vérité, très simple, tout à fait conforme au climat de la guerre civile camerounaise, faite de fourberies, de puanteur et de férocité.

Quand une félonie interrompt sa carrière révolutionnaire, on a dit qu'Ernest Ouandié est sans doute en route pour rencontrer

un émissaire de Mgr Ndongmo, ou peut-être l'évêque de Nkongsamba lui-même, avec lequel le chef de maquis entretient de longue date des relations qu'il est bien difficile de caractériser avec les termes de la langue française, mais auxquelles, on peut, à la rigueur, attribuer le qualificatif de fraternelles.

Notes du chapitre

[1] ↑ (Éd. 1977) William Bechtel, l'assassin de Félix Moumié, après être resté quatorze ans insaisissable, a été arrêté en Belgique en 1974 et extradé en Suisse. Mais, depuis trois ans, il semble que la justice helvétique ne parvienne pas à faire passer en jugement l'agent secret français, comme si elle subissait des pressions aussi massives qu'inavouables. D'abord on répandit la rumeur que, pour juger effectivement W. Bechtel, la loi helvétique exigeait que la veuve de la victime aille se constituer partie civile à Genève. Il se trouve que Mme Moumié est justement retenue en otage par le dictateur mercenaire de Yaoundé, lequel tient apparemment peu à enclencher, s'il laisse sortir la malheureuse, le mécanisme d'une procédure au terme de laquelle le petit Peuhl et ses commanditaires ne peuvent manquer d'être démasqués. Puis, le 23 septembre 1976, coup de théâtre ! le quotidien français *Le Monde* dont les Camerounais connaissent la vigilante sollicitude pour le président Ahmadou Ahidjo (puisque c'est ainsi qu'il est toujours désigné) annonce que William Bechtel, d'ailleurs en liberté provisoire depuis de longs mois, pourrait être blanchi de l'accusation d'avoir assassiné le leader progressiste noir, crime dont l'attribution avait paru évidente à tout le monde depuis seize ans. Que s'était-il donc passé ? Un fait nouveau, mais capital, avait été dégagé par une expertise récente de toxicologues réputés de la ville de Genève, et ce fait nouveau, mais capital, innocentait apparemment le nommé William Bechtel. On en est là. Les techniques françaises de dilution des scandales commencent-elles à faire école ? De démentis en polémiques, de renvois en vaines confrontations, une affaire qui paraissait d'abord limpide, se transforme lentement mais inexorablement en bouteille à l'encre. Détail intéressant ici : Bechtel a 83 ans aujourd'hui. Tout se passe comme si la communauté judéo-chrétienne occidentale attendait impatiemment, tout en priant avec ferveur pour le salut de son âme, que le tueur octogénaire ait enfin l'excellente idée de mourir de sa belle mort, libérant ainsi des institutions vénérables mais néanmoins prévoyantes de

la déchirante obligation d'ouvrir la boîte de Pandore de la décolonisation gaulliste, grouillante de secrets aussi monstrueux que fétides.

[2] ↑ Souligné par M. B.

L'arrestation de Mgr Ndongmo ou l'odieuse machination

Comme un poisson dans l'eau ?...

Les liens de l'évêque et du maquisard ne faisaient de mystère pour personne parmi les dirigeants camerounais ni dans les sphères élevées de l'assistance technique sur place. Le président camerounais a démenti des affirmations répétées de l'évêque pendant le procès, selon lesquelles ce sont les autorités camerounaises elles-mêmes qui lui ont demandé de nouer des contacts avec le chef révolutionnaire, son diocèse se trouvant au cœur de la zone la plus troublée, et le chef de la révolution camerounaise étant un Bamiléké, comme lui-même. Contredisant les dénégations présidentielles, plusieurs témoignages venus de tous horizons établissent que les premières rencontres se firent en effet à l'inspiration du gouvernement. En 1967, devant deux intellectuels camerounais résidant à Paris où lui-même était de passage, l'évêque exhiba un sauf-conduit signé du président (qu'il ne put, malheureusement, produire à l'audience, comme par hasard) qui lui permettait d'entrer en relation avec les opposants clandestins tous les jours, à toute heure. On comptait sur

l'évêque pour persuader Ernest Ouandié de « revenir à la légalité ».

Bien des années s'étaient, certes, écoulées sans apporter au gouvernement aucune satisfaction sur ce point. Il n'en faut point déduire néanmoins que le régime, désenchanté, ait fini par décharger l'évêque de sa mission. C'est bien mal connaître l'opiniâtreté des services camerounais d'action psychologique. Tous les exilés camerounais sont bien familiarisés avec une technique d'enveloppement par insinuation, une sorte de suave et susurrante mise en condition, consistant à exercer sans relâche sur la cible, fût-ce en dépit de tout espoir et du bon sens, une pression tantôt par le sentiment familial et ethnique, tantôt par la raison. Ce dernier registre use d'une argumentation qui trahit dans les services d'action psychologique camerounais un manque certain de doigté dans la « personnalisation » : oubliant la légitimité du président, thème vraiment impossible à développer, elle fait valoir universellement la force d'Achmadou Ahidjo, le soutien que lui prodigue l'Occident, l'engourdissement désespéré de l'opinion camerounaise, toute l'opposition virtuelle entassée dans les camps de concentration, le dénuement des révolutionnaires, qui leur ôte l'espoir d'une campagne victorieuse dans un avenir prévisible. En somme, on prêche la résignation aux plus résolus, la soumission et l'abjection à la pureté la plus fière. L'action psychologique a de ces inconséquences. C'était en tout cas là le rôle qu'était censé jouer l'évêque auprès du maquisard.

Peu à peu, comme il était prévisible pour un homme de bon sens, les contacts de l'évêque et du révolutionnaire avaient pris un autre tour, un autre sens. Au lieu de gagner au régime son « frère d'ethnie », tout se passe à partir d'un certain moment, qui est aussi psychologiquement crucial dans l'attitude des populations vis-à-vis du régime, comme si l'évêque se laissait gagner, lui, au progressisme, secouant résolument la subordination commune de l'Église camerounaise à l'État néocolonial d'Ahmadou Ahidjo. Contrairement à ce que prétendra l'accusation, cela n'ira jamais cependant jusqu'à l'alliance formelle, à l'action commune avec les révolutionnaires, l'évêque n'ayant jamais violé son serment de loyauté civique, d'amour et de paix. Mais ce n'est pas un hasard si, dès la première moitié des années 1960, Albert Ndongmo est le seul évêque, comme je l'ai déjà dit, à vivre véritablement en communion avec son misérable peuple, le seul à le comprendre, le seul à compatir à son dénuement, le seul à tenter d'y remédier en livrant un combat qui, même quand il ne se veut pas formellement politique, s'inspire à l'évidence du courant d'idées d'émancipation et de dignité des pauvres qu'on désigne par le mot anti-impérialisme. Le régime camerounais et ses alliés intérieurs et extérieurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés.

Prétendre donner aux Camerounais la maîtrise de leur économie, favoriser la petite et la moyenne entreprise nationale, éduquer intensément la jeunesse camerounaise et stimuler son esprit d'invention, créer à tour de bras des emplois pour obvier à un chômage galopant, rendre aux populations le sentiment de leur dignité et les détourner de la facilité illusoire

de l'aide étrangère, c'est, quoi qu'on dise, combattre le capitalisme. Au milieu d'un peuple que les persécutions du gouvernement contraignent à se serrer les coudes, une sorte de connivence naît entre les deux hommes, qui en sont de fait les seuls et véritables guides. En pays bamiléké, désormais, tout responsable civil ou religieux, qui désire avoir l'oreille du petit peuple, doit donner des gages de réticence sinon d'opposition déclarée aux autorités légales.

Quelques prétendus observateurs internationaux et, sur leur foi, certains organes de presse ont fait mine de se trouver devant un casse-tête, sous prétexte que l'évêque s'était compromis en prêtant des armes, symboliques il est vrai, à une non moins vaine et non moins symbolique mascarade de conjuration : qu'est-ce qui l'avait donc contraint à jouer cette comédie, s'il avait bien joué la comédie ? Sinon, pourquoi, dans une affaire aussi sérieuse, une participation aussi chimérique que la remise d'un ou deux vieux fusils de traite à un illuminé comme Wambo le Courant ? La réponse est pourtant simple : pour ne pas se couper d'un groupe particulièrement actif de fidèles de son diocèse, même si (et peut-être surtout parce que) leurs mobiles lui échappent, l'évêque doit leur donner des gages symboliques de solidarité, quitte à utiliser leur confiance pour les raisonner et, s'il se peut, les freiner. Rien ne l'effraie, et à juste titre, autant que de s'opposer de front aux siens, de devenir un étranger dans son peuple, une sorte de commissaire de police à mitre barricadé derrière l'enceinte fortifiée du palais épiscopal. En pays sous-développé, un évêque vraiment

pénétré de sa mission doit lui aussi baigner dans la population comme un poisson dans l'eau.

Qui ne voit qu'ainsi Albert Ndongmo prêtait le flanc à bien des manœuvres d'un pouvoir peu scrupuleux et dont le machiavélisme primaire n'avait cessé de recueillir des encouragements extérieurs depuis dix ans ?

Si l'évêque bamiléké était, depuis plusieurs années, l'homme à abattre dans bien des cercles puissants du Cameroun blanc et noir, que sa philosophie révoltait, aux yeux du margoulinat colonial local et par conséquent du lobby colonial de Paris, son cas ne requiert vraiment une thérapeutique urgente et radicale qu'à partir de mars 1970, date où, si le lecteur s'en souvient, commence la production à l'usine de la Société Mungo-Plastique créée récemment par le prélat camerounais. Le lecteur se rappelle aussi que, selon les déclarations de l'ancien directeur européen de l'usine, moins de trois mois après les débuts de la production (soit exactement deux mois avant l'arrestation de l'évêque), le chiffre d'affaires annonce déjà un développement extraordinaire de l'entreprise – et, par voie de conséquence, pour les idées et les projets de l'évêque, un succès et une expansion incalculables. Le crime qu'on ne pardonnera jamais à Albert Ndongmo, c'est, en vérité, d'avoir dépassé, lui Africain, le stade de la rodomontade si réjouissante pour les margoulins coloniaux persuadés de l'incapacité irrémédiable des Noirs – et d'avoir atteint à la réalisation de ses desseins tout en ne laissant à aucun moment prévoir un échec si l'expérience se poursuivait. Le forfait du prélat camerounais, c'est d'avoir

ruiné les fondements psychologiques et socio-économiques d'un ordre de choses hypocrite et injuste, qui ne repose que sur le mensonge et l'oppression et que l'indépendance à la mode d'Ahidjo avait renforcé, loin d'y mettre fin. M. Yves Verbeek, l'ancien directeur de l'usine Mungo-Plastique, complète ainsi, dans une lettre au *Monde* publiée le 23 décembre 1970, le tableau de la réussite économique et des vastes projets du génial businessman africain :

[...] L'évêché était ainsi propriétaire ou associé dans les affaires suivantes :

Centre climatique et touristique de Dschang ; librairies catholiques de Nkongsamba et Douala ; boucherie de Nkongsamba ; quelques plantations et hôtels divers...

Les projets suivants étaient à l'étude : fabrique de cahiers scolaires (projet déposé au ministère du Plan) ; fabrique de chaussettes, création d'une caisse mutuelle (maladie, retraite) regroupant tous les évêchés du Cameroun. Ce projet avait reçu l'adhésion de principe des autres évêques et avait été soumis aux banques ^[1] ...

L'hallali

Quand s'opère l'arrestation de l'évêque le 28 août 1970, Ahmadou Ahidjo est absent de Yaoundé et, dans certains

journaux, on arguera de cette circonstance pour innocenter le président de toute responsabilité dans le déclenchement d'une affaire qui pouvait soi-disant remettre en cause l'unité nationale édiflée avec tant de passion et de patience. C'est se moquer du monde et faire semblant d'oublier que l'arrestation a été précédée d'une longue et violente campagne d'intimidation par l'arbitraire, la calomnie et la machination. Que le lecteur se reporte encore aux déclarations de M. Verbeek à *La Croix*.

M. Tientcheu, gérant camerounais de la Société Mungo-Plastique, arrêté le 17 avril (quelques semaines donc après le début de la production de l'usine), est emmené à Yaoundé, dans les locaux de la brigade mobile mixte.

Fin juin, lorsque j'ai été expulsé, il y était encore... J'ai été témoin, non seulement de l'arrestation elle-même, mais des manœuvres préliminaires (perquisitions nocturnes non motivées ni légalisées en mai 1969, interrogatoires de la police de la mi-mars à la mi-avril) et des conditions juridiques et matérielles de la détention de M. Tientcheu à Yaoundé... Officiellement, il n'était ni arrêté ni même gardé à vue. Trois mois plus tard il était toujours dans les cellules de la Brigade mobile mixte (en face de la prison d'État) sans avoir fait l'objet d'un mandat d'arrêt ou de dépôt, ni d'une inculpation quelconque. N'étant officiellement accusé de rien, il n'a évidemment aucun moyen légal de se faire assister d'un conseiller juridique. Dans un tel cas, il convient paraît-il, d'oublier « l'existence du disparu ».

La banque coupe les crédits à l'usine le 12 juin, sans préavis ni explication, « refoulant des paiements en cours, y compris ceux qui étaient engagés plusieurs jours au préalable, avec son accord ».

Le 27 juin, c'est M. Verbeek lui-même qui est expulsé « en moins de vingt-quatre heures, sans motif officiel ni officieux ».

Le 3 juillet, le technicien de la société, M. Krzeminski, « de retour d'un voyage en Europe, subit le même sort ».

Le 15 juillet, le bureau camerounais de l'Agence France-Presse diffuse la nouvelle, controuvée comme on s'en apercevra plus tard, qu'un stock d'armes a été découvert dans l'usine Mungo-Plastique.

À qui fera-t-on croire que cette accumulation est un effet du hasard et que cette trame a pu s'ourdir si longtemps sans que le maître absolu du pays en fût informé ?

On a aussi affabulé sur l'existence de clans au sein des dirigeants camerounais. Une faction d'ultras serait dirigée par le terrible Fochivé, maître de la police parallèle, sorte d'Oufkir du Cameroun. Elle serait l'instrument du lobby colonial de Paris qui, par elle, se proposerait toujours de mener à son terme, fût-il chimérique, la solution finale du problème progressiste camerounais. Fochivé, en capturant Ernest Ouandié et en arrêtant Albert Ndongmo, aurait « court-circuité » les conversations qui se poursuivaient depuis un certain temps en

vue d'aboutir à la signature d'un compromis entre le gouvernement et l'opposition clandestine, etc.

Cet exécration scénario s'inspire de rumeurs adroitement répandues par les services d'intoxication du gouvernement camerounais. Il n'y a pas de factions dans le gouvernement Ahidjo, tout bêtement parce qu'il ne peut pas y en avoir. La nature même du régime lui interdit un tel luxe, qui lui serait fatal. Pendant dix ans, comme je l'établis plus loin, une évolution irrésistible a peu à peu concentré tous les pouvoirs entre les mains d'Ahmadou Ahidjo (même si celui-ci n'est qu'une façade, et surtout s'il n'est qu'une façade). Si l'on ajoute que les structures les plus déterminantes de ce régime se situent à l'extérieur du pays et sont, comme on dit, « impulsées » par des centres de décision qui ont résolu de mettre toute leur mise camerounaise sur Ahmadou Ahidjo, on comprend que manquent toutes les conditions psychologiques et matérielles permettant à une personnalité, si forte soit-elle, de s'ériger spontanément en rivale d'Ahmadou Ahidjo et de lui tenir tête.

C'est ce qu'on a vu en 1966 avec la chute de Victor Kanga, ambitieux ministre des Finances, d'abord disgracié et rétrogradé au poste subalterne de ministre de l'Information, mais bientôt arrêté, interrogé sans ménagement dans les locaux de la police de Fochivé, traduit devant une juridiction militaire dévouée au régime, jugé à huis clos et finalement condamné à une lourde peine, sans que quiconque ait compris quel crime avait pu commettre un homme tenu jusque-là pour un des

piliers du régime. Chaque dignitaire sait pertinemment que si la fantaisie lui prend de s'opposer à Ahmadou Ahidjo, il ne peut compter sur l'opinion camerounaise, quantité vraiment négligeable, mais que, malheur suprême dans ce système, la presse occidentale influente n'hésitera pas à le couvrir de crachats. Bien des années après sa déchéance, des journalistes s'acharnaient toujours sur le malheureux Victor Kanga, piétinant sans élégance un homme tombé à terre, sans égard aux lâches procédés utilisés pour l'abattre qui eussent dû interdire non seulement à des journalistes « démocratiques », mais même à de simples honnêtes gens de l'accabler de surcroît. Qu'on en juge plutôt :

[...] Il est incontestable que, par l'intermédiaire de certains ministres, une partie de l'intelligentsia bamiléké a caressé et caresse encore l'espoir de s'emparer progressivement, et légalement, du pouvoir. Cela explique l'élimination par M. Ahidjo, en novembre dernier, de M. Victor Kanga. L'ancien ministre de l'Information, condamné à quatre ans de prison en décembre, s'était constitué une importante clientèle électorale, et donnait au surplus l'impression d'avoir pris des assurances chez les rebelles. Destitué à la grande déception de ses « frères de race », qui se sont cependant abstenus de tout geste de solidarité, mais à la plus grande joie des non-Bamilékés, qui estiment même trop clémente l'attitude du chef, de l'État, à son égard, M. Kanga nourrissait de grands desseins, pour lui-même et pour les siens [...].

(Philippe Decraene, *Le Monde*, 28/29 mai 1967.)

En somme, le journaliste parisien met complaisamment les colonnes de son journal à la disposition d'un dictateur brûlant de propager, après coup, sa version longuement ajustée d'une affaire dans laquelle, en son temps, il opéra avec une discrétion proche de la cachotterie. Quel tollé le jour où un journaliste de *L'Humanité* aura l'effronterie d'exposer comment Husak fut amené la mort dans l'âme et, en vérité, pour satisfaire une grande majorité des Slovaques, à sévir contre les animateurs du défunt printemps de Prague.

Mais voici le grain de sel de son compère, M. Pierre Biarnès, qui ne pouvait souffrir d'être en reste :

[...] Par ailleurs, une remise en ordre complète des finances publiques est en cours, depuis l'éviction, il y a un an et demi, de M. Victor Kanga dont la gestion avait été désastreuse [...].

(Le Monde, 7 mai 1968.)

Allons, bon ! M. Pierre Biarnès aurait-il pour devise : « plus c'est gros, plus c'est beau » ? Au sujet de la gestion prétendue désastreuse de Victor Kanga (qui, soit dit en passant, n'a jamais été autorisé à donner sa version de l'affaire), il faut préciser que, selon des témoignages d'Européens du Cameroun, pour ne pas citer ceux des Africains qu'on pourrait soupçonner de parti pris, la disgrâce de l'ancien ministre des Finances est née de son opposition à Ahmadou Ahidjo à propos de dépenses que le premier jugeait sans utilité pour la nation ; qu'elle s'est confirmée quand, après sa destitution du ministère des Finances, Victor Kanga a cru pouvoir tenter d'expliquer par des

tracts à l'opinion camerounaise la raison et le sens de ses démêlés avec le président, allant même jusqu'à vouloir mettre cette occasion à profit pour dénoncer quelques scandales financiers particulièrement croustillants.

Fochivé, si puissant qu'il paraisse en août 1970, ne peut ignorer que s'il prenait une initiative, même mineure, qui défierait si peu que ce soit l'omnipotente autorité du président, il la payerait aussitôt de sa révocation immédiate, de sa liberté, voire de sa vie.

Dira-t-on que Fochivé agit en tant que fondé de pouvoir du lobby colonial de Paris ? En ce cas, il serait étonnant qu'il dût recourir à la technique des manœuvres obliques.

En vérité, toute l'organisation de l'affaire Ndongmo a été agréée par le président de la République, jusque dans les moindres détails. Seul le président pouvait être assuré que le pape, à la stupéfaction générale, accepterait l'avanie infligée à Albert Ndongmo, après quelques protestations de pure forme. Une sorte de pacte-iceberg, dont seulement une infime partie avait été rendue publique, avait été signé entre les deux hommes en 1967, pendant la visite d'Ahmadou Ahidjo. Le Vatican, en résumé, laissait carte blanche au président camerounais et acceptait de subordonner les intérêts de l'Église locale à la lutte d'Ahidjo contre le marxisme. Conçu et réglé par la haute diplomatie française, l'accord avait été ratifié au cours d'un long entretien auquel n'assistait aucun Camerounais assez

compétent pour mesurer l'importance des engagements pris et des concessions consenties des deux côtés.

On a dit qu'en déchargeant quelques jours plus tôt Albert Ndongmo de son diocèse (les termes du langage ecclésiastique sont bien entendu différents, mais cela ne trompe personne), le Vatican avait, inconsciemment, livré le prélat à ses ennemis qui, peu au fait paraît-il, du statut romain des évêques, se figurèrent que l'évêque de Nkongsamba avait été destitué et que, désormais, le pape ne lèverait plus son petit doigt pour le protéger. C'est raisonner comme si le régime camerounais n'était pas conseillé par des spécialistes français qui, eux, n'ignorent rien du droit canon. En réalité, le Vatican n'a rien à refuser à Ahmadou Ahidjo. Hors cette vérité, on ne comprend rien d'abord à la nomination, sans avertir Albert Ndongmo, d'un administrateur apostolique *sede plena* du diocèse de Nkongsamba ; ni, par la suite, au bizarre « soulagement » un peu trop précipitamment éprouvé par le Saint Père en apprenant que la condamnation à mort de l'évêque avait été commuée en prison à vie, peine qui demeure tout de même d'une excessive rigueur et qui n'avait aucune comparaison avec toutes celles infligées jusque-là aux évêques de l'Église dite du silence, pour lesquels cependant le Vatican s'oublie fréquemment en anathèmes.

Notes du chapitre

[1] ↑ (Éd. 1977) Bien qu'ayant suivi ses interventions dans les journaux, et notamment dans *La Croix*, pendant l'affaire, je n'ai connu personnellement Yves Verbeek, un des collaborateurs européens de l'évêque de Nkongsamba, que longtemps après la publication (et la saisie) de *Main basse sur le Cameroun*. J'avais déjà été frappé par la similitude de nos interprétations des événements, mais qui doutera que nous nous soyons préalablement concertés, en lisant le document suivant, qu'Yves Verbeek me remit lors de notre première rencontre : *Mungo-Plastique* : – Création en février 1969 sous l'impulsion de l'évêque aidé techniquement par la SATEC (Foccart et Coopération). – Constituée à partir de capitaux 100 % camerounais et bamilékes (Monthé Luc, importateur-exportateur moyen, commerçant et petit propriétaire foncier ; Kaméni Félix, employé, petit propriétaire foncier ; Tcheuleu Tientcheu Christophe, mandataire de l'évêque, promoteur de l'affaire, sans ressources personnelles, gérant statutaire de la société, responsable de la réalisation concrète du projet). Rôle de Mgr A. Ndongmo, évêque de Nkongsamba au début : prêt à Christophe Tcheuleu Tientcheu pour l'achat des parts (40 %), appui auprès des autorités de Yaoundé. – Mai 1969 : rupture entre la SATEC et Mungo-Plastique en raison surtout de l'antagonisme entre Christophe Tcheuleu Tientcheu et Fabre. Mélange de griefs personnels (paternalisme de Fabre, orgueil et légère mégalomanie de Christophe Tcheuleu Tientcheu), d'erreurs explicables de Christophe Tcheuleu Tientcheu, de manœuvres contraignantes de la SATEC... Passivité croissante des deux associés Monthé et Kaméni, et refus ou impossibilité de suivre le rythme des investissements au-delà du premier capital. L'évêque injecte des sommes de plus en plus importantes dans l'affaire et prend des engagements lourds vis-à-vis des banques. Parallèlement, la création de Mungo-Plastique suscite déjà quelques remous tant sur le plan politique que dans les milieux d'affaires européens. Tout, d'ailleurs, a une résonance politique à Douala, surtout si l'évêque est impliqué. – Avril-juin 1969 : voyage d'Yves Verbeek à Douala pour le compte d'une société d'import-export de Paris et à l'invitation de l'évêque. Indépendamment des autres problèmes abordés à Nkongsamba, sa présence joue un rôle déterminant dans la rupture Mungo-Plastique/SATEC. Christophe Tcheuleu Tientcheu se sent d'autant plus fort qu'il peut compter sur l'appui d'une société française apparemment disposée à jouer la carte camerounaise. – Jusqu'à février-mars 1970 : développement considérable des investissements de Mungo-Plastique, financés presque exclusivement par l'évêque avec les fonds du diocèse. Arrivée d'un technicien expatrié, d'équipements complets, de matières premières ; aménagement complet des locaux ; recrutement d'un personnel qui devait atteindre le chiffre de 70 personnes dès mars 1970. La Banque internationale pour l'Afrique occidentale soutient l'entreprise sur la base des garanties épiscopales. Recul croissant des autres actionnaires de moins en moins capables de suivre le mouvement. Ils opposent un refus catégorique à toute augmentation de capital qui entraînerait un nouvel apport de capitaux de leur part. L'inventaire de la société représente alors 33,5 millions de francs CFA pour un capital social de 6 millions. Les crédits et découverts bancaires totalisent alors environ 15 millions consentis sous caution du diocèse. Les milieux

politiques sont de plus en plus inquiets et les premiers bruits commencent à circuler selon lesquels Mungo-Plastique ne serait qu'une couverture aux manœuvres politiques, voire clandestines, de l'évêque toujours soupçonné de collusion avec l'UPC et les maquisards. Mi-mars, arrivée d'Yves Verbeek appelé par l'évêque pour les affaires économiques du diocèse et rapidement amené à s'occuper de Mungo-Plastique en tant que cogestionnaire avec Christophe Tcheuleu Tientcheu. La gestion de ce dernier se révèle très maladroite sur bien des points ; certains engagements commerciaux et financiers ont été pris à la légère ; la situation administrative n'est pas à jour (main-d'œuvre, affaires économiques, contributions directes, douanes, etc.). La société peut prêter le flanc à de nombreuses critiques, mais rien ne s'y fait qui sorte du cadre de la fabrication d'articles de matière plastique. – Mars-avril 1970 : début des attaques directes menées contre Mungo-Plastique conjointement par la Sûreté nationale et les polices parallèles (SEDOC, Brigade mobile mixte). Christophe Tcheuleu Tientcheu, Yves Verbeek et Krzeminsky sont interrogés à plusieurs reprises sur leurs activités personnelles et sur celles de la société. Rien n'est entrepris sur le plan légal, mais les « visites » se multiplient dans les locaux de la société. La rumeur circule selon laquelle Christophe Tcheuleu Tientcheu serait impliqué dans un trafic d'armes, sous couvert d'activités d'importation. L'évêque se rend à Yaoundé pour essayer de convaincre les milieux gouvernementaux de l'absence de fondement à ces bruits. Il invite les autorités à venir se rendre compte de la situation *de visu*. Les associés demandent à revendre leurs parts. Dans le cas contraire, ils sont décidés à s'opposer formellement à toute augmentation du capital et à tout assainissement de la situation financière de la société dont l'évêque ne ferait pas seul les frais. La banque maintient toutefois son appui. – 15 avril 1970 : arrestation de Christophe Tcheuleu Tientcheu, sans aucun motif officiel. Il est seulement « appelé » à Yaoundé pour un complément d'information. Les responsables locaux de la BMM affirment qu'il n'est pas question de l'« arrêter », qu'il ne tardera pas à rentrer, etc. (août 1970 : il est toujours « retenu » dans les locaux de la BMM). – La société continue à fonctionner sous la direction d'Yves Verbeek. La banque et les services administratifs acceptent la procuration vague que Christophe Tcheuleu Tientcheu a griffonnée avant d'être interné. Les premières fabrications à la chaîne démarrent. Les associés cèdent leurs parts au diocèse de Nkongsamba à un prix raisonnable et se retirent complètement de l'affaire. Toutefois, toutes ces décisions sont prises en l'absence de Christophe Tcheuleu Tientcheu, gérant et principal associé. Elles n'ont donc pas de valeur juridique tant qu'elles ne sont pas entérinées par ce dernier. Sur le conseil d'un notaire de Douala, Yves Verbeek se rend à Yaoundé et s'efforce d'obtenir que Christophe Tcheuleu Tientcheu soit autorisé à signer certains documents notariés. Malgré les efforts d'un notaire de Yaoundé, il est impossible de joindre le détenu, et ceci sur l'interdiction formelle de Fochivé, responsable de la sécurité du président ainsi que du contre-espionnage, et donc maître tout-puissant des polices parallèles. Il fait d'ailleurs conseiller à Yves Verbeek d'oublier l'existence de Christophe Tcheuleu Tientcheu et de ne se mêler en rien de cette affaire. L'aspect purement administratif de la démarche semble laisser les autorités indifférentes. Toutefois, par certains

bruits qui circulent, Yves Verbeek commence à soupçonner que le cas de Christophe Tcheuleu Tientcheu n'est que l'un des aspects de la guerre déclarée par Fochivé à Mungo-Plastique et, à travers cette société, à l'évêque et aux milieux d'affaires bamilékes.– 10-12 juin 1970 : deuxième voyage d'Yves Verbeek à Yaoundé, où il rencontre Christophe Tcheuleu Tientcheu avec une facilité qui aurait dû rendre tout le monde extrêmement prudent. Les divers documents sont signés, les deux cogestionnaires sont autorisés à s'entretenir librement, sans témoins. Christophe Tcheuleu Tientcheu commet l'imprudence de parler trop (micros probables) et de donner deux lettres à Yves Verbeek.– 26 juin-4 juillet : expulsion sans motif officiel successivement d'Yves Verbeek et de Krzeminski, le technicien. Les efforts de l'évêque pour arrêter l'exécution de ces mesures, puis pour obtenir des explications se révèlent inefficients. On procède d'ailleurs à d'autres arrestations dans son entourage. Privée de ses deux principaux cadres, Mungo-Plastique limite puis arrête ses activités. La société est mise en vente, mais Fochivé menace tout acheteur éventuel d'ennuis graves. L'influence de l'évêque auprès des milieux officiels semble réduite à zéro. Le vide se fait autour de lui. Tout ce qui touche à lui et à Mungo-Plastique sent le soufre... Voir affaire *Le Monde* et *Agence France-Presse*.

III. Le procès

Présentation

[...] Un autre point m'embarrasse : c'est que bien qu'ayant toujours suivi attentivement, dans *Le Monde* et quelques autres journaux, tout ce qu'on rapporte de la vie politique camerounaise, *je ne sais à peu près rien de l'affaire Ouandié-Ndongmo*^[1]. Des experts qui ont sur moi l'avantage de n'avoir jamais mis les pieds en Afrique, ce qui les exonère de tout cet a-priorisme ou de toute idée préconçue, m'expliquent qu'il est impossible et impensable qu'un Bamiléké marxiste ait conspiré avec un catholique bamiléké contre un président peuhl musulman. J'ai vu naguère des alliances tout aussi surprenantes, par exemple celle de musulmans haoussa avec des chrétiens yoruba contre des chrétiens ibo, mais il paraît que ce n'est pas la même chose et que, de toute façon, le Biafra n'était finalement qu'une illusion colonialiste.

[...] Je ne signerai pas la pétition. Mais je m'adresse ici, personnellement, au président Ahidjo – je sais qu'on lit *Réforme* dans son entourage et pas seulement à la censure, je sais aussi qu'on m'y connaît – en lui disant : « Monsieur le Président, sans connaître les faits de la cause, je crois que, dans la situation actuelle, la clémence est la meilleure politique... La pression de l'opinion publique (?) européenne, de la soi-disant conscience démocratique (?) ne peut

pratiquement rien contre votre pays et contre vous ; vous êtes en fait libre de votre choix » [...].

J'extrais ces lignes d'un texte vraiment étonnant de M. Paul Adeline^[2], paru dans *Réforme* du 16 janvier 1971, sous la rubrique « En toute liberté ». Je ne connais pas M. Paul Adeline mais je devine qu'il appartient, en dépit qu'il en ait, à la petite cohorte des guides de l'opinion. Écrire « en toute liberté » dans *Réforme* doit être un privilège accordé à des personnalités d'un rare mérite.

J'avoue que, sans la caution d'une telle valeur, je n'aurais pas osé me livrer à ce travail. Il est trop facile de crier haro sur la presse.

Peut-être le lecteur s'est-il d'abord figuré que M. Paul Adeline cultivait le paradoxe, à moins qu'il ne fût de mauvaise foi ? Alors, le lecteur a eu tort et je dois le détromper. J'ignore les « quelques autres journaux » auxquels M. Paul Adeline fait allusion, mais il a raison de nommer au moins *Le Monde*. C'est vrai, en lisant *Le Monde*, un homme éminent pouvait retirer des procès de Yaoundé l'impression d'un casse-tête chinois, comme le lecteur va s'en apercevoir en réexaminant avec moi les épisodes marquants de ces procès en comparaison avec le récit qu'en donnèrent chaque fois les « spécialistes des affaires africaines » du *Monde*.

Contrairement à la perspective que voulait accrédi ter la grande presse, les moments cruciaux du drame, ce ne furent pas la condamnation à mort des principaux accusés, la grâce de

l'évêque ^[3] et l'exécution par fusillade sur la place publique des accusés révolutionnaires, toutes péripéties que les étudiants camerounais de Paris, dont certains ont des parents bien placés dans l'administration camerounaise et qui leur servirent d'antennes, prophétisèrent sereinement dès le début, sans jamais réussir à se faire prendre au sérieux par les journalistes influents.

Il est en revanche très révélateur que les médias se soient montrés si discrets sur des épisodes tout à fait déterminants pour le destin des accusés comme le refus du ministre français des Affaires étrangères d'imposer le respect de la convention judiciaire franco-camerounaise en exigeant de l'ambassadeur du Cameroun à Paris qu'il délivre un visa d'entrée dans le pays à M^e de Felice, l'avocat constitué par la famille d'Ernest Ouandié ; l'article fracassant de Pierre Biarnès, journaliste du *Monde*, contrecarrant avec la caution de Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé et ennemi personnel de Mgr Albert Ndongmo, le courant de sympathie qui, grâce au journal catholique *La Croix*, se dessinait en faveur du prisonnier et, sans doute, allait s'amplifier – cette manœuvre encouragea Ahmadou Ahidjo dans la voie de la terreur ; les déclarations hâtives d'un observateur international lavant solennellement de tout soupçon la justice d'Ahmadou Ahidjo et, en définitive, son régime ; et enfin l'ahurissante déclaration de soumission de Mgr Albert Ndongmo, reniement de tout un passé, événement qui ne le cédait guère en pathétique à l'autocritique d'un Boukharine ou de telle autre victime des purges de Staline.

Ce rapprochement qu'on pourrait croire une enflure rhétorique n'est pas entièrement de moi ; il a été fait, pour la première fois, à l'antenne de Radio-Luxembourg, par un célèbre chroniqueur parisien qui, comme beaucoup de journalistes « libéraux », ne commença à prendre le drame en considération que lorsque le sang eut giclé.

Autre inconséquence de la bourgeoisie libérale, vraiment désarmante celle-là : la grande presse française, qui, dans quelques semaines, allait vilipender – à juste titre d'ailleurs – Sékou Touré pour n'avoir pas permis aux journalistes étrangers de venir observer les grands événements dont son pays était le théâtre, ne dépêcha à Yaoundé aucun envoyé spécial. De la sorte, les lecteurs n'eurent droit, à propos de ces dramatiques procès, à aucun reportage, ni sur le pays, ni sur ses habitants, ni sur le maintien des accusés et des juges, leurs gestes, leurs voix, leurs regards. Seul *Politique Hebdo*, publication jeune et désargentée, put offrir à ses lecteurs quelques croquis pris sur le vif. Tant d'autres procès politiques du régime Ahmadou Ahidjo avaient déjà été ravis, avec la complicité des journalistes bourgeois, à l'opinion mondiale, qu'il est certain que ceux-ci aussi auraient été escamotés, si un évêque catholique n'y avait été impliqué, particularité qui amena le journal catholique *La Croix* à lui consacrer de nombreux articles énergiques.

L'opinion a si bon dos en France qu'à la fin des procès, et surtout après l'exécution des révolutionnaires, on put lire des articles désolés accusant le public d'indifférence et de racisme inconscient, dans les journaux mêmes dont l'abstention ou la

tiédeur, sous prétexte de dépassionner l'affaire, ou même sans aucun prétexte du tout, avait surtout détourné l'opinion d'un des plus grands scandales de ce qu'il est convenu d'appeler la décolonisation.

Je crois avoir fourni assez d'explications au lecteur pour qu'il ne s'étonne pas que toutes les relations des deux procès se soient faites dans les quotidiens français à partir des dépêches d'agences de presse, et notamment de l'Agence France-Presse, dont l'objectivité n'est point garantie – loin s'en faut à vrai dire, comme on va le voir.

Notes du chapitre

[1] ↑ Souligné par M. B.

[2] ↑ (Éd. 1977) J'ai su depuis que, derrière le pseudonyme de Paul Adeline, se cachait M. Pierre Alexandre, ancien administrateur colonial français ayant servi au Cameroun à la fin des années 1940. Il s'était prudemment reconverti dans l'enseignement supérieur bien avant les indépendances en chapelet de 1960. L'imposture de M. Pierre Alexandre consiste moins dans la comédie qu'il se donne de jeter un regard innocent sur les affaires camerounaises, que dans les fonctions qu'il s'attribue officiellement de professeur de langue et de civilisation bantoues aux Langues orientales, lui qui ne connaît rien ni aux langues ni à la civilisation bantoues. Imaginez qu'après un vague séjour à Stockholm, un Africain, revenu dans son pays, se fasse nommer, par le népotisme ou par l'intrigue, professeur de langues et de civilisation scandinaves à l'université locale, sans être capable de dire dans aucune langue scandinave : « J'aimerais boire un peu de vin ! » J'en connais qui feraient des gorges chaudes sur la mégalomanie décidément incurable de ces pauvres Africains. Quant à l'objectivité de M. Pierre Alexandre, parlons-en ! J'ai eu avec ce personnage une altercation passablement déplacée en 1960, au cours d'une réunion organisée boulevard Hausmann par la revue *Preuves*. M. Pierre Alexandre, ennemi juré déjà des progressistes camerounais, me coupait la parole sans arrêt, démentant que les événements qui ensanglantaient alors le pays bamiléké eussent

aucun rapport avec l'UPC, mouvement politique auquel, pour sa part, M. Pierre Alexandre n'accordait aucune audience, exception faite de quelques intellectuels camerounais du quartier Latin. C'est tout juste si, à entendre M. Pierre Alexandre, on n'en venait pas à conclure que sur place même, l'UPC était une organisation fantôme. J'espère que M. Pierre Alexandre s'est donné la peine de lire le livre dans lequel son ami Georges Chaffard a bien voulu, en 1967, faire justice indirectement de ces sornettes indignes d'un professeur, même de langues et de civilisation bantoues.

[3] ↑ (Éd. 1977) Après quatre ans d'internement dans un camp de concentration du Nord-Cameroun, Mgr Albert Ndongmo a été libéré, sous la pression de la section canadienne d'Amnesty International, le 16 mai 1975. Exilé d'abord à Rome, il a finalement été accueilli au Québec où il vit dans des conditions de discrétion qui confinent à la clandestinité sinon même à la séquestration pure et simple. Heureux les peuples noirs qui ont bénéficié de la décolonisation gaulliste, puisque leur liberté éclate chaque jour aux yeux de l'univers. Christophe Tcheuleu Tientcheu est sorti la même année de la Brigade mobile mixte, mais son sort paraît encore plus triste : le collaborateur de Mgr Ndongmo semble être devenu un otage de Fochivé, le Beria local.

Sinistre prélude

Suivons les événements dans *Le Monde*, jusqu'au numéro du 27/28 septembre 1970 exclu (c'est en effet dans ce numéro que paraît le premier commentaire sur l'affaire, signé d'un journaliste de la maison, J. G. – sans doute Jean de La Guérivière).

Le journal ayant publié le 15 juillet 1970 une dépêche du bureau local de l'Agence France-Presse qui le mettait très gravement en cause, Mgr Ndongmo a écrit au *Monde* cette lettre de démenti, qui paraît dans le numéro du 11 août 1970 :

Dans le numéro du 15 juillet 1970, *Le Monde* reproduit une dépêche de l'Agence France-Presse à propos d'événements qui se seraient déroulés au Cameroun. Cette dépêche contient des inexactitudes et des contre-vérités que je me dois de relever et de signaler à votre attention et à *celle de vos lecteurs*, notamment en ce qui concerne la société Mungo-Plastique, dont le diocèse de Nkongsamba (et non *une personnalité religieuse* !) est le propriétaire.

Le premier paragraphe de ce texte fait état de l'assassinat de deux infirmiers dans une clinique de Loum (ville-charnière entre les deux États fédérés du Cameroun) et l'attribue à l'UPC. Si l'attaque de la clinique est un fait contrôlable et vérifiable, nous voudrions bien savoir ce que le

correspondant de l'AFP voulait insinuer en faisant immédiatement allusion, dans ce contexte de banditisme, aux expulsions décidées deux semaines plus tôt à l'encontre de deux employés étrangers de la Société Mungo-Plastique. Naturellement, pour brouiller les cartes, l'auteur de l'article s'empresse d'écrire qu'*aucun rapprochement n'est fait officiellement* entre les deux événements. *Officiellement ?* C'est donc qu'un rapprochement *officieux* serait possible ou aurait même été fait... Par qui ?

Ces expulsions, toujours selon les sources non citées de l'AFP, auraient été la conséquence de la *découverte d'un stock d'armes dans les locaux de la société*. Ce stock d'armes aurait été découvert *par qui, quand, où, dans quelles circonstances et devant quels témoins ?* L'honnêteté exige des précisions de ce genre.

En notre qualité d'employeur de MM. Verbeek et Krzeminski, nous avons demandé des explications au sujet de ces expulsions, et M. le commissaire de l'émigration-immigration de Douala nous a donné la raison officielle que voici : ils étaient irréguliers sur le plan de leur visa permanent de séjour au Cameroun.

Au premier, on reprocherait d'être domicilié à Douala et non à Nkongsamba comme l'indiquerait sa demande de visa. On sait pourtant que M. Verbeek, comme les autres assistants techniques, avait été sollicité *pour le compte* du diocèse de

Nkongsamba – qui n'est pas une ville – et devait pouvoir être affecté là où l'exige l'intérêt du diocèse.

À M. Krzeminski, il serait reproché, officiellement, l'absence totale du visa permanent. Il en avait pourtant un, et c'est bien au vu de son passeport et de son visa que lui a été délivré le laissez-passer n° 35 743/LP (que je détiens encore !) pour circuler à l'intérieur du pays *pour affaires et tourisme...*

Ni à l'un ni à l'autre, il n'a été donné de délai de régularisation éventuelle.

Nous révélons ces détails non pour le plaisir, mais pour montrer que la vérité passe loin des insinuations sans doute calculées du correspondant de l'AFP.

Il serait intéressant à cet effet de connaître les sources empoisonnées de ce correspondant. Il serait tout aussi intéressant de savoir si l'AFP se prête ainsi partout et toujours à des manœuvres d'intoxication aussi évidentes dans leur grossièreté. Alors que nous resterait-il comme raison de prêter foi aux autres « informations » émanant de cette agence ?

L'énergie de ton de l'évêque contraste fortement avec la déliquescence du personnage qui d'abord « passera des aveux » dans le cabinet du maître des services secrets Fochivé, loin de tout témoin, il est vrai, et ensuite demandera l'« aman » d'Ahidjo devant le tribunal militaire de Yaoundé. Le lecteur doit

garder présent dans son esprit que, pour le moment, Mgr Albert Ndongmo est toujours évêque titulaire de Nkongsamba mais que, particularité dont certains se doutent déjà si même ils n'en sont pas assurés, il sera destitué par le Vatican le 27 août 1970.

Quoi qu'il en soit, cette lettre n'est accompagnée d'aucun commentaire du journal. Quant à l'AFP, aux accusations judicieuses et précises du prélat, elle répondra par le silence ; elle n'en reviendra pas moins, quelques jours après, mais toujours avec autant de mystère, sur cette rocambolesque affaire de découverte d'un stock d'armes, dont toutefois, assez étrangement, il ne sera jamais question à l'audience du procès. Mon lecteur sait, lui, que cette affaire s'inscrit dans une campagne d'intimidation sinon de terreur, qui a été déclenchée dès que l'usine créée par l'évêque eut commencé sa production et au cours de laquelle, entre autres mesures plus arbitraires les unes que les autres, on verra incarcérer sans motif le gérant camerounais de l'usine, et expulser les deux Européens qui la dirigeaient, sans motif évidemment, après l'interruption, sans aucun motif non plus, de tous les crédits bancaires.

22 août 1970 : dépêche de l'AFP annonçant l'arrestation d'Ernest Ouandié. Sans commentaire du journal.

29 août : dépêche de l'AFP annonçant l'arrestation de Mgr Ndongmo pour complicité avec la rébellion. La dépêche se termine ainsi :

Récemment, deux Européens, conseillers techniques de la Société Mungo-Plastique, dont l'évêque était le gérant,

avaient été expulsés du Cameroun après qu'on eut découvert des armes dans les locaux de la société. Le directeur de l'entreprise, un Camerounais, avait été écroué.

Aucun commentaire du journal. Quelques jours plus tôt, *Le Monde* avait cependant publié une longue lettre de Mgr Albert Ndongmo, dans laquelle celui-ci démentait énergiquement cette fable. Mais entre-temps l'AFP n'a apporté aucun élément infirmant le démenti de l'évêque.

30/31 août 1970 : dépêche AFP citant les déclarations de M. Sabal Lecco, ministre camerounais de la Justice :

En mai 1969, nos services de sécurité ont découvert un complot visant à assassiner le chef de l'État. L'interrogatoire des conjurés a gravement mis en cause Mgr Ndongmo et a particulièrement mis en relief son action dans la direction du complot. En dépit de ces dénonciations, le président de la République fédérale avait donné des instructions pour que Mgr Ndongmo ne soit pas inquiété, en attendant de plus amples informations. [...]

La dépêche se termine par la mention de bandes magnétiques portant l'enregistrement de l'interrogatoire de l'évêque et de sa confrontation avec Ernest Ouandié, et présentées par le correspondant de l'agence comme une preuve de la culpabilité d'Albert Ndongmo.

Le journal ne fait suivre cette dépêche d'aucun commentaire.

L'émotion et la confusion sont pourtant déjà à leur comble et pas seulement dans les sphères catholiques. Où en est l'affaire à ce jour au juste ? Essayons de faire le point. En apprenant l'arrestation de l'évêque, le lecteur qui, quoique distraitemment, a tout de même suivi la campagne dirigée contre Albert Ndongmo s'est dit :

Mais, bien sûr, c'est la suite de l'affaire du stock d'armes découvert dans son usine, et de l'expulsion de ses collaborateurs européens, voyons. C'est un rouge, ce monseigneur ! Au fond, son usine, c'était une couverture et rien d'autre. C'est là que transitaient les armes achetées à l'extérieur par ses amis des maquis. Et les deux Européens, au fond, c'étaient des conseillers rouges des maquis. Sans doute des agents de la subversion internationale, des maoïstes, si ça se trouve. Dans quel monde vivons-nous, si les curés se mêlent d'assassinats et de subversion ? Mais oui, au fond, c'est un homme très bien, leur chef de l'État, comment dites-vous, oui Ahidjo là, très, très bien ; d'ailleurs, c'est un modéré, c'est bien connu. Il aurait pu les condamner à mort, ces deux Européens. Il a préféré les renvoyer en douce, chez eux, plutôt que d'engager un conflit avec les gouvernements des pays dont ils sont les nationaux...

Soudain, coup de théâtre ! il ne s'agit plus (et il ne s'agira plus jamais) de stock d'armes découvert dans l'usine de l'évêque. Enterré, oublié le stock d'armes ! C'est un complot, oui, parfaitement, un complot ! Et un complot qui remonte à 1969 encore !

1^{er} septembre 1970 : dépêche AFP confirmant les aveux de Mgr Ndongmo relativement à l'accusation de complot visant à assassiner le président de la République fédérale du Cameroun. L'évêque a déclaré qu'il croyait participer à un coup d'État spirituel et mystique. Enregistrée sur une bande magnétique, sa confrontation avec le chef rebelle Ernest Ouandié a pu être entendue par les journalistes. Pas plus que les premières, cette dépêche n'est accompagnée d'aucun commentaire du journal, ce qui tendrait à faire croire que la rubrique africaine du journal considère l'utilisation de la bande magnétique comme un moyen normal d'interrogatoire. Elle ne se pose aucune des questions suivantes : qui interroge l'évêque ? où l'interroge-t-on ? de quelle assistance juridique bénéficie-t-il ?

De plus, le lecteur doit légitimement croire maintenant qu'il y a un lien entre le complot et la rébellion, et que c'est ce lien qu'a établi la confrontation entre le maquisard et l'évêque. Anticipons un peu, et précisons déjà qu'on s'apercevra, à l'audience, qu'il n'y en a aucun, Ouandié ayant déclaré dès les interrogatoires de police qu'il n'avait jamais entendu parler de cette conjuration auparavant.

Il y a donc dix jours que l'affaire a éclaté, et on a l'impression que tout s'embrouille davantage avec le temps qui passe. Quel jeu joue donc le bureau local de l'AFP dont Philippe Decraene, peu suspect pourtant de malveillance à l'égard d'Ahmadou Ahidjo, n'avait pu se retenir d'écrire le 28/29 mai 1967 :

Les seuls journalistes étrangers installés en permanence dans la capitale sont le correspondant de l'Agence France-Presse et celui de l'Agence Tass. L'envoi de chacune de leurs dépêches nécessite de véritables prodiges de diplomatie dans ce pays où l'intérim du ministre de l'Information est assuré par son collègue de la Défense nationale...

Mais surtout est-il si difficile de recouper les dépêches AFP avec celles d'autres agences que ce drame a peut-être finalement attirées dans une ville qu'elles dédaignent habituellement ? Ou encore de recouper les dépêches du bureau AFP de Yaoundé, vraiment trop peu sûr, avec celles d'autres bureaux de la même agence ?

Les lumières viennent de *La Croix*

C'est un autre quotidien du soir parisien, *La Croix* qui répond heureusement à ces questions, malgré la grande incommodité de sa position. Le grand quotidien catholique avance sur le fil du rasoir ; mais cette contrainte a finalement un effet bénéfique : l'attitude de *La Croix* sera celle du bon sens, qui n'est pas si éloigné de ce qu'on appelle l'objectivité.

Le 19 août, le jour où son confrère se bornait à reproduire une dépêche du bureau AFP de Yaoundé annonçant l'arrestation du prélat camerounais, le quotidien catholique, associe les informations diffusées par le bureau AFP de Yaoundé, celles du

bureau AFP de Rome et celles que lui procurent ses propres fiches, apparemment très bien tenues à jour, et assortit le fruit de ces recherches d'un commentaire qui rend l'événement intelligible. *La Croix* écrit en effet :

Mgr Albert Ndongmo, évêque de Nkongsamba (Cameroun), a été arrêté jeudi matin par la police camerounaise, à Douala, à son retour de Rome, pour « complicité avec la rébellion de l'UPC » (Union des populations du Cameroun). L'arrestation de Mgr Ndongmo, consécutive à celle d'un chef rebelle de l'UPC, Ernest Ouandié, serait le prélude à une nouvelle campagne de liquidation de la « rébellion » dans l'ouest du pays. L'évêque aurait été mis en cause à la suite de la découverte d'armes dans un local de la Société Mungo-Plastique, propriété du diocèse de Nkongsamba, et de l'expulsion de deux Européens.

Mgr Ndongmo s'était expliqué sur l'expulsion de ces Européens (la raison donnée officiellement concernait l'irrégularité du visa) dans une lettre à notre confrère *Le Monde* (le 11 août).

Il y a deux jours, le pape avait nommé un administrateur apostolique *sede plena* du diocèse de Nkongsamba, l'abbé Georges Siyam, directeur du séminaire diocésain. On sait qu'un tel administrateur est nommé lorsque l'évêque est empêché d'exercer ses fonctions.

Le correspondant de l'AFP de Rome fait état de la surprise du Vatican. L'administrateur apostolique aurait été nommé à

la suite des difficultés financières du diocèse, dont certains fonds étaient investis dans la Mungo-Plastique.

Toujours d'après l'AFP, le prononce de Yaoundé, Mgr Gallina, tenterait d'obtenir des éclaircissements sur les motifs et les circonstances de l'arrestation de Mgr Ndongmo.

Et voici le commentaire personnel du journal, imprimé en italiques :

Opération politique ? Mgr Ndongmo a une forte influence et son journal, *L'Essor des jeunes*, a été saisi plusieurs fois. Il déclarait déjà à *La Croix*, le 15 janvier 1963 : « L'État croit que nous devons prêcher un christianisme désincarné, parler du ciel, des anges, sans toucher les réalités vitales de chaque jour. Or l'Évangile du Christ n'est pas une théorie, mais une vie. Il s'insère dans toute la vie de l'homme engagé dans la famille, la politique, la profession et le syndicat. »

Conflit tribal ? L'évêque est bamiléké comme son peuple et il en est fier. Il n'a pas toujours été en accord avec le président Ahidjo. Imprudence ? Pierre Gallay traçait dans un reportage sur les catholiques camerounais (*La Croix*, 1^{er} février 1968), un portrait pittoresque de Mgr Ndongmo, « entreprenant, actif, décidé, direct, d'une franchise presque brutale, capable de lever son verre à la santé de Jésus-Christ ».

Quoi qu'il en soit, l'arrestation du P. Albert Ndongmo, qui fut aumônier général de l'Action catholique du Cameroun, avant d'être nommé évêque de Nkongsamba, en 1964, d'une

intelligence brillante et d'un souci missionnaire passionné qui le rendent très attachant, sera sensible en France où il est bien connu dans de nombreux milieux.

(Commentaire signé : F. L. [sans doute Félix Lacambre])

Comme on voit, il a suffi à *La Croix*, avec les éléments à sa disposition, de broser à grands traits, certes, mais avec exactitude, la toile de fond politico-sociale de l'affaire. La prudence du quotidien de la rue Bayard ne le retient pas de soulever quelques lièvres : il met, ainsi, en lumière l'existence d'une guerre civile nécessitant de fréquentes campagnes de liquidation de la « rébellion », c'est-à-dire de l'opposition forcée au combat, parce qu'elle ne peut arriver à faire entendre sa voix dans le Cameroun d'Ahidjo. N'est-ce pas cet aspect de l'affaire qui explique l'inertie des « spécialistes » du *Monde* où prévaut la thèse que l'UPC n'existe pour ainsi dire plus ?

1^{er} septembre 1970 : comme *Le Monde*, *La Croix*, informée par l'AFP, annonce les aveux de Mgr Ndongmo enregistrés au magnétophone au cours d'interrogatoires dans les locaux de la police politique, aveux selon lesquels le prélat reconnaît qu'il appartient à un « mouvement de la Sainte-Croix pour la libération nationale », qu'il a fourni des armes à des complices mais non pour assassiner le chef de l'État et qu'il croyait participer à un « coup d'État spirituel et mystique » où seuls « des anges opéreraient ».

Mais, pour sa part, *La Croix* accompagne la dépêche du commentaire restrictif qui s'imposait :

Ces informations sont transmises vendredi par le représentant de l'Agence France-Presse à Yaoundé. Mgr Ndongmo, dans une lettre qu'il adressait au *Monde*, le 11 août, mettait en cause, en termes très vifs, une dépêche de l'AFP, reproduite le 15 juillet par notre confrère, à propos de la découverte d'un stock d'armes à la Mungo-Plastique. « Par qui, quand, où, dans quelles circonstances et devant quels témoins ? » demandait l'évêque qui n'hésitait pas à parler « d'insinuations calculées et peut-être commandées ». Il faut souligner le caractère étonnant des révélations de Mgr Ndongmo – surtout quand on connaît l'intéressé – telles que la bande les a restituées lors de la conférence de vendredi.

C'est suggérer au lecteur, ainsi que le journal l'explicitera dans le numéro du 17 septembre, que le bureau camerounais de l'AFP n'est pas au-dessus de tout soupçon ; qu'il dissimule délibérément des faits ou des circonstances qui aideraient le lecteur à juger lui-même : dans quelles conditions, avec quelles garanties se font les interrogatoires ? Quelle valeur probante accorder à une bande magnétique, si facile à tripatouiller ? Ne peut-on imaginer que les aveux brandis par le ministre Sabal Lecco ont été extorqués aux accusés par la violence ou d'autres moyens aussi malhonnêtes ? (*Africasia* suggérera que le prélat a été drogué, et *Politique Hebdo* qu'il a été torturé, comme tous les accusés révolutionnaires, qui le clameront à l'audience, l'évêque déclarant alors, pour sa part, n'avoir subi aucun

sévice.) Tant qu'à faire, pourquoi ne pas présenter l'évêque aux journalistes et lui demander de réitérer ses aveux devant ces témoins ?

Par la suite, tandis que les « spécialistes » du *Monde* paraissent se désintéresser de l'affaire, *La Croix* poursuit ses recherches, le 11 septembre, *La Croix* publie une interview qui devrait faire du bruit, s'il existait une véritable déontologie du journalisme. Le journal de la rue Bayard a, en effet, réussi à mettre la main sur M. Verbeek, un des collaborateurs de Mgr Albert Ndongmo, expulsés du Cameroun en juin et que les dépêches de l'AFP avaient plusieurs fois tenté de compromettre dans une affaire de découverte de stock d'armes entièrement fabriquée par les services d'Action psychologique du gouvernement de Yaoundé. Or que dit M. Verbeek (le lecteur connaît déjà cette interview, dont j'ai inséré de larges extraits dans mon portrait de Ndongmo) ?

— A-t-on découvert des armes à Mungo-Plastique ?

— Mgr Ndongmo s'est déjà élevé (lettre au *Monde* publiée le 11 août) contre l'absurdité de cette information, transmise par l'AFP de Yaoundé. Aucune perquisition n'a d'ailleurs jamais été effectuée dans les locaux de la Société Mungo-Plastique. Les autorités camerounaises seraient dans l'incapacité totale de produire le moindre procès-verbal faisant état de la présence d'armes dans cette fabrique. Lors de mon arrestation, j'ai prié les agents de la Sûreté de visiter les ateliers et magasins de la Société. Ils n'y ont vu que des

stocks de matières premières, des fabrications en cours et des produits finis. Il serait d'ailleurs paradoxal qu'un éventuel stock d'armes fût passé inaperçu des 67 travailleurs de la Société, dont un chef magasinier, assisté de trois aides qui avaient accès à tous les locaux de la fabrique. Sans compter de saisir un tel prétexte pour motiver l'expulsion des deux étrangers occupés par Mgr Ndongmo ou, plus logiquement, pour les déférer devant les tribunaux du pays.

Comme elle avait dédaigné de répondre aux protestations de Mgr Ndongmo, l'AFP ne crut pas non plus devoir faire un sort aux déclarations de M. Verbeek.

Félix Lacambre avait coiffé l'interview de M. Verbeek d'un « chapeau » dont j'extrais cette conclusion :

Quoi qu'il en soit, nous versons cette pièce au dossier en souhaitant que toute la lumière soit faite rapidement. Il serait intolérable que, sous prétexte de prudence ou de différences tribales, les hommes de bonne volonté du Cameroun, l'Église camerounaise, les autorités civiles – et nous-mêmes – soyons complices d'arrestations et d'« interrogatoires » injustifiés, toujours condamnables, qu'ils frappent un simple citoyen ou un évêque.

Ces sages paroles ne furent malheureusement pas entendues par Mgr Jean Zoa, auquel s'adressait pourtant l'allusion aux différences tribales. L'hostilité de Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé et chef de l'Église camerounaise, à l'égard d'Albert Ndongmo, tenait sans doute à la rivalité traditionnelle des

Bamilékés et des Ewondos (autochtones du pays de Yaoundé, appelés aussi Betis) ; mais elle était née aussi de l'opposition des tempéraments des deux hommes. Autant Albert Ndongmo est téméraire, conquérant, actif et enthousiaste, autant l'archevêque de Yaoundé apparaît frileux à force de timidité, comme recroquevillé, noué même, très nonchalant. C'est le conflit du fruit sec contre le créateur, du chapelain solennel jaloux de l'aurole du moine défricheur. L'archevêque de Yaoundé est l'avatar ecclésiastique et néocolonial de l'Oncle Tom, vrai monument du conformisme. Sa nomination peu après l'indépendance faillit mettre la révolution parmi le clergé noir du diocèse. En butte à une campagne des jeunes Africains, qui rendait sa position intenable, le vieil archevêque colonial René Graffin n'avait consenti à quitter la place que si lui succédait Jean Zoa, que récusait pourtant les prêtres africains. Il fallut des mois de laborieux barguignages et l'actuel archevêque ne l'emporta qu'à l'usure sur un rival très populaire, mais détesté de la hiérarchie blanche. Ce simple rappel est déjà bien révélateur.

Très sensible à l'influence de la gérontocratie vaticane, Mgr Jean Zoa en applique les consignes sans imagination ni discernement. En accablant Albert Ndongmo, Jean Zoa croit complaire aux illustres vieillards effarouchés par les audaces du prélat bamiléké et qui méditent dès longtemps de brider sa turbulence en lui suscitant des oppositions parmi ses compatriotes mêmes. Cet oubli de la charité chrétienne la plus élémentaire chez des hommes mitrés qu'on croirait confits en dévotion, et qui sont surtout naïfs, dépourvus de clairvoyance,

allait créer les conditions d'une manœuvre odieuse ou d'une maladresse fatale qui, en son temps, passa inaperçue de l'opinion, quoiqu'elle ait contribué à précipiter la tragédie.

Manœuvre diabolique ou maladresse funeste ?

Effervescence salutare ?

La campagne de *La Croix* fait-elle mouche, au moins à Paris qui est malheureusement à peu près la seule aire de diffusion du journal ? Les experts en afrologie du *Monde*, après s'être confinés dans un silence renfrogné, se réveillent enfin le 28 septembre, un mois jour pour jour après l'éclatement d'une affaire inquiétante. C'est pour faire monter en première ligne un journaliste inconnu des lecteurs de la rubrique africaine, J. G. (sans doute Jean de La Guérivière).

Celui-ci fait fort honnêtement, mais peut-être un peu trop succinctement, le point des informations certaines sur ce qui devient peu à peu l'*Affaire*, et pas seulement au Cameroun. Peut-être se complaît-il quelque peu sur l'aspect pittoresque des situations et des personnages ; mais il signale, quoique avec des euphémismes, l'opposition de l'évêque au régime d'Ahmadou Ahidjo ; il va même jusqu'à suggérer qu'il ne s'agit sans doute après tout que d'un règlement de comptes politique. Il fait néanmoins confiance, dans sa conclusion, à la justice du président de la République. Mais n'est-ce pas aussi ce que disait

dans sa péroration le communiqué de l'épiscopat local ? Pourquoi M. de La Guérivière serait-il plus royaliste que le roi ?

On se défend pourtant mal d'un certain agacement en lisant aujourd'hui ce papier si aristocratique, si flegmatique. On est conduit à se demander sur quel ton ce chroniqueur si bien élevé, si soucieux de ne pas attiser inutilement les passions, relaterait le calvaire du prélat tchèque que M. Husak oserait se permettre d'incarcérer avec autant de désinvolture qu'Ahmadou Ahidjo, après l'avoir soumis à un interrogatoire enregistré sur bande magnétique, sans l'assistance d'un homme de loi. Le voilà, le « racisme inconscient » qu'on dénoncera après les exécutions sur la place publique !

Sans doute les africanistes en titre du grand quotidien jugèrent-ils, eux aussi, assez tiède la prestation de leur confrère. Et de dépêcher à Yaoundé le *dinamitero* Pierre Biarnès, pour ce qui pourrait apparaître aujourd'hui, avec le recul, comme une opération coup de poing à la rescousse, non point de la victime, mais du bourreau.

Il n'était pas bien difficile de découvrir que l'archevêque de Yaoundé nourrissait des sentiments très réservés à l'égard de son confrère de Nkongsamba ; il avait suffi, pour cela, de lire *La Croix* du mardi 8 septembre 1970, qui publiait un communiqué de l'archevêque, dont j'extrais ces lignes :

L'Église du Cameroun traverse actuellement un des moments les plus difficiles de son histoire. Une situation pénible s'est créée que les efforts de la hiérarchie n'ont pas

pu empêcher. Un évêque est mis en cause, mais les *chefs d'accusation ne sont pas d'ordre religieux*^[1]. L'affaire, à notre connaissance, est au stade des enquêtes de police. Nous espérons qu'elle suivra son cours selon le droit et la justice. Il appartiendra aux instances judiciaires de vérifier les faits et d'établir les responsabilités.

En tout état de cause, l'histoire de l'Église fournit des exemples de scandales venus des autorités ecclésiastiques. Si ces scandales freinent la marche de l'Église, ils ne l'arrêtent jamais^[2].

C'était, avec le langage même de Ponce Pilate, se laver les mains d'un forfait public et livrer le prélat bamiléké à une police politique, dont Mgr Jean Zoa, résidant dans la capitale camerounaise, devait bien connaître les excès. On dira que le communiqué cité ci-dessus, lu effectivement par l'archevêque, était le fruit d'une délibération de l'épiscopat camerounais tout entier. On sut vite pourtant qu'il en avait imposé le texte aux autres évêques, les manœuvrant habilement cette première fois – quitte à être mis en minorité dans une réunion postérieure par un épiscopat pour le moins traumatisé.

Mais le doute n'est plus permis quand, dans *L'Effort*, hebdomadaire contrôlé par l'archevêché de Yaoundé, on lit ces lignes parues le jour même de la publication du communiqué :

... dès lors qu'il s'agit de procéder à des assassinats ou de faire susciter une révolte ou une révolution pour renverser

le pouvoir établi, l'Église ne peut cautionner de tels agissements.

(Cité par *La Croix*, 8 septembre 1970.)

Autrement dit, pour l'hebdomadaire, la cause était entendue. L'archevêque et ses plumitifs ignorent décidément que, tant qu'il n'a pas été condamné par les tribunaux, l'accusé doit être tenu innocent.

Comme tous les ressortissants, fussent-ils instruits, des dictatures en pays sous-développés, la grande majorité des évêques et des prêtres camerounais est engourdie par le lavage de cerveau et le matraquage obsédant de l'information monocorde dispensée par les organes de l'État.

Bien évidemment, tous les prêtres camerounais, en dépit de la sainte alliance des croyants que j'ai déjà évoquée, ne sont pas des zéloteurs du régime, tant s'en faut. Certains sont même capables de critiquer sévèrement un pouvoir dont ils observent chaque jour les tares, surtout en pays bamiléké. Mais c'est une autre question de faire échec à ses entreprises criminelles, et d'abord de les identifier avant que le ressort ne soit irréversiblement tendu. Alors, la vigilance des Camerounais est toujours prise en défaut. J'ai cependant en ma possession un document qui prouve que la tartufferie et la couardise de leur hiérarchie n'ont pas empêché les prêtres de la base, dans le diocèse de Bafoussam (limitrophe de celui de Nkongsamba), par exemple, d'esquisser une réplique collective, mais bien

hésitante encore, à l'arrestation de Mgr Albert Ndongmo. Voici leur déclaration du 11 septembre 1970 :

Nous, prêtres indigènes de Bafoussam, consternés par l'arrestation de Mgr Ndongmo, évêque de Nkongsamba, et les événements qui ont suivi, déclarons :

1. Nous avons pris acte du communiqué du gouvernement en date du 28 août 1970 et avons été rassurés par sa volonté de traiter l'« Affaire » dans la justice et selon nos institutions.
2. Néanmoins, nous sommes inquiets de la tournure qu'ont prise les événements : de nombreux meetings se sont tenus dans l'étendue de la République fédérale, qui risquent de faire dégénérer cette affaire dite « affaire Ndongmo », en une question religieuse et tribale, contrairement à la volonté expresse de notre gouvernement. Dans quelle mesure ces meetings, qui prennent parfois l'allure de tribunaux populaires, respectent-ils nos institutions démocratiques, alors qu'il n'a été livré au public qu'une « infime » partie de l'enquête, alors que cette enquête suit encore son cours, alors que nos institutions ne prévoient pas de tribunaux populaires ? Cela ne risque-t-il pas d'infléchir le déroulement de l'enquête et d'influencer le jugement des tribunaux compétents ? Cette inquiétude est d'autant

plus vive que nous la sentons partagée par une bonne portion du peuple avec lequel nous vivons...

Ont signé cette déclaration : Godefroy Sandje, Bernard Nkwissi, Louis-Mario Nkwayeb, Justin Fotso, Chrétien Sapgne, Gilbert Nkwanu, Pierre Ndjiyeb, Étienne Fotso, André Ndjoyo, Antoine Ntalou, André Tankou, Bathélemy Tchueun, André Wounteu, Nicéphore Fankam ^[3].

Le débat allait-il s'instituer au sein de l'Église camerounaise ?

Raid

C'est le moment que choisit M. Biarnès pour faire son incursion, au terme de laquelle il publie dans *Le Monde* du 22/23 novembre, alors que le procès, dont la date, certes, n'a pas encore été fixée, se prépare pourtant fébrilement, le texte que voici *in extenso* :

UN ÉVÊQUE ACCUSÉ DE COMLOT VA ÊTRE TRADUIT EN JUSTICE

Yaoundé. – Ernest Ouandié, dernier des « chefs historiques » de l'Union des populations du Cameroun, doit comparaître prochainement devant le tribunal des forces armées camerounaises. Son arrestation le 18 août dernier, dans ce pays bamiléké où il tenait le maquis depuis plusieurs années, fut un coup sévère porté à un mouvement de

rébellion déjà très éprouvé par la mort de Ruben Um Nyobé, tué les armes à la main en 1958, puis celle de Félix Moumié, empoisonné à Genève en 1960.

L'inculpé le plus important du procès qui va s'ouvrir ne sera cependant pas Ernest Ouandié, mais Mgr Albert Ndongmo, évêque de Nkongsamba, arrêté le 29 août et accusé de participation à la rébellion et d'organisation d'un complot qui visait à assassiner le chef de l'État, M. Ahmadou Ahidjo.

D'après ce que l'on sait de l'instruction en cours et de l'enquête policière qui l'a précédée, il semble que l'évêque de Nkongsamba, d'abord simple sympathisant de l'Union des populations du Cameroun, *serait peu à peu devenu un collaborateur des rebelles*^[4]. De même, sa participation au complot fomenté par le Comité de la Sainte-Croix pour la libération du Cameroun, serait, dit-on à Yaoundé, bien établie. *Au demeurant, cette conjuration apparaît moins rocambolesque qu'on a pu le penser tout d'abord*^[5], et plusieurs autres personnalités se seraient laissé compromettre dans cette ténébreuse affaire.

L'évêque de Nkongsamba passait depuis longtemps pour un opposant au régime. Son arrestation et la gravité des accusations portées contre lui ont néanmoins surpris, *surtout à l'extérieur du Cameroun*^[6], où certains ont dénoncé une machination du pouvoir inspirée par des motifs religieux et ethniques, un coup délibérément assené aux Bamilézés catholiques par les musulmans du Nord. Il

semble cependant que la personnalité de Mgr Ndongmo était plus complexe qu'on ne le supposait.

On a exhumé des affaires privées, qui n'ont, jusqu'à présent, pas été rendues publiques ^[7]. Depuis des mois, les autres évêques camerounais et le Saint-Siège se seraient inquiétés de la façon dont étaient administrées les finances du diocèse de Nkongsamba. Ernest Ouandié lui-même avait porté des accusations sur la façon peu scrupuleuse dont, selon lui, étaient gérés les fonds de l'UCP ^[8] confiés au prélat. Finalement, celui-ci aurait avoué, en présence d'un représentant de la prononciature et d'un membre de la hiérarchie catholique locale : « J'ai trompé tout le monde, le gouvernement, l'Église et l'UPC. »

Le chef de l'Église catholique camerounaise, Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, dont l'indépendance à l'égard du pouvoir est reconnue ^[9], est le premier à en convenir. Dans son petit bureau proche de la cathédrale, ce prélat nous a expliqué, en termes mesurés, les divers aspects du drame dans lequel l'« affaire Ndongmo » a plongé la communauté chrétienne.

Après nous avoir présenté sa propre version des faits, très proche de celle qu'il nous a été donné d'entendre dans les autres milieux informés de la capitale, il a déploré que « celui par qui le scandale arrive » soit un autre prélat, ajoutant aussitôt : « Si les scandales freinent la marche de l'Église, ils ne l'arrêtent jamais. »

L'attitude de certains milieux catholiques qui, selon lui, nient l'évidence et excitent les passions tribales et religieuses entre Bamilékés de l'Ouest et Foulbés du Nord, entre catholiques et musulmans, demeure à ses yeux, incompréhensible ^[10].

L'unité nationale, la paix – la paix, suprême valeur évangélique – ne sont-elles pas des biens supérieurs à l'évangélisation à tout prix ? L'attitude de Rome lui paraît être, dans cette affaire, pleine d'ambiguïté : « Pour sauver la façade de l'institution, on est prêt à sacrifier les valeurs pour lesquelles l'institution a été créée », constate-t-il amèrement.

Le chef de l'État est aussi conscient du danger qu'une affaire de ce genre constitue pour son pays, à l'unité encore fragile. Il dit avoir longuement hésité avant de faire arrêter Mgr Ndongmo, alors que le dossier constitué contre lui devenait chaque jour plus accablant. De toute évidence, il aurait préféré un « rappel » de l'évêque à Rome, qui lui eût permis d'étouffer l'affaire, et il semble qu'il l'ait, vainement, suggéré au prêtre apostolique Mgr Ernesto Gallina. Mais, après les « aveux » d'Ernest Ouandié, ce n'était plus possible.

Les autorités camerounaises ont pris néanmoins des précautions pour que l'Affaire ne revête pas de trop grandes proportions. Plusieurs autres prêtres, que l'évêque avait entraînés dans ses activités en faveur de la rébellion, et dont les noms commencent à circuler à Yaoundé, n'ont pas été inquiétés. Dans le Nord, où les chrétiens restent très

minoritaires^[11], et où quelques incidents ont été déplorés après la découverte de l'« affaire Ndongmo », des consignes strictes ont été données aux préfets pour qu'ils apaisent les musulmans. Le procès aura lieu dès que l'instruction sera achevée, et le chef de l'État a affirmé à plusieurs reprises que « ce procès ne sera ni celui d'une ethnie ni celui d'une religion ».

M. Ahidjo s'efforce d'ailleurs d'exercer un arbitrage constant entre les différents groupes socio-économiques, ethniques et religieux qui constituent la nation camerounaise, ce qui, à moins de se perdre, lui interdit de favoriser ou de défavoriser les uns ou les autres.

L'Église catholique camerounaise et, plus encore, les missions catholiques auraient pu subir, à l'occasion de cette affaire, le choc en retour d'une politique d'évangélisation dynamique qui a souvent heurté des sentiments et même des intérêts^[12].

Fabriqués, dirait-on, selon les recettes du stalinisme, ce texte en étale les procédés de destruction morale : le ragot sordide, l'insinuation, la calomnie délibérée, la contre-vérité, l'appel aux instincts abjects et même le chantage ; l'auteur lui-même reconnaît divulguer des accusations graves avant la fin de l'instruction. (J'ai souligné les assertions les plus ahurissantes.)

À court terme, pourtant, et sur place même, l'effet escompté fut largement obtenu. L'intimidation étrangla les quelques rares voix qui allaient s'élever, craintivement, contre la dictature ; les

honnêtes gens que l'indignation avait un moment fouettés, rentrèrent dans leur coquille. À quoi bon tenter quoi que ce soit contre Ahmadou Ahidjo aussi longtemps que l'appui de l'Occident lui serait assuré coûte que coûte ? Les Camerounais, dans l'ensemble gens fort réalistes, n'entreprennent qu'avec un espoir de succès.

Or les Africains, et pas seulement au Cameroun, croient percer les intentions et les dispositions de Paris envers ses vassaux du Continent noir en décodant les articles souvent bien entortillés des « spécialistes » de l'Afrique du grand quotidien. Il faut savoir que chaque jour, à la même heure que dans une ville de la province française, une livraison spéciale du *Monde*, arrivée la nuit par l'avion régulier de la ligne Paris-Yaoundé, est distribuée dans les ministères et les services importants, à l'intention des dirigeants. La livraison destinée aux lecteurs anonymes n'arrive qu'avec plusieurs jours de décalage sur l'édition de Paris.

Il ne fait aucun doute qu'en même temps qu'il démoralisa un grand nombre de citoyens camerounais, le papier de Pierre Biarnès confirma Ahmadou Ahidjo, à l'ordinaire très pusillanime, dans ses dispositions de rigueur implacable. Pour contrebalancer dans l'esprit des Camerounais les ravages exercés par ce texte redoutable, il eût fallu lui donner la réplique immédiatement, dans le même journal. C'est ce que tenta, le 4 décembre 1970, un intellectuel camerounais, personnalité connue au Cameroun, quoique vivant en exil aujourd'hui à Alger, où il est professeur de droit à l'Université.

C'est Abel Eyinga, dont j'ai déjà dit qu'il fut candidat, de loin, aux élections de mai 1970, dont il fut véritablement la révélation soulevant dans les masses, en dépit de tous les handicaps dont souffrait son entreprise, un intérêt qui contraignit le président, théoriquement candidat unique, selon la tradition du régime, à faire campagne contre un homme absent, un fantôme, de surcroît démuné de moyens, sans partisans déclarés.

La rubrique africaine du *Monde* ne consentit, après d'interminables tractations, qu'à publier quelques paragraphes assez anodins de la réponse d'Abel Eyinga à l'article de Pierre Biarnès. Encore ne le fit-elle que le 7 janvier 1971, soit un mois et demi après la parution de l'article incriminé, alors que les condamnations à mort avaient déjà été prononcées par le tribunal militaire de Yaoundé.

Puisque le lecteur a pris connaissance de l'article de Pierre Biarnès, je lui propose, en regard, la réponse *in extenso* d'Abel Eyinga :

Monsieur le Directeur,

Camerounais, je viens de prendre connaissance, tardivement, de l'article que l'un de vos collaborateurs, M. Biarnès, de retour du Cameroun, a consacré à l'« affaire Ndongmo » dans le numéro daté des 22 et 23 novembre 1970 de votre journal. *C'est un exposé sans nuance et sans réserve des affirmations des autorités de Yaoundé* ^[13]. Je suis surpris que votre collaborateur ait complètement passé

sous silence les conditions scandaleuses, presque inimaginables, d'irrégularité dans lesquelles a commencé l'interrogatoire de police de Mgr Ndongmo et s'est poursuivi ce qu'à défaut d'autre terme on est bien obligé d'appeler « enquête » ; qu'il n'ait soufflé mot sur la situation générale dans le pays : état d'urgence permanent depuis plus de dix ans, centres d'internement où sont détenues sans jugement, et pour une période indéterminée laissée à l'appréciation de M. Ahidjo, les personnes déclarées suspectes par le régime, etc.

Mgr Ndongmo est présenté comme un personnage « complexe », à la vie privée décousue et qui a « trompé tout le monde ». Quant à M. Ahidjo, c'est tout juste s'il n'est pas qualifié de saint homme, de bienfaiteur du Cameroun ; il est vrai que lui-même se fait déjà appeler « infailible », « indispensable ». Votre collaborateur le dit « conscient du danger qu'une affaire de ce genre constitue » et laisse croire que c'est malgré lui qu'il a ordonné l'arrestation de l'évêque, après avoir « pris des précautions pour que l'affaire ne revête pas de trop grandes proportions ». Toujours selon votre collaborateur, M. Ahidjo s'efforcerait aujourd'hui d'« exercer un arbitrage constant entre les différents groupes ethniques et religieux ». On aimerait bien savoir en quoi consiste cet arbitrage, comment il s'exerce et qui en sont les heureux bénéficiaires. Et M. Biarnès laisse croire que tout se terminera bien, parce que M. Ahidjo, le grand arbitre conscient, a « affirmé à plusieurs reprises que ce procès ne sera ni celui d'une ethnie ni celui d'une religion »...

C'est le quatrième « complot » que M. Ahidjo découvre, depuis 1960, contre son régime. Les trois premiers n'ont jamais encore été prouvés, bien que leurs auteurs supposés aient été condamnés ; celui-ci ne le sera pas davantage. Des affirmations unilatérales contre quelqu'un à qui il est interdit de se défendre ne constituent nullement une preuve. Mais le problème est ailleurs.

S'il y a tant de « complots », c'est que certaines causes les justifient et les expliquent. La plus grosse, et qui n'a certainement pas échappé à la perspicacité de M. Biarnès, est la politique de féodalisation (à la manière des sultanats du Nord-Cameroun) pratiquée par M. Ahidjo et à laquelle les gens du Sud n'ont jamais été habitués. Voilà, à mon avis, l'une des causes majeures (à laquelle il faut ajouter le néocolonialisme) de la situation de crise chronique que connaît mon pays. Pour réaliser cette féodalisation et donc se maintenir à tout prix au pouvoir, M. Ahidjo ne recourt pas seulement à la protection militaire de l'étranger, c'est-à-dire à la force brutale ; il utilise également certaines forces centrifuges propres à atomiser les populations en faisant planer la méfiance et le soupçon autour de chacun. La délation institutionnalisée et entretenue par le SEDOC (police politique parallèle que dirige l'interrogateur de Mgr Ndongmo, M. Fochivé) et le tribalisme constituent quelques-unes de ces armes empoisonnées au service du régime.

Un seul exemple pour illustrer l'utilisation du régionalisme, du tribalisme par M. Ahidjo lui-même, seul compétent pour

nommer ou congédier ses ministres. Du 18 février 1958 (date de son accession au pouvoir) jusqu'au mois de juin de cette année, aucun des ministres originaires du Nord (comme Ahidjo) admis au gouvernement n'a été congédié, alors qu'au cours de la même période, on a assisté à un chassé-croisé d'entrées et de sorties de plus de 54 ministres originaires du Sud, leur durée moyenne en fonction variant entre un mois (comme M. Wognou en 1961) et neuf mois. Les nordistes ne sont ni mieux formés ni plus compétents que les sudistes : c'est plutôt le contraire qui paraîtrait exact. Et si deux ministres nordistes ont enfin été « remaniés », pour la première fois, le 12 juin dernier, c'était à la suite d'une dénonciation publique de ces pratiques rétrogrades, que j'ai faite dans une lettre publique datée du 22 mai dernier et dont je pourrai vous faire tenir une copie. Les deux ministres nordistes en question ont d'ailleurs été promus, aussitôt après, à des postes plus élevés, ce qui n'a jamais été le cas pour un ministre sudiste disgracié. Le premier, M. Sanda Oumarou, a été fait président de l'Assemblée législative du Cameroun oriental ; quant au second, M. Talba Mala, de simple sous-ministre il est devenu député fédéral...

S'agissant enfin de la garantie d'un procès régulier que M. Ahidjo aurait donnée à votre collaborateur, permettez-moi plutôt de m'interroger, M. le Directeur, sur le crédit qu'on peut accorder à la parole de M. Ahidjo. Le 25 février 1959, à l'ONU, M. Ahidjo dénonçait publiquement le système du parti unique, souhaitant que Dieu en préserve le Cameroun

et se demandant si quelque méchant délégué voulait que « le Cameroun copie servilement les formes que revêtent les mœurs politiques d'autres États en remettant sa destinée uniquement à des partis, voire à un parti unique »... Aujourd'hui, le Cameroun vit sous le système du parti unique par la volonté de M. Ahidjo, les Camerounais ne l'ayant jamais demandé. Le 11 novembre 1961, M. Ahidjo, invitait tous les partis alors existants à une table ronde, en vue d'élaborer un programme commun devant conduire à la formation d'un grand « parti national unifié » ; le 27 avril 1962, alors que tous les partis sans exception avaient accepté la réunion de la table ronde, M. Ahidjo annonçait que, « de par son caractère démocratique, son importance, son audience toujours croissante, l'UC (son propre parti, qui n'a pas de programme) est le seul lieu de rassemblement du parti unifié ». En janvier 1964, M. Ahidjo proclamait publiquement à travers le département Nyong-et-Sanaga que chaque Camerounais avait le droit d'adorer le Dieu de son choix ; or, en mai 1970, il interdit par décret la secte des Témoins de Jéhovah, cette religion ne faisant pas ses intérêts...

On peut multiplier à l'infini des exemples de cette nature. Le « procès » de Mgr Ndongmo et de M. Ernest Ouandié, si procès il y aura, ne sera pas plus régulier que les précédents dont on connaissait parfaitement les verdicts à l'avance. Pour avoir parlé de me présenter aux dernières « élections présidentielles » de mars 1970, je viens d'être condamné, sur l'ordre de M. Ahidjo, à cinq ans de prison par le tribunal

militaire de Yaoundé, sans avoir été invité à me présenter devant cette juridiction pour me défendre. Chacun sait déjà au Cameroun, et même à Paris, depuis plus de trois mois, que Mgr Ndongmo sera condamné à mort, et que cette peine sera commuée en détention à perpétuité ; quant à M. Ernest Ouandié, lui aussi sera condamné à la peine capitale ; mais, contrairement à l'évêque, *son exécution sera ordonnée quelques heures seulement après le verdict* ^[14], elle risque d'avoir effectivement lieu si rien n'est vigoureusement tenté pour sauver la tête de cet homme, l'un des pères de l'indépendance du Cameroun. Telle est la volonté de M. Ahidjo, à laquelle la justice militaire va donner la forme matérielle d'un jugement. Je termine ma lettre par l'illustration de ce qui est actuellement la justice, ou plutôt l'absence de justice, au Cameroun, illustration tirée de la conférence de presse du 2 juillet 1963 de M. Ahidjo, au cours de laquelle il déclare en substance : « Je sais que ces Camerounais, qui soutiennent la subversion indirectement par des attitudes équivoques, comptent sur le fait que la Justice, si on les appréhendait, en l'absence de preuves matérielles, les relâcherait. Mais nous disposons d'armes légales qui feront en sorte que, même si la justice les relâchait, si nous avons la conviction que, d'une façon directe ou indirecte, ils aident les terroristes, nous les enfermerons. »

Vous le voyez, M. le Directeur, M. Ahidjo n'a même pas besoin d'enquête et de procès pour enfermer qui il veut. Et même si demain, par extraordinaire, Mgr Ndongmo venait à

être innocenté par le tribunal militaire chargé de prononcer sa condamnation, il serait quand même enfermé par mesure administrative. Un jeune polytechnicien camerounais, M. J.-J. Ekindi, qui s'est rendu en vacances au Cameroun, a été arrêté, pour subversion, par le SEDOC et traduit devant le tribunal militaire de Yaoundé après deux mois de détention. Le tribunal l'a condamné à un an de prison avec sursis le 5 octobre dernier. Eh bien, ce jeune homme n'a pas eu le loisir de dormir chez ses parents le jour de sa relaxe, ayant été à nouveau appréhendé par le SEDOC ; jusqu'à aujourd'hui, nous ignorons le centre d'internement dans lequel a été enfermé ce jeune cadre camerounais. Ce qui lui était reproché ? D'avoir écrit, étant à Paris, des articles critiques contre le gouvernement de M. Ahidjo dans le bulletin de l'Union nationale des étudiants camerounais.

Dans l'espoir que vous publierez ma lettre dans votre journal en réponse à l'article de M. Biarnès, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Quel stimulant, quel encouragement pour l'opinion internationale à se mobiliser pour sauver Ernest Ouandié et ses compagnons, si ce texte avait été publié tel quel au moment où il fut envoyé ! Mais qui se souciait sincèrement de sauver Ernest Ouandié parmi tous ceux dont dépendait le sort du révolutionnaire camerounais ? En dépit de toute leur activité, jamais les Camerounais résidant en France, quelle que fût leur

appartenance, et à quelque porte qu'ils aient frappé, n'ont réussi à publier cette information pourtant terrifiante : Ernest Ouandié était voué au poteau d'exécution. D'ailleurs, contrairement à ce que dit Paul Adeline, le Comité de défense d'Ernest Ouandié demandait aux Français, non de se prononcer sur la culpabilité des accusés, mais d'arracher à la mort des hommes qui, dès le début, y paraissaient déjà condamnés.

Le moment me paraît donc venu d'établir la responsabilité du gouvernement français, protecteur incontesté d'Achmadou Ahidjo, au point que tout observateur averti devrait se douter qu'il ne se prend pas de décision importante à Yaoundé qui n'ait l'agrément de Paris. Dans la réalité, celle des coulisses, le Cameroun se trouve sous un régime qui rappelle le Maroc à la veille de la déportation par le gouvernement Laniel-Bidault, en 1953, du sultan Mohamed ben Youssef, par la suite roi Mohamed V. Je sais, pour l'avoir entendu déclarer plusieurs fois ingénument, qu'à « gauche » et même à l'« extrême gauche » beaucoup se réjouissent de ce coup de génie (les intellectuels africains disent « mystification ») de la diplomatie gaulliste qui a réussi la gageure, au moment même où elle renforçait la domination française sur l'Afrique noire, de la dépouiller de tous ses attributs les plus voyants et les plus inutiles, dont elle a bien voulu revêtir les indigènes, non sans les avoir auparavant affublés du titre pompeux d'« indépendance ». Bien sûr, dit-on, cette solution a l'inconvénient de mettre un peu ostensiblement à contribution les services secrets français (et, dans certains cas, l'armée), contraints de tenir à bout de bras les régimes des « roitelets nègres » ; elle offre néanmoins l'avantage moral de

soustraire ces peuples à la voracité combien redoutable des géants tentaculaires avides d'espace. Il m'est arrivé d'entendre dire, en guise de coup de cymbale final : « Demandez donc au président Senghor si ce n'est pas aussi son avis. » C'est une philosophie qui en vaut bien une autre, à condition qu'on reconnaisse d'abord publiquement, et en toute franchise, que le Cameroun est à la France ce qu'est à Washington le Saint-Domingue de M. Balaguer ou la Bolivie de feu Barrientos. Sur un tel sujet, il n'y a malheureusement pas en France, exception faite du *Canard enchaîné* (curieusement silencieux, pour une fois, pendant les procès du Cameroun), une seule publication qui ait la liberté de ton et de jugement du *New York Times*.

Les intellectuels africains vivant en France savent que Paris est sans doute la capitale du monde développé où il est le plus difficile à un Africain de se faire entendre, à moins de se borner à paraphraser la « pensée » de M. Senghor. À propos de l'affaire Ouandié-Ndongmo, plusieurs groupes d'intellectuels camerounais, opérant chacun de son côté, sans se connaître, évidemment sans s'être concertés, se sont heurtés exactement de la même façon au même mur de refus pas toujours polis, de dérobades dérisoires ou, au mieux, de déformation et d'édulcoration des textes qu'on voulait bien publier, parce qu'on est démocrate n'est-ce pas... Comment ne pas juger ratée cette décolonisation du silence ?

Apparemment, l'intellectuel d'Afrique francophone, s'il n'est pas un nouvel exemplaire de M. Senghor, est la bête noire, l'individu détestable, le fâcheux, celui qu'il faut nier à tout prix.

Dans ce genre, le chef-d'œuvre a sans doute été réalisé par la revue *Esprit* qui, dans un numéro spécial sur « La Coopération » (juillet-août 1970), accomplit l'exploit de donner la parole à tout le monde et même, dans une table ronde (au demeurant passionnante), à l'Amérique latine où cette coopération est plutôt symbolique, exception faite de l'Afrique noire qui en est pourtant le domaine privilégié !

La critique la plus souvent formulée dans les publications de « gauche » pour justifier ces refus, c'est que les textes rédigés par les intellectuels africains sont trop violents et passionnés, trop pleins de pétitions de principe, dépourvus de véritables analyses. J'ignore si les citations d'écrivains non africains que j'ai proposées au lecteur lui ont souvent laissé l'impression d'une parfaite maîtrise dans la pratique du rationalisme cartésien. Et quand même une telle critique exprimerait la vérité, quelle piètre raison pour refuser la parole aux Africains, quand on songe que toutes ces publications, partisans zélés des nouvelles pédagogies, de l'éducation dite non directive, vilipendent sans cesse la masse des professeurs accusés par eux de conservatisme outrancier parce qu'ils ne veulent pas donner la parole à l'enfant. Ah ! que j'aimerais les voir aux prises avec des potaches gauchistes, ces fins théoriciens de la pédagogie, pour qui la jeunesse, avant même de savoir raisonner, doit pouvoir prendre librement la parole – dans une salle de classe, mais sur une page de leur revue, point. Autrement dit : la liberté chez les autres d'abord – comme d'habitude !

Notes du chapitre

[1] ↑ Souligné par M. B.

[2] ↑ Souligné par M. B. Apparemment, la religion du prélat est déjà faite. Mais ignore-t-il qu'il est tenu à la discrétion, au moins jusqu'au procès ?

[3] ↑ (Éd. 1970) À cause de ce communiqué, plusieurs de ces personnalités ont été victimes de graves tracasseries, des semaines et même des mois après les fameux procès. Au moins l'une d'elles, à ma connaissance, a même été bannie du Cameroun et réside actuellement en France.

[4] ↑ Souligné par M. B.

[5] ↑ Souligné par M. B.

[6] ↑ Souligné par M. B. Allusion précise à *La Croix*.

[7] ↑ Souligné par M. B.

[8] ↑ Sans doute l'UPC.

[9] ↑ C'est une contre-vérité.

[10] ↑ Autre allusion précise à *La Croix*.

[11] ↑ Autre allusion à *La Croix*.

[12] ↑ Autre allusion à *La Croix*.

[13] ↑ Souligné par M. B.

[14] ↑ Souligné par M. B.

À quoi servent les conventions internationales ?

Le vain combat de M^e J.-J. de Felice et du Comité international de défense d'Ernest Ouandié

Comme je l'ai proposé un jour à un très influent journaliste de gauche, dont la réserve au cours de cette affaire m'avait bouleversé et révolté, imaginons un instant que M. Balaguer, président de la République dominicaine par la grâce de la CIA et des marines américains, ait réussi à s'assurer de la personne du colonel Francesco Caamano-Deno, le plus dangereux de ses opposants clandestins ; il le fait détenir par sa police parallèle, truffée de conseillers américains, le soumettant sans contrôle aux interrogatoires (depuis la guerre d'Algérie, chaque homme de « gauche » en France devrait savoir ce que cela signifie).

Au terme de près de quatre mois d'une détention ainsi dépourvue de toute garantie, M. Balaguer s'apprête à faire juger le vaincu par un tribunal militaire dont les membres, tous officiers réactionnaires liés à la CIA, sont de notoriété publique entièrement dévoués au président dont ils sont à proprement

parler les créatures. On sait de source à peu près certaine que M. Balaguer, qui désire pétrifier l'opposition par la terreur pour se donner un répit durable, ne laissera pas passer la divine occasion qui lui est offerte.

Que ferait le *New York Times*, journal tant admiré dans certaines salles de rédaction de gauche, à Paris, pour son opposition à la guerre d'Indochine ? Adresser à M. Balaguer des objurgations pathétiques de se montrer généreux ? Ce serait faire s'esclaffer ses lecteurs. Il interpellerait carrément la Maison-Blanche, l'avertissant qu'il jugerait sa passivité un aveu de complicité tortueuse dans l'assassinat imminent d'un important chef révolutionnaire caraïbe, espoir de la jeunesse latino-américaine. Il lui demanderait fermement d'exiger du petit dynaste sans pouvoir ni crédit de Saint-Domingue qu'il laisse les avocats des accusés pénétrer librement dans son pays – ou bien qu'il renonce à un meurtre rituel déguisé en procès. Dans l'un ou l'autre cas, la vie de Francesco Caamano-Deno serait sauve, parce que la partie de la presse américaine ayant conscience de ses responsabilités ne se bornerait pas, dans une situation aussi grave, au prêchi-prêcha. Il est probable que, dans un tel cas – comble d'ironie ! –, la presse française « de gauche » ferait bruyamment chorus au journal new-yorkais, comme on l'a vu déchaîner les foudres de l'anathème en 1965, au moment de l'invasion de Saint-Domingue précisément par les marines, après s'être tenue coite un an plus tôt pendant l'affaire du Gabon.

Il eût sans doute suffi, pour sauver Ernest Ouandié, que la presse exige le respect d'engagements solennels contractés par la France au moment de l'accession du Cameroun à l'indépendance. L'occasion s'y prêtait d'autant plus qu'au même moment le gouvernement était engagé au Tchad dans une intervention militaire qu'il n'avait cessé de justifier par la nécessité « morale » d'appliquer des conventions semblables, sinon identiques.

Le texte de la convention judiciaire franco-camerounaise ne permet pourtant aucune échappatoire :

Chapitre VIII. EXERCICE DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Art. 31. – Les avocats inscrits aux barreaux camerounais exercent librement leur profession devant les juridictions de cet État, conformément à la législation camerounaise et dans le respect des traditions de la profession.

Les citoyens français ont accès, au Cameroun, aux professions libérales judiciaires dans les mêmes conditions que les nationaux camerounais sans qu'aucune mesure discriminatoire puisse être prise à leur égard.

Les nationaux camerounais ont accès, en France, aux professions libérales judiciaires dans les mêmes conditions que les citoyens français sans qu'aucune mesure discriminatoire puisse être prise à leur égard. Les citoyens de chacun des deux États pourront demander leur inscription à un barreau de l'autre État sous réserve de

satisfaire aux conditions légales requises pour ladite inscription dans l'État où l'inscription est demandée. Ils auront accès à toutes les fonctions du conseil de l'ordre.

Art. 32. – Les avocats inscrits aux barreaux camerounais pourront assister ou représenter les parties devant toutes les juridictions françaises, tant au cours des mesures d'instruction qu'à l'audience, dans les mêmes conditions que les avocats inscrits aux barreaux français. À titre de réciprocité, les avocats inscrits aux barreaux français pourront assister ou représenter les parties devant toutes les juridictions camerounaises, tant au cours des mesures d'instruction qu'à l'audience dans les mêmes conditions que les avocats inscrits aux barreaux camerounais...

Certes, ces conventions entre la France et les jeunes républiques d'Afrique noire ont toujours été maintenues dans la pénombre, comme si l'on jugeait préférable en haut lieu qu'elles soient le moins connues possible. Cette fois pourtant, un homme et une organisation admirables, M^e J.-J. de Felice et le Comité international de défense d'Ernest Ouandié, n'ont ménagé ni leur temps ni leurs ressources pour alerter l'opinion, et en premier lieu les journaux.

J'ai sous les yeux le volumineux dossier des vaines tentatives de M^e J.-J. de Felice et du Comité de défense.

Voici d'abord une lettre adressée le 15 décembre 1970 par M^e Felice au président de la République française :

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur une affaire particulièrement grave : le refus qui m'est opposé à ma demande de visa pour le Cameroun, refus m'interdisant d'assurer la défense d'un homme particulièrement menacé.

Je suis en effet constitué pour la défense d'Ernest Ouandié – qui doit comparaître à Yaoundé le 21 décembre prochain, en même temps qu'un évêque et quatre-vingt-cinq autres accusés – par sa femme depuis le 23 septembre 1970 et par un Comité international de défense, présidé par le professeur Théodore Monod, de l'Institut, depuis le 25 septembre.

J'ai fait de nombreuses démarches pour pouvoir remplir ma mission conformément aux dispositions précises des conventions judiciaires franco-camerounaises – Monsieur le garde des Sceaux et Monsieur le ministre des Affaires étrangères sont intervenus à plusieurs reprises pour que ces conventions soient respectées en ce qui me concerne.

Je viens d'apprendre officiellement que l'entrée du Cameroun me serait interdite et je tiens à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour tenter jusqu'au bout de défendre mon client.

C'est dans cet esprit que je me permets de faire appel à vous, comme dernier et suprême recours, pour que ma demande de visa soit appuyée par vous et que je puisse

ainsi être présent à la barre du tribunal de Yaoundé dès lundi prochain. – Ce faisant, je pense être à la fois attentif aux intérêts de mon client et soucieux de voir la défense partout respectée, alors surtout que la France et le Cameroun ont signé – en ce domaine – une convention parfaitement claire.

Je vous remercie à l'avance de votre haute intervention et vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

M^e de Felice allait recevoir, du secrétaire général pour la Communauté et les Affaires africaines et malgaches, la réponse que voici :

Paris, le 9 janvier 1971

Maître,

Vous avez appelé l'attention de M. le Président de la République sur les difficultés que vous rencontriez auprès des autorités camerounaises pour assurer la défense devant les juridictions de cet État d'un ressortissant camerounais pour lequel vous avez été constitué.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre correspondance a été transmise dès réception à M. le ministre des Affaires étrangères, déjà saisi de cette affaire et qui s'en était occupé.

L'attention de M. Schumann a été particulièrement appelée sur la question soulevée.

Veillez agréer, Maître, l'assurance de mes sentiments distingués.

Jacques FOCCART.

Transmettre à M. Schumann une affaire dont il était déjà saisi en vain, attirât-on particulièrement son attention sur la question soulevée, c'eût été tout au plus tourner en rond. En réalité, même ce dernier risque s'était déjà dissipé au moment où cette lettre fut rédigée : à cette date, en effet, les deux procès de Yaoundé étaient terminés et Ernest Ouandié et ses camarades attendaient leur exécution !

J'extrais ensuite ces passages on ne peut plus explicites et pathétiques d'un long communiqué envoyé à la presse par le Comité de défense d'Ernest Ouandié, le 18 décembre 1970 :

Au moment où le procès de Burgos suscite dans l'opinion mondiale l'émotion et les prises de position que l'on sait, un autre procès politique s'ouvre à quelques milliers de kilomètres devant le tribunal militaire de Yaoundé. Deux fournées d'accusés, l'une de 85 personnes, l'autre de 35 personnes, doivent comparaître successivement les 21 et 26 décembre, la première fois sous inculpation de complot visant à assassiner le chef de l'État, la seconde fois sous l'inculpation d'activités révolutionnaires. Chacun des deux

chefs d'accusation est susceptible de leur faire encourir la peine de mort.

Dans la préparation de ce procès, aucune des garanties ordinaires de la justice n'a été respectée. Au mépris des conventions signées par le gouvernement camerounais lui-même, l'avocat constitué par la famille d'Ernest Ouandié, M^e Jean-Jacques de Felice, s'est vu refuser l'entrée au Cameroun. Nul n'a pu entrer en communication avec les inculpés et nous ne savons sur les faits qui leur sont reprochés que ce que la presse officielle camerounaise a publié ; il s'agit notamment de la transcription d'une bande magnétique d'un interrogatoire de quelques-uns d'entre eux par le chef de la police politique, le SEDOC, organisation qui s'inspire de notre SDECE. Ajoutons que ce document sur lequel il y a lieu de faire toutes réserves – puisque l'on ignore dans quelles conditions et dans quel état les personnes en cause ont été interrogées – est loin de confirmer les accusations portées à leur encontre, telles qu'elles sont formulées par la police camerounaise.

La presse locale a annoncé à l'avance que les sanctions seraient rigoureuses. À Yaoundé, le bruit circule que les condamnations seraient déjà décidées : les deux principaux accusés seraient condamnés à mort, Ouandié étant, dans les heures suivant le verdict, passé publiquement par les armes, tandis que Mgr Ndongmo verrait sa peine commuée en prison à vie.

L'opinion française, qui a réagi avec tant de générosité en faveur des emprisonnements de Burgos, ne saurait rester indifférente devant la menace d'exécutions politiques au Cameroun, *d'autant que les liens particuliers qui unissent le gouvernement actuel de ce pays au gouvernement français engagent directement la responsabilité de la France* ^[1]. Elle doit exiger la vie sauve pour les emprisonnés du Cameroun et leur libération. [...]

Notre appel en faveur des accusés du procès de Yaoundé consisterait-il une ingérence dans les affaires du Cameroun indépendant ? À cette question, nous avons déjà répondu que *la responsabilité passée et actuelle des autorités françaises dans la situation qui s'est créée au Cameroun engage notre responsabilité de Français* ^[2].

Nous avons le sentiment profond que ceux qui poussent à la politique du pire sont les véritables ennemis du Cameroun. Ce sont eux qui mettent en cause le libre exercice de la souveraineté camerounaise.

Nous appelons donc l'opinion publique française et internationale à intervenir pour empêcher l'irréparable.

On ne dira jamais assez à quel point l'inquiétude des généreux auteurs de ce communiqué était justifiée. On pouvait notamment redouter que, compte tenu des intentions avouées du régime d'en finir enfin avec Ernest Ouandié, des conditions dans lesquelles les avocats exercent au Cameroun, étroitement tenus en laisse par le pouvoir, le chef révolutionnaire ne voie

qu'un mouton dans le défenseur qui lui serait désigné d'office, et même ne soit amené, très logiquement il faut bien le dire, à refuser de participer aux débats. Les amis d'Ahmadou Ahidjo, nombreux et puissants dans certaines salles de rédaction, n'étaient pas, eux, fâchés de cette perspective qui, à bon compte, ôtait du pied de leur poulain l'épine redoutable d'un procès politique. Mais les autres ? Mais les démocrates ? Mais les révolutionnaires ?

À peu près tous les journaux, et même *La Croix*, publiant le communiqué du CIDEO et un autre, semblable, de la Ligue des droits de l'homme, signalèrent bien dans une page intérieure que le gouvernement camerounais par le truchement de son ambassade à Paris, refusait obstinément à M^e J.-J. de Felice un visa d'entrée au Cameroun, sans jamais songer à demander raison de cette attitude au gouvernement français, comme si le libre arbitre du gouvernement camerounais eût été au-dessus de tout soupçon, surtout en cette circonstance où pouvaient lui être opposées des conventions judiciaires irrécusables.

Feu vert !

L'inertie de l'opinion, et en premier lieu de la presse, avait donc enlevé sur la route conduisant Ahmadou Ahidjo au crime l'ultime obstacle. Dès ce moment, les jeux étaient faits. Pour

ceux qui connaissaient les desseins du président, les procès ne devaient être qu'une formalité.

Le lecteur se demande peut-être maintenant pour quelles raisons, au moins avouées, Ahmadou Ahidjo a refusé à M^e de Felice le visa d'entrée au Cameroun. Qu'il lise donc ce communiqué, malheureusement filandreux, de l'ambassade du Cameroun à Paris, paru dans *Le Monde* du 23 décembre 1970 :

... Le gouvernement camerounais comprend d'autant moins qu'on ait pu lui reprocher de ne pas observer la convention judiciaire franco-camerounaise que celle-ci, si elle interdit de discriminer Français et Camerounais pour l'exercice de la profession d'avocat, ne donne pas aux avocats français plus de droits et privilèges que n'en ont leurs confrères camerounais tant par rapport à leurs serments respectifs qu'à la distinction des activités politiques personnelles et des activités purement professionnelles.

Qu'est-ce à dire en bon français ?

Pas grand-chose, en vérité ^[3]. Les derniers termes insinuent tout au plus que M^e de Felice s'est trop compromis avec une idéologie pour pouvoir être considéré désormais comme un homme de loi plutôt que comme un simple militant. Quelles activités politiques ? Au service de quelle idéologie ?

On songe tout de suite au marxisme, terreur des gouvernants de Yaoundé.

Une fois posé que la convention judiciaire franco-camerounaise n'autorise pas cette distinction qui ressemble fort à un exercice de casuistique, on peut encore préciser que M^e de Felice, protestant, ne saurait être marxiste – du moins pas au sens occidental du terme. Il l'est en revanche dans l'acception camerounaise (et même africaine francophone) du terme, qui désigne couramment, vieille tradition héritée de l'époque coloniale qui faisait flèche de tout bois pour écarter les idées de changement, tout homme de gauche, c'est-à-dire avouant sa préférence pour le progrès contre l'immobilisme, pour le respect de l'homme contre l'exploitation brutale, pour les lumières contre l'obscurantisme, pour l'amour contre la ségrégation raciale ou sociale, pour l'émancipation contre l'oppression, pour le bonheur du plus grand nombre contre les privilèges d'une petite minorité.

Aujourd'hui encore, en Afrique sous influence française, l'homme ayant des idées de progrès est, comme l'intellectuel avec lequel il est souvent confondu dans l'exécration des puissants, un monstre terrifiant. La complaisance, la flagornerie, le défoulement d'un anticomunisme libéré enfin de toute contrainte, en somme le délire politico-intellectuel de certains Européens, et pas seulement des journalistes de passage, mais aussi de certains coopérants, a tellement dépravé le jugement des dirigeants camerounais que ces malheureux, en proie à la hantise de la subversion marxiste, voient un homme au couteau entre les dents en quiconque, Blanc ou Noir, avoue des opinions même d'un bon sens ordinaire, légèrement

teinté de libéralisme à plus forte raison lorsque l'on affiche des idées progressistes !

Laisser entrer M^e Jean-Jacques de Felice au Cameroun, n'était-ce pas introduire le loup dans la bergerie ? Quelle confiance accorder à un homme qui allait certainement transformer un rite de famille, un peu anthropophagique, il est vrai, mais très folklorique, typiquement africain, en une joute politique pleine de bruit et de fureur ? Comme déclarait à Pierre Biarnès Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé,

L'unité nationale [sans doute autour des bûchers de l'inquisition ?], la paix – la paix, suprême valeur évangélique – ne sont-elles pas des biens supérieurs à l'évangélisation à tout prix ?

Préférable même à l'hospitalité, qu'on dit pourtant si typiquement africaine, elle aussi ?

Ahmadou Ahidjo, depuis certaine expérience de 1962, que j'évoque plus loin, abhorre les procès politiques. Rien n'épouvante le président comme la perspective d'entendre rappeler dans quelles conditions il a accédé au pouvoir, fait disparaître les uns après les autres les meilleurs fils du Cameroun, et érigé son despotisme sur un pays décapité et réduit peu à peu en un désert d'hommes de cœur et de talent.

Personne ne croit vraiment qu'un pays sous-développé soit capable de distribuer la même justice qu'une nation développée, imbue des traditions de respect de la vie humaine.

En dépit des protestations qu'occasionnent parfois en Europe les procès politiques, toujours iniques, qui ont lieu fréquemment dans ces régions éloignées, d'où le bruit des violences ne parvient qu'affaibli par la déformation des propagandes, chacun a fini par se résigner à la fatalité de ces règlements de comptes, tantôt furtifs, parfois redondants. Il arrive, de temps en temps, qu'on revête d'un peu plus d'éclat le carnaval d'indignation : c'est qu'alors le crime est perpétré dans la zone d'influence d'un rival ou d'un ennemi héréditaire, de sorte que, libre de tout risque, la vertu peut se donner libre cours.

Mais alors, pourquoi signer avec ces pays des conventions judiciaires comportant des clauses d'égalité et même de réciprocité, qui, de toute évidence, demeureront lettre morte ? Constatée l'impossibilité de les appliquer, pourquoi les maintenir, au risque de faire naître de dangereuses illusions ?

En 1960, au moment des indépendances et des premières conventions de coopération, un certain idéalisme, qu'il faut bien appeler aujourd'hui petit-bourgeois, avait salué le maintien de liens intimes entre la France et ses anciennes colonies d'Afrique noire comme le gage d'échange d'heureuses influences : en somme, la cohabitation conservée avec le Blanc servirait au Noir de garde-fou contre le vertige des rafales de l'anthropophagie rémanente. Le fait est que, si le système de colonisation des coulisses imaginé par le général de Gaulle avait absolument eu besoin d'une justification « philosophique », on aurait pu mettre en avant l'apprentissage, pour les uns,

l'enseignement, par les autres, de ce qu'on appelle la démocratie, s'il est vrai qu'elle soit la clé du bonheur des peuples.

On est troublé de constater qu'en ce domaine comme dans l'économie, les écarts n'ont point cessé de croître depuis dix ans : la férocité des luttes pour le pouvoir engendre tant d'atrocités qu'on est bien obligé de parler aujourd'hui de régression en Afrique francophone. Mais il me paraît plus troublant encore que, comme dans les affaires de l'économie, ceux-là mêmes qui sont censés s'ingénier à réduire les écarts, se révèlent précisément les agents de leur aggravation. Ainsi, après l'inertie de la presse, le jeu étrange des observateurs internationaux aura-t-il été l'élément le plus troublant de cette étrange affaire.

Notes du chapitre

[1] ↑ Souligné par M. B.

[2] ↑ Souligné par M. B.

[3] ↑ (Éd. 1977) Cette proclamation de Père Ubu, à laquelle il ne manque guère que le savoureux : « À la trappe ! », est due au talent d'un certain Ferdinand Oyono, un homme qui réussit jadis à se faire passer pour un romancier plein de promesses. Il était titulaire de l'ambassade du Cameroun à Paris au moment de l'Affaire. Après avoir pris sur lui d'interdire l'entrée du Cameroun à M^e Jean-Jacques de Felice, il allait de la même façon jouer les Judas en 1972 en acceptant de fournir au lobby négrier de Paris le prétexte pharisien qui lui manquait pour faire saisir mon livre par Raymond Marcellin, à savoir une requête écrite censée émaner du gouvernement camerounais. Que de fois ai-je entendu des gens sensibles, des intellectuels français notamment, déplorer douloureusement, en évoquant ces péripéties, ce qu'ils

appelaient l'inconséquence de Ferdinand Oyono. Ils avaient tort. Même étudiant à Paris au cours des années 1950 où je l'ai bien connu, Ferdinand Oyono ne s'est jamais donné pour un progressiste, ne s'est jamais compromis si peu que ce soit avec la gauche. De ce point de vue, son œuvre est un malentendu assez plaisant. On m'a souvent demandé d'un air soupçonneux quels liens avaient pu m'unir à cet homme à l'époque de nos études au point de l'aider à trouver un éditeur. Je n'ai nul besoin d'entretenir des liens de fervente amitié avec un écrivain pour l'aider dans la mesure de mes faibles moyens, comme je l'ai toujours fait systématiquement, sans aucune discrimination. D'autre part, tous les enseignements et tous les étudiants se trouvant de mon temps concentrés au quartier Latin, force m'était de me trouver, de temps en temps, nez à nez avec un compatriote, et même, par routine, de vider un pot avec lui. S'il est vrai que M. l'ambassadeur F. Oyono fut fidèle à lui-même en cette circonstance, du moins peut-on blâmer à bon droit l'écrivain d'avoir sombré inconsidérablement dans le galimatias.

Les observateurs internationaux ou la stratégie de la normalisation

L'exemple nous instruit peu. Il n'est jamais si parfaitement semblable qu'il n'y ait quelque délicate différence ; et c'est de là que nous nous attendons que notre attente ne sera pas déçue en cette occasion comme en l'autre...

PASCAL.

Qui a circonvenu M. Pettiti ?

S'il fallait encore une preuve du grave malaise que suscite dans les esprits en France même la décolonisation manquée de l'Afrique noire, on la trouverait dans l'épisode des procès de Yaoundé, où l'on a vu entrer en scène, tels les rois mages, les trois observateurs internationaux annoncés à son de trompe, mais arrivés à pied d'œuvre avec deux jours de retard – et, parmi eux, surtout M^e Louis Pettiti, avocat à la cour d'appel de Paris, représentant le Mouvement international des juristes catholiques et le Centre de la paix mondiale par le droit. La raison d'État, qui devait exercer tant de ravages au cours de

cette affaire, opéra du moins une conversion miraculeuse en ce grand bourgeois libéral : M^e Pettiti y trouva sans doute son chemin de Damas, car, rompant soudain avec tous les principes qui, selon toute probabilité, avaient jusque-là gouverné sa vie, il prit fait et cause pour l'organisateur d'un des plus détestables procès politiques qu'on ait observés depuis longtemps, et pas seulement en Afrique.

L'apparition de M^e Pettiti à ce stade de l'affaire nous facilite providentiellement la tâche en permettant d'épargner au lecteur un examen fastidieux des principales phases des débats à l'audience. M^e Pettiti ayant proclamé plusieurs fois la régularité des procès de Yaoundé, il nous suffira de mettre en regard de quelques-unes de ses affirmations les plus énergiques des irrégularités flagrantes que cet homme rompu aux exercices juridiques n'aurait pas manqué d'apercevoir en d'autres circonstances.

Je signale d'abord qu'à ma connaissance l'observateur italien, M^e Giuseppe Cassano, représentant Pax Romana, n'a pas fait de déclaration à son retour du Cameroun ; que l'observateur suisse, M^e Martin-Achard, représentant la Commission internationale des juristes a envoyé au journal *Le Monde* une lettre très réservée, pour dire surtout que, selon lui, un mystère subsistait sur la personnalité de Mgr Ndongmo, qui ne lui semblait pas jouir de toutes ses facultés – reprochant ainsi, implicitement, au tribunal militaire de Yaoundé, pour lequel M^e Pettiti n'exprime que des éloges, de n'avoir pas accordé l'expertise psychiatrique demandée par les défenseurs du

prélat bamiléké. Par conséquent, les deux autres observateurs se sont au moins abstenus d'apporter une sanction publique aux déclarations de M^e Louis Pettiti ; cette particularité en restreint déjà singulièrement la valeur.

Il faut aussi préciser que, arrivé à Yaoundé le lundi 28 décembre, soit deux jours après l'ouverture du premier procès, celui de la rébellion (le procès pour complot avait en effet été retardé de façon à succéder au procès pour rébellion, au lieu de le précéder ainsi qu'il avait d'abord été annoncé), M^e Pettiti est revenu à Paris le dimanche 3 janvier, c'est-à-dire quelque trois jours avant le terme des débats du second procès (celui du complot), et avant qu'aucun verdict n'ait été prononcé. Il y a là une hâte excessive sur laquelle M^e Louis Pettiti aurait dû s'expliquer, surtout si l'on songe que ces contretemps n'empêchent nullement notre observateur international de chloroformer l'opinion avec des déclarations péremptoires sur la régularité des procès (qui ne sont pas terminés) et la culpabilité confirmée par les débats (toujours inachevés) de l'évêque de Nkongsamba.

Quoi qu'il en soit, voici, *in extenso*, les deux déclarations de M^e Louis Pettiti ; la première a été faite à *La Croix* sous forme d'article, la deuxième à un journaliste du *Monde*, J. G. (sans doute Jean de La Guérivière) :

L'opinion, en particulier celle des milieux chrétiens, était douloureusement préoccupée, avant le procès de Mgr Ndongmo, évêque de Nkongsamba jugé depuis le 26

décembre 1970 à Yaoundé par le tribunal militaire permanent. Certaines communications extérieures avaient pu laisser craindre que des attitudes ou déclarations prêtées au prélat n'étaient pas conformes à la vraisemblance ou n'étaient pas revendiquées par lui. *Les débats à l'audience ont permis d'établir, au travers des réponses détaillées données par l'accusé au cours de ses longs interrogatoires dans les deux procès, que ses dépositions correspondaient bien à celles faites par lui lors de l'instruction* ^[1] .

Il n'est pas encore temps et *il ne serait pas convenable avant la fin des débats et le prononcé du verdict, de porter ici un jugement sur le fond du problème et la personnalité du prévenu* ^[2] , mais les premières impressions, résultant du déroulement de la procédure dans le procès de la rébellion et les audiences concernant le procès du complot, permettent de formuler des observations préliminaires. Les procédures étaient engagées devant le tribunal permanent militaire, en vertu des textes du code pénal et de l'ordonnance de 1961 prise en raison de l'état d'urgence. *Le processus est similaire à celui de la compétence et de la saisine de la Cour de sûreté en France* ^[3] . Des observateurs internationaux ont été délégués par leurs organisations à la demande du gouvernement camerounais : M^e Cassano, avocat à la Cour de cassation de Rome représentant Pax Romana et le Secrétariat international des juristes catholiques ; M^e Martin-Achard, ancien bâtonnier de Genève représentant la Commission internationale des juristes ; M^e Louis Pettiti représentant le Mouvement international des

juristes catholiques et le Centre de la paix mondiale par le droit. Ces observateurs ont porté leur examen en premier lieu sur les aspects techniques de la procédure. Ils ont pu avoir communication des actes d'accusation et ont pu communiquer avec la défense qui s'est exercée librement, ainsi qu'avec les accusés, au cours d'entretiens qui ont permis des déclarations directes de la part de ceux-ci.

Le choix des défenseurs en ce qui concerne Mgr Ndongmo a été assuré par lui-même. Il a désigné deux avocats catholiques de la région anglophone du Cameroun. L'interrogatoire de Mgr Ndongmo a fixé nettement certaines positions. Sa reconnaissance d'erreurs commises, son souci final de revenir à la légalité, en ce qui concerne les faits de la première procédure. Dans son interrogatoire au cours du deuxième procès, l'admission d'erreurs a été du même ordre, *mais dans une tout autre optique spirituelle et politique* ^[4]. La clôture du deuxième procès permettra de préciser les responsabilités encourues ou non par les divers accusés.

Le président du tribunal et le commissaire du gouvernement se sont abstenus de tout interrogatoire concernant la vie privée, sauf sur un point se rattachant directement à l'accusation et pour lequel Mgr Ndongmo a fourni d'utiles explications, niant formellement toute intention violente.

La première phase du procès a permis à l'accusation de développer les faits reprochés à Mgr Ndongmo sur le plan

pénal et d'éviter tout procès d'intention concernant ses fonctions et sa communauté. *Après la clôture du deuxième procès, il sera possible de porter un jugement d'ensemble sur les deux affaires, dans une certaine mesure imbriquées* ^[5] .

Il faut en tout cas avoir conscience des problèmes régionaux qui en conditionnent l'examen. Tenir compte dans l'analyse des impératifs de coopération des diverses communautés et ethnies qui doivent guider l'action des responsables civils et religieux. *Il serait vain en tout cas de porter un regard rationaliste sur les interactions dans les pays d'Afrique qui donnent l'exemple d'une résurgence de la foi au sein de chacune des religions monothéistes* ^[6] . Les catholiques, là aussi, ont une responsabilité essentielle.

(La Croix, mardi 5 janvier 1971.)

Les procès semblent s'être déroulés dans des conditions régulières. La plus large publicité a été faite aux débats, le corps diplomatique a eu accès à la salle du tribunal et des micros diffusaient à l'extérieur les interventions de chaque partie. Nous avons eu communication de toutes les pièces des dossiers d'instruction, ce qui a été pour nous l'occasion d'apprendre que l'instruction du premier procès avait abouti à quatre non-lieux, et celle du second à huit non-lieux. Nous avons pu rencontrer librement les deux principaux accusés, M. Ernest Ouandié et Mgr Ndongmo. *L'évêque nous a paru dans un état normal* ^[7] , et nous a assuré qu'il n'avait subi aucun sévice.

Interrogé sur les conditions dans lesquelles avaient eu lieu ces rencontres, M^e Pettiti nous a précisé qu'elles s'étaient déroulées au début d'une audience et à la suspension d'une autre audience, dans le prétoire, « les gardiens se tenant à l'écart ».

Les débats ont été d'une bonne tenue, a poursuivi M^e Pettiti. Le président du tribunal les a conduits avec aisance et impartialité, et les avocats ont fait preuve de combativité face à un commissaire du gouvernement qui ne semblait pas vouloir s'acharner sur les accusés. Il faut préciser que les avocats de Mgr Ndongmo, des catholiques anglophones, ont été constitués par l'accusé et non par l'Église du Cameroun, comme il a été affirmé à tort. M^e Orcel, l'avocat de M. Ernest Ouandié, commis d'office parce que M^e Vergès, choisi par M. Ouandié, n'avait pu être joint, semble-t-il, au barreau d'Alger, a renoncé à plaider, mais bien que son client le récusât, il a pris la parole à la fin des débats pour expliquer sa position sur le plan déontologique. À cette occasion, sans plaider véritablement, il a souligné plusieurs points faibles de l'accusation, notamment en ce qui concerne la difficulté de prouver la responsabilité directe du chef rebelle dans certains crimes attribués à l'UPC.

Comme nous lui demandions de nous rapporter quelques faits d'audience qui lui avaient paru importants, M^e Pettiti nous en a signalé deux. D'une part, dans le premier procès, Mgr Ndongmo a reconnu avoir servi d'intermédiaire entre le maquis et les émissaires de passage à Alger, précisant que

la personne qui figurait sous le nom de code d'Alexandre, dans un compte rendu de cette rencontre, était bien lui. D'autre part, dans le second procès, Wambo le Courant, en reconnaissant qu'il était le fondateur du Mouvement de la Sainte-Croix, est devenu le principal accusé, *l'évêque ne faisant plus figure que de simple comparse* ^[8].

(Le Monde, 6 janvier 1971.)

Les déclarations de M^e Pettiti frappent dès l'abord par une double ressemblance avec l'article de Pierre Biarnès publié dans *Le Monde* du 22-23 novembre 1970 : elles sont de bout en bout une défense et illustration de la justice d'Ahmadou Ahidjo ; mais, en même temps, on y observe une extrême débilité des moyens dialectiques mis au service de cette intention, comme si M^e Pettiti s'était d'avance résigné à ne prêcher que les convertis. Ainsi qu'il en a souvent été au cours des deux procès, les déclarations de M^e Pettiti, phase passablement grotesque du drame, offrent leur note de bouffonnerie, qui est apportée par la niaiserie du juriste quand, très sûr de lui, il affirme péremptoirement qu'après les aveux de Wambo le Courant, le prélat bamiléké n'était plus, dans ce deuxième procès (celui du complot) qu'un *comparse*. Que le lecteur se souvienne en effet que c'est au terme de ce deuxième procès, justement, que le tribunal militaire dont M^e Pettiti admire tant l'urbanité, condamna Albert Ndongmo à la peine capitale, en raison de sa prétendue responsabilité dans une affaire qui tenait davantage de la fable que d'une conjuration.

Myopie ou aveuglement ?

Il n'est que d'examiner attentivement quelques assertions particulièrement retentissantes de l'observateur international pour le prendre en flagrant délit de myopie ou d'aveuglement.

L'affirmation qui me paraît la plus étrange concerne les avocats constitués par Ernest Ouandié ou sa famille. S'il est vrai que M^e Vergès, inscrit normalement au barreau d'Alger, n'a pas pu être joint, comment M^e Pettiti peut-il ainsi passer sous silence que deux autres avocats européens, un Anglais et le Français J.-J. de Felice, comme M^e Pettiti avocat à la cour, constitués eux aussi très régulièrement de diverses façons, se sont vu refuser le visa d'entrée au Cameroun par le gouvernement d'Achmadou Ahidjo ? Il ne peut pourtant invoquer l'excuse de l'ignorance, l'incident ayant, en son temps, provoqué quelques remous dans les milieux judiciaires parisiens auxquels appartiennent M^{es} Pettiti et de Felice. De plus, si les autorités camerounaises ont pris prétexte du prétendu engagement politique de M^e J.-J. de Felice pour lui interdire l'entrée de leur pays, ne pouvait-on s'attendre qu'à plus forte raison elles se montrent rigoureuses, à l'encontre de M^e Vergès, avocat révolutionnaire qui n'a jamais fait mystère de ses activités ?

Les procès se sont-ils déroulés, comme prétend M^e Pettiti, dans des conditions régulières ? Comment en convenir sans admettre en même temps que tout est dans tout et inversement ?

Que l'on considère d'abord l'arrestation et la détention des inculpés. Autant qu'on le sache, les accusés ont été arrêtés par la police politique, dont l'action, comme il en va de toutes les polices parallèles, n'est soumise à aucune réglementation connue de telle sorte qu'on ne voit pas par quel miracle elle échapperait au caprice du pouvoir et à l'arbitraire de ses chefs. De fait, prenant ensuite les accusés totalement en charge, elle les a interrogés dans ses propres locaux où elle les a même détenus jusqu'à leur jugement, c'est-à-dire pendant *quatre mois* presque jour pour jour, pendant lesquels ils n'ont bénéficié de l'assistance d'aucun avocat, ni même de la visite d'aucune personne (s'agissant au moins des accusés révolutionnaires).

De plus, un climat d'excitation politique et de haine tribale a été créé et délibérément entretenu dans le pays, par le régime lui-même, pendant une bonne partie de l'instruction : le lecteur en a vu le témoignage dans une protestation écrite du clergé de base du diocèse de Bafoussam. Si les mots doivent conserver leur sens, comment qualifier tout cela de régulier ?

Ces anomalies amènent à s'interroger sur l'affirmation capitale de M^e Pettiti :

Les procédures étaient engagées devant le tribunal permanent militaire, en vertu du code pénal et de l'ordonnance de 1961 prise en raison de l'état d'urgence. *Le processus est similaire à celui de la compétence et de la saisine de la Cour de sûreté en France.*

Voilà un magnifique sophisme. Jamais en France les accusés comparaissant devant la Cour de sûreté n'ont été arrêtés (sauf peut-être le colonel Argoud, et encore, pour ainsi dire clandestinement...) par une police politique ou parallèle. Jamais leur interrogatoire ne s'est fait en dehors de la présence d'un avocat. De même l'instruction suit la voie ordinaire. La comparaison qu'on est tenté d'établir concerne, non la Cour de sûreté, mais les privilèges exorbitants accordés, pendant la bataille d'Alger, aux parachutistes du général Massu, autorisés alors à arrêter et à détenir qui ils voulaient, en dehors de tout contrôle judiciaire. Et sans doute s'est-il trouvé une telle « procédure » ; mais je crois savoir aussi qu'ils s'en mordent les doigts aujourd'hui.

D'ailleurs, suffit-il d'évoquer les textes qui fondent une procédure pour la légitimer ? Quel régime politique ne justifierait-on alors ? Est-il certain que les déportations en Sibérie sous Staline, les arrestations et les massacres de juifs sous Hitler n'aient pas été appuyés sur des lois ou des décrets de l'exécutif, semblables à ceux de l'état d'urgence dans lequel le Cameroun est corseté depuis plus de dix ans ? Sans être un spécialiste du droit, je crois savoir que les tenants de l'apartheid en Afrique du Sud ne se sont pas embarqués dans la galère du « développement séparé » sans quelques biscuits dont la qualité pourrait bien se comparer à celle des provisions de bouche de M. Ahmadou Ahidjo. Il est vrai que M^e Pettiti, en bon libéral, ne fait sans doute nulle objection à l'apartheid.

En réalité, le refus de prendre en considération ces irrégularités de procédure permet à M^e Pettiti de glisser sur des anomalies qui, elles, auraient suffi à annuler les procès de Yaoundé partout ailleurs qu'en Afrique. Ainsi M^e Pettiti n'est nullement troublé des accusations de torture clamées par Ernest Ouandié dès le début du procès. Peu lui chaut qu'au cours du deuxième procès, alors que sans doute le représentant du Mouvement de la paix par le droit avait retrouvé son Paris et pérorait dans ses beaux salons, tous les accusés se soient rétractés, affirmant que leurs aveux leur avaient été arrachés par la violence. Peu importe à notre homme que les avocats de la défense, presque tous désignés d'office pourtant, et habitués à courber l'échine devant le dictateur, aient déploré avec une telle insistance le bâclage de l'instruction.

À vrai dire, M^e Louis Pettiti est un humaniste comme on n'en fait plus, un humaniste comme Ahmadou Ahidjo, président-dictateur fédéral, voudrait en connaître souvent dans sa vie. M^e Louis Pettiti ne s'est pas inquiété un instant de ce qui advenait de ces accusés, détenus par une police parallèle, quand, après l'audience, ils retrouvaient leur prison, la paille humide de leur cachot, un maigre brouet, les menaces, les injures, les coups peut-être – ou pis encore, qui sait ? Car enfin, le lavage de cerveau, la torture physique et morale, l'avilissement d'êtres humains, cela existe – et pas seulement en Sibérie. Non, M^e Louis Pettiti, authentique philanthrope, s'est approché des inculpés, entre deux audiences, « les gardes se tenant à l'écart » ; il leur a parlé « librement ». Ils lui ont peut-être paru lavés ; peut-être même avaient-ils eu un repas la veille. Bien

qu'ils fussent détenus depuis quatre mois, dans des conditions sur lesquelles il n'avait ni recueilli ni d'ailleurs sollicité aucune garantie, il ne leur a pas fait montrer les dents pour s'assurer de leur bonne nutrition ; non, M^e Louis Pettiti est un philanthrope et non un maquignon. Il se penche, lui, sur des hommes, non sur du bétail. Il lui a suffi, à lui, de parler « librement » aux prisonniers, « les gardes se tenant à l'écart »... Voilà les observateurs internationaux, taillés sur mesure, qu'on a envoyés à Ahmadou Ahidjo.

Une bizarrerie de l'affaire aurait dû aussi retenir l'attention de cet avocat, de cet enquêteur qu'est M^e Pettiti. Il faut revenir quelque peu en arrière, au moment où M. Sabal Lecco, ministre de la Justice camerounais, déclare, selon une dépêche AFP reproduite le 30 août par les journaux :

En mai 1969, nos services de sécurité ont découvert un complot visant à assassiner le chef de l'État. L'interrogatoire des accusés a gravement mis en cause Mgr Ndongmo et a particulièrement mis en relief son action dans la direction du complot. En dépit de ces dénonciations, le président de la République fédérale avait donné des instructions pour que Mgr Ndongmo ne soit pas inquiété *en attendant de plus amples informations*.

Ce que Pierre Biarnès, toujours empressé, devait platement paraphraser dans son article du 22/23 novembre :

Il [le chef de l'État] dit avoir longuement hésité avant de faire arrêter Mgr Ndongmo, alors que le dossier constitué contre

lui devenait chaque jour plus accablant. [...] Mais *après les aveux d'Ernest Ouandié, ce n'était plus possible.*

Le prélat est donc arrêté à la suite des aveux d'Ernest Ouandié (*Le Monde*, éditorial du 7 janvier 1971). Cependant, dès les premiers interrogatoires de police, comme le confirme *La Croix* du 1^{er} septembre 1970, Ernest Ouandié déclarait qu'il ignorait tout du complot, avant sa confrontation avec l'évêque. Et voici la question qui se pose : ou bien des éléments nouveaux existent, améliorant l'information des autorités au sujet de ce fameux complot et justifiant maintenant, selon la déclaration du ministre Sabal Lecco, des poursuites contre l'évêque : alors pourquoi ne pas préciser ces nouveaux éléments et montrer qu'ils découlent bien des aveux du chef révolutionnaire ? Ou bien ces éléments nouveaux n'existent pas, et les aveux d'Ernest Ouandié n'ont montré en réalité que la « complicité » de l'évêque avec la rébellion et non son prétendu rôle de direction dans le complot de la Sainte-Croix ; dans ce cas, pourquoi le faire comparaître sous ce chef aussitôt après le procès de la rébellion, avec lequel la Sainte-Croix n'avait strictement rien de commun ? Pourquoi le régime s'acharne-t-il ainsi à créer artificiellement des liens entre ces deux affaires, sinon parce que l'une, qui n'existe pas, ne prendra quelque consistance que si elle est, peu ou prou, contaminée par l'autre, qui, elle, existe tellement que, comme je l'ai dit plus haut, elle n'a jamais été un mystère pour les dirigeants camerounais ? En définitive, ce complot, pour lequel Mgr Ndongmo sera pourtant condamné à mort, et gracié il est vrai, se révèle tellement imaginaire au terme des débats d'audience (et alors que M^e

Pettiti, malheureusement, a regagné Paris) qu'un des avocats peut se permettre cette remarque à la fois énergique et désabusée qui a tant frappé les assistants :

Où sont les plans des conjurés ? Qui devait arrêter qui ? Quand et où devait être assassiné le chef de l'État ? Nous n'en savons rien, et nous n'en saurons jamais rien.

Ce qui est patent, ce que M^e Pettiti sait bien, nous allons le voir, et que pour des raisons partisans il dissimule encore, c'est que, faute de pouvoir se débarrasser autrement d'un homme qui était une gêne et même une menace pour son régime, Ahmadou Ahidjo a décidé de le faire comparaître aux côtés d'un chef révolutionnaire dont la présence sur le banc d'infamie n'étonnait point. C'est exactement ce qu'on appelle d'un mot fort simple que M^e Pettiti ne peut pas ne pas connaître : l'amalgame. M. Pierre Biarnès, homme fort précieux, le révèle très ingénument dans cet article du 22/23 novembre, bien instructif décidément, quand il écrit :

De toute évidence, il [le chef de l'État, Ahmadou Ahidjo] aurait préféré un « rappel » de l'évêque à Rome, qui lui eût permis d'étouffer l'affaire, et il semble qu'il l'ait, vainement, suggéré au prononce apostolique, Mgr Ernesto Gallina...

Quant à M^e Pettiti, dont le lecteur avait déjà deviné l'appartenance politique, on n'est guère étonné de découvrir, grâce à une autre interview (*La Croix*, jeudi 14 janvier 1971) que, plus qu'un observateur, c'était un partisan international et même « inconditionnel » de M. Ahmadou Ahidjo, et un grand

admirateur du type de « décolonisation » que symbolise le petit président.

Obligé, par une question du journaliste, de s'expliquer sur le désintérêt des observateurs à l'égard des problèmes pourtant cruciaux de la détention et de l'instruction, voici comment il s'en excuse, tout en justifiant les institutions judiciaires de son ami Ahmadou Ahidjo :

Les observateurs, dans l'accomplissement de leur mission, n'ont pu examiner *d'une façon complète que les conditions du déroulement des débats* ^[9]. En effet, ils ne sont arrivés à Yaoundé qu'après la clôture de l'instruction.

Sur les critiques faites en ce qui concerne la longue durée de la garde à vue, la brièveté de l'instruction, ils ne peuvent que s'en rapporter aux *versions contradictoires qui ont été présentées* ^[10].

La garde à vue s'est prolongée effectivement pendant plusieurs semaines à partir du mois d'août et se situe aussi dans le cadre des mesures que l'état d'urgence entraîne par une lourde dérogation au droit commun.

L'instruction a été non contradictoire, mais n'a soulevé à l'audience *aucune contestation grave dans les deux procès* ^[11].

Après la clôture de l'instruction, les avocats commis ont pu avoir accès aux dossiers et *ont pu visiter leurs clients dans les locaux de détention* ^[12].

Sur l'affaire des avocats d'Ernest Ouandié, l'avocat parisien, cette fois, se montre plus prudent ; mais, en réalité, l'affaire lui paraît tout de même mineure :

Le problème du choix des avocats a retenu beaucoup l'attention de l'opinion en Europe. *Il doit être considéré aussi en fonction de l'exercice même des droits de la défense* ^[13] ...

Mais il demeure que la liberté du choix de l'avocat est un principe habituel des garanties judiciaires dans le droit continental, des pays de l'ouest de l'Europe, qu'il correspond en tout cas aux normes de la Convention européenne des droits de l'homme qui, hélas ! n'a pas été ratifiée par plusieurs grands pays européens.

La théorie des climats, en somme. Question : qu'est-ce donc que M^e Pettiti a bien pu aller « observer » sous ces climats où le droit « européen » est manifestement inadéquat ? Nous n'allons pas tarder à le savoir.

Le journaliste ayant fait remarquer que les procès politiques sont toujours douteux, voici la réplique de l'observateur international représentant le Centre de la paix mondiale par le droit :

S'agit-il d'un procès politique ^[14] ? Il faut ici distinguer entre les deux procédures. La première est celle de la rébellion. Un maquis constitué depuis plus de dix ans avec une *volonté de sécession* inspirée par des considérations *plus ethniques que politiques* ^[15] .

La survivance d'un tel maquis implique des exactions, des atteintes à la propriété, des représailles pour contraindre les fermiers et les paysans à aider les maquisards. De là une série de massacres, d'incendies de plantations, de destructions de récoltes qui entraînent la mise en question de la responsabilité de ceux qui revendiquaient leur action dans la rébellion...

J'ignore dans quel camp s'est trouvé M^e Pettiti pendant l'occupation mais, à l'entendre, on croirait un procureur nazi requérant contre des résistants.

Et voici en apothéose l'hymne vibrant au régime d'Ahmadou Ahidjo :

... Il faut aussi considérer que le problème du parti dit « unique » ne se pose pas en Afrique comme dans les vieilles démocraties européennes et que de nombreux sociologues et économistes considèrent que, pour les jeunes pays indépendants en voie de développement, l'avenir politique et même l'avenir du *régime démocratique* ^[16] impliquent en un premier temps le passage par le parti unique, si celui-ci reste ouvert aux tendances constructives, même divergentes...

Le gouvernement camerounais soutient qu'à la différence d'autres pays africains, il a appliqué, en faveur de l'*ethnie minoritaire (pour lui, celle des Bamilékés)* ^[17], une représentation équitable. [...] Les opposants considèrent que cette représentation n'est pas suffisante, au moins aux

postes clés. Le problème est rendu encore plus difficile par les différences géophysiques et économiques des régions du Nord, de l'Ouest et du Sud. Mais il dépasse les dimensions du procès et nécessiterait une étude sociopolitique approfondie.

Je signale ici que l'observateur suisse, M^e Martin-Achard, quoique plus digne, plus mesuré, plus circonspect, accusera pourtant Mgr Albert Ndongmo de tendances à la mégalomanie. En somme, quand on ne nie pas les motivations politiques de l'Autre (l'adversaire ou, plus simplement, celui qu'on désapprouve), on l'accuse tout bonnement de folie. Il est ou un individu peu recommandable, un « hooligan », ou un malade mental relevant plutôt de la psychiatrie. En tout état de cause, jamais il ne mérite d'être compris, entendu, puisqu'il est d'avance pervers ou irrationnel. Je ne sais ce qu'en pense le lecteur, mais ces deux « observateurs internationaux » me font penser, moi, à des responsables russes ou tchèques aux prises avec leurs contestataires. En les écoutant, je ne puis m'empêcher de songer à des « normalisateurs » ^[18].

Notes du chapitre

[1] ↑ Souligné par M. B.

[2] ↑ Souligné par M. B.

[3] ↑ Souligné par M. B.

[4] ↑ Souligné par M. B.

[5] † Souligné par M. B.

[6] † Souligné par M. B.

[7] † Souligné par M. B.

[8] † Souligné par M. B.

[9] † Souligné par M. B.

[10] † Souligné par M. B. Oui, mais quelles observations les observateurs, pour leur part, ont-ils faites sur ce point ?

[11] † Souligné par M. B. Qu'il n'y ait pas eu de contestation à l'audience prouve-t-il que la procédure était régulière ? Quel étrange juriste !

[12] † Souligné par M. B. Mes propres informations contredisent cette assertion.

[13] † Souligné par M. B. La restriction, trop laconique pour être honnête, gagnerait à être explicitée.

[14] † Souligné par M. B.

[15] † Souligné par M. B. Ceci est une contre-vérité !

[16] † Souligné par M. B.

[17] † Souligné par M. B. Voilà une des absurdités le plus souvent utilisées pour intoxiquer l'opinion. Ethnie majoritaire, ethnie minoritaire, l'expression n'a strictement aucun sens au Cameroun. Aucune grande ethnie camerounaise ne compte un chiffre de population supérieur ni même égal à la moitié de la population totale du pays ; aucune n'est donc majoritaire, les Peuhls moins encore que les autres. L'ethnie la mieux fondée à revendiquer « une » majorité serait plutôt celle des Bamiléké dont le nombre dépasse d'assez loin le chiffre de population de chacune des autres ethnies prises séparément ! La science de M^e Pettiti est bien superficielle.

[18] † Cette observation date de 1972 ! Comme elle me paraît plus judicieuse encore cinq ans plus tard, après Pliouchtch Bukovski, Amalric et *tutti quanti* !

Mgr Albert Ndongmo à Canossa

Un mystère Ndongmo ?

Mgr Albert Ndongmo est-il apparu au cours des procès, ainsi que le prétend M^e Martin-Achard, l'observateur international suisse, comme un homme « peu équilibré et quelque peu porté à la mégalomanie » ?

Dès l'abord, l'inopportunité de l'allégation la rend particulièrement choquante. On perçoit mal le lien, s'il en est un, établi par l'observateur international entre le déséquilibre mental qu'il prête si légèrement à l'accusé et les conditions exécrables de son jugement, ainsi que la lourde peine qui l'a frappé. On s'explique mal ensuite que le juriste, ancien bâtonnier du barreau de Genève, ne saisisse pas lui-même la sotte banalité de son propos : au sujet de quelle forte personnalité ne pourrait-on parler de mégalomanie ? M^e Martin-Achard sait-il bien de qui il s'agit ? Après avoir subi les mêmes avanies que le prélat, je voudrais bien savoir si le distingué juriste genevois ferait preuve de plus d'équilibre que Mgr Albert Ndongmo.

Quand on évoque le mystère Ndongmo, on se réfère, bien à tort, à sa participation symbolique au « Mouvement de la Sainte-

Croix pour la libération du Cameroun » ; je ne reviendrai pas sur cette affaire, sur laquelle je crois avoir offert au lecteur des lumières satisfaisantes.

Mais on songe aussi, non moins à tort, aux justifications formulées par l'évêque pour rendre intelligibles ses contacts avec les maquis révolutionnaires de son diocèse. Outre la thèse de l'instigation du gouvernement lui-même pour ces rencontres, l'évêque a fourni deux raisons à son action : comme le président du tribunal lui faisait grief de n'avoir pas livré Ernest Ouandié, qu'il rencontrait, aux autorités, Albert Ndongmo répondit que « de toute façon cet acte n'aurait pas suffi à éliminer le maquis ». Inutile d'épiloguer sur cette réponse qui est le cri même du bon sens, pour peu que l'on soit familiarisé avec ce genre de résistance populaire depuis trente ans qu'il en existe un peu sur tous les continents.

Tout en aidant matériellement l'UPC, déclara encore l'évêque au cours d'une audience, il avait néanmoins toujours réprouvé certaines de ses méthodes d'action, et notamment les violences : assassinats, incendies, pillages, et c'est parce qu'il souhaitait que « ça cesse », entre autres raisons, qu'il avait gardé le contact avec l'Union, espérant sans doute infléchir le mouvement de l'intérieur.

Reprenons l'ensemble de la thèse : l'évêque reconnaît avoir rendu de menus services à l'UPC, et notamment aux maquis de son diocèse, pour être en position d'influencer le mouvement révolutionnaire et le détourner de la pratique de la violence. Où

voit-on une extravagance là-dedans ? Il faut n'avoir jamais entendu parler des résistances européennes, pour ne citer que celles-là, à l'oppression des nazis, pour juger étrange qu'un prélat, ennemi de la violence, en vienne néanmoins à se compromettre avec elle. En France même, combien de notables, de hauts fonctionnaires, de religieux et de prélats, qui pourtant n'approuvaient pas la violence, et même dans certains cas condamnaient toute désobéissance aux autorités établies, ne se sont pas refusés à prêter la main de temps en temps aux héros de l'ombre, sous peine de faillir à leur devoir de chrétien, de citoyen, ou plus simplement encore d'homme ! Pourquoi tourner en dérision chez le prélat camerounais ce qui est couramment glorifié chez les résistants européens ? Parce que les gouvernements de l'occupation nazie étaient des gouvernements d'usurpation ? Pourquoi Albert Ndongmo n'eût-il pas été fondé à considérer le gouvernement Ahmadou Ahidjo, compte tenu de l'histoire récente du Cameroun, comme un gouvernement d'usurpation ?

On objectera que Mgr Ndongmo, à l'audience, n'a jamais fait de déclaration dans ce sens ; ce serait encore une fois se moquer du monde. Personne, parmi ces grands juristes, ne paraît capable de soulever la seule vraie question qui vient immédiatement à l'esprit : pourquoi Albert Ndongmo, dont chacun convient qu'il était un opposant, a-t-il si peu insisté sur ses motivations politiques ? pourquoi réduit-il, en apparence délibérément, cet aspect de l'affaire au minimum, pour ne pas dire à rien ?

L'aman

Qu'on entende les amis de Mgr Albert Ndongmo exalter sa valeur exceptionnelle ou ses ennemis, nombreux surtout en Europe d'ailleurs, dénoncer ses tares sans indulgence, ces évocations imposent unanimement l'image d'une personnalité extrêmement forte, dont chaque acte, chaque parole, accusait le relief des traits. Or, dès le premier jour de l'affaire, on dirait que le prélat camerounais sort, que dis-je ? s'exile une fois pour toutes de son caractère. De son arrestation au prononcé du verdict, jamais, autant qu'on nous ait permis d'en connaître, Albert Ndongmo ne réagit comme s'y seraient attendus tous ceux qui le connaissaient. C'est désormais un minus banal.

Ainsi paraît-il s'aplatir complètement dès ses premiers interrogatoires. Tout est illégal dans la procédure qu'on lui applique : il devrait refuser de répondre aux questions de ceux qui le détiennent en dehors de toute garantie ; il devrait se murer dans ce silence que les forts opposent comme ultime recours à l'oppression et à la persécution triomphantes. En réalité, il est tout de suite à la dérive.

Devant un tel phénomène, les diverses explications qui sollicitent les esprits relèvent, comme toujours quand il s'agit d'un Africain, de deux types. La tentation irrésistible chez un grand bourgeois comme M^e Pettiti, cultivé et libéral, avec un fond de racisme inconscient, c'est celle du « mystère », entendez

de la spécificité de l'âme nègre qu'il ne faut surtout pas juger avec les critères occidentaux :

... Il est évidemment particulièrement difficile et délicat de formuler, même à titre d'hypothèse, une impression sur la personnalité d'un prélat. [...] En tout cas, le fait *que ce prélat soit africain ne modifierait en rien l'analyse* ^[1]. [...] Le jugement serait peut-être différent suivant les époques considérées de la vie ecclésiastique de Mgr Ndongmo. Ceux qui l'ont connu *dans la période antérieure à 1967* ^[2] ont apprécié son intelligence, son sens des grands problèmes. Ceux qui l'ont connu à toutes les époques, depuis les débuts de sa vie de prêtre, ont rendu hommage à sa générosité et à sa charité. – À partir de 1967-1968, *son comportement peut paraître plus mystérieux et moins rationnel* ^[3] ...

(La Croix, 14 janvier 1971.)

Personne en France, fût-il un grand bourgeois libéral de Paris, ne songerait à ce type d'explication devant un fait aussi ordinaire, si le prélat en cause était un Blanc. Un tel raisonnement postule en effet que, quels que soient son éducation et son rang, un Africain, contrairement à un Blanc, ne parvient jamais à surmonter son hérité psychique, notamment la superstition et les croyances magiques. Mais alors, pourquoi faire de ces pauvres gens des chrétiens, des prêtres et même des prélats ? *Rivarol*, qui a au moins le courage de ses opinions, mènerait cette thèse jusqu'à son terme logique

et regretterait publiquement l'émancipation prématurée des Africains toujours en proie à la barbarie.

L'autre démarche, que pour ma part je dois adopter, est celle du bon sens qui, paraît-il, est la chose du monde la mieux partagée, et qui postule qu'au moins chez un homme tel que l'évêque de Nkongsamba, les modifications d'attitudes et de sentiments naissent de faits, d'événements accessibles à la raison ordinaire. Or, dans la vie immédiate ou éloignée du prélat camerounais, les faits troublants, capables de perturber les caractères les plus fermes, ne manquent pas, quand ce ne seraient que les pressions malveillantes, les agressions odieuses, dont le lecteur connaît un exemple : l'imputation de stockage d'armes lancée à plusieurs reprises par le bureau camerounais de l'Agence France-Presse, reprise par des journaux français parmi les plus influents et dont le lecteur sait qu'elle relevait de l'intoxication.

Mais est-il vraiment utile de remonter si loin ? Quand on fait mine d'être jeté dans un abîme de perplexité par la prétendue extravagance de l'évêque camerounais, on tait toujours en même temps le fait capital : Albert Ndongmo a été détenu pendant quatre mois, dans les locaux de la police parallèle, à la discrétion de ses ennemis. Dans quel but croit-on que ses bourreaux l'ont gardé si longtemps à portée de leur main ? Était-ce pour pouvoir l'inviter plus commodément chaque soir aux festivités qui égalaient sans répit le palais présidentiel ? Sinon, à quelles fêtes le destinait-on ? Quatre mois de la vie d'un homme, cela compte !

Certains observateurs, familiers des guerres révolutionnaires dans les pays sous-développés, tel Albert-Paul Lentin dans *Politique Hebdo*, formulèrent l'hypothèse très plausible de sévices ; ceux-ci, il est vrai, ont été niés par le prélat, à l'audience, c'est-à-dire à un moment où, lié peut-être par un pacte concluant des mois de tractations, il n'était sans doute plus libre de ses propos. Du reste, le terme « sévices » ne prête-t-il pas souvent à malentendus ? Où s'arrête la brutalité policière ordinaire, autrement dit conforme à la norme, elle-même au demeurant très relative ? Où commence la torture proprement dite ?

Plusieurs Camerounais, en qui j'ai toute confiance, m'ont affirmé que l'évêque resta de longs jours enchaîné à un pilier de ciment, les mains liées derrière le dos, dans une posture fort douloureuse, certes, mais surtout grotesque et humiliante : n'était-ce pas là déjà une torture, dans tous les sens du terme ? L'écoute attentive de l'enregistrement des aveux sur la fameuse bande magnétique qui défraya tant la chronique, la voix comme brisée, le débit mal contrôlé, je ne sais quoi de mécanique dans le discours suggérèrent à d'autres journalistes, ceux d'*Africasia* notamment, qu'Albert Ndongmo avait été drogué.

Seules de telles abjections pouvaient vraiment surprendre un homme qui, sans se faire d'illusions, n'imaginait néanmoins que très imparfaitement l'étendue et les aspects du mal dont souffrait son pays depuis tant d'années. Une technique fruste

du tourment physique avait sans doute d'emblée brisé un homme que rien n'y avait préparé.

Il est aisé d'imaginer que, par la suite, on s'ingénia à l'enfoncer dans le désespoir. L'évêque camerounais ne dut pas ignorer bien longtemps, aidé par la sollicitude de ses bourreaux, et surtout du sinistre Fochivé, son ennemi juré, le Beria d'Ahmadou Ahidjo, que les plus hautes autorités ecclésiastiques l'avaient dès longtemps livré au président de la République, certaines avec la satisfaction d'une vengeance enfin assouvie comme l'archevêque de Yaoundé, d'autres la mort dans l'âme peut-être, comme le Vatican. Qui dira jamais comment se déroula la conversation, annoncée tôt après l'arrestation, entre le prononce Ernesto Gallina et Mgr Albert Ndongmo ? Dans quelles circonstances exactes eut lieu la scène, évoquée par Pierre Biarnès (dans l'article plusieurs fois mentionné), qui n'a pu tout inventer, au cours de laquelle on imagine cet homme vaincu s'effondrer dans les larmes, les sanglots, non de repentir puisque mieux que personne il connaissait son innocence, mais de rage et d'impuissance, et articulant péniblement ces mots que lui attribue le journaliste :

J'ai trompé tout le monde, le gouvernement, l'Église et l'UPC.

Se sachant désormais pieds et poings liés à la discrétion d'un ennemi implacable, Albert Ndongmo se résigna donc enfin à souscrire au marché de dupes – l'évêque n'avait plus aucune carte entre les mains –, qui lui était proposé : il aurait la vie et l'honneur saufs, à condition qu'il demande l'aman, qu'il vienne

publiquement à résipiscence. Il devait alors ignorer, à supposer qu'il l'ait jamais su, que, par la grâce de journalistes qui brillaient particulièrement par leur charité chrétienne, il n'avait déjà plus d'honneur.

Après l'exil du sultan Mohammed ben Youssef, devenu le roi Mohammed V du Maroc, les actualités montrèrent une séquence bouleversante aux spectateurs des salles de Paris. Un vieil homme maigre, à la silhouette cassée, s'y livrait à un étonnant rite de mortification. Pieds nus, la tête courbée, agité par une hâte comme saccadée, il gravissait les marches de marbre d'un escalier vertigineux au sommet duquel était assis un homme dont on devinait le regard impassible, peut-être cruel, derrière des lunettes noires. Le vieil homme essoufflé foula enfin la dernière marche et se jeta aussitôt aux pieds de l'homme au regard dur, qu'il étreignit avec une sorte de frénésie éperdue. Cette scène de cauchemar, nous expliquait-on, c'était la cérémonie rituelle de l'aman, à laquelle avait dû se soumettre le pacha de Marrakech, El Glaoui (car c'était lui), pour ne pas payer sa félonie de sa vie. En effet, avec le résident, le pacha de Marrakech avait comploté l'éviction du sultan légitime et tenté de lui substituer son homme de paille, un certain Ben Arafa. La soumission du puissant vassal, reniant sa révolte, consacrait définitivement la légitimité de la dynastie.

Les conseillers d'Ahmadou Ahidjo, en mal de légitimité pour leur pupille, ont dû se souvenir du retentissement que connut cet événement chargé de symboles. Avec les variantes qui s'imposaient, ils ont fait jouer le rôle d'El Glaoui au malheureux

Albert Ndongmo que poussaient la crainte de la mort et les supplications de ses supérieurs romains, lui persuadant que son sacrifice servait l'Église, comme on persuadait aux accusés des procès de Moscou qu'en reconnaissant leurs fautes ils sauvaient le parti et la révolution. Devant le corps diplomatique, qui assiste, Dieu sait pourquoi, à ce procès et tandis que les micros diffusent à l'extérieur les interventions de chaque partie, on entendra donc, dès le début de la première audience, et plusieurs fois au cours des audiences suivantes, Mgr Albert Ndongmo déclarer solennellement qu'il implorait humblement la clémence des autorités, qu'il n'avait jamais médité de renverser les institutions légitimes de la nation camerounaise, que son seul et unique souci avait toujours été le respect de la légalité, et qu'il demandait pardon à tous, au gouvernement, à ses concitoyens, à l'Église enfin pour toutes les erreurs qu'il avait pu commettre. Quelle consternation pour ceux qui avaient connu ce très grand homme, de le retrouver en guignol burlesque !

À côté de ce bourgeois en soutane, hier encore « entripatouillé » de prébendes, comme aurait dit Péguy, aujourd'hui seul sur le banc d'infamie, lâché par les siens, et qui criait grâce avec des larmes, le marxiste, l'homme maigre et gris, le maquisard préparé depuis toujours au sacrifice suprême, souriait, attendant la mort avec sérénité. Quel symbole !

Notes du chapitre

[1] ↑ Souligné par M. B.

[2] ↑ Souligné par M. B. C'était avant que l'évêque ne devienne un opposant déclaré.

[3] ↑ Souligné par M. B. C'est à cette date que le prélat commence à exprimer énergiquement son opposition à la dictature.

IV. Honte et malédiction sur les Vietnam... des autres !

À gauche comme chez Maxim's ?

Je déjeunai il y a peu chez des amis délicieux, à Saint-Germain-des-Prés, au quatrième étage d'un coquet immeuble sur cour, éclatant et proportionné comme un reflet d'Athènes acclimaté aux brumes du nord. La salle à manger, étroite et discrète, comme feutrée, était un univers ouaté où parvenaient à peine les rumeurs de la grande ville. J'admirais qu'on pût ainsi vivre au cœur, et en même temps si loin de Paris, comme ces oiseaux ingénieux et délicats qui se bâtissent un nid douillet au milieu de la jungle.

Une pieuse intention, à moins que ce ne fût quelque facétieuse fantaisie, avait fait inviter en même temps que moi-même un intellectuel « de gauche » qui venait de regagner Paris, après un long séjour au Cameroun, dans la Coopération, au titre de la recherche scientifique. Conformément à la tradition des coopérants qui se plaisent à jouer les maîtres Jacques, il avait ajouté à la recherche proprement dite des activités, nouvelles pour lui, d'enseignement et même d'administration universitaire. Il puisait dans cette dernière expérience des récits d'une gaieté qui me parut forcée, sans doute parce qu'au fond je m'étais surtout promis de me pourvoir en informations politiques de première main sur la situation camerounaise.

La conversation ne vint sur la politique de ce pittoresque pays, sujet pourtant guetté de la plupart des participants, qu'entre la poire et le fromage, comme on dit, et alors que quelques gorgées d'un excellent bordeaux permettaient de vérifier le mariage immortalisé en une formule célèbre par le père de Gargantua. Ce fut du reste à mon goût, la seule rabelaisienne de ce repas ; car, par la suite, les propos entendus firent plus souvent naître dans mon esprit des images de roman d'épouvante, et si le voyageur s'égayait bruyamment de ses propres souvenirs, son humour me parut plutôt macabre.

Le voyageur évoqua d'abord avec beaucoup de nostalgie ses rencontres avec le président de la République, pour lequel il nourrissait une grande estime ; il raconta, comme des aventures mémorables, leurs entretiens, sans en omettre la chaleur, la franche cordialité, la tendre bonhomie. Il signalait avec une satisfaction qui me frappa ses relations avec les dirigeants camerounais, parmi lesquels je retins surtout le nom de Fochivé, le tortionnaire d'Ernest Ouandié, et sans doute aussi de Mgr Ndongmo (le procès était alors tout récent et notre homme savait que je préparais quelque chose là-dessus) ^[1].

Comment ! voilà un homme qui, sans doute, allait signer des pétitions en faveur d'Angela Davis, « victime de la cruauté des racistes blancs » ; qui, peut-être, avait donné de l'argent pour secourir les victimes des bombardements américains au Vietnam ; qui, certainement, avait vibré d'indignation au procès intenté à Régis Debray par le régime de l'odieux général Barrientos, en Bolivie ; et cet homme n'avait éprouvé aucun

remords à fraterniser avec le Barrientos de Yaoundé. S'il avait été professeur à Arles ou à Montargis, inscrit au SNES, il aurait considéré comme un déshonneur de serrer la main du sous-préfet. Mais, en Afrique, il avait été fier de frayer avec l'élite des dirigeants locaux, dont il avait peut-être sollicité les invitations. Comme ses ancêtres « membres de l'Institut, savants et gens de lettres, philosophes, philanthropes, théophilanthropes » qu'évoque Chateaubriand et qui, pendant l'occupation alliée en 1814, « passaient leur vie chez l'autocrate Alexandre, chez ce brutal Tartare, et en revenaient comblés, chargés d'éloges et de tabatières », notre intellectuel de gauche, sitôt quitté le sol et les mœurs de l'Europe, avait oublié de vitupérer la perversité inhérente au pouvoir. Il s'était tout à coup découvert l'ami des puissants, soit que, coupé de son *Nouvel Observateur* ou de son *Express*, il fût privé d'un code pour déchiffrer le monde et se le rendre intelligible, soit que ses nouveaux amis, tortionnaires comme Hitler, Franco, Thieu ou Barrientos, ne figurassent point, au contraire de ces derniers, dans son petit guide d'homme de gauche conscient et organisé.

Il décrivait maintenant, avec une vigueur de coloris que je lui enviais, je dois l'avouer, et toujours avec la même jovialité, un camp de concentration (qu'il appelait « camp d'internement », terme pudique de la littérature officielle) qu'il lui avait été donné de visiter. Il aurait raconté avec les mêmes accents sa visite dans une réserve peuplée de fauves, au lieu d'êtres humains. Cependant, transporté par son récit, je voyais le directeur du camp de concentration, un grand homme gras et hilare, chauve, le crâne luisant, affable, empressé auprès du

visiteur, dissertant à perte de souffle, vantant les vertus éducatives de la détention, lui qui était pourtant analphabète. Le gros homme faisait admirer à ses hôtes les équipements du camp et, comme c'était l'heure du repas, il les entraînait au réfectoire, et leur montrait le spectacle inoubliable des détenus accroupis autour d'énormes ustensiles, en fonte peut-être, dans lesquels leurs mains pataugeaient en même temps, baignant dans une sorte de sauce, ainsi que les groins de porcs dans une auge.

Je me prenais à imaginer le même homme, ou un autre de ses semblables, il y a trente ou trente-cinq ans, ayant peut-être été un des premiers témoins des horreurs hitlériennes, racontant à son retour en France avec le même entrain jovial et la même insensibilité les atrocités de ce qu'on n'était pas encore autorisé par la convention à appeler les camps de concentration et qu'une sorte de réflexe pavlovien collectif, nommé avec emphase sensibilité occidentale, n'avait pas encore habitué à évoquer avec dans la voix les trémolos d'usage.

Tout n'est-il pas finalement affaire de mode, c'est-à-dire de conditionnement ? me disais-je en sortant de là. Voilà un dépositaire officiel de l'humanisme qui, dans le spectacle de la souffrance humaine, n'avait cherché que quelques calembours. Et c'était un homme de gauche, tant il est vrai que certains vont à gauche, comme d'autres chez Maxim's.

Certes ce n'était que la souffrance d'hommes noirs, d'hommes d'Afrique. Tels les ingénieux et délicats oiseaux, l'homme de

gauche avait, lui aussi, bâti son nid douillet au milieu de la jungle retentissant des cris déchirants des suppliciés et, pour mieux dormir, sans doute s'était-il mis des boules Quies dans les oreilles.

US go home !

Un observateur pressé serait tenté d'expliquer par la haine de l'oppression et de l'exploitation des peuples faibles la violente hostilité de la « gauche » française à la politique asiatique et latino-américaine de Washington. Moi aussi, jeune étudiant débarqué de mon Afrique natale, j'ai longtemps cru voir dans la vogue du Noir américain sévissant au sein de la gauche au début des années 1950, l'illustration des idées léguées par les encyclopédistes et leurs amis. C'était pour moi la preuve que demeurerait vivace l'état d'esprit traduit par ces phrases de Montesquieu dont j'avais si souvent entendu parler : « Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais. [...] Ceux dont il s'agit sont noirs des pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre... » N'était-ce pas la même philosophie qui s'exprimait dans un épisode non moins fameux de *Candide*, celui du nègre de Surinam, qui, en un raccourci plus instructif que des volumes didactiques, explique au lecteur que l'esclavage des Noirs est l'instrument nécessaire de la prospérité de l'Europe ? La pensée révolutionnaire du XVIII^e

siècle français est un moyen de mystification si commode et si efficace qu'en sortant des mains des professeurs de français de son petit lycée colonial, le jeune Africain qui arrive en France pour achever ses études croit reconnaître d'abord un Voltaire ou un Montesquieu dans chaque Français qu'il rencontre, y compris son épicier.

Si la vie a tôt fait de lui dévoiler le racisme latent, parfois virulent du petit peuple, les commentaires des journaux, dès la première crise en Afrique, lui révéleront que le prétendu anti-impérialisme de la gauche française n'est qu'un antiaméricanisme petit-bourgeois, c'est-à-dire un comportement incohérent, inconséquent, que ne sous-tend aucun principe. Ce sont les réactions d'un chauvinisme épidermique, une sorte de besoin de revanche toujours refoulé, mais sans cesse résurgent, et qui finit par se sublimer tant bien que mal. Ainsi, avec le Noir américain, il ne s'agit pas tant de défense des opprimés (la gauche alors n'irait pas chercher si loin) que de compétition avec l'écrasante Amérique, sur son propre terrain : il faut lui prouver, et se prouver à soi-même aussi, que là où elle s'est révélée détestable, on peut être sublime.

Cet antiaméricanisme a été aussi très longtemps pour la gauche une diversion qui lui permettait d'oublier ses propres Noirs et ses Arabes, dont les aspirations et les revendications ainsi méconnues n'arrivaient jamais à se faire jour. On constate avec étonnement qu'il n'a pas existé, depuis le début du siècle, un véritable courant de sympathie pour les colonisés des Afriques

arabe et noire et que les engagements dans ce domaine apparaissent toujours comme le fait d'individualités isolées, André Gide entre les deux guerres, au grand scandale des bien-pensants, Claude Bourdet et Pierre Stibbe pendant les années 1950. Certaines péripéties ont pu faire illusion vers la fin de la guerre d'Algérie ; en fait, cette dernière ainsi que toutes les révolutions quand elles prennent un tour victorieux, a attiré vers 1960 un grand nombre d'ouvriers de la onzième heure, empressés à voler au secours de la victoire. On peut affirmer qu'à la veille du 1^{er} novembre 1954, le lecteur de journaux de gauche, pourtant bien informé sur l'actualité de la bourgade d'Argentine où est née (ou a grandi) Eva Peron, sur les frasques hollywoodiennes des héritiers du Benefactor, sur la dernière apparition publique de Father Divine, ignore à peu près tout du MTLD et, à plus forte raison, des centralistes. Et si quelques privilégiés, dans la pénombre, entrevoyaient quelque bout de l'iceberg du nationalisme algérien, ils le devaient à Claude Bourdet et à son journal *France-Observateur*.

Dans ce sens, on s'aperçoit que la presse dite « de gauche » s'est vraiment surpassée durant les scandaleux procès de Yaoundé. si les journaux révolutionnaires malheureusement trop marginaux, tels *Politique Hebdo*, *Lutte ouvrière* et *Rouge*, ont, sans ambiguïté et avec une admirable vigueur, situé l'affaire dans la perspective des efforts des pays riches pour perpétuer leur domination économique et culturelle sur les pays démunis, assimilant le combat de l'UPC à celui des révolutionnaires vietnamiens et latino-américains, partout ailleurs, quel sauve-qui-peut !

Il faut faire une exception en faveur de *L'Express*, hebdomadaire au demeurant difficile à classer, miroir flatteur des cadres éclairés, dont le style paraît vouloir imiter la manière franche et directe du *New York Times* et de la presse libérale américaine, comme on a pu l'observer avec l'affaire du Tchad où le journal de Mme François Giroud fut le premier à publier des informations confondantes. Cette fois encore, dès son premier article sur l'affaire, *L'Express*, par la plume de Jacques Derogy, a mis au grand jour les deux aspects essentiels de la situation camerounaise, insistant sur la résistance au régime Ahidjo et le combat des Camerounais contre les intérêts économiques du néocolonialisme :

... En vérité, le gouvernement Ahidjo a tout fait pour discréditer Mgr Ndongmo, dont l'influence sur la jeunesse était grande grâce au journal qu'il dirigeait, et dont *l'action sociale gênait sans doute certaines survivances économiques de la colonisation* ^[2]. Pour remplacer les produits d'importation tout en procurant des emplois autochtones et des fonds à ses écoles, l'évêque avait financé, l'an dernier, la création d'une fabrique d'articles usuels en plastique qui, à partir d'avril, a fonctionné entièrement pour le compte du diocèse et réalisé 9 millions CFA de contrats de vente ; Le 17 avril, le gérant camerounais est interné, sans motif ni mandat, par la police spéciale de Yaoundé. Le 12 juin, la Banque de l'Afrique occidentale coupe sans préavis les crédits à ses successeurs : un administrateur belge, M. Yves Verbeek, et un directeur technique polonais, M. Krzeminski. [...] Tous les deux sont expulsés sans motif de Douala, au début de juillet.

La production est arrêtée, l'entreprise ferme ^[3], 70 ouvriers, qui faisaient vivre 700 familles, sont au chômage. L'évêque est convoqué à Rome pour s'expliquer sur cette déconfiture qui affecte le diocèse. Alors, la rumeur se répand de la découverte d'un dépôt d'armes dans l'usine. [...] L'avant-veille du retour de Mgr Ndongmo, le pape nomme, sans l'avertir, un administrateur apostolique pour apurer les comptes, mesure habituellement réservée aux cas où un évêque est empêché d'exercer. [...] Le moment a pu paraître propice à l'éviction d'un prélat gênant...

(L'Express, 21-27 septembre 1970.)

Après le procès, le même journal dénonça le verdict du tribunal militaire, ainsi que les irrégularités de toutes sortes qui entachaient le jugement, signalant sans ambages le risque d'aggravation de la guerre civile si les accusés condamnés à mort étaient exécutés. Enfin, après l'exécution d'Ernest Ouandié et de ses deux compagnons, *L'Express* mentionna l'événement à la rubrique nécrologique des personnalités.

Je propose maintenant à l'attention du lecteur le texte étonnant que voici *in extenso* :

Dans un mois, Monsieur le Président de la République, vous vous trouverez en visite officielle au Cameroun – ce pays d'Afrique noire où (exception faite des affreux génocides du Nigéria et du Congo ex-belge) nulle part, TANT DE SANG n'a coulé, depuis le déclenchement « en chaîne » des indépendances africaines.

QUARANTE MILLE MORTS au Cameroun, depuis 1960, du fait des rébellions continues, de leur sanglante répression, du terrorisme et de l'écrasement de ce terrorisme, car la violence ne cesse d'enfanter la violence !

Des centaines de villages razziés, souvent incendiés, rasés jusqu'au sol ! Rien qu'en 1960-1961, CENT CINQUANTE-SIX ORADOUR dans le malheureux pays bassa, et dont il ne reste plus le moindre vestige aujourd'hui : en dix années, la brousse équatoriale a tout recouvert, les ruines, les charniers et les tombes...

Et le mot d'ordre avait été : « Il ne devra rien en rester, même pas une poutre calcinée... »

Des milliers de déportés politiques, à temps ou à vie, dont beaucoup sont morts en déportation et dont on n'a plus jamais entendu parler, SANS JUGEMENT, sans procureur, sans avocat, sans témoins, sans greffier et sans juge ! Car, au Cameroun, c'est la norme : sur une dénonciation anonyme et calomnieuse, la police vient à trois heures du matin, se saisit d'un homme qui, menotté, les mains derrière le dos, est jeté dans un camion, au milieu des pleurs de sa famille à laquelle on impose le silence. Et cet homme, nul ne le reverra plus jamais. [...] Souvent, il ignore même de quoi il est accusé. [...]

Toujours au Cameroun, l'état d'urgence depuis 1960 ; le couvre-feu pendant neuf ans à Douala, ville de 300 000 habitants ; le couvre-feu encore en vigueur en divers

endroits en ce moment. Le régime du laissez-passer, qui dure depuis ONZE ANS dans une région grande comme huit départements français – et qui durera encore des années et des années. [...] Les contrôles policiers incessants, vexatoires, insolents, assortis (pour ce qui concerne les Noirs), de vols de marchandises, de chantage, d'extorsions : « Donne 500 F (CFA) ou tu ne bougeras pas d'ici pendant 24 heures », etc.

La rébellion, noyée dans le sang, dix fois écrasée, dix fois renaissante ! Et maintenant, après des centaines d'autres, on va fusiller Ernest Ouandié et ses lieutenants. Je sais qu'ils sauront mourir en braves ; ils n'ont pas peur de la mort ! Pour eux, elle est préférable aux tortures qu'ils endureraient pendant des années, avant d'être, quand même, assassinés...

Ils sont de la trempe de Ruben Um Nyobé dit « le père de l'indépendance » odieusement assassiné il y a dix ans (fusillé dans le dos, à trente mètres, pour faire croire qu'il avait été abattu alors qu'il fuyait, après les sommations réglementaires, alors que, livré par un Judas de son entourage, il avait été capturé en plein sommeil)...

Ruben – l'intellectuel, le chic garçon, le chrétien qui, lorsque ses maquisards allaient fusiller un policier ou un militaire ayant commis de multiples crimes, allait l'assister dans ses derniers moments avec des paroles qui bouleversaient les « hommes des maquis » : « Mon frère, l'heure est venue où

tu vas expier tes horribles crimes... L'heure indicible du repentir et des larmes... Dans quelques instants, tu vas comparaître devant Celui qui nous jugera tous un jour, Celui qui punit et qui, seul, peut pardonner... Si tu crois en Lui, prions ensemble et implorons sa miséricorde ! »

Ruben s'agenouillait alors à côté du poteau d'exécution et priait à haute voix... Il terminait par la prière des agonisants... D'une voix sourde, l'assistance disait : « Amen. »

Le chef rebelle se relevait lentement, et disait encore, en étendant les bras : « Que justice, maintenant, soit faite... »

... La salve éclatait... L'homme lié s'effondrait.

Ruben partait après avoir ordonné : « Que ce malheureux soit enterré décemment, et selon les rites de sa croyance. »

L'implacable El Hadj Ahmadou Ahidjo n'a JAMAIS, jusqu'ici, usé de son droit de grâce pour des condamnés à mort politiques. JAMAIS, sur son ordre, aucun adoucissement n'a été apporté au régime effroyable des camps de torture et d'extermination, dont j'ai été, au Cameroun, le témoin horrifié. [...]

Quelques exemples de tortures :

LA BALANÇOIRE : les patients, tous menottés les mains derrière le dos et entièrement nus, dans une pièce à peine éclairée, sont tour à tour attachés, la tête en bas, par les deux gros orteils, avec des fils de fer qu'on serre avec des tenailles, et

les cuisses largement écartées. On imprime alors un long mouvement de balançoire, sur une trajectoire de 8 à 10 mètres. À chaque bout, un policier ou un militaire, muni de la longue chicotte rigide d'un mètre, frappe, d'abord les fesses, puis le ventre, visant spécialement les parties sexuelles, puis le visage, la bouche, les yeux. [...] Le sang gicle jusque sur les murs et se répand de tous côtés. Si l'homme est évanoui, on le ranime avec un seau d'eau en plein visage. [...] L'homme est mourant quand on le détache. Et l'on passe au suivant...

Vers trois heures du matin, un camion militaire emmène au cimetière les cadavres. [...] Une équipe de prisonniers les enterre, nus et sanglants, dans un grand trou. [...] Si un des malheureux respire encore, on l'enterre vivant...

LE BAC EN CIMENT : les prisonniers, nus, sont enchaînés accroupis dans des bacs en ciment avec de l'eau glacée jusqu'aux narines, pendant des jours et des jours. [...] Un système perfectionné de fils électriques permet de faire passer des décharges de courant dans l'eau des bacs. [...] Un certain nombre de fois dans la nuit, un des geôliers, « pour s'amuser », met le contact. On entend alors des hurlements de damnés, qui glacent de terreur les habitants loin à la ronde. Les malheureux, dans leurs bacs en ciment,

DEVIENNENT FOUS !...

Oui, j'affirme que cela se passe depuis des années, notamment au camp de torture et d'extermination du

Manengouba (Nkongsamba)...

Charles VAN DE LANOITTE ^[4] .

Détrompez-vous, cher lecteur, cette lettre ouverte n'a pas paru dans un journal de « gauche », mais dans *Rivarol* du 28 janvier 1971.

Cher lecteur, si vous voulez connaître la vérité sur l'Afrique, lisez donc désormais la presse d'extrême droite. Signe des temps, seules les idéologies d'extrême droite, loin de redouter la vérité sur l'Afrique, s'en accommodent au contraire parfaitement. Elles paraissent, seules, considérer que les conséquences de la décolonisation ratée d'Afrique noire servent leurs credos. La vérité n'est plus progressiste ! Telle est la plus consternante leçon de cette singulière affaire.

Notes du chapitre

[1] ↑ (Édit. 1977) Cela se passait en décembre 1971, chez Jean Pouillon, secrétaire de rédaction de la revue *Les Temps Modernes*, à qui j'étais venu proposer en bonnes feuilles, sans succès d'ailleurs (ce qui a été ma plus grande surprise depuis très longtemps dans cette nébuleuse qu'est la gauche française), les trois premiers chapitres de *Main basse sur le Cameroun*, espérant ainsi conjurer la saisie que déjà je pressentais. Le personnage que je mets ici en scène est un nommé Tardits qui, comme devait me l'apprendre quelques mois plus tard Stanislas Adotévi, plus familier que moi de la faune trop mêlée de l'africanisme mondain, n'était pas vraiment un professeur, mais plus exactement un administrateur des colonies reconverti, depuis les indépendances, dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Avec quelle facilité et quelle constance administrateurs coloniaux et militaires, dont la formation de départ est pourtant, de l'avis de tous, exécration, se reconvertissent dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, j'en reste

toujours personnellement bouche bée. Dois-je avouer que je fus quand même soulagé d'apprendre que mon commensal de rencontre n'était pas, comme moi-même, réellement un professeur, je veux dire un éducateur de vocation, de formation et surtout de moralité.

[2] ↑ Souligné par M. B.

[3] ↑ Souligné par M. B.

[4] ↑ Le lecteur connaît déjà ce témoin exceptionnellement courageux et humain.

L'intelligence française malade de l'Afrique gaullienne ?

Qui prendra jamais la vraie mesure de l'infection infusée dans les esprits d'Afrique et de France même par la décolonisation gaulliste ? Du moins une preuve concrète, désormais indélébile, de l'altération qui s'est ensuivie, subsiste-t-elle dans la chronique africaine des quatorze années qui viennent de s'écouler ; elle sera pour l'histoire un bel exemple d'aveuglement politique. Comme souvent dans les épidémies, les meilleurs, loin d'être épargnés, ont parfois subi les atteintes les plus cruelles.

Aussi, voulant offrir à mon lecteur la matière d'une méditation en lui soumettant quelques extraits d'articles relatifs à la tragédie camerounaise parus dans un grand quotidien depuis 1958, me vois-je obligé d'impliquer *Le Monde*, du fait de quelques-uns de ses collaborateurs, ceux de la rubrique « Afrique » ; et cela, au risque de paraître vouloir associer, par le procédé de la répétition, à une lamentable affaire, une institution respectable, au risque, aussi, de lui faire grief de consentir à ses rubriques une autonomie et une liberté d'expression si parcimonieusement mesurées dans les autres publications.

Temps nouveaux et vieux prétextes

Sous la colonisation, la rubrique africaine du *Monde* n'avait manifesté aucune sympathie pour l'UPC (Union des populations du Cameroun), front progressiste de patriotes camerounais, de marxistes, de libéraux, de travailleurs et d'intellectuels qui, dès la fin de la guerre, et à *l'exclusion de tout autre mouvement politique*, s'était lancée dans la bataille pour l'indépendance. Mais cette hostilité avait paru en accord avec l'esprit de l'époque. Toutefois, même après que l'opinion française eut accepté l'idée d'une émancipation des colonies, ceux des Camerounais qui admiraient le grand quotidien furent attristés de voir ses collaborateurs persister dans leur animosité à l'égard de l'UPC.

Le vrai fondement, le mobile, de cette politique est sans doute exprimé dans ce commentaire paru le 16 septembre 1958 et accompagnant l'annonce de la mort de Ruben Um Nyobé, premier secrétaire général de l'UPC :

Mouvement d'opposition armée au gouvernement de M. Ahidjo, l'Union des populations du Cameroun est pratiquement divisée en deux tendances. La plus activiste, animée par MM. Félix Moumié et Ernest OUandié, respectivement président et vice-président du mouvement, a ouvert un bureau d'information au Caire. La seconde, restée dans le pays, était dirigée par M. Ruben Um Nyobé. Si la mort du secrétaire général de l'UPC est dans l'immédiat

susceptible de porter un coup grave à la rébellion qui a fait « abcès de fixation » dans le Sud-Cameroun, dans l'avenir les conséquences peuvent en être différentes. En effet, la tendance intransigeante et *antifrançaise* ^[1] de l'UPC risque de prendre progressivement en main les destinées du pays.

Longtemps, c'est ce thème chauvin, renforcé par celui de la division de l'UPC en deux tendances, qui va prévaloir, comme le montre cette lettre (reproduite, à l'exclusion d'autres témoignant dans un sens différent) d'un intellectuel camerounais, appartenant à la tendance dite modérée et donc « profrançaise » de l'UPC, Joseph Senté.

[...] N'est-il pas clair que l'enjeu de Moumié est uniquement la conquête du pouvoir ? Non, l'UPC n'est pas derrière Moumié. Elle est au Cameroun. Elle suit la tendance de Mayi Matip. C'est cette UPC – la véritable – qui réprouve le terrorisme et la violence. Au moment où cette politique de M. Mayi Matip s'efforce de rallier autour d'elle tous les hommes de bonne volonté par des voies démocratiques, MM. Moumié et Mbida préconisent le terrorisme contre les Blancs. De tels agissements ne pouvaient manquer de provoquer l'indignation dans le pays. [...] « *Pour nous, nationalistes camerounais, le maintien de l'empreinte française au Cameroun n'est pas une question d'opportunité politique, mais une nécessité* », a déclaré Ruben Um Nyobé à *La Dépêche du Midi*. [...] Je crois donc que *la présence française au Cameroun ne posera pas de problème si nos deux pays*

travaillent dans une confiance mutuelle, dans l'honnêteté, dans la franchise ^[2] .

(Le Monde, 16 juillet 1959.)

Deux ans plus tard, les représentants de cette tendance dite modérée de l'UPC seront traînés devant ses tribunaux par Ahmadou Ahidjo devenu président de la République, qui leur reprochera de ne pas accueillir avec enthousiasme la transformation de son parti en parti unique ; ils seront condamnés à trois ans de prison et à de nombreuses peines accessoires sans soulever de sympathie dans la presse.

Pour le moment, nous n'en sommes qu'au 13 avril 1960, moins de quatre mois après la proclamation de l'indépendance camerounaise. Ahmadou Ahidjo, lui, est toujours Premier ministre, surtout par la grâce d'un gouverneur colonial, si le lecteur s'en souvient, et maintenant du corps expéditionnaire français qui se bat surtout dans l'Ouest, où il s'efforce de briser l'élan de l'insurrection et la vigueur des maquis de l'UPC. Le Premier ministre entreprend donc d'organiser les élections qui doivent lui permettre de compléter les institutions du jeune État et en même temps d'entamer sa propre ascension. Le moins qu'on puisse dire à ce stade, c'est qu'elle n'est nullement irrésistible. *Le Monde* lui-même laisse percer son désarroi, le 13 avril 1960, sous le titre : « Les élections camerounaises ont provoqué l'élimination des personnalités traditionnelles et de membres du gouvernement de M. Ahidjo », on peut lire dans un

article signé de M. André Blanchet, journaliste spécialement dépêché sur place :

... Il n'en est que plus saisissant de mesurer les proportions de l'hécatombe qui affecte l'équipe gouvernementale : la plupart des ministres de M. Ahidjo sont en effet battus, y compris son ministre résidant en pays bamiléké, foyer des troubles que l'on sait, le chef Mathias Djoumessi. [...] C'est dire qu'on assistera *inévitavelmente*^[3] à un renouvellement profond du personnel dirigeant du Cameroun, quand bien même se constituerait une majorité favorable au parti de M. Ahidjo. À ce renouvellement sera associé pour la première fois un candidat malchanceux des scrutins antérieurs, le Dr Bebey Eyidi, ancien attaché du cabinet du Dr Aujoulat au ministère de la France d'outre-mer, dont l'attentisme des dernières années inclinait de plus en plus dans la direction de l'UPC ; se présentant à Douala comme opposant au gouvernement actuel, il vient de battre un membre de ce dernier, le chef Bétoté Akwa, et *parmi la propre tribu de celui-ci*^[4]. Son succès permet aux observateurs d'envisager que M. Ahidjo, s'il était élu à la présidence de la République et découvrirait la nécessité d'appeler au pouvoir un membre de l'opposition, pourrait pressentir le Dr Bebey Eyidi, pour les fonctions de Premier ministre. [...] Rentré de Conakry juste à temps pour participer à la consultation, l'ancien Premier ministre, André-Marie Mbida, était réélu d'avance sans concurrent. Comme il était généralement prévu, M. Mayi Matip, qu'on devrait retrouver prochainement à un poste ministériel, l'a emporté aisément en Sanaga-Maritime. [...]

Élu à New-Bell, quartier des « étrangers » à Douala, l'ancien président des étudiants camerounais en France, M. Victor Kanga, sera peut-être de ces personnalités nouvelles avec lesquelles devront compter les vétérans de la politique locale, fortement atteints par le scrutin du 10 avril.

Cet article, égrenant les noms des plus importantes personnalités « sudistes » qui, bien qu'élues par le suffrage universel, vont être méthodiquement éliminées de la scène politique, est déjà gros de tous les orages à venir. On verra bientôt Ahmadou Ahidjo fabriquer un complot pour se débarrasser de MM. Mbida, Bebey Eyidi et Mayi Matip, leaders jouissant de la confiance des populations qui les avaient élus, et cela en faisant fi parfois des clivages tribaux ; plus tard, ce sera le tour de Victor Kanga.

La consultation est un tel fiasco pour le Premier ministre, Ahmadou Ahidjo, que revenant sur l'événement le 15 avril 1960, *Le Monde*, qui titre : « À l'issue des élections camerounaises, la position de M. Ahidjo risque d'être affaiblie », écrit dans un article non signé :

... Il n'en reste pas moins vrai que la position du Premier ministre [Ahmadou Ahidjo] sera amoindrie, les partis d'opposition ayant remporté de nets succès, surtout dans la Sanaga. Les « démocrates » (dont le chef de file est l'ancien Premier ministre, M. André-Marie Mbida) enlèvent une dizaine de sièges. Mais il faut surtout relever que l'Union des populations du Cameroun (tendance « légale » de M. Matip)

détient dès maintenant 13 sièges, auxquels pourraient s'ajouter ceux des candidats proupécistes, tels que le Dr Bebey Eyidi (dans le Wouri) et quatre autres dans le département bamiléké.

Il faut que le lecteur conserve bien dans sa mémoire cet échec de M. Ahmadou Ahidjo, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure...

L'aube de la « gaullocratie »

Quelques mois après, se sont déroulées les élections présidentielles au terme desquelles Ahmadou Ahidjo s'est déclaré élu. Inutile de dire combien cette consultation est contestable, et contestée. Si majorité il y a eu, Ahmadou Ahidjo la doit surtout à son Nord natal, où, précisément, les élections sont purement théoriques, la structure féodale et esclavagiste de la société peuhle déjouant d'avance tout effort pour organiser l'expression individuelle et secrète de choix politiques libres.

Le 26 juillet 1960, voici le premier président de la République du Cameroun étreignant son titre au cours d'une visite officielle à Paris, à la cour de son suzerain. Alors explose le thème bien connu aujourd'hui de l'homme unique, providentiel, d'autant plus loufoque que, jamais peut-être dans un si jeune État, un

président ne fut aussi discuté. Dans un portrait fort académique, Philippe Decraene écrit :

... En dépit de ce réel succès [l'indépendance obtenue à l'amiable], M. Ahidjo demeure quelque peu isolé sur le plan intérieur. [...] Néanmoins, bien que musulman, bien qu'originaire du Nord, le président de la République du Cameroun semble être actuellement le *seul homme capable de préserver l'unité du pays* ^[5], où de sourds antagonismes ethniques opposent les unes aux autres les populations de l'intérieur à celles de la côte.

Philippe Decraene devrait nous expliquer quelles vertus singulières, en dehors du patronage de Charles de Gaulle, font tout à coup de M. Ahidjo un homme irremplaçable.

Commence aussi à poindre dans ce portrait un thème qui va connaître bientôt un immense succès, mais qui n'est encore à ce moment que très maladroitement effleuré, comme à tâtons, celui de l'antagonisme des ethnies ; mais, pour le moment, ce n'est pas le Nord qui s'oppose au Sud, les Foulbés aux Bamiléké, mais les populations « de l'intérieur » à celles de « la côte », sans autre précision.

Bien entendu, le portrait n'oublie pas la petite touche chauvine :

... Ainsi, aux ententes communautaires, il [M. Ahidjo] a toujours préféré les accords bilatéraux avec la République française...

Tant il est vrai que l'idéologie gaulliste n'a pas dissous le vieux substrat, bien au contraire.

Transportons-nous maintenant au mois de juillet 1962 pour assister au plus sinistre virage jamais pris peut-être par un grand ami de la France.

Le Cameroun est indépendant depuis dix-huit mois, Ahmadou Ahidjo président de la République depuis un peu plus d'un an et, au moins dans l'Ouest bamiléké, la guerre de pacification se poursuit toujours avec acharnement, comme en témoigne un reportage de Danièle Hunebelle déjà cité.

Le président vient pourtant de remporter une incontestable victoire diplomatique plutôt que politique : l'ancien Cameroun anglais vient de se joindre au Cameroun francophone avec lequel il forme désormais une seule nation. Cette réunification, qui avait toujours été exigée par l'UPC, Ahmadou Ahidjo, conformément au style qui lui est particulier, la présente triomphalement comme la victoire de la modération et de ce qu'il appelle la sagesse africaine, qui est en fait sa docilité.

Le président a-t-il alors reçu des encouragements de son suzerain dont l'étoile internationale est au zénith et qui a peut-être arrêté le maintien de la présence française telle quelle ? Ou bien son avantage lui est-il monté à la tête ? Le président entreprend une manœuvre d'une audace et d'une brutalité folles, qui va, cette fois, plonger toute la moitié sud du Cameroun dans les larmes, le sang et le chaos pour une période

dont personne alors ne pouvait prévoir la durée et dont les conséquences demeurent incalculables même aujourd'hui.

Il faut que le lecteur suive bien cette affaire, sans laquelle ce qui se passe aujourd'hui au Cameroun est inintelligible, de même que l'embarras lourd tantôt de contradictions et tantôt de déclarations cyniques des thuriféraires du président camerounais.

Ayant décidé que la présence d'une opposition est un luxe inutile pour le Cameroun et une gêne intolérable pour sa liberté personnelle, Ahmadou Ahidjo ordonne donc à toutes les formations politiques de se fondre dans l'Unité camerounaise, son propre parti. Mais, comme les grands leaders « sudistes » montrent peu d'empressement à obtempérer, le président, à la faveur d'un complot providentiel, les fait arrêter et mettre en jugement.

Qui sont donc exactement ces hommes ? Le lecteur les connaît déjà. Ce sont ceux-là mêmes pour lesquels, au témoignage d'un envoyé spécial du *Monde*, M. André Blanchet, le suffrage universel avait un an plus tôt à ce point mis en lumière la faveur populaire qu'il paraissait qu'on dût inévitablement « assister à un renouvellement profond du personnel dirigeant » de la République.

Ainsi d'André-Marie Mbida, rappelons-nous ce que disait André Blanchet :

Rentré de Conakry juste à temps pour participer à la consultation, l'ancien Premier ministre était réélu d'avance sans concurrent.

(*Le Monde*, 13 avril 1960.)

Ou encore :

Les démocrates (dont le chef de file est l'ancien Premier ministre, M. André-Marie Mbida) enlèvent une dizaine de sièges.

(*Le Monde*, 15 avril 1960.)

Ainsi de Bebey Eyidi :

... se présentant à Douala comme opposant au gouvernement actuel, il vient de battre un membre de ce dernier, le chef Bétoté Akwa, et parmi la propre tribu de celui-ci. Son succès permet à certains observateurs d'envisager que M. Ahidjo, s'il était élu à la présidence de la République et découvrait la nécessité d'appeler au pouvoir un membre de l'opposition, pourrait pressentir le Dr B. Eyidi pour les fonctions de Premier ministre.

(*Le Monde*, 13 avril 1960.)

Et Mayi Matip ? Le lecteur se souvient sans doute de la lettre de Joseph Sendé, complaisamment reproduite dans *Le Monde* du 16 juillet 1958, dans laquelle il était affirmé notamment :

Non, l'UPC n'est pas derrière Moumié. Elle est au Cameroun. Elle suit la tendance de Mayi Matip. C'est cette UPC – la véritable – qui réproouve le terrorisme et la violence. [...] Je crois donc que la présence française au Cameroun ne posera pas de problème si nos deux pays travaillent dans une confiance mutuelle, dans l'honnêteté, dans la franchise.

Qu'on se rappelle aussi cette appréciation d'André Blanchet, au lendemain des élections législatives d'avril 1960 :

Comme il était généralement prévu, M. Mayi Matip, qu'on devrait retrouver prochainement à un poste ministériel, l'a emporté aisément en Sanaga-Maritime.

(*Le Monde*, 13 avril 1960)

Ou bien encore :

Mais il faut surtout relever que l'Union des populations du Cameroun (tendance « légale » de M. Matip) détient dès maintenant 13 sièges, auxquels pourraient s'ajouter ceux des candidats pro-upécistes, tels que le Dr Bebey Eyidi (dans le Wouri) et quatre autres dans le département bamiléké.

Quant à M. Charles Okala, s'il n'est pas question de lui dans les articles de M. A. Blanchet rendant compte du mémorable scrutin, c'est néanmoins une personnalité très populaire dans son pays natal, Bafia ; c'est aussi un vieux routier de la politique camerounaise, détenteur sous la colonisation d'un mandat de

sénateur et, à ce titre, bien connu dans les couloirs du Palais du Luxembourg à Paris.

Tous ces hommes ne sont pas seulement investis de la mission de représenter les populations qui les ont librement désignés (les élections d'avril 1960 furent les dernières à être à peu près démocratiques dans le Sud) ; ils sont aussi véritablement des guides de l'opinion locale, qui se règle sur eux dans les périodes critiques.

Après la mort du premier chef de l'UPC, Ruben Um Nyobé, tombé dans le maquis, et le bannissement des autres dirigeants progressistes, Félix Moumié (qui devait être assassiné à Genève), Ernest Ouandié, Abel Kingué, etc., Ahmadou Ahidjo vient, ni plus ni moins, de décapiter une deuxième fois la société « sudiste ». Il est clair que le président ne veut plus avoir désormais en face de lui que des foules « sudistes » inorganisées, faciles à manipuler.

Avec l'assassinat d'Osendé Afana en 1966, l'embaстиllement la même année de Victor Kanga et l'élimination de Mgr Ndongmo en 1970, Ahmadou Ahidjo s'en prenait, avec un peu moins de méthode cette fois, à la troisième génération des grands leaders « sudistes », ceux qui, ayant eu la trentaine autour de 1960, avaient été naturellement poussés en première ligne au cours de la première décennie de l'indépendance. La situation est identique à celle du Nigéria, où les musulmans tentent aussi d'une façon ou d'une autre de supprimer l'élite biafraise, mais plus absurde au Cameroun où les « nordistes », contrairement

au Nigéria, n'ont même pas le nombre pour eux. Simplement, la colonisation leur a délibérément légué, en le renforçant, l'appareil de l'État pour les récompenser, comme au Nigéria, de n'avoir pas pris part à la lutte d'émancipation nationale, ressentie dans les sphères coloniales comme une vaste entreprise d'humiliation du Blanc encouragée et financée par le communisme international. La colonisation, par Ahidjo interposé, tire ainsi vengeance des événements des années 1950. Mais, comme le Cameroun se situe dans une zone d'influence française, aucun commentateur en France n'a le courage de mettre en lumière cet aspect effroyable du problème camerounais. C'est pourtant cette vérité que Georges Chaffard laisse échapper, lorsque, racontant la fin (supposée) de Ruben Um Nyobé, il écrit cette phrase, qui paraît d'abord étrange :

... parce que, en s'enfuyant, il emportait à la main une serviette, on l'avait pris pour un « intellectuel » et, malgré les ordres, on avait tiré.

**(G. Chaffard, *Les Carnes secrets de la décolonisation*,
t. I, p. 347.)**

Revenons à l'élimination des ténors « sudistes »^[6] de la politique camerounaise en 1962 : André-Marie Mbida, le Dr Bebey Eyidi, Mayi Matip, et Charles Okala.

L'affaire n'a nullement été improvisée, et c'est, très naïvement, un journaliste du *Monde* qui tout à l'heure l'avoue, avec, dans le ton, ce rien d'ironie qui est la suprême élégance à Paris. André Blanchet avait écrit, le 15 avril 1960, dans un bref article

concluant ses comptes rendus des élections législatives camerounaises :

Ahmadou Ahidjo conservera sa majorité avec un minimum de 53 sièges sur 100. [...] Il n'en reste pas moins vrai que la position du Premier ministre sera amoindrie...

(En réalité, cette prévision était encore trop optimiste : nous saurons par *Le Monde* du 12 juillet 1962, M. Ahidjo ne dispose finalement que d'une unique voix de majorité, soit 51 voix sur 100.)

Devant cette situation, Ahmadou Ahidjo, maintenant président de la République, aurait dû ou bien appeler un membre de l'opposition à former un gouvernement de coalition (c'est ce à quoi s'attendaient, comme dit l'envoyé spécial du *Monde*, beaucoup d'observateurs) ou bien provoquer, si possible, de nouvelles élections et demander au pays de lui donner les moyens de gouverner. Mais le président opte pour une autre solution. Désormais, en effet, le président est sous la coupe de ses mauvais conseillers, ceux qui, selon le poète, chuchotent sans cesse à l'oreille du souverain :

*Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné ;
Que s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.*

Le Monde du 12 juillet 1962, par un article signé d'André Blanchet, nous révèle que

l'Union camerounaise (mouvement de M. Ahidjo), partie de cinquante et un sièges en avril 1960, se retrouvait forte de quatrevingt-cinq députés – sur cent – à l'Assemblée, *acquis* ^[7] au parti de M. Ahidjo depuis sa fondation.

Ah, qu'en termes choisis !...

Le mot « acquis » est en effet le terme propre – et même acquis à prix d'or. Que s'est-il passé en effet entre le mois d'avril 1960, où les premières élections législatives du Cameroun indépendant ne donnèrent que cinquante et un députés au président (sur cent) et le mois de juillet 1962 où nous retrouvons le même président, sans élections nouvelles, nanti maintenant de quatre-vingt-cinq députés ? Par quel miracle cette Chambre ingouvernable s'est-elle muée en vingt-quatre mois en une Chambre introuvable ? Tout simplement, Ahmadou Ahidjo venait de renouer, à supposer qu'il y eût jamais renoncé, avec les délices du système colonial, en l'espèce avec la corruption. À des élus dont la plupart étaient de modestes citoyens sans fortune, on avait fait miroiter des avantages devant lesquels il est bien difficile de faire la moue en pays sous-développé. Et le tour était joué !

Avec une majorité aussi écrasante, pourquoi Son Excellence El Hadj Ahmadou Ahidjo, premier président de la République fédérale du Cameroun, se serait-il gêné ? (En fait de République fédérale, les deux États restent en réalité distincts, l'unification ne devant se réaliser que par étapes, très lentement, c'est ce qui rend encore possible cette incroyable cuisine politique.)

L'article d'André Blanchet que je viens de citer est un compte rendu d'assises dites de l'unification (entendez l'instauration du parti unique sous la férule du président de la République) ; mais il avait été précédé d'un « bulletin de l'étranger » (*Le Monde*, 5 juillet 1962), dont je propose les extraits que voici à la réflexion du lecteur :

... L'ancien maquisard Mayi Matip se joignait au contraire à trois autres opposants « bourgeois » pour publier un manifeste hostile à la tentative de fusion des partis, dénoncée par eux comme dictatoriale.

Les trois autres députés cosignataires du manifeste étaient M. André-Marie Mbida, ancien Premier ministre et président du parti démocrate, dont l'influence fut^[8] longtemps considérable dans la région de Yaoundé ; M. Charles Okala, ancien ministre des Affaires étrangères de Ahidjo et secrétaire général du parti socialiste, enfin le Dr Bebey Eyidi, qui fondait tout dernièrement le parti travailliste et est suivi surtout à Douala. Ce sont des hommes que M. Ahidjo désignait naguère comme « un quarteron d'hommes politiques dépassés ».

À la suite de la publication de leur manifeste et de perquisitions qui auraient fait découvrir des armes au domicile de deux d'entre eux, MM. Matip, Mbida, Okala et Eyidi étaient mis en état d'arrestation vendredi dernier et doivent comparaître devant le tribunal correctionnel le 13 juillet. [...]

Ainsi la formule de pluralisme politique ne paraît guère promise à une longue durée au Cameroun.

Quelques questions se posent tout de même pour qui n'a pas oublié les articles d'avril 1960, par lesquels le même journaliste, dans le même journal, au sujet des mêmes hommes politiques, formulait des appréciations exactement opposées. Comment se fait-il qu'aujourd'hui, citant Ahmadou Ahidjo, André Blanchet présente comme « dépassés » des leaders dont le triomphe électoral ne remonte pas à plus de vingt-quatre mois ?

Passe encore de considérer le parti unique en Afrique comme une fatalité (personnellement, je n'en crois rien ; la prolongation indéfinie de la crise montre aujourd'hui que, contrairement à d'autres pays d'Afrique, le Cameroun ne demandait qu'à s'accommoder du pluralisme politique), mais quand le parti unique s'instaure avec les seuls secours de la fraude, de la corruption et de la violence, comme le lecteur vient d'en être témoin, n'enclenche-t-il pas l'engrenage de la résistance populaire, de la répression policière, de la stagnation économique, de l'immixtion extérieure et, finalement, sous une forme ou sous une autre, de la recolonisation ?

S'il est vrai, comme l'affirme *Le Monde* (citant toujours Ahmadou Ahidjo, bien sûr, à propos de cette même affaire) qu'il n'existe pas d'étalon universel de la démocratie (c'est d'ailleurs ce qu'ont toujours affirmé les pays communistes d'Europe orientale), il y a, hélas ! un diagnostic commun du cul-de-sac. Nous allons tout de suite en découvrir deux éléments qui ne

trompent pas : l'escamotage de l'information et l'arbitraire chaque jour accru d'Ahmadou Ahidjo. Voici en effet le seul compte rendu consacré par la rubrique africaine du *Monde* au premier grand procès politique organisé par M. Ahidjo.

Yaoundé, 13 juillet. – Appliquant pour la première fois une ordonnance du 12 mars dernier qui rend passibles des peines correctionnelles certains propos assimilés désormais à une entreprise de subversion, un magistrat camerounais – remplaçant un magistrat français parti en congé – a condamné mercredi quatre membres de l'Assemblée législative à une peine de trente mois de prison et à 250000 francs CFA d'amende.

La notoriété des prévenus, parmi lesquels l'ancien Premier ministre André-Marie Mbida et l'ancien ministre de la Justice du premier gouvernement Ahidjo, avait attiré à l'audience une foule compacte.

Les quatre hommes ont saisi l'occasion de ce procès pour dénoncer véhémentement le régime « totalitaire » de l'Union camerounaise, ainsi que l'arbitraire dont ils se disent victimes.

On reste perplexe devant « totalitaire » entre guillemets et « l'arbitraire dont ils se disent victimes ». Ils ont bien tort, et c'est ce qu'on ne tardera pas à leur faire voir : en appel, ils écoperont d'une peine sensiblement plus lourde. Petit détail futile, mais peut-être non dénué de signification, ces hommes politiques, dont le seul crime avait été de manifester de la

réserve à l'égard du parti unique d'Ahmadou Ahidjo, furent enfermés dans des camps de concentration dont ils sortirent tellement diminués que le Dr Bebey Eyidi mourut bientôt des séquelles de sa détention et qu'André-Marie Mbida était presque aveugle quand il retrouve enfin les siens et ce qu'on ne peut appeler sans ironie la liberté.

Et voici en quels termes, cinq ans plus tard, est évoquée cette ahurissante affaire dans *Le Monde* du 28/29 mai 1967, sous la plume, cette fois, de M. Philippe Decraene :

En juin 1962, quatre députés, qui avaient cru pouvoir se comporter au Cameroun comme dans une démocratie parlementaire de type classique, publièrent un manifeste désapprouvant la politique gouvernementale. Ils furent condamnés à trois ans de prison. l'un d'entre eux, le Dr Bebey Eyidi, est décédé ; deux autres, MM. Mayi Matip et Okala, sont assignés à résidence dans leur village et ne font plus parler d'eux. [...] M. Mbida, ancien Premier ministre également, dont la turbulence inquiéta le gouvernement français à l'époque de la loi-cadre, est gravement malade et suit à Paris, grâce à l'aide du président de la République camerounaise, un traitement médical...

C'est presque aussi beau que la clémence d'Auguste !

On reconnaît là, précisément, un troisième élément du diagnostic d'impasse : on ne trouve plus dans *Le Monde* ni dans aucun autre journal français, depuis le tournant de 1962, de véritable analyse de la réalité camerounaise ; il n'y a plus qu'un

dithyrambe vibrant et imperturbable sur l'économie camerounaise, en expansion ininterrompue, paraît-il ; sur la diplomatie d'Ahmadou Ahidjo, le triomphe même de la sagesse africaine ; la politique d'unité nationale d'El Hadj Ahmadou Ahidjo, qui vole de succès en succès ; et même sur les pires erreurs toujours présentées comme d'irréfutables preuves de génie. Qu'on en juge par l'extrait suivant :

Musulman lui-même, il [le président] a si habilement manœuvré avec les catholiques – qui sont plus d'un million dans le pays – que la hiérarchie, qui l'avait longtemps boudé, s'est ralliée à ses thèses et que Mgr Zoa, connu autrefois pour ses sympathies à l'égard de l'opposition, passe aujourd'hui pour un de ses amis. *Le récent coup d'arrêt que le président a décidé de porter à l'expansionnisme bamiléké devrait contribuer à renforcer sa popularité* ^[9] ...

Ce qu'on chante ainsi, c'est la politique résolument tribaliste pratiquée maintenant par Ahidjo à l'égard des Bamilékés jugés trop entreprenants et que le président veut soumettre désormais à une sorte de « roll-back ». C'est en même temps une allusion au prétendu complot, de 1966 celui-là, dans lequel on impliqua, pour pouvoir l'éliminer de la scène politique, un autre grand vainqueur des élections de 1960, Victor Kanga. Ce Victor Kanga, le lecteur s'en souvient, est l'homme dont, au lendemain des élections législatives de 1960, André Blanchet, qui n'avait pas encore trouvé son chemin de Damas, disait :

... l'ancien président des étudiants camerounais en France sera peut-être de ces personnalités nouvelles avec lesquelles devront compter les vétérans de la politique locale, fortement atteints par le scrutin du 10 avril,

lui prédisant en somme une brillante carrière politique après sa brillante élection.

En fait de brillante carrière politique, V. Kanga, destitué de toutes ses charges, arrêté quelques jours après, interrogé avec brutalité selon le style camerounais, traduit devant une juridiction militaire, fut condamné en novembre 1966 à une lourde peine de prison et à une amende considérable.

Et qui reconnaîtrait un camp de concentration dans la belle institution exaltée de la manière que voici :

Il est vrai que l'opposition légale n'est guère traitée avec plus de douceur que l'opposition armée de l'UPC. Dans le nord du pays, à Tcholiré, dans la région de Reï-Bouba, existe un « centre de rééducation civique » où, derrière une triple enceinte de barbelés, les esprits trop frondeurs méditent sur les vertus du pouvoir présidentiel. Ils sont ici quelques centaines.

(Philippe Decraene, *Le Monde*, 28/29 mai 1967.)

Mais les faits sont demeurés les mêmes, avec un entêtement désespérant. Les maquis sont toujours là. L'arbitraire

d'Ahmadou Ahidjo a allègrement franchi les frontières du fascisme, comme l'événement vient de le démontrer.

Pour expliquer la persistance de la malédiction coloniale en Afrique francophone, dans les esprits autant que dans l'économie, on a souvent invoqué la fragilité ou l'absence de structures politiques modernes dans ces pays. La résistance camerounaise infirme catégoriquement cette thèse. Voici des organisations forgées par les Camerounais eux-mêmes et qui tiennent tête depuis près de vingt ans à bien des efforts d'anéantissement, dans des conditions de dénuement affreuses. Le désastre de la décolonisation du Cameroun n'a pu se nouer qu'au milieu de l'engourdissement d'une opinion française intoxiquée par les mythes gaulliens ou résolument complice des visées de grandeur du gaullisme.

Il faut bien convenir que, dans le monde comme il va, toute la vaillance révolutionnaire des peuples opprimés sera peut-être vaine si, en même temps, ne s'établit pas solidement en Occident un minimum de vraie démocratie et s'il ne s'y développe une véritable information. Un bon journal à Cincinnati, Birmingham, Stockholm ou Tokyo, c'est un début d'émancipation pour tous les peuples dominés.

Notes du chapitre

[1] ↑ Souligné par M. B.

[2] ↑ Souigné par M. B.

[3] ↑ Souigné par M. B.

[4] ↑ Souigné par M. B.

[5] ↑ Souigné par M. B.

[6] ↑ Souigné par M. B. Quand ils ne sont pas un gibier de safari, les intellectuels « sudistes » sont constamment abreuvés d'humiliations, à la grande satisfaction du margoulinat européen et même de certains coopérants, il faut bien l'avouer. C'est un peu la situation des intellectuels et des cadres ibos au Nigéria.

[7] ↑ Souigné par M. B.

[8] ↑ Souigné par M. B. L'Histoire va décidément très vite en Afrique.

[9] ↑ Souigné par M. B.